This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 933,091

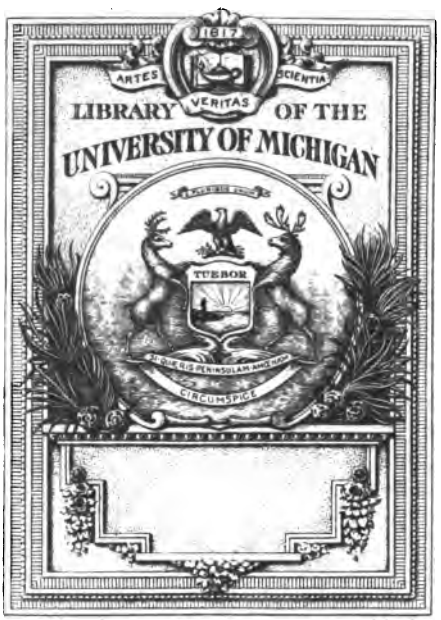

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
U. of M. Law Library

9-2
T4

nc.

LE THÉATRE RÉVOLUTIONNAIRE

(1788-1799)

PAR E. JAUFFRET

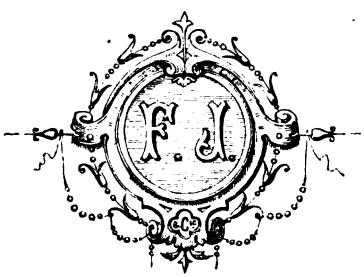

PARIS

FURNE, JOUVET ET Cie, ÉDITEURS

45, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 45

842
J4

LE THÉATRE

RÉVOLUTIONNAIRE

Catalogue Gruppo, Nov. 1881,
N° 6110 4f.

CORBEIL, typ. et stér. de CRÉTÉ.

LE THÉATRE

RÉVOLUTIONNAIRE

(1788-1799)

PAR E. JAUFFRET

PARIS

FURNE, JOUVET ET Cie, ÉDITEURS

45, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 45

—

1869

J4

Gen. Lib
Exch.
Law Library
12-20-1930

PRÉFACE

S'il est vrai que le théâtre soit une école de mœurs, lorsqu'il nous montre les ridicules, pour nous en corriger, ou les vices, pour nous en inspirer l'horreur, il n'en est pas tout à fait de même aux grandes époques de crises sociales ; il représente alors plus particulièrement l'esprit public, et paraît être une image fidèle de la société, dont il exprime les passions, les entraînements, les folies, les instincts généreux ou désordonnés.

Aussi, ces temps de fièvre sont-ils peu favorables à l'observation. Pour observer avec sagacité, avec justesse, avec profondeur, il faut le calme de l'esprit. Or, c'est là ce qui manque dans les troubles civils. Lorsque la lutte est devenue la condition de la société ; lorsque le repos de chaque citoyen, lorsque sa vie même est en danger, il s'agit bien de l'éducation des hommes ! On se replie sur soi-même, par instinct de conservation ; on con-

centre tous ses efforts, soit pour attaquer, soit pour se défendre et mourir de son mieux.

La comédie, celle qui a pour mission de nous corriger de nos travers, demande beaucoup de gaieté, beaucoup de bonhomie, et autant de bienveillance que de malice. Ces qualités font défaut dans les temps de révolution, où les sentiments sont empreints de tristesse, d'amertume et de haine ; où les caractères sont exagérés, où les personnalités sont un des moyens les plus puissants pour détruire.

La tragédie, dont le ton est plus élevé, semblerait s'accommoder mieux de ces sentiments, en ce que les situations sont en général au-dessus de la nature ordinaire ; mais l'une et l'autre veulent du naturel, une expression sincère, un style qui ne soit ni incorrect, ni emphatique, ni grossier.

Ce n'est donc pas le goût, l'observation, les nuances dans les passions, l'art, en un mot, que nous devons chercher. Rien de cela n'existe pendant la période révolutionnaire. A part quelques pièces, dont les auteurs appartiennent, pour ainsi dire, à une autre époque par leur éducation littéraire, que trouvons-nous dans les autres ? Des farces pour des comédies; des effets lugubres pour du tragique ; des antithèses, du pathos, du galimatias, à la place du naturel et de la finesse.

Aussi, n'est-ce pas sous ce rapport que nous avons étudié cette période historique. Nous n'avons eu qu'une pensée, celle d'y rechercher les traces de l'esprit public.

Chacun cependant pourra juger, par les extraits que nous donnerons des principaux ouvrages dramatiques, du mérite littéraire de ces œuvres d'un jour, dont le nombre s'élève à plus de deux mille. Ce qui domine presque toujours, c'est la pensée politique ; c'est aussi celle que nous ferons ressortir et qui nous servira d'enseignement.

LE THÉATRE

RÉVOLUTIONNAIRE

1788

LA COUR PLÉNIÈRE

Le 5 mai 1788, une grande agitation régnait, dès le matin, autour du Palais de justice, où le Parlement était réuni en assemblée générale. Des groupes nombreux et animés stationnaient aux environs. Pourquoi cet appareil dans l'intérieur du Palais? Pourquoi cette agitation au dehors?

Il y avait alors au ministère deux hommes auxquels l'opinion publique prêtait des projets détestables, et qu'elle poursuivait pour cette raison avec un extrême acharnement. Ces deux hommes étaient le chancelier de Lamoignon et le cardinal de Loménie, archevêque de

Sens. Le chancelier n'aspirait qu'à des réformes judiciaires ; mais, après avoir combattu les plans du cardinal, il s'en fit le complice, ce qui porta à son comble la haine du Parlement contre lui. Le délabrement de sa fortune, joint à l'acharnement de la magistrature, l'avait entraîné dans cette voie malheureuse.

Les projets de Loménie étaient d'une autre nature et n'allaient à rien moins qu'à enlever au Parlement le droit d'enregistrer les édits, qui le rendait en quelque sorte le tuteur de l'autorité royale. Il s'agissait de transférer ce droit à un corps moins indépendant, sur lequel s'exercerait l'action du pouvoir avec plus d'efficacité ; du moins on le croyait. On devait en conséquence y faire entrer les princes, les pairs, une partie du Parlement de Paris, les grands officiers de la couronne, un certain nombre de prélats, des officiers généraux, des conseillers d'État, des gouverneurs de province, avec un député de chaque parlement du royaume. On aurait donné à cette assemblée, dont les membres nommés à vie eussent été irrévocables, le nom de *Cour plénière*. On lui accordait le droit de remontrance ; mais le roi se réservait d'y dicter la loi, comme au Parlement, dans un lit de justice.

On s'était flatté que le public fermerait les yeux sur le côté politique de l'institution, à la faveur des réformes judiciaires dans lesquelles on comprenait la création de plusieurs tribunaux, désignés sous le nom de *grands bailliages*, avec une juridiction très-étendue. On espérait donc qu'il approuverait une réforme qui rapprocherait la justice des justiciables et rendrait les procès plus rapides et moins coûteux.

Ce projet avait été conçu et suivi dans le plus grand secret. L'imprimerie royale, où s'imprimaient tous les

actes officiels, avait été entourée de gardes, et les ouvriers surveillés avec un soin extrême. Mais ce mystère même, quelques paroles imprudentes, avaient éveillé les soupçons des parlementaires. Un des plus jeunes conseillers et des plus ardents, Duval-d'Éprémesnil, étant parvenu à gagner un des ouvriers, se procura par lui un exemplaire des nouveaux édits, et courut au Palais, où bientôt ses collègues se rassemblent, inquiets, troublés, furieux.

Que faire cependant? Les édits n'avaient pas encore été rendus publics; par conséquent, ils pouvaient être désavoués, et d'Éprémesnil poursuivi comme faussaire et factieux. Le Parlement s'arrêta à la seule mesure que la situation autorisait, et qui était en même temps la plus sage; ce fut de consacrer par un arrêté les lois constitutives de la monarchie, si tant est qu'elles existassent, au nombre desquelles figuraient les droits du Parlement; celui de la nation d'accorder librement les subsides, par l'organe des états généraux; celui des cours de vérifier dans chaque province les volontés du roi, et de ne consentir à leur enregistrement qu'autant qu'elles étaient conformes aux lois (3 mai).

Les ministres s'étaient malheureusement trop engagés pour reculer avec honneur. Ils arrachèrent au roi un mandat d'arrêt contre d'Éprémesnil et Goislard de Monsabert, un autre conseiller. Mais ceux-ci en avaient été prévenus, et, le 5 mai, à la pointe du jour, ils s'étaient réfugiés au Palais.

Telle était la cause de l'agitation que nous avons signalée au début de ce récit. Les deux magistrats poursuivis ayant été placés sous la sauvegarde de la loi, ou, pour mieux dire, des priviléges du Parlement, une députation de ce corps fut chargée de se rendre à Versailles,

pour y faire au roi des représentations au sujet de ces violences.

Mais déjà des ordres avaient été donnés pour l'enlèvement des deux conseillers au sein même de la cour. Toutes les avenues du Palais se remplirent de troupes. Les gardes-françaises occupèrent le grand escalier. A minuit, des soldats, la baïonnette au bout du fusil et précédés de sapeurs, investirent la grand' Chambre où toute la cour était réunie. Le marquis d'Agoult, aide-major des gardes-françaises, se présente au nom du roi et demande à entrer. On l'introduit. La salle à peine éclairée par quelques bougies, le silence profond qui régnait dans l'assemblée, l'aspect de tous ces magistrats, au milieu desquels siégeaient des prélats, des ducs, des maréchaux, présentaient un de ces tableaux dont l'homme le plus hardi subit l'influence. D'Agoult se troubla. Il lut d'une voix altérée l'ordre qu'il avait reçu d'arrêter les deux conseillers.

« La cour va en délibérer, » répondit le président de Gourgues.

Le marquis avait eu le temps de se remettre. Plus il avait montré d'hésitation, plus il montra de rudesse. « Vos formes sont de délibérer, répliqua-t-il, les miennes sont d'obéir. Je suis chargé d'arrêter deux magistrats, je vous somme de me les livrer.

— M. d'Agoult, répondit le président, lorsqu'on se charge de pareils ordres, on doit les prendre assez clairs pour n'être pas embarrassé dans leur exécution.

— Il faut bien cependant, reprit le marquis avec feu, que vous me désigniez messieurs d'Éprémesnil et Goislard, car je ne les connais pas.

— Nous sommes tous d'Éprémesnil et Goislard, s'écrièrent à la fois tous les magistrats. Si vous prétendez les enlever, enlevez-nous tous. »

Un silence profond succède à ce cri généreux. D'Agoult se trouble et ne sait à quoi se résoudre. Il demande au président de signer le refus de remettre les deux conseillers entre ses mains.

« Nous signerons tous, » s'écria-t-on de toute part.

A ces mots d'Agoult sortit pour aller rendre compte à son supérieur du résultat de sa mission, et prendre ses ordres.

Il était alors deux heures et demie du matin. A trois heures, la députation revint de Versailles, n'ayant rien obtenu. Le roi avait refusé de la recevoir, et ce n'est qu'à minuit que Lamoignon lui avait notifié ce refus, persuadé que les deux conseillers se trouvaient à cette heure sous la main de ses agents.

La nuit s'écoula sans que les magistrats eussent quitté le Palais. Toute communication avec le dehors avait été interceptée. Les Pairs reçurent, le matin, des lettres cachetées qui les invitaient à cesser de siéger, mais ils refusèrent d'obéir. A onze heures, le président étant remonté sur son siége, la Cour attendit en silence, résolue de supporter sans faiblesse toutes les violences qu'il plairait aux ministres d'employer pour la réduire à l'obéissance. En effet, d'Agoult ne tarda pas à se représenter, et somma d'Éprémesnil et Goislard de le suivre. Aucun d'eux ne répondit; l'assemblée pas davantage. D'Agoult fit alors entrer un officier de robe courte nommé Archier. « Je vous ordonne, au nom du roi, « lui dit-il, de me désigner le conseiller d'Éprémesnil. »

Une vive émotion avait gagné l'assemblée. Archier promène ses regards sur les magistrats, dont le visage respire la confiance et le courage. D'Agoult le suit des yeux avec une sombre impatience. L'officier se tourne vers lui et déclare qu'il ne voit pas M. d'Éprémesnil.

Trois fois d'Agoult le somme de regarder plus attentivement; trois fois Archier répète sa réponse.

« J'interpelle l'assemblée, s'écrie alors d'Agoult avec autorité, de me livrer M. Duval-d'Éprémesnil. »

Un mouvement général d'indignation fut la réponse de la Cour.

« Puisqu'il m'est impossible, ajouta-t-il, d'exécuter les ordres que j'ai reçus, je me retire pour en référer à qui de droit. »

D'Éprémesnil se lève aussitôt. Touché du procédé de l'officier de robe courte, et craignant d'exposer la Cour à des violences, il demande au président de faire rentrer le marquis.

« Je suis, dit-il en s'adressant à ce dernier, je suis le magistrat que vous êtes venu chercher à main armée jusque dans le sanctuaire de la loi. Dans le cas où je refuserais de vous suivre, vous est-il ordonné d'employer la force pour m'en arracher?

— Oui, Monsieur, répondit le marquis, et je le ferais.

— Cela suffit, reprit d'Éprémesnil. Pour ne pas exposer la Cour, le temple de la justice, le sanctuaire des lois, à cette profanation, je cède à la force. » S'étant alors levé et découvert, il supplia le Parlement de recevoir sa protestation, et déclara solennellement que ni promesses, ni menaces, ni tourments, ni la mort même, ne le feraient renoncer aux principes d'honneur et de fidélité dans lesquels il avait été élevé.

Des sanglots éclatèrent sur tous les bancs; le procureur général s'évanouit. D'Éprémesnil, le visage calme, descendit les marches du tribunal, reçut les embrassements de ses collègues et se livra aux mains du marquis. Goislard fit de même, s'étant borné à protester. Il fut conduit au château de Pierre-Encise; d'Éprémesnil aux îles d'Hières.

Les édits, qui avaient été la cause de cette lutte, furent enregistrés le lendemain dans un lit de justice. Le langage du roi fut bref et impérieux. Lamoignon s'attacha, suivant sa coutume, à justifier ces actes d'autorité, et loua ses réformes, dont quelques-unes, en effet, auraient dû être accueillies avec plus de faveur ; mais, à cette époque de confusion, personne ne savait au juste ce qu'il voulait ni où il allait. Ce qui était au fond de tous les esprits, de tous les cœurs, c'était un besoin de changement, un sentiment irrésistible de révolte contre le pouvoir, sous quelque forme qu'il se présentât. Dans la bonne compagnie, comme on disait alors, d'Agoult fut blâmé pour avoir accepté une pareille mission, et les officiers des gardes-françaises y étaient si mal accueillies que plusieurs se virent forcés de donner leur démission.

Quant à la *Cour plénière*, elle avait à peine vu le jour que déjà elle succombait sous le ridicule. Les chansons achevèrent l'œuvre commencée par la violence. On avait publié le *Mariage de très-haut et très-puissant seigneur Déficit, avec très-haute et très-puissante demoiselle Plénière.* De là mille quolibets. Les uns trouvaient monseigneur d'une taille énorme et mademoiselle trop petite et trop peu formée ; les autres déclaraient formellement que l'union serait incestueuse, étant nés tous deux du même lit.

L'agitation de Paris passa rapidement dans les provinces, dont plusieurs devinrent le théâtre des scènes les plus violentes. Le comte de Thiars, qui commandait à Rennes, ayant voulu faire enregistrer les édits, le parlement ameuta les ouvriers. Chaque jour voyait naître des rixes et des duels : rixes entre les troupes et le peuple, dont la noblesse animait les colères ; duels entre les nobles et les officiers restés fidèles à leur devoir. Les imaginations s'exaltaient sans mesure ; on alla jusqu'à demander

Trois fois d'Agoult le somme de regarder plus attentivement; trois fois Archier répète sa réponse.

« J'interpelle l'assemblée, s'écrie alors d'Agoult avec autorité, de me livrer M. Duval-d'Éprémesnil. »

Un mouvement général d'indignation fut la réponse de la Cour.

« Puisqu'il m'est impossible, ajouta-t-il, d'exécuter les ordres que j'ai reçus, je me retire pour en référer à qui de droit. »

D'Éprémesnil se lève aussitôt. Touché du procédé de l'officier de robe courte, et craignant d'exposer la Cour à des violences, il demande au président de faire rentrer le marquis.

« Je suis, dit-il en s'adressant à ce dernier, je suis le magistrat que vous êtes venu chercher à main armée jusque dans le sanctuaire de la loi. Dans le cas où je refuserais de vous suivre, vous est-il ordonné d'employer la force pour m'en arracher?

— Oui, Monsieur, répondit le marquis, et je le ferais.

— Cela suffit, reprit d'Éprémesnil. Pour ne pas exposer la Cour, le temple de la justice, le sanctuaire des lois, à cette profanation, je cède à la force. » S'étant alors levé et découvert, il supplia le Parlement de recevoir sa protestation, et déclara solennellement que ni promesses, ni menaces, ni tourments, ni la mort même, ne le feraient renoncer aux principes d'honneur et de fidélité dans lesquels il avait été élevé.

Des sanglots éclatèrent sur tous les bancs; le procureur général s'évanouit. D'Éprémesnil, le visage calme, descendit les marches du tribunal, reçut les embrassements de ses collègues et se livra aux mains du marquis. Goislard fit de même, s'étant borné à protester. Il fut conduit au château de Pierre-Encise; d'Éprémesnil aux îles d'Hières.

Les édits, qui avaient été la cause de cette lutte, furent enregistrés le lendemain dans un lit de justice. Le langage du roi fut bref et impérieux. Lamoignon s'attacha, suivant sa coutume, à justifier ces actes d'autorité, et loua ses réformes, dont quelques-unes, en effet, auraient dû être accueillies avec plus de faveur; mais, à cette époque de confusion, personne ne savait au juste ce qu'il voulait ni où il allait. Ce qui était au fond de tous les esprits, de tous les cœurs, c'était un besoin de changement, un sentiment irrésistible de révolte contre le pouvoir, sous quelque forme qu'il se présentât. Dans la bonne compagnie, comme on disait alors, d'Agoult fut blâmé pour avoir accepté une pareille mission, et les officiers des gardes-françaises y étaient si mal accueillies que plusieurs se virent forcés de donner leur démission.

Quant à la *Cour plénière*, elle avait à peine vu le jour que déjà elle succombait sous le ridicule. Les chansons achevèrent l'œuvre commencée par la violence. On avait publié le *Marioge de très-haut et très-puissant seigneur Déficit, avec très-haute et très-puissante demoiselle Plénière.* De là mille quolibets. Les uns trouvaient monseigneur d'une taille énorme et mademoiselle trop petite et trop peu formée; les autres déclaraient formellement que l'union serait incestueuse, étant nés tous deux du même lit.

L'agitation de Paris passa rapidement dans les provinces, dont plusieurs devinrent le théâtre des scènes les plus violentes. Le comte de Thiars, qui commandait à Rennes, ayant voulu faire enregistrer les édits, le parlement ameuta les ouvriers. Chaque jour voyait naître des rixes et des duels : rixes entre les troupes et le peuple, dont la noblesse animait les colères; duels entre les nobles et les officiers restés fidèles à leur devoir. Les imaginations s'exaltaient sans mesure; on alla jusqu'à demander

aux évêques des prières publiques, comme dans les grandes calamités.

Nous trouvons partout les traces de cette agitation, mais nulle part plus vives, plus acerbes que dans certains ouvrages qui, sous une forme théâtrale, ne sont que des pamphlets politiques. Il en est trois surtout, qui, par leurs titres, par le sujet et par les noms des personnages, méritent plus particulièrement de fixer notre attention. C'est à coup sûr l'œuvre du parti parlementaire; on les nomme : *La Cour plénière*, *le Lever de Bâville* et *le grand Bailliage*. Aucune de ces pièces ne fut jouée et ne pouvait l'être, si ce n'est la première, qui, assure-t-on, fut représentée dans un château voisin de Versailles, en présence d'un grand nombre de personnes de qualité.

LA COUR PLÉNIÈRE

Héroï-tragi-comédie, en trois actes et en prose, par l'abbé de Vermond, lecteur de la reine.

C'est par une sorte d'antiphrase que la pièce est attribuée à l'abbé de Vermond. On sait que cet abbé, que le duc de Choiseul avait envoyé à Vienne, pour faire l'éducation politique de Marie-Antoinette, exerçait sur cette princesse une grande influence, et que c'est à cette influence que l'archevêque de Sens avait dû son élévation. Un des auteurs est Duveyrier, avocat au parlement de Paris. On veut que Gorsas en soit un autre, aussi bien que Fielval, dont la collaboration ne nous a été révélée que par un recueil de pièces révolutionnaires, où l'on s'exprime ainsi sur son compte : *quoique auteur de la*

Cour plénière, on ne l'en juge pas plus estimable. Il est du reste tout à fait inconnu.

La pièce a pour épigraphe ces deux vers de La Fontaine :

La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva,

avec deux fleurons, l'un sur le frontispice, l'autre à la fin. Le premier représente la *grenouille orgueilleuse;* le second, le *pont aux ânes.* Lisez plus bas le nom de l'éditeur, c'est la veuve *Liberté*, à l'enseigne de la révolution.

Les personnages sont : l'archevêque de Sens, le garde des sceaux Lamoignon, l'ex-chancelier Maupeou, le baron de Breteuil, Albert, conseiller d'État, chef des esclaves, lesquels sont : le marquis d'Harcourt, Piepape, Maury, Morellet, d'Agoult, etc. ; enfin, Lenoir, chef des espions.

L'ARCHEVÊQUE.

Eh bien ! mons Albert, que dites-vous du projet?

ALBERT.

Sublime, Monseigneur, digne du ministre qui l'a conçu.

LAMOIGNON.

Digne de la nation qu'il doit rendre heureuse et conforme, d'ailleurs, aux lois fondamentales, que je respecte.

L'ARCHEVÊQUE.

Et moi aussi, Messieurs, je les respecte ; mais faudrait-il y renoncer, si elles étaient contraires? N'est-il aucun moyen d'humaniser ces petites scrupuleuses?

LAMOIGNON.

Voulez-vous que je vous parle avec franchise? Je les

compare ces lois à de vieilles prudes, qui ne sont pas fâchées qu'on les viole quelquefois.

L'ARCHEVÊQUE.

Tenez, j'ai plus de franchise encore. Vos lois, dont vous parlez sans cesse, vos lois fondamentales surtout, que je cherche depuis que je suis au monde, et que je ne trouve pas, ne m'ont jamais paru qu'un épouvantail placé vis-à-vis du trône, comme on en met au milieu des champs pour écarter les oiseaux. De loin, cela fait peur; de près, c'est un haillon. Ma foi ! je regrette jusqu'à l'ombre de respect que je suis forcé de conserver pour elle.

ALBERT.

L'ombre de respect! oserais-je demander à monseigneur si l'établissement de la Cour plénière en est une preuve.

L'ARCHEVÊQUE.

Comment! cela vous échappe, mons Albert. Voyez quel est notre état. La recette égale tous les ans la dépense..... moins cent quatre-vingts millions. Ce fou de Calonne, après cent gambades assez heureuses, finit par une culbute mortelle; il assembla les notables. Cette assemblée a fait un grand bien, je l'avoue, elle m'a fait principal ministre; mais aussi, quelle foule de maux! Ces notables si bien choisis ne s'avisent-ils pas de s'enflammer d'un beau zèle patriotique? moi-même j'étais alors le plus effronté citoyen..... le Parlement enregistrait les impôts depuis cent cinquante ans, j'ignore à quel titre; mais enfin cette coutume s'était établie pour la commodité de tout le monde. Il était d'ailleurs si complaisant! Mais voilà tout à coup mes robins qui rougissent, qui font les difficiles, les hommes de bien; qui demandent des

États, des comptes, des éclaircissements. Dans cette crise, les petits esprits ne voyaient qu'une ressource, les *états généraux ;* les esprits forts en voyaient une autre, la banqueroute ; moi, j'en ai vu une troisième, celle de m'affranchir d'une tutelle méprisable. J'invente un tribunal qui soit chargé d'enregistrer pour tout le royaume, et dont les membres soient autant d'automates qu'un coup de sifflet agite et dirige à mon gré. Ce tribunal, c'est la Cour plénière.

La composition de cette cour amène les portraits de ses principaux membres avec leurs défauts et leurs vices.

On apprend que d'Éprémesnil s'est réfugié au Palais. « Pensez-vous, demande l'archevêque au baron de Breteuil, que cet asile soit impénétrable aux ordres du roi ?

— Les portes seront fermées et barricadées, répond le chancelier.

L'ARCHEVÊQUE.

Je voudrais, mais sans éclat, sans scandale, que quatre compagnies seulement de gardes françaises et deux compagnies de gardes suisses fussent commandées, ce soir, pour entourer le Palais.

L'ABBÉ MORELLET.

Mais si les portes sont fermées, Monseigneur ? si on refuse de les ouvrir ? si...

L'ARCHEVÊQUE.

Alors on fera tout doucement avancer les sapeurs et l'on brisera les portes *sans bruit*. Ce que j'estime plus important, c'est de confier cette expédition à un homme d'une grande vertu, d'un courage éprouvé, inaccessible à la honte, sensible seulement à l'*honneur d'obéir*, à l'un

de ces hommes enfin, qui, dans un besoin et de par le roi, perdraient leur parent le plus proche et leur meilleur ami.

LAMOIGNON.

N'avez-vous pas d'Agoult?

La marquise de Loménie s'étonne de la liaison qui s'est établie entre l'archevêque et le garde des sceaux. « Comment, dit-elle à celui-là, une créature de Calonne, un Lamoignon, peut-il être votre ami?

— Mon ami! répond l'archevêque, lui, mon ami! c'est un homme abominable que ce Lamoignon. Son insensibilité ne le cède qu'à son orgueil. Le Parlement est sa patrie; c'est le tombeau de ses pères, le berceau de ses enfants. Naissance, dignité, richesse, c'est de là qu'il a tout tiré. J'y vois son beau-frère, son fils, son gendre, ses cousins, et cependant, pour quelques haines particulières, il s'élance comme un tigre sur tout le corps, sans songer qu'il déchire sa propre famille. En vérité, c'est un vil personnage, que le mépris général va bientôt disputer à la haine publique. »

Le second acte s'ouvre par un monologue du garde des sceaux. Il s'est élevé par les plus basses intrigues; il a été flatteur, ambitieux, lâche, vindicatif; il aspire à faire de sa fille la maîtresse du roi. « Ah! qu'il me serait doux, s'écrie-t-il, d'humilier l'Autrichienne! »

Maupeou et lui se disent des atrocités; se reprochent leurs bassesses, leur effronterie. « J'étais, sans contredit, l'homme de France le plus abhorré. Qui voulait dire un monstre disait un Maupeou; eh bien! grâce à vous, mon cousin, je ne suis plus que le second objet de la haine publique. Fais en sorte seulement que l'archevêque ignore tes méfaits.

— L'archevêque! répond le chancelier, vous ne le connaissez donc pas? Ridicule et léger, le petit homme fait le Richelieu. Je n'attends qu'une bonne occasion pour lui mettre le pied sur la gorge. Son corps le méprise et le déteste. Prêtre sans religion, sans mœurs, athée, libertin. »

Le dénoûment, c'est la disgrâce de l'archevêque, provoquée par la reine; c'est la chute du garde des sceaux, dont la raison s'égare.

LE LEVER DE BAVILLE.

Drame héroïque en trois actes, pour servir de suite à la *Cour plénière*, par messire Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne.

Le nom de l'archevêque de Vienne est placé ici au même titre que celui de l'abbé de Vermond dans la cour plénière. Il était frère du poëte de ce nom et fort contraire aux idées philosophiques, dont cependant il embrassa la cause aux états généraux, ce qui lui valut cette plaisanterie de l'abbé de Bonneval : *Monseigneur, après avoir passé votre vie à combattre les philosophes, vous vous êtes fait leur exécuteur testamentaire.* Le véritable auteur était Gorsas, resté célèbre par ses trois chemises, autant peut-être que par son *Courrier de Versailles.* Partisan éclairé de la révolution, dont il soutint énergiquement les principes dans son journal, il en flétrit les excès avec non moins d'énergie, et mérita de périr sur l'échafaud.

Lamoignon, dans un long monologue, se plaint de la Fortune qui n'a cessé de le persécuter. Il sonne. Beaumarchais entre.

« Vos conjurés sont-ils prêts? lui demande-t-il.

— Plusieurs attendent. »

On voit alors paraître Lenoir, Dubois, Maury, Morellet.

« Comment sortir de cette situation? dit le chancelier.

— Vous avez des écrivains à vos ordres, répond Beaumarchais. Faites-leur faire un mémoire bien éloquent, bien pathétique. Du pathos! surtout du pathos! c'est ce qui persuade. »

Le malheur rapproche les hommes. « Nous vivrons ensemble, dit Lamoignon à l'archevêque; ce sera notre consolation.

— Je le souhaiterais, répond Loménie, mais nos caractères ne s'accordent pas. Si quelque chose pouvait me rendre vos hauteurs supportables, ce serait votre petite comtesse (Molé), sur laquelle vous aviez de si grandes vues. Puisqu'elle ne peut devenir la maîtresse d'un roi, souffrez que j'en fasse la mienne. »

Ils se rejettent de l'un à l'autre la responsabilité de leurs fautes. Les autres personnages ne se montrent que pour se dire les vérités les plus dures, ou pour se reprocher leurs bassesses, leurs infamies et leurs crimes. L'archevêque appelle Maury athée; le chancelier dit à Lenoir qu'il l'a toujours profondément méprisé; Beaumarchais est révolté de l'ingratitude du cardinal. « Pour le punir, s'écrie-t-il, je m'en vais de ce pas commander une brochure contre ce calottin crossé. »

Il n'est pas possible d'entasser plus de turpitudes, plus d'impudence, plus de vilenies, que l'auteur n'en a mis dans sa pièce à la charge de ses personnages. Lamoignon conseille à sa fille de paraître céder à l'amour du cardinal : « Que ta pudeur, lui dit-il, ne s'offense point de mes leçons; elles ont pour objet ta gloire et celle de

notre famille ; tes jeunes appas ont enflammé le vieux muphti de Sens. »

— Mais que dira le public ? observe la comtesse.

— Le public est un sot. Quoi qu'il dise, il sera toujours dupe. Si tu ne fais pas la bégueule, bientôt je te porte sur le trône.

Après d'autres scènes dans le même esprit, d'Agoult se présente avec une compagnie de grenadiers pour arrêter Lamoignon et Brienne, et les conduit à la conciergerie, où, sous forme d'interrogatoire, sont énumérés tous leurs attentats.

LE GRAND BAILLIAGE.

Comédie historique en trois actes et en prose, représentée à Rouen, depuis le 8 mai jusqu'au 9 octobre 1788, par une troupe de baladins, qui a été sifflée par tous les bons citoyens.

A Rouen, chez Liberté, à la Justice triomphante.

Cette faible production, dit l'auteur dans une courte préface, n'a aucun mérite littéraire. Elle n'a que celui d'être attachée par son sujet à une époque qui sera très-mémorable dans l'histoire de ce siècle, et de dénoncer à la nation la honte et la turpitude d'un tribunal que sa bassesse a dévoué au mépris public.

Les principaux personnages sont : le marquis d'Harcourt, commandant à Rouen, et les juges du grand bailliage.

Le procureur du roi s'empresse d'annoncer au marquis que les édits ont été enregistrés avec acclamation... « Ces édits méritent, dit-on, notre reconnaissance.

— Comment ! dit-on.

— Oui, monsieur le marquis. Nous n'avons pas eu le temps de les lire, mais nous sommes sûrs que ce sont des lois sages et bienfaisantes. »

Le marquis demande à Renard, homme de confiance de la maison d'Harcourt, s'il y a quelques gens d'esprit dans la nouvelle compagnie.

« Le lieutenant général est un jeune homme sans expérience ; le lieutenant criminel a de l'esprit, mais il ne s'est jamais occupé d'affaires sérieuses ; le lieutenant de police est un imbécile ; l'avocat est un sot ; la plupart des juges sont des gens infiniment bornés : somme toute, la compagnie est au-dessous du médiocre.

— De quelle considération jouissent-ils ?

— D'aucune.

— Comment étaient-ils traités par le Parlement ?

— Comme des polissons. »

Le marquis d'Harcourt manque lui-même d'esprit et de dignité. Il ignore ce qui se passe dans la ville. On lui a dit que le peuple était calme, il apprend qu'il pille les boutiques des boulangers. On l'avait assuré que le Parlement ne s'assemblerait pas, et voilà qu'il vient de prendre un arrêté des plus vigoureux. Il expédie un courrier pour demander des ordres. Il reçoit des lettres de cachet, qu'il fait exécuter par des officiers du régiment de Navarre.

« Comment ces messieurs ont-ils pris la chose, demande-t-il au commandant ?

— Fort mal, je vous le jure. J'ai trouvé là un président qui m'a dit des choses bien déraisonnables. J'ai eu beau lui parler de la subordination qui nous fait une loi de l'obéissamce. « Monsieur, m'a-t-il répondu avec assez de noblesse, un gentilhomme, en France surtout, a un maî-

tre plus impérieux que le tyran même, c'est l'honneur. Quand la nation tout entière repousse les fers dont on veut la charger, exécuter les ordres de ses bourreaux, c'est en devenir les complices. Je ne connais pas d'obéissance légitime où le commandement est injuste.

— J'étais piqué. Vous voulez bien croire, Monsieur, lui ai-je dit, que le roi est le maître..... Savez-vous ce qu'il a eu l'audace de me répondre? « L'autorité du roi est illimitée pour faire le bien ; mais tous doivent se liguer pour lui donner des bornes, quand elle tourne vers l'oppression. »

Ces trois pièces, dont la portée politique est suffisamment indiquée, paraissent être sorties de la même plume. C'est la même manière de procéder, le même style ; ce sont les mêmes défauts, de longs monologues sans passion, des portraits multipliés outre mesure, une action lente et sans intérêt. Les personnages y sont odieux plutôt que ridicules. Mais on y sent le premier souffle de la révolution, qui bientôt deviendra une tempête.

Après le grand bailliage de Rouen, vint celui de Lyon. Le mouvement était irrésistible. C'était à qui verserait avec plus d'abondance sur ces magistrats improvisés l'injure, le mépris, la calomnie et la haine. Un greffier au parlement de Lyon, François Billemaz, est l'auteur de cette dernière pièce en un acte, qui ne se distingue des autres ni par plus d'esprit, ni par une action plus intéressante, ni par des caractères mieux contrastés. Les personnages ne sont pas moins ineptes que fripons.

« Quel homme que ce Lamoignon ! s'écrie Basset, le grand bailli. Comme il connaît le cœur humain ! Et ce ministre mitré et crossé, quel profond philosophe ! Grâce à l'or qu'il nous distribue, nous braverons tout, notre conscience, la haine et le mépris publics. »

Il regrette de s'être vendu à trop bas prix.

« De l'argent, mon ami, de l'argent, dit un autre, ou bien nous vous laissons toute la charge du grand bailliage. »

Ils sont insultés, nargués, vilipendés. « Qu'importe? disent-ils, nous souffrirons ces avanies, pourvu qu'on nous paye bien. »

Mais voilà qu'arrive la nouvelle de la chute du ministère. Le grand bailli s'affaisse sur lui-même. Tous les autres s'éclipsent, honteux et confus, mais sans remords. Ils n'ont qu'un regret, celui de s'être vendus en pure perte.

Billemaz était né à Bellay. C'était alors un homme de quarante ans, qui se jeta résolûment dans le mouvement révolutionnaire, le croyant utile à son ambition. Lié avec les Jacobins de Paris, il établit à Lyon, en 1790, le premier club qui s'ouvrit dans cette ville. L'année suivante, ayant été nommé juge de paix, il se fit remarquer par son ardeur à persécuter les prêtres réfractaires. Aussi fut il admis, à la barre de la Convention, à parler de ses services, ce qu'il fit avec un peu trop d'ostentation. Mais il n'est jamais sûr de compter sur la reconnaissance des souverains, qu'ils s'appellent rois, empereurs ou peuple. Arrêté peu de temps après comme complice des Girondins, Billemaz expia sur l'échafaud sa participation aux excès de la révolution.

1789

—

89 est une de ces dates que le temps inscrit, en caractères ineffaçables, dans les annales de l'humanité, c'est-à-dire dans la tête et dans le cœur des peuples. 89 n'a pas été seulement la rénovation d'un peuple ; il sera celle du monde entier. C'est le phare qui éclaire les nations. S'il s'obscurcit ou s'éteint, il y a oppression ou ténèbres.

Il est naturel que les hommes qui prirent part à cette grande révolution, ou qui en ont subi le contre-coup, aient porté sur elle un jugement passionné et par conséquent injuste; mais aujourd'hui toutes les opinions sont d'accord, ou à peu près; toutes sont venues, de gré ou de force, abaisser leur pavillon devant le signe glorieux de l'émancipation du monde.

89, c'est la légitime revendication des droits naturels; c'est l'abolition de la servitude matérielle et morale; c'est l'égalité devant la loi; c'est la liberté de la conscience et de la pensée; c'est la répartition égale des charges publiques, sans distinction de personnes; c'est la justice accessible à tous ; c'est la fortune par le travail ; ce sont les honneurs et la gloire par l'intelligence.

Pour apprécier à leur juste valeur les conquêtes de 89,

il est bon de savoir quel était à cette époque l'état social de la France. La France, malgré l'adoucissement des mœurs et le progrès de l'instruction, était encore assujettie à la rigueur du régime féodal. La noblesse y jouissait de priviléges considérables. Elle possédait la plus grande partie du sol et exerçait seule toutes les grandes charges, civiles et militaires.

Le clergé, de son côté, formait une sorte d'État dans l'État. Il possédait un revenu de 500 millions de livres et ne contribuait aux charges publiques que par des dons volontaires, qu'il marchandait toujours et n'accordait qu'avec parcimonie. Il s'était emparé de la société en intervenant dans tous ses actes ; dominait le pouvoir par la force de son organisation, et s'attachait à maintenir le peuple dans sa dépendance par les terreurs religieuses.

Le tiers état, ou le peuple, c'est-à-dire l'immense majorité de la nation, n'avait ni droits reconnus, ni défenseurs dans les conseils. Comme le clergé, il priait ; comme la noblesse, il versait son sang pour la patrie : en un mot, il supportait toutes les charges, sans pouvoir aspirer ni aux emplois ni aux honneurs.

Telle était l'image de la France. Cet édifice, qui frappait encore les yeux par une certaine majesté, n'avait plus, pour le supporter, que des colonnes minées par le temps. Depuis la renaissance des lettres, l'éducation de la jeunesse, fondée sur l'étude de l'antiquité, avait pris une empreinte républicaine. Les théâtres ne retentissaient que des grandes maximes contre la tyrannie. Les héros étaient presque toujours grecs ou romains. Il n'était pas possible que cette étrange éducation, dans une société où dominaient la vanité, l'orgueil et le mépris des droits, ne produisît pas ses fruits. Les études philosophiques, en éclairant les esprits, les avaient portés à se rendre compte

des droits et des devoirs de chaque citoyen. Montesquieu avait fondé les bases de l'ordre social. Voltaire et Rousseau, par des écrits d'une plus grande hardiesse, avaient achevé d'arracher le voile qui dérobait à la foule craintive la vue du sanctuaire, au fond duquel le dieu, noirci par la fumée de l'encens, avait perdu son éclat et laissé tomber ses foudres.

Il est une loi morale aussi sûre que celles qui régissent le monde visible. Les uns la nomment Fatalité, les autres Providence. Les rois avaient abusé de leur autorité contre le peuple, dont ils s'étaient fait un instrument de domination; le peuple se vengea des rois dans la personne de Louis XVI, le plus pur et le plus humain de tous. Les nobles l'avaient pressuré, humilié, avili; dans sa colère, le peuple massacra les nobles et détruisit jusqu'à ces demeures fortifiées, d'où ils s'étaient si souvent élancés pour semer dans les campagnes la désolation et la mort. Le clergé, méconnaissant les préceptes évangéliques, s'était servi du glaive pour frapper les malheureux, qui avaient osé chercher des consolations dans une autre voie que la sienne; le peuple déchaîné proscrivit les prêtres, s'abreuva de leur sang, dépouilla les temples, renversa les autels et nia jusqu'à Dieu même, par lequel il s'était cru abandonné.

C'est ainsi que l'abus appelle l'abus, que la violence appelle la violence et que le sang appelle le sang. Louis XVI fut la victime expiatoire immolée sur les autels de la royauté. Le pouvoir absolu fut puni dans sa personne de tous ses excès. Ses vertus mêmes tournèrent à sa ruine, comme si Dieu avait tenu à montrer avec plus d'évidence que ce n'était pas l'homme qu'il avait résolu de frapper, mais l'autorité dont il était revêtu et dont ses prédécesseurs avaient fait un mauvais usage.

Tel était donc l'édifice social que les uns voulaient détruire de fond en comble ; que les autres voulaient conserver, malgré ses ruines, et qu'un petit nombre d'hommes auraient voulu qu'on essayât de restaurer. Les meilleurs esprits, ou, pour mieux dire, la nation presque entière, n'allaient pas au delà de la monarchie, témoin les cahiers des assemblées électorales. Le monstre, c'était la féodalité. Détruire ce régime effroyable, transformer la monarchie en une royauté constitutionnelle, dégager l'Église de ses éléments politiques, afin de la ramener au principe de son institution : voilà quelles étaient alors les aspirations du pays.

Le théâtre répond-il à ces aspirations? La première pièce qui s'offre à nous n'est rien moins qu'un pamphlet contre le régime féodal. Elle est intitulée : *Le Triomphe du tiers-état, ou les Ridicules de la noblesse*, comédie héroï-tragique en un acte et en prose, dans le pays de la raison, ce qui veut dire qu'elle ne fut point représentée.

Un duc, ayant appris qu'il y avait du trouble dans ses terres, y accourt au plus vite et fait disposer la grande salle du château, pour y tenir une sorte de lit de justice : *De la fermeté,* se dit-il à lui-même, *et tout rentrera dans l'ordre.* Il mande son intendant.

« Que dit-on de mon arrivée?

— Vos vassaux, Monseigneur, ne paraissent pas intimidés. Je ne dois pas vous dissimuler que la philosophie a remué les têtes et que tout semble annoncer une révolution.

— Auriez-vous par hasard, interrompt le duc, pris parti pour ces gredins ?

— Je ne reconnaîtrai jamais pour gredins que ceux qui s'opposent aux progrès de la justice et de la raison. »

Le bailli se présente ensuite et offre sa démission, « ne

voulant pas, dit-il, pour soutenir des droits injustes, s'exposer à recevoir la plus légère égratignure. »

Les vassaux arrivent à leur tour, conduits par le maître d'école. C'est aux intrigues de ce dernier que le duc attribue l'agitation de ses terres. Le maître d'école se permet de répondre.

« Quoi! lui dit le duc indigné, vous prétendez me régenter aussi!

— Pourquoi pas, Monseigneur? Vous pourriez peut-être bien apprendre quelque chose à mon école; car il est clair qu'on vous a laissé ignorer que, riches ou pauvres, seigneurs ou vassaux, nous sommes tous enfants du même père; que le mérite seul doit distinguer les hommes; que la noblesse héréditaire et vénale est un abus funeste, et que les citoyens, que vous méprisez, constituent seuls la nation, qui se passerait fort bien de vous, mais qui ne se passerait pas d'eux. »

Le duc se contient à peine. Il jette sur ses vassaux des regards de colère. « Maraud, dit-il à l'un d'eux, il paraît que tu t'avises de chasser?

— Je ne vois pas que ce soit un si grand mal, répond hardiment le braconnier. Ne venez-vous pas, quand il vous plaît, vous abattre sur nos récoltes, vous, vos gens, vos chiens et vos chevaux, sans vous inquiéter seulement des ravages que vous y faites? Mais les temps sont changés. Nous connaissons maintenant nos droits, et le tribunal de la raison a déclaré les vôtres nuls. »

Là-dessus, les gardes-chasse déposent leurs gibecières, pour ne pas être obligés de verser le sang de leurs frères; le cuisinier quitte le château, suivi des marmitons; le cocher ne veut plus servir que des roturiers; ainsi font tous les autres. Notre malheureux duc, abandonné de tout le monde, n'ayant jamais su faire œuvre de ses dix

doigts, ne sait que résoudre et se livre aux plus tristes réflexions.

« Voilà, s'écrie-t-il enfin, la juste punition de mon orgueil ! je vois bien maintenant que je ne suis qu'un homme. Si la noblesse est quelque chose, il est plus vrai encore que le peuple est tout. Se peut-il qu'il ne me soit jamais venu dans la pensée que la classe la plus nombreuse est aussi la plus forte? Les soldats sont tous du peuple ; beaucoup d'officiers en sont aussi. C'est encore bien heureux que le peuple ne pousse pas plus loin ses prétentions. J'abjure donc les sentiments d'orgueil dans lesquels j'ai été élevé. Je reconnais que nous sommes tous égaux, et je veux désormais consacrer ma vie à défendre les intérêts de mes frères. »

Ce dénoûment imprévu, amené dans un dessein particulier, est aussi contraire aux règles qu'à la raison. Il n'est pas naturel, en effet, qu'un homme enchaîné à certaines idées par son éducation et ses habitudes soit aussi facilement ébranlé dans ses convictions, jusqu'à changer subitement de conduite. Nous sortons alors du domaine réel, pour entrer dans celui des choses surnaturelles, c'est-à-dire des miracles ; mais il fallait à tout prix que la révolution eût le dernier mot dans les fictions, comme elle devait l'avoir dans les faits.

Quant au principe d'égalité, proclamé ici avec le ton prétentieux de l'époque, personne, je crois, n'eût osé le contester ; mal en eût pris au contradicteur. Chabanon, dans sa comédie du *Faux Noble*, venait de fronder les ridicules de la noblesse, qui croyait encore que des parchemins pouvaient dispenser d'avoir des vertus.

Vivent les pauvres gens pour se passer d'aïeux !
On est fils de son père, et cela vaut bien mieux.

Imbert lui-même, quoique secrétaire de la chambre dans la maison de Madame Élisabeth, Imbert, dans sa tragédie de *Marie de Brabant*, représentée cette même année par les comédiens ordinaires du Roi, n'avait-il pas fait dire à Pierre de la Brosse :

Pour sortir du néant, il leur faut des aïeux.
Seul, j'atteins des grandeurs le sommet orgueilleux.
Ils sont, en héritant du rang où je parviens,
L'ouvrage de leur nom ; je suis l'auteur du mien.

Ces vers avaient-ils paru trop hardis? Ils l'étaient en effet de la part d'un serviteur du pouvoir aristocratique. C'est pour cela peut-être, autant qu'à cause de la nature du sujet, que la police en avait d'abord défendu la représentation. Mais bientôt l'opinion publique, renversant les digues de la censure, se permit bien d'autres écarts. C'est le sort et le châtiment des pouvoirs qui ne reposent pas sur les lois.

La pièce d'ailleurs n'eut aucun succès. Les seuls vers que le public applaudit et fit répéter se rapportaient à la situation présente :

Puisse un roi, quelque jour, l'idole de la France,
De l'hydre féodale abattre la puissance,
Et voir l'heureux Français, sous une seule loi,
Au lieu de vingt tyrans, ne servir qu'un bon roi !
. . . . . .
Partout il fut un peuple, avant qu'il fût des grands,

dit un personnage d'une tragédie de Leblanc, *le Clergé dévoilé, ou les États généraux de* 1303, dédiée aux amis de la constitution.

« Il est venu le temps, s'écriait l'auteur, où le théâtre, presque inaccessible à la vérité, doit être la tribune d'où elle tonne contre les tyrans de tout genre, et les préjugés

dont ils tiraient tant de parti pour opprimer l'humanité. » C'est dire assez qu'il est ennemi de ce qu'on appelait alors les classes privilégiées. Son héros est un homme du peuple, brave, généreux, éloquent. Il aime Léonor, fille du comte d'Arimon, un des plus ardents défenseurs du régime féodal. Mais la fille ne partage pas ses préjugés de race. Elle répond à son père, dont l'orgueil se révolte d'être forcé de délibérer avec les députés du peuple :

Et de quoi votre honneur peut-il être offensé ?
Qu'il chérisse son peuple (le roi), auteur de sa puissance,
Le peuple en qui réside et sa force et la France ;
Car ce n'est pas sans doute en quelques courtisans,
Flatteurs intéressés, vils corrupteurs des princes,
Et, sous leur nom, souvent tyrans de leurs provinces.

Un autre noble, Verteuil, a également abjuré les préjugés de sa caste. C'est le Mirabeau de 1789, comme Philippe le Bel en est le Louis XVI. Ce mot *peuple* sonne mal aux oreilles des nobles. « Sachez, leur dit Verteuil-Mirabeau dans un élan d'enthousiasme,

Sachez que ce nom représente
Le corps majestueux, le grand corps des Français,
Que d'orgueilleux mépris n'abaisseront jamais.
Oui, malgré cet orgueil, je vois déjà l'aurore
Du jour qu'avec ardeur nos vœux hâtent encore,
Du jour où les Français, partagés si longtemps
En oppresseurs cruels, en opprimés tremblants,
Renverseront enfin cette indigne barrière
Qu'ont mise entre eux la force et l'insolence altière,
. . . . . .
Où les hommes, partout égaux par la nature,
Le seront par la loi plus constante et plus pure ;
Où, les noms sans crédit et n'en imposant plus,
Pour être vraiment noble, il faudra des vertus.

Haro sur le baudet! ce pelé, ce galeux, d'où nous vient tout le mal. Ce pelé, ce galeux, en 1789, c'était la noblesse. Pour les uns, elle n'était qu'une chimère aussi ridicule que nuisible. « On a la bassesse, dit un interlo-« cuteur des *Bavardages politiques de la rue Saint-Denis*, « de ramper aux pieds des nobles qui nous ruinent et « nous méprisent. Nos ancêtres étaient des sots; mais « nous le sommes bien davantage en laissant subsister « leurs bévues. » Pour les autres, c'était le fruit de la violence, de la fraude et du vol. C'est, du moins, l'opinion de l'auteur anonyme du *Dîner des députés de plusieurs sénéchaussées ou bailliages sur la route de Paris*. Là, dans une auberge, où ils s'étaient rencontrés, se trouvent réunis un cultivateur, un commerçant, un abbé, un noble, un avocat, etc. On discourt à peu près de tout, mais plus particulièrement de l'objet de leur mission. Chacun défend sa cause: le noble, ses priviléges; l'abbé, les droits de l'Église, et ainsi des autres. Le cultivateur fait remonter à la terre la source de toutes les richesses; le commerçant vante les échanges, qui mettent à la portée du consommateur les productions de tous les climats, et en infère timidement que la noblesse n'a pas toujours eu une source aussi pure.

« Il faut que ce soit dans ce sens, ajoute l'avocat, que J.-J. Rousseau a dit qu'il y avait vingt à parier contre un que tout gentilhomme descend d'un fripon. »

Pigault-Lebrun essaya aussi de décocher quelques traits contre les abus de l'ancien régime. Sa pièce, sous une forme plus saisissante, eut les honneurs du Théâtre-Français, et fut bien accueillie. Elle était intitulée *Charles et Caroline*. Charles de Verneuil n'était point un personnage imaginaire. Il avait existé, il existait encore, ainsi que la plupart des autres personnages. Épris des charmes d'une

jeune fille, belle, pure, mais pauvre, dont il avait fait sa femme, il sollicitait en vain le consentement de son père, ou une loi qui légitimât cette union. D'une part, son père restait inflexible, et, de l'autre, il se trouva un juge qui, pour mettre fin aux instances de Charles, n'imagina rien de plus ingénieux que de le déclarer mort. Charles en appela au Parlement de Paris. Le Parlement mit l'appel à néant, et le condamna lui-même aux frais. Arrêt signifié à Charles en personne, exploit d'huissier, acquittement des frais par Charles défunt, rien ne manqua à cette comédie.

Voilà les faits tels qu'ils s'étaient passés dans une grande ville, et dont le souvenir était encore récent. Mais au fond était-ce une chose dont il fallût tant parler et qui doive si fort exciter notre indignation? Ne sait-on pas que le ministre Maurepas avait lancé contre le cadavre de Voltaire une lettre de cachet? Nos mœurs se révoltent contre ces monstruosités, et il ne se trouverait aucun pouvoir qui voulût ou osât insulter à ce sentiment; mais supposez pour un moment que nous vivons sous les heureuses lois d'un gouvernement absolu; transportons-nous seulement en Russie, où le souverain, espèce de fétiche, entouré d'excellences irresponsables, a réellement à sa dévotion une magistrature habile, une armée d'employés besoigneux et soumis, avec un million de machines humaines, croyez-vous qu'il sera bien embarrassé pour trouver des juges plus disposés à rendre des services que des arrêts?

Un pareil sujet aurait eu besoin d'une plume vigoureuse. L'esprit de Pigault-Lebrun n'y était pas propre. Aussi, à part quelques mots heureux et quelques traits politiques ou de philosophie, la pièce n'est qu'une scène de ménage. « Caché dans la foule, dit Charles, j'observe,

« j'entends. Les grands éblouissent le peuple ; cependant « le peuple juge les grands. » C'était vieux comme le monde, aussi bien que cette observation, que *la naissance est un don du hasard.*

« Vous êtes noble, dit au comte de Verneuil le com- « missionnaire Basile ; vous êtes riche, c'est bien fait à « vous ; mais tout ça ne m'*embarlificote* pas, je vous en « avertis. Au bout de tout, vous n'êtes qu'un homme, « j'en suis un autre, et entre hommes on peut se parler. »

Voilà, certes, des principes d'une vérité incontestable, dont il est toujours bon que la connaissance en soit répandue ; mais à cette époque, c'était une nourriture insuffisante. On était en 1790, et l'Assemblée constituante avait déjà proclamé les grands principes d'égalité, et fait bon marché des préjugés sur lesquels avait été fondé l'édifice social, qui n'était plus alors qu'un amas de ruines.

La prise de la Bastille fut la première victoire remportée sur la féodalité dans sa forme matérielle. Elle retentit dans la France entière comme le signal de la délivrance, et l'on oublia promptement les excès qui en avaient terni l'éclat, pour ne plus se souvenir que de la grandeur du triomphe. Bientôt, d'ailleurs, la Révolution acheva d'arracher du sol toutes les racines de cet arbre féodal qui n'avait produit que des fruits amers ; nous voulons parler de la fameuse nuit du 4 août, qui vit les privilégiés, animés d'une généreuse émulation, apporter sur l'autel de la patrie, comme une offrande expiatoire, leurs titres, leurs prérogatives et jusqu'à leurs distinctions honorifiques.

Jamais le souffle de la liberté n'avait été plus puissant et jamais depuis il ne fut aussi pur. Le *Serment civique*, de Lavallée, fut représenté sur tous les théâtres de province. Le serment était à cette époque une sorte d'ini-

tiation à la liberté. On ne songeait pas encore à s'en faire un moyen de fortune ou de puissance. C'était une promesse sérieuse, un lien sacré.

Dans le *Chêne patriotique*, de Monvel, comédie en deux actes, jouée sur le Théâtre-Italien, tous les personnages prêtent avec enthousiasme le serment fédératif. De quoi s'agissait-il au fond? de planter un arbre, en mémoire de la prise de la Bastille, et de le placer à la porte du temple, sous les regards de Dieu, qui punit les violateurs des serments. Or, le seigneur du lieu, qui, pour prouver son patriotisme, a donné pour épouse à son fils une paysanne, a permis aux habitants, ses anciens vassaux, de choisir le plus beau chêne de la forêt. Voilà ce qui suffisait alors pour entretenir le feu du patriotisme.

Rattacher les nobles à la révolution était une pensée généreuse, si ce n'est un moyen. C'est à quoi s'appliquèrent plusieurs écrivains dramatiques. Louer ceux qui se montraient disposés à faire bon marché de leurs priviléges, c'était exciter l'émulation; mais aussi n'était-ce pas signaler les autres à l'attention publique? n'était-ce pas appeler sur eux les colères aveugles et les sourdes vengeances? Le *District du village* et la *Fête de la liberté*, paraissent avoir été inspirés par ce double sentiment.

La première pièce, intitulée *Ambigu comique*, en un acte et en prose, dont l'auteur ne se fit pas connaître, fut représentée le 15 mai par les comédiens italiens ordinaires du roi. Il s'agit de former l'assemblée du district. Un marquis, partisan de la révolution, est toujours prêt à faire l'abandon de quelques-uns de ses droits. « Des redevances « injustes, se dit-il à lui-même... des réformes nécessai- « res.,. un quart à donner sur ce qui reste... fort bien. « J'aurai la satisfaction de contribuer au bonheur de tout « ce qui m'environne. »

Ses domestiques l'appellent Monseigneur. « Ce mot est de trop, leur dit-il. — Mais nous en avions l'habitude. — Il faut la perdre. »

C'est donc le seigneur modèle. Les paysans respectent son gibier. Son influence s'étend sur tous ceux qui l'approchent. Sa fille donne ses bijoux pour la patrie. Un abbé avait quatre bénéfices, il en remet trois. La fête se termine, comme d'usage, par un serment fait à la loi, à la nation et au roi, aux pieds de la statue de Louis XVI, père et roi d'un peuple libre.

La Fête de la liberté, ou la Dîme des patriotes, comédie en un acte et en vers, représentée sur le théâtre du Palais-Royal, était de l'auteur de *Louis XII*, si impitoyablement sifflé. Un duc, qui avait d'abord quitté la France, s'apprête à y revenir. D'après ses ordres, Dorval, son intendant, prend soin de disposer en sa faveur l'esprit de ses concitoyens. Il donne un grand dîner auquel il n'invite que des patriotes. La duchesse arrive, escortée d'un abbé, d'un parlementaire et d'un financier, sorte de gens que ce spectacle afflige. Elle est donc révoltée de ce qu'elle voit et s'en explique avec Dorval, qui répond en homme libre. Tout à coup le théâtre s'ouvre, pour laisser voir le duc au milieu de ses convives :

« Oui, mes braves amis, vive la liberté !

— Mais, dit un citoyen, n'oublions pas de boire à la santé du bon roi des Français, car c'est aussi sa fête. »

La duchesse furieuse cherche querelle à son mari. « Ma démarche est fort naturelle, répond ce dernier,

J'ai pris mon cœur pour guide et mon roi pour modèle.

— Vous voilà donc du peuple ? interrompt la duchesse avec ironie.

Sans doute, et je m'en fais honneur,
De quoi vous plaignez-vous? de quelques sacrifices
Nécessaires à son bonheur ?
C'est réparer vingt siècles d'injustices. »

Telle était la disposition des esprits, qu'un fait imprévu, la circonstance la plus ordinaire, une allusion éloignée, donnaient lieu à des manifestations éclatantes. Le 23 juillet, le Théâtre-Français avait offert le produit de sa représentation à *messieurs les gardes-françaises*, ces premiers héros de la liberté, qui traînèrent ensuite leur popularité dans la fange révolutionnaire. Quelques jours après, le même public applaudissait à l'éloge du roi et de son ministre, sous les traits empruntés aux personnages d'une pièce de Destouches, *l'Ambitieux et l'Indiscrète.*

On sait que l'éloignement de Necker avait été le prétexte ou l'occasion des mouvements dont Paris fut le théâtre, et qui aboutirent à la prise de la Bastille ; son rappel, après le 14 juillet, excita les plus vifs transports et porta au comble sa popularité. Est-ce par hasard ou avec intention que la Comédie-Française avait exhumé cette froide pièce qui dormait dans son répertoire depuis 1717 ? L'intention paraît évidente. Chacun reconnut les traits du ministre populaire dans le personnage de don Philippe,

Prévenant, gracieux, sans faste, sans hauteur,
N'ayant d'autre intérêt que l'intérêt du maître,
Et toujours occupé sans jamais le paraître.
. . . . Il amasse, il ménage.
Mais pour qui ? Le roi seul en a tout l'avantage,
Il prétend l'enrichir et soulager l'État.
Quant à lui-même, il vit sans pompe et sans éclat.

Comme les spectateurs étaient en veine d'enthou-

siasme, ils applaudirent aussi les vers suivants à l'adresse du roi :

Prince plein de bonté, de vertu, de courage,
Discret, sage, prudent, à la fleur de son âge,
Captivant les esprits par ses attraits vainqueurs,
Et formé par le Ciel pour régner sur les cœurs.

Ailleurs, on représentait le retour de l'âge d'or en France par la bienfaisance de Louis XVI et de son ministre.

Louer le roi à l'exclusion de la cour, pour les uns c'était une tactique, pour le plus grand nombre, c'était l'expression sincère d'un sentiment vrai. On ne mettait pas au théâtre un roi bon, sensible et ami du peuple, que le public n'y reconnût aussitôt le portrait de Louis XVI.

Le Souper de Henri IV, ou le Laboureur devenu gentilhomme, comédie en un acte, de Bouthillier et de Desprez, dut une partie de son succès à cette disposition des esprits. Henri IV, se rendant à la bataille d'Ivry, a trouvé l'hospitalité chez la femme d'un officier de son armée ; mais elle n'a rien à lui donner pour souper. Un laboureur, son voisin, lui offre le sien, qui consiste dans une dinde grasse ; il y met une condition, c'est qu'il en prendra sa part. La dame, tant soit peu entichée de sa noblesse, fait des difficultés; Henri lève tous les obstacles en accordant au paysan des titres de noblesse. Les allusions ne manquaient pas; elles furent saisies avec avidité, et, lorsque les personnages portèrent la santé du roi, l'ivresse du public ne connut plus de bornes.

Il y avait un homme qui partageait en ce moment avec Necker la faveur du peuple ; c'était le marquis de Lafayette, dont la guerre d'Amérique avait entouré la jeunesse d'une brillante auréole. A nous, puissante nation

toujours prête à ébranler le monde, il faut toujours un sauveur. Necker l'avait été, Lafayette le fut après lui ; d'autres vinrent ensuite, jusqu'à ce qu'enfin le sauveur nous étouffa dans ses bras puissants. Donc Lafayette était alors en possession de ce rôle. La nation n'aurait pas voulu être désabusée. Elle était si pénétrée de la grandeur du personnage, qu'elle applaudissait, le 14 août, avec une extrême vivacité à des situations auxquelles sans doute l'écrivain n'avait pas songé. On représentait ce jour-là, sur le Théâtre de Monsieur, une pièce héroïque en un acte du chevalier Aude, intitulée : *Le retour de Camille à Rome.* Ce généreux dictateur, ce sauveur de sa patrie, aux yeux des Français réunis dans cette enceinte, ce n'était plus Camille, c'était un des glorieux défenseurs de la République américaine, c'était le compagnon de Washington ; en un mot, c'était Lafayette.

On ne songeait pas encore à séparer le roi de la Révolution ; on voulait même que son nom fût attaché à toutes les réformes. Après la nuit du 4 août, nuit immortelle qui vit l'arbre de la féodalité arraché du sol, Louis XVI fut proclamé *le Restaurateur de la liberté française.*

La fierté des sentiments, une tendance évidente à se dégager des traditions monarchiques, n'en sont pas moins les signes les plus caractéristiques de cette époque. C'est là ce qui distingue une pièce, d'ailleurs médiocre, intitulée : *L'année 1789 ou les Tribuns du peuple.* C'est aussi pour cela que nous en parlerons, quoiqu'elle n'ait pas été représentée.

L'auteur, M. de Bonneville, était petit-neveu de Racine, ce qui ne suffit pas pour conférer le mérite littéraire ; Mais il possédait à un très-haut degré l'intelligence et l'énergie qui, dans les moments de crise sociale, font

les grands citoyens. Ce fut lui qui, le premier, dans l'assemblée des électeurs, proposa la formation d'une garde civique, et fut, suivant son expression, l'un des *quatorze Décius* qui armèrent Paris dans la nuit du 12 juillet. Deux fois président de son district, représentant de la Commune, lieutenant-colonel de la garde-nationale : voilà bien des titres pour mériter l'estime de ses concitoyens, à défaut de gloire littéraire.

M. de Bonneville était donc petit-neveu de Racine, ce qui ne l'empêchait pas d'être révolutionnaire. « J'ai « voulu peindre, dit-il, en parlant de sa pièce, sous le « nom de tribuns, tous ceux qui, par leurs travaux, leurs « veilles et leur génie, ont concouru à notre régéné- « ration : la majorité de l'Assemblée nationale, les élec- « teurs de Paris, les représentants de la Commune, les « anciens gardes-françaises, les indomptables écrivains « qui ont servi de toutes leurs forces la cause commune. »

Sa pièce est une imitation d'Esther, appliquée aux événements politiques. *Esther*, c'est la reine des Francs; Assuérus, le roi des Francs, Louis XVI. Aman figure l'aristocratie. Quant aux tribuns, Bonneville a pris soin de les indiquer. C'est le même plan, la même marche, le même dénoûment, et ce sont souvent les mêmes vers et les mêmes expressions. Quel est donc son mérite? Nous l'avons dit, c'est d'exprimer les sentiments de cette époque. On y trouve des vers comme ceux-ci :

Tous les peuples ont droit de se garder eux-mêmes.

. . . . . .

Des volontés du peuple un roi n'est que l'agent.

. . . . . .

Créateur de mes lois, leur gloire et leur soutien,
Je suis roi comme lui, quand je suis citoyen.

M. de Bonneville n'avait pas salué la Révolution pour

la renier ensuite, comme le firent tant d'autres. C'était un esprit modéré, avec des convictions profondes. Sorti de prison après le 9 thermidor, il ne perdit rien de sa foi politique. Il n'avait pas courbé le front sous la tyrannie des Jacobins ; il ne composa pas davantage avec le despotisme militaire. Rédacteur et propriétaire du journal *Le bien Informé*, auquel Mercier et Bernardin de Saint-Pierre fournissaient des articles, il s'y était permis une comparaison entre Bonaparte et Cromwell, qui fit tomber sur sa tête les foudres du nouveau César. Arrêté d'abord, mais relâché presque aussitôt, il fut soumis à une sévère surveillance, et perdit du même coup sa liberté et sa propriété.

La Révolution n'avait garde de laisser intacte une des forces qui formaient le grand faisceau de la société féodale. Elle avait en conséquence dirigé depuis longtemps ses batteries contre l'Église, la plus formidable des trois, parce qu'elle avait ses racines dans les esprits. Elle dominait par des moyens si variés et si puissants qu'on la trouvait partout. La longue vie de Voltaire s'était passée dans cette lutte, dont le succès était réservé à ses faibles successeurs. Il n'était si mince écrivain qui ne voulût frapper son coup. Les plus timides se couvraient du voile de l'anonyme; les autres, tels que Chénier, combattaient à visage découvert. En 1768, Dubois-Fontanelle avait présenté au théâtre un drame en trois actes et en vers, intitulé : *Éricie ou la Vestale.* Sous prétexte qu'il était dirigé contre la religion, tandis qu'il n'attaquait que le fanatisme, le gouvernement en avait interdit l'impression; mais, en 1789, les circonstances n'étant plus les mêmes, l'auteur venait de remettre sa pièce aux Français. Ainsi la main qui portait les coups changeait sans cesse ; mais le but était le même.

Marie-Joseph de Chénier était le quatrième fils de M. de Chénier, consul de France à Constantinople, et d'une jeune Grecque. Son frère André, un peu plus âgé que lui, avait aussi embrassé la carrière des lettres ; mais sa muse était plus douce, plus tendre, plus harmonieuse. Il était et par le sang et par le goût un véritable enfant de la Grèce. La révolution, avec ses grands principes de liberté, ne l'avait pas trouvé infidèle à son origine; mais les excès qui en ternirent l'éclat révoltètèrent sa nature délicate, et, en se séparant des anarchistes, il eut la douleur de se séparer aussi de son frère. On fit un crime à ce dernier de ne l'avoir pas arraché à l'échafaud. Il aurait sans doute échoué; peut être se fût-il compromis lui-même. Il est regrettable cependant qu'il ne l'ait pas tenté. Il se défendit par de beaux vers. Les beaux vers ne dispensent pas de faire son devoir. Il n'eût fait d'ailleurs que ce que firent tant d'autres. Nous n'aurions eu, il est vrai, ni *Timoléon* ni *Tibère*; mais nous aurions eu, ce qui vaut mieux, un grand exemple de courage et de dévouement fraternel. Les partis, qui sont impitoyables, s'armèrent contre lui de cette accusation et s'appliquèrent à le rendre odieux, en attachant à son nom l'épithète de Caïn.

L'auteur de *Charles IX*, en dédiant son œuvre à la nation française, s'écrie avec un peu trop d'emphase : *C'est l'œuvre d'un homme libre à une nation devenue libre.* Il accuse Corneille et Voltaire d'avoir sacrifié à la flatterie et à l'avarice, en plaçant leurs pièces sous le patronage des grands. « Ainsi, ajoute-t-il, l'esclavage rapetissait jusqu'aux hommes que leur génie élevait si fort au-dessus des autres. » Toute flagornerie, qu'elle s'adresse aux grands ou au peuple, est un tribut payé par la faiblesse humaine. Or, de cette faiblesse Chénier lui-même ne fut

pas exempt. S'il ne flatta pas les grands, il caressa le seul maître qu'il y eût alors, le peuple, maître impérieux et jaloux autant qu'un autre, et il le caressa quelquefois au détriment de la vérité et des convenances. N'est-ce pas lui, en effet, qui, après avoir proclamé Louis XVI *un roi juste et bon, digne d'être le chef des Français*, outragea sa mémoire, dans un temps où c'était une lâcheté de le faire :

Quand du dernier Capet la criminelle rage
Tombait du trône impur écroulé sous nos coups,
Ton invincible bras guidait notre courage ;
Tes foudres marchaient devant nous.

Après avoir applaudi à la chute de la royauté, Chénier devait être contraint à courber le front sous un maître. Son premier acte d'apostasie fut son rapport en faveur de la loi du 12 floréal (1er mai 1795), dirigé contre la liberté de la presse ; puis ensuite, non content d'avoir mis la main dans le coup d'État du 18 brumaire, il se laissa conduire, par inconséquence ou par faiblesse, jusqu'à célébrer les joies du nouveau César. Mais son caractère peu flexible, le sentiment même de son abaissement, ne tardèrent pas à réveiller en lui l'esprit de révolte qui n'était pas entièrement éteint. Son ambition trompée lui inspira son épître à Voltaire. Ce n'était plus qu'un esprit inquiet, aigri par les événements, et qui avait perdu, comme il le disait lui-même dans ces vers de *Tibère*, le droit de se faire écouter :

Dût un jour la liberté renaître !
Je n'en jouirai plus ; j'ai fléchi sous un maître !
A vivre en le servant je me suis condamné,
Soumis au bras d'airain qui me tient enchaîné.

Placé, au terme de sa carrière, entre le dénûment et

ses anciens instincts, il sollicitait des secours auprès de l'empereur dans un langage qui n'était pas celui d'un républicain, tandis qu'il flétrissait avec une vigoureuse indignation l'abaissement de ceux qui, plus heureux que lui, avaient trouvé le chemin de la fortune et des honneurs.

Avant même d'être mis à la scène, *Charles IX* avait divisé les esprits. Les comédiens français, dont quelques-uns avaient adopté les idées nouvelles, étaient travaillés intérieurement par les passions politiques. La majorité, craignant ou feignant de craindre que la représentation de cette pièce, dans les circonstances présentes, ne servît qu'à raviver les torches de la discorde, avait refusé son concours; le public, irrité, demanda la pièce à grands cris. La permission fut en effet demandée; mais le comité de police décida que la représentation serait provisoirement suspendue.

Quelle était la raison de cette mesure rigoureuse? car le comité de police n'était composé que d'hommes nouveaux, tous partisans de la Révolution. Avait-il voulu réserver les droits de l'Assemblée, qui allait être appelée à se prononcer sur la liberté des théâtres? ou bien avait-il pensé qu'il ne convenait pas, dans les circonstances présentes, quand le peuple avait encore les armes à la main, d'entretenir l'agitation par de violentes déclamations contre le pouvoir absolu, sous la forme religieuse? C'était, à ce point de vue, une question d'opportunité plutôt que de principe.

Les partisans de Chénier répondaient que montrer les abus du pouvoir, c'était justifier la révolution, dont la mission était de les détruire. Ils s'élevaient contre toute espèce de censure, comme étant un attentat au droit qu'a tout citoyen de publier sa pensée, sous quelque forme que ce soit, dans les limites d'une responsabilité légale.

Ils n'admettaient pas les raisons tirées des circonstances, parce qu'on pourrait toujours, avec cet argument, rendre la liberté illusoire, de même qu'on peut justifier toutes les tyrannies avec la raison d'État. La pièce est-elle calomnieuse? — Non. — Est-elle contraire aux mœurs? — Non. — Est-elle contraire à la morale? — Non. — Eh bien! où est le danger? N'est-ce pas, au contraire, le devoir de chacun de signaler des abus, dont la réforme importe au bonheur de la société? Vous laissez bien les historiens, les philosophes, les poëtes, les romanciers, en possession de ce domaine. Pourquoi fermer la bouche aux auteurs dramatiques? Le public, mieux que vos censeurs, fera justice de leurs déclamations.

Chénier, sans aucun doute, était de bonne foi; mais derrière lui venait la cohorte de ceux qui, aspirant à détruire la monarchie, poussaient à la haine des rois. Il se trouvait un petit nombre d'hommes qui, plaçant leur confiance dans l'Assemblée, dont l'énergie et la sagesse leur paraissaient un meilleur garant que des intrigues de théâtre, auraient voulu qu'on évitât d'exagérer l'opinion publique. Mais, hélas! en temps de révolution, la prudence n'est pas la divinité à laquelle on sacrifie avec le plus de soumission. L'entraînement, d'ailleurs, était si facile vers ce mirage de liberté absolue, dont les imaginations étaient alors si puissamment saisies. Après donc une vive et ardente polémique, après d'assez longues négociations, l'interdiction fut levée et la pièce annoncée pour le 4 novembre.

On s'attendait à des troubles; on avait averti l'auteur que sa pièce serait sifflée et lui-même insulté. Madame Vestris devait remplir le rôle de Catherine de Médicis; un quart d'heure avant d'entrer en scène, un inconnu se présente à elle : *Je viens vous donner avis*, lui dit-il, *qu'on*

tirera sur vous. Un grand nombre de spectateurs du parterre avaient, en effet, des pistolets dans leurs poches. Mais d'autres avaient annoncé qu'ils jetteraient à la porte quiconque se permettrait de siffler. Ce bruit, ces avertissements, ces menaces, ces armes, n'étaient qu'une manœuvre pour empêcher la représentation, laquelle, commencée dans une anxiété générale, se termina paisiblement, et fournit un puissant argument aux partisans de la liberté. Au quatrième acte, une voix se fit entendre pour proclamer la pièce *l'École des rois.* Cette voix était celle d'un honnête commerçant de Paris, M. Maumené. Chénier adopta ce titre.

Peu de temps après cependant (janvier 1790) il retira sa pièce. Que s'était-il passé? Il en donna pour motif la faible recette qu'avait produite une représentation au bénéfice des pauvres. C'était un triomphe pour les ennemis de Chénier, pour le parti antirévolutionnaire. « On a « donné vendredi, au profit des pauvres, dit un journal « peu connu, *le Spectateur national*, la vingt-cinquième « représentation de *Charles IX.* On devait croire que « cette tragédie, qui a d'abord attiré une si grande « affluence, par le seul motif de la curiosité, en amène- « rait une au moins aussi grande, quand il s'agirait de « bienfaisance et d'humanité. Cet espoir a été trompé, et « le chef-d'œuvre national, qui a produit tant d'argent, « tant échauffé d'esprits, tant occasionné de querelles de « vanité et d'antipatriotisme, a produit à peine une re- « cette de charité montant à 1,200 livres. Il y a bien « loin de l'esprit d'enthousiasme à l'humanité. »

La gent littéraire a l'épiderme sensible. Chénier, blessé au vif, bondit comme un tigre contre ces *petits eunuques de la littérature.* Il mit sur le compte des comédiens la modicité de la recette, et annonça qu'il ne

rendrait sa pièce au théâtre qu'à la condition de donner, au profit des pauvres, une seconde représentation, annoncée plusieurs jours d'avance. « Je sais très-bien, « ajoutait-il, qu'on a voulu me compromettre et faire « douter de mon zèle pour les intérêts du peuple. J'es- « père que cette lettre répond à tout, et j'ose assurer « que ma conduite sera toujours d'accord avec les prin- « cipes que j'ai professés dans tous mes écrits. »

Il était de droit qu'une pièce retirée ne pouvait être reprise qu'après les autres; mais cela ne faisait pas l'affaire de Chénier, qui ne l'avait retirée que par dépit, ni de Talma, qui avait eu beaucoup de succès dans le rôle de Charles IX. Talma était jeune; il avait le sentiment de sa force, et, comme tous les hommes de cette trempe, un grand désir de domination. Aussi avait-il porté dans cette querelle une ardeur extrême.

La question descendit à des personnalités irritantes. On rappela que cet acteur, dans une expédition de gardes nationaux commandés par Saint-Prix, avait abandonné ses camarades en entendant la sentinelle crier « Aux armes! Voici les hussards! » et s'était caché dans l'embrasure d'une fenêtre de l'hôtel de Tours, situé rue du Paon, quartier général de la garde nationale. Les efforts de Talma pour justifier sa conduite, le démenti public qu'il reçut, creusèrent plus profondément l'abîme de division qui existait entre les acteurs de ce théâtre.

Il fallait donc faire sortir la pièce. On en fit la demande; les comédiens invoquèrent le règlement. Quel parti prendre? car il était évident que les comédiens, retranchés derrière cette forteresse du règlement, ne se rendraient pas de bonne grâce. On était au mois de juillet 1790. Un grand nombre de fédérés se trouvaient encore à Paris. Ce fut d'eux qu'on se servit pour exiger la

reprise de *Charles IX*. « N'ayant que peu de jours à passer « ici, écrivirent-ils, ce n'est pas à voir *Didon* ou *Zaïre* « que nous emploierons notre temps. » Chénier appuya leur demande. C'était peu encore. Danton monta lui-même à l'assaut avec ses cordeliers, et le grand agitateur du moment, Mirabeau, se chargea d'enlever la place. « Comme un refus de votre part, écrivit-il aux comé- « diens, pourrait faire naître des soupçons peu honora- « bles pour la comédie, par l'intérêt que je prends à sa « cause, j'ose lui conseiller de ne pas compromettre l'o- « pinion de son patriotisme. »

Dans tous les temps, les dîners ont joué un rôle considérable. C'est pourquoi le jeudi, 22 juillet, Chénier avait réuni chez Beauvillier, au Palais-Royal, ses fidèles amis, Palissot, Noël, Grandmaison, C. Desmoulin et Talma, avec une douzaine de gardes nationaux. On s'anime; un plan d'attaque est arrêté, et l'on court au théâtre, où *Charles IX* est demandé à grands cris. Les comédiens ayant fait observer que madame Vestris et Saint-Prix étaient malades, les cris redoublent, accompagnés d'injures grossières. Mais qui jouera le cardinal? — On lira le rôle. En effet, la pièce annoncée pour le lendemain vendredi, le rôle fut lu par Grammont. La soirée toutefois se fût terminée sans trouble, si Danton, ayant voulu garder son chapeau sur la tête, n'y eût soulevé l'indignation du public. Le tumulte devint tel qu'il fallut appeler des troupes. A la vue des baïonnettes, chacun prit la fuite, et Danton, appréhendé au corps, fut conduit au poste.

Que *Charles IX*, pièce dirigée contre le fanatisme, ait agité les esprits, cela se conçoit, et il n'était au pouvoir de personne de l'empêcher; mais malheureusement elle semblait avoir le privilége de troubler la tranquillité pu-

blique. C'était un peu la faute de tout le monde. Était-il prudent de continuer les représentations? fallait-il sacrifier à l'orgueil d'un homme le repos d'une ville? Ainsi s'exprimaient les ennemis de Chénier. Talma jure qu'il ne paraîtra plus dans aucun rôle, si cette représentation n'a pas de suite. Ses collègues l'accusent de trahir les intérêts de la société et décident à l'unanimité qu'ils n'auront plus aucun rapport avec lui, jusqu'à ce que l'autorité ait prononcé sur leur différend.

La pièce fut cependant reprise, le 29 septembre, par ordre de la municipalité. Dans quel but? on l'ignore. Elle fut jouée de nouveau le 31, et annoncée pour le dimanche 3 octobre. Chénier, qui n'avait pas été consulté, s'en émut et protesta, ayant cru voir dans cette reprise une manœuvre pour le déposséder de son droit. D'après les règlements de la Comédie française, lorsque la recette d'une pièce ne s'était pas élevée, deux fois de suite, au delà d'un certain chiffre, la pièce devenait la propriété des comédiens. Or on sait, disait Chénier, que ces messieurs sont fort habiles pour produire ces résultats. *Charles IX* fut donc retiré de l'affiche et n'y reparut plus.

Quelle était cette pièce, qui avait pris les proportions d'un événement politiqne? Ce n'était ni plus ni moins qu'une attaque ouverte contre le fanatisme. A quoi bon cette levée de boucliers? disait-on. Le fanatisme n'existe plus. Le fanatisme vit encore, répondait Chénier, témoin Calas et le chevalier de la Barre. Si ces preuves ne suffisaient pas, j'en appellerais aux colères que ma tragédie a soulevées.

Chénier avait raison. Le fanatisme n'était pas éteint, et aujourd'hui encore, malgré la lumière qui, depuis près d'un siècle, s'est répandue sur le monde, le fanatisme

existe; il existera jusqu'à ce que les ténèbres de l'ignorance se soient complétement dissipées. Ce jour viendra-t-il? J'en doute, à voir l'empire que les fripons et les charlatans exercent ici-bas, pour la grande gloire de l'espèce humaine.

Mettre en scène un roi assassin de ses sujets, un prince de l'Église libertin et cruel, c'était aux yeux des royalistes un attentat contre l'autorité, et aux yeux des catholiques un outrage à la religion. Ils blâmaient l'auteur d'avoir pris pour sujet de sa pièce un fait odieux, dont l'opprobre, disaient-ils, a rejailli sur la nation. C'était là un reproche injuste, et Chénier avait été bien inspiré dans le choix de son sujet, qui lui fournissait des caractères tranchés, des vues politiques, des incidents variés et terribles.

Le temps, qui met tout à sa place, a fait justice de l'exagération des uns, ainsi que de l'injuste critique des autres. Si nous avions à juger l'œuvre au point de vue littéraire, nous relèverions la lenteur de l'action, un luxe fatigant de discours, de trop longues tirades, et, à côté de très-beaux vers, un style souvent lâche et diffus; mais ce n'est pas là notre point de vue. Ce qu'il nous importe d'y découvrir, c'est l'état général des esprits, état qui se trahit par le ton de la pièce, par l'expression des sentiments, par le développement des doctrines. Depuis Voltaire, les idées philosophiques occupaient une large place dans les œuvres de théâtre. Chénier donc n'avait garde d'y manquer. Lorsqu'elles sont exposées avec mesure, l'effet en est beau. Nous applaudissons volontiers à des pensées telles que celles-ci, parce qu'elles seront éternellement vraies. C'est le chancelier de l'Hôpital qui répond à l'amiral de Coligny :

Vous pensez en guerrier, je pense en magistrat.
La guerre est un fléau quelquefois nécessaire,

Qu'il faut craindre toujours et longtemps éviter,
Et dont j'ai vu l'État rarement profiter.
Oui, tous ces vains débats où la gloire décide,
Ces lauriers teints de sang, cette gloire homicide,
Qui d'un prince orgueilleux peut enivrer le cœur,
Opprimant les vaincus, frappe aussi les vainqueurs.

Mais lorsque le cardinal de Lorraine dit au chancelier que sa naissance

Semblait d'un si haut rang lui ôter l'espérance,

ce qui était d'assez mauvais goût, on sent dans la réponse le poëte plus que le personnage :

Le sort m'a refusé, je ne veux point le taire,
D'un long amas d'aïeux l'éclat héréditaire,
Et l'on ne me voit point, de leur nom revêtu,
Par huit siècles d'honneurs dispensé de vertu.
Mais je sais mépriser ces vains droits de noblesse,
Que la force autrefois conquit sur la faiblesse.

A l'époque où vivait le chancelier et dans sa situation, ces idées, vraies au fond, ne l'étaient pas dans la pratique. L'égalité politique n'était encore qu'une doctrine spéculative, que personne n'eût osé discuter. Il en est de même des vers suivants :

La vertu des humains n'est point dans leur croyance ;
Elle est dans la justice et dans la bienfaisance.
De quel droit des mortels, parlant au nom des cieux,
Nous imposeraient-ils un joug religieux ?

L'auteur met dans la bouche du chancelier une tirade de cent vers, où les doctrines de Rome sont vigoureusement attaquées. Plusieurs de ces vers sont fort beaux. Ils expriment pour nous, à l'époque où nous vivons, des idées justes, sages, politiques; mais, si le chancelier avait

tenu un pareil langage, en plein conseil, la veille de la Saint-Barthélemy, il n'est pas douteux qu'il eût été la première victime immolée au fanatisme.

Accumulant les biens, vendant les dignités,
Ils osent commander en monarques suprêmes,
Et, d'un pied dédaigneux foulant vingt diadèmes,
Un prêtre audacieux fait et défait les rois.

. . . . . .

Il n'est qu'une raison de tant de frénésie,
Les crimes du Saint-Siége ont produit l'hérésie.
L'Évangile a-t-il dit : prêtres, écoutez-moi,
Soyez intéressés, soyez cruels, sans foi,
Soyez ambitieux, soyez rois sur la terre,
Prêtres d'un dieu de paix, ne prêchez que la guerre.
Armez et divisez par vos opinions,
Les pères, les enfants, les rois, les nations.
Voilà ce qu'ils ont fait. . . . . .

. . . . . .

Si Genève s'abuse, il la faut excuser,
Et, sans être coupable, on pouvait s'abuser.

Ce même sujet avait fourni trois autres pièces : une tragédie intitulée : *La Saint-Barthélemy ou le Massacre de Paris*, par un écrivain anglais Nathaniel Lee ; un drame, *Jean Hennuyer ou l'Évêque de Lisieux*, par Mercier, et *L'amiral de Coligni*, tragédie en trois actes avec cette épigraphe : « Tantùm religio potuit suadere malorum. » L'auteur était un jeune homme de dix-huit ans, Arnaud de Baculard, dont les besoins rabaissèrent quelquefois la dignité, mais dont nous citerons une réponse qui l'honore. Il faisait partie de la pléïade des beaux esprits dont le grand Frédéric aimait à s'entourer. Un soir qu'on discutait la grande question de l'existence de Dieu, et que tous, à l'envi, se glorifiaient de leur incrédulité, Arnaud

gardait le silence. « Eh bien ! Arnaud, qu'en pensez-vous ? dit le roi. — Je pense, Sire, répondit-il, qu'il est bon qu'il y ait un être au-dessus des rois. »

Les défauts de *Coligni* sont les mêmes que ceux de *Charles IX*, avec les beautés de moins. Les dialogues y sont trop longs, et les personnages déclament au lieu d'agir. C'était la maladie du temps. On dissertait, on mettait la philosophie partout, on remplaçait l'imagination par le raisonnement.

Un des principaux personnages est le curé de Saint-Côme, Hamilton, sous le masque duquel se cache le cardinal de Lorraine. C'est à lui que l'auteur prête les maximes abominables exprimées dans les vers suivants :

Haïs, mais craints des grands et toujours redoutables,
Amis intéressés, ennemis implacables,
Élevant jusqu'aux cieux ceux que nous protégeons,
Chefs sans camp, rois sans trône, et dieux de tous les hommes,
En tous lieux, en tout temps, voilà ce que nous sommes.

. . . . . .

Ah ! ne connais-tu pas les droits et les fureurs
Que la religion permet à ses vengeurs ?
Car de ce nom sacré je prétexte ma cause.
Je sais tout ce qu'il peut, et combien il impose :
Qu'étouffant, détruisant tout sentiment humain,
Du cœur le plus sensible il fait un cœur d'airain ;
Transforme l'homme même en un monstre farouche.

. . . . . .

Tu sais que de tout temps Paris fléchit sous Rome.
C'est là que les chrétiens déifiant un homme,
Couchés dans la poussière attendent ses arrêts,
Et pensent de Dieu-même entendre les décrets.
Son trône est un autel ; ses armes, l'encensoir ;
Des vœux seuls, ses combats ; la fourbe, son pouvoir.

Voilà bien les inspirations de l'auteur ; mais est-ce

bien la croyance d'une autre époque ? les hommes qui se noient dans le sang, pour soutenir une cause religieuse ou politique, sont des fanatiques et non des philosophes. Ils ont de fortes passions, et, quand par hasard ils raisonnent, c'est dans le sens de ces passions. On peut être fourbe, libertin, avare, cruel, avec des croyances sincères. Voilà pourquoi le curé Hamilton, ou le cardinal de Lorraine, est mal venu à débiter les atrocités que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur.

La pièce de Chénier avait soulevé, en outre, une question fort grave, celle de la liberté de la parole, question souvent débattue et sur laquelle règne encore une grande variété d'opinions. Que la liberté d'exprimer sa pensée par la parole soit un droit naturel, personne, je crois, ne le conteste ; que ce droit puisse avoir des bornes, aussitôt que les individus se constituent en société, les uns l'affirment, nous le nions. Lorsque nous disons qu'il est absolu, nous n'entendons pas dire que l'impunité lui soit acquise. Il est absolu comme les autres facultés de l'homme, tant qu'il ne nuit à personne. Le mal d'autrui, voilà donc la limite que doit avoir la liberté. Les hommes qui vont le plus loin dans cette voie comprennent, en effet, que la loi réprime des écarts, dont l'impunité entraînerait la ruine ou le déshonneur des familles. Il est des hommes dont l'honneur ne peut jamais être atteint, et qui sont placés si haut dans l'estime publique, que la bave littéraire ne parviendrait jamais à les salir ; mais chacun doit être juge de sa dignité et rester maître de son mépris.

Que la presse soit un sacerdoce, on peut en douter, sans manquer de respect aux ministres de cette religion ; mais nous croyons à son efficacité comme contrôle et comme signe de l'esprit public. Un écrit défendu

éveille la curiosité. Un écrivain persécuté devient un martyr. Tôt ou tard, n'en doutez pas, la discussion fait justice des opinions absurdes. Mais veut-on forcer notre esprit ? nous mettons un malin plaisir à les adopter, tout au moins à les prôner et à les répandre. Telle doctrine, en effet, nous aurait révoltés ou endormis, qui nous séduit et nous excite, pourvu que le pouvoir s'en inquiète ou la condamne.

Un des arguments employés contre la liberté de la presse, celui sur lequel on appuie à peu près toute la discussion, est la nécessité d'assurer la stabilité du gouvernement. Si le gouvernement est bon, elle ne pourra rien contre lui ; s'il est mauvais, à quoi bon en assurer la stabilité ? C'est à l'éclairer qu'il faut s'appliquer, et c'est en l'éclairant qu'on l'empêchera de se perdre.

D'ailleurs, il est souvent bien difficile de déterminer le point où la provocation devient crime. L'écrivain est comme Protée, il change de forme pour échapper à l'étreinte de la loi, de sorte que, où le public n'a vu qu'une excentricité, votre imprudence lui signale une intention criminelle, ce qui est un moyen certain d'éveiller sa curiosité. Vous souvenez-vous de ce livre, où Proudhon s'efforçait d'établir que la propriété c'est le vol ? Si, au lieu de relever ce paradoxe en lui donnant la proportion d'un délit, le gouvernement eût attendu sans se troubler qu'il fût mis en pratique, il n'aurait certainement pas eu besoin de mettre un gendarme sur pied pour protéger les propriétés. Quelques esprits s'en fussent occupés au point de vue philosophique, et peu après le tombeau de l'oubli se serait fermé sur le livre.

Laissez donc faire l'opinion publique, elle saura bien mettre chaque chose à sa place. D'ailleurs, les idées échappent à la compression. Sont-elles bonnes et arrivent-

elles en leur temps? Je vous défie de les arrêter. Sont-elles fausses ou prématurées? Ouvrez-leur toutes les issues, elles ne soulèveront pas un pavé.

Tous les gouvernements sont tombés pour avoir opprimé ou gêné la liberté. Tous ont laissé derrière eux des partisans, qui sont devenus des ennemis pour le pouvoir nouveau. Sous la république, l'ennemi était le royaliste; plus tard, ce fut le jacobin, puis le bonapartiste, et ainsi de suite, tant qu'il y aura des partis au milieu de nous, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il s'élève un pouvoir assez éclairé pour les engloutir tous dans un océan de liberté. A ce gouvernement, on peut prédire d'avance une éternelle durée, si l'éternité pouvait être le partage des choses d'ici-bas.

L'esprit de la Révolution était donc en pleine possession du théâtre. L'ancienne société avait encore la tribune et la presse pour faire entendre sa voix; mais le théâtre lui était fermé. Aucun écrivain n'aurait osé y présenter une pièce qui eût été en opposition avec les idées nouvelles; aucun directeur n'aurait osé la recevoir, encore moins la laisser jouer. Si nous rencontrons quelques-unes de ces pièces, telles que *Bordier aux enfers*, 1789 *aux enfers*, tenons pour certain qu'elles ne furent pas représentées.

Bordier était un acteur bouffon du théâtre des Variétés, et l'un des orateurs les plus accrédités du Palais-Royal, où s'élaboraient les émeutes. Envoyé à Rouen pour y prêcher l'évangile révolutionnaire, il eut le malheur de ne pas être compris, et les habitants de Rouen poussèrent l'ingratitude jusqu'à le pendre.

Bordier rencontre, à l'entrée du sombre royaume, deux gardes du corps, tués dans les journées des 5 et 6 octobre, en compagnie d'une poissarde, ou, comme on

éveille la curiosité. Un écrivain persécuté devient un martyr. Tôt ou tard, n'en doutez pas, la discussion fait justice des opinions absurdes. Mais veut-on forcer notre esprit ? nous mettons un malin plaisir à les adopter, tout au moins à les prôner et à les répandre. Telle doctrine, en effet, nous aurait révoltés ou endormis, qui nous séduit et nous excite, pourvu que le pouvoir s'en inquiète ou la condamne.

Un des arguments employés contre la liberté de la presse, celui sur lequel on appuie à peu près toute la discussion, est la nécessité d'assurer la stabilité du gouvernement. Si le gouvernement est bon, elle ne pourra rien contre lui ; s'il est mauvais, à quoi bon en assurer la stabilité ? C'est à l'éclairer qu'il faut s'appliquer, et c'est en l'éclairant qu'on l'empêchera de se perdre.

D'ailleurs, il est souvent bien difficile de déterminer le point où la provocation devient crime. L'écrivain est comme Protée, il change de forme pour échapper à l'étreinte de la loi, de sorte que, où le public n'a vu qu'une excentricité, votre imprudence lui signale une intention criminelle, ce qui est un moyen certain d'éveiller sa curiosité. Vous souvenez-vous de ce livre, où Proudhon s'efforçait d'établir que la propriété c'est le vol ? Si, au lieu de relever ce paradoxe en lui donnant la proportion d'un délit, le gouvernement eût attendu sans se troubler qu'il fût mis en pratique, il n'aurait certainement pas eu besoin de mettre un gendarme sur pied pour protéger les propriétés. Quelques esprits s'en fussent occupés au point de vue philosophique, et peu après le tombeau de l'oubli se serait fermé sur le livre.

Laissez donc faire l'opinion publique, elle saura bien mettre chaque chose à sa place. D'ailleurs, les idées échappent à la compression. Sont-elles bonnes et arrivent-

elles en leur temps? Je vous défie de les arrêter. Sont-elles fausses ou prématurées? Ouvrez-leur toutes les issues, elles ne soulèveront pas un pavé.

Tous les gouvernements sont tombés pour avoir opprimé ou gêné la liberté. Tous ont laissé derrière eux des partisans, qui sont devenus des ennemis pour le pouvoir nouveau. Sous la république, l'ennemi était le royaliste; plus tard, ce fut le jacobin, puis le bonapartiste, et ainsi de suite, tant qu'il y aura des partis au milieu de nous, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il s'élève un pouvoir assez éclairé pour les engloutir tous dans un océan de liberté. A ce gouvernement, on peut prédire d'avance une éternelle durée, si l'éternité pouvait être le partage des choses d'ici-bas.

L'esprit de la Révolution était donc en pleine possession du théâtre. L'ancienne société avait encore la tribune et la presse pour faire entendre sa voix; mais le théâtre lui était fermé. Aucun écrivain n'aurait osé y présenter une pièce qui eût été en opposition avec les idées nouvelles; aucun directeur n'aurait osé la recevoir, encore moins la laisser jouer. Si nous rencontrons quelques-unes de ces pièces, telles que *Bordier aux enfers*, *1789 aux enfers*, tenons pour certain qu'elles ne furent pas représentées.

Bordier était un acteur bouffon du théâtre des Variétés, et l'un des orateurs les plus accrédités du Palais-Royal, où s'élaboraient les émeutes. Envoyé à Rouen pour y prêcher l'évangile révolutionnaire, il eut le malheur de ne pas être compris, et les habitants de Rouen poussèrent l'ingratitude jusqu'à le pendre.

Bordier rencontre, à l'entrée du sombre royaume, deux gardes du corps, tués dans les journées des 5 et 6 octobre, en compagnie d'une poissarde, ou, comme on

éveille la curiosité. Un écrivain persécuté devient un martyr. Tôt ou tard, n'en doutez pas, la discussion fait justice des opinions absurdes. Mais veut-on forcer notre esprit? nous mettons un malin plaisir à les adopter, tout au moins à les prôner et à les répandre. Telle doctrine, en effet, nous aurait révoltés ou endormis, qui nous séduit et nous excite, pourvu que le pouvoir s'en inquiète ou la condamne.

Un des arguments employés contre la liberté de la presse, celui sur lequel on appuie à peu près toute la discussion, est la nécessité d'assurer la stabilité du gouvernement. Si le gouvernement est bon, elle ne pourra rien contre lui ; s'il est mauvais, à quoi bon en assurer la stabilité? C'est à l'éclairer qu'il faut s'appliquer, et c'est en l'éclairant qu'on l'empêchera de se perdre.

D'ailleurs, il est souvent bien difficile de déterminer le point où la provocation devient crime. L'écrivain est comme Protée, il change de forme pour échapper à l'étreinte de la loi, de sorte que, où le public n'a vu qu'une excentricité, votre imprudence lui signale une intention criminelle, ce qui est un moyen certain d'éveiller sa curiosité. Vous souvenez-vous de ce livre, où Proudhon s'efforçait d'établir que la propriété c'est le vol? Si, au lieu de relever ce paradoxe en lui donnant la proportion d'un délit, le gouvernement eût attendu sans se troubler qu'il fût mis en pratique, il n'aurait certainement pas eu besoin de mettre un gendarme sur pied pour protéger les propriétés. Quelques esprits s'en fussent occupés au point de vue philosophique, et peu après le tombeau de l'oubli se serait fermé sur le livre.

Laissez donc faire l'opinion publique, elle saura bien mettre chaque chose à sa place. D'ailleurs, les idées échappent à la compression. Sont-elles bonnes et arrivent-

elles en leur temps? Je vous défie de les arrêter. Sont-elles fausses ou prématurées? Ouvrez-leur toutes les issues, elles ne soulèveront pas un pavé.

Tous les gouvernements sont tombés pour avoir opprimé ou gêné la liberté. Tous ont laissé derrière eux des partisans, qui sont devenus des ennemis pour le pouvoir nouveau. Sous la république, l'ennemi était le royaliste; plus tard, ce fut le jacobin, puis le bonapartiste, et ainsi de suite, tant qu'il y aura des partis au milieu de nous, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il s'élève un pouvoir assez éclairé pour les engloutir tous dans un océan de liberté. A ce gouvernement, on peut prédire d'avance une éternelle durée, si l'éternité pouvait être le partage des choses d'ici-bas.

L'esprit de la Révolution était donc en pleine possession du théâtre. L'ancienne société avait encore la tribune et la presse pour faire entendre sa voix; mais le théâtre lui était fermé. Aucun écrivain n'aurait osé y présenter une pièce qui eût été en opposition avec les idées nouvelles; aucun directeur n'aurait osé la recevoir, encore moins la laisser jouer. Si nous rencontrons quelques-unes de ces pièces, telles que *Bordier aux enfers*, 1789 *aux enfers*, tenons pour certain qu'elles ne furent pas représentées.

Bordier était un acteur bouffon du théâtre des Variétés, et l'un des orateurs les plus accrédités du Palais-Royal, où s'élaboraient les émeutes. Envoyé à Rouen pour y prêcher l'évangile révolutionnaire, il eut le malheur de ne pas être compris, et les habitants de Rouen poussèrent l'ingratitude jusqu'à le pendre.

Bordier rencontre, à l'entrée du sombre royaume, deux gardes du corps, tués dans les journées des 5 et 6 octobre, en compagnie d'une poissarde, ou, comme on

disait alors, d'une dame de la halle, qui avait fait partie de l'expédition.

L'auteur L. B. D, qui pourrait bien être notre cousin Jacques, a voulu flétrir cette insurrection préparée de longue main, exécutée par des moyens si odieux, et dont le résultat fut de placer le roi et l'Assemblée sous la main des meneurs. C'est ce que les gardes du corps expliquent à la poissarde.

« Eh bien! v'là c'que je n'savons pas là-haut, exclame-t-elle, j'somme ben aise d'être morte, pour savoir tout ça, comme c'pauvre peuple est engueusé là-haut! queu piquié.

BORDIER.

Ne voyez-vous pas, ma bonne, que c'est par jalousie de nos exploits que ces gens-là parlent ainsi, et parce que nous avons cherché à vous mettre en liberté.

LA POISSARDE.

Tiens, la belle chienne de liberté, qui nous fait crever de faim. J'étions ben misérable, j'avions ben du mal avant tout c'train d'assemblée, ces beaux discours qui ne riment à rien; mais j'travaillions et j'avions du pain, et d'pis qu'j'avons nommé tous ces charmants dépités, je n'faisons rien qu'batailler et nous trémousser, pis v'là tout. »

1789 *aux enfers*, fait historique en un acte, est également une œuvre réactionnaire.

Pluton veut présider lui-même le tribunal redoutable. Une ombre se présente.

« Qui es-tu?

— Loustalot, patriote, journaliste et jacobin.

MINOS.

Patriote est un mot vague; journaliste une profession

déshonorée, et jacobin un titre suspect. Aimais-tu ta patrie?

L'OMBRE.

J'aimais la Révolution.

MINOS.

Aimais-tu ton roi?

L'OMBRE.

Non. Je le haïssais. Je l'ai même calomnié. Les rois sont des mangeurs d'hommes. D'ailleurs, on me payait pour le dire.

— Au Tartare! » s'écrie Pluton.

L'ombre qui se présente ensuite est celle d'un individu honnête, mais timoré, faible, irrésolu, ayant passé sa vie à gémir sur les maux de son pays, sans avoir eu le courage de parler ou d'agir.

« Vertu stérile, dit Minos. Aux limbes pour cent ans. »

Une troisième tombe tout d'un bloc au pied du tribunal.

« Je suis un club, dit-elle.

— Qu'est-ce qu'un club? demande Minos.

L'OMBRE.

Il faut d'abord que vous sachiez que, depuis longtemps, les Français sont en possession d'imiter la nation anglaise. Après avoir imité les gilets, les cravattes, puis les jockey, puis les courtes queues, les oreilles coupées, ils ont formé, comme eux, des assemblées politiques appelées clubs.

MINOS.

Qu'as-tu fait pendant ta vie?

L'OMBRE.

Il existe un autre club duquel je suis né, c'est celui

des jacobins. Ce club, d'abord généreux, ami de la liberté, s'est tout à coup écarté de sa route; il est devenu un foyer d'intrigues et de désordres. Pour moi, j'avais de bonnes intentions, mais je manquais d'énergie. Toutes les fois que le jacobin a été le plus fort, je me suis tu ou j'ai dit comme lui. J'avais malheureusement une autre infirmité, l'amour de la populacerie. C'est une maladie qui ôte toute force à celui qui en est atteint. J'ai donc flatté ceux qui auraient eu besoin de conseils.

MINOS.

Tu ês un grand misérable. Tous les mauvais moyens, tu les as pris; tous les bons, tu les as gâtés. Prononce toi-même ton arrêt.

1790

—

Les événements de l'année 1789 avaient accru, si ce n'est le talent, l'ardeur patriotique de la gent littéraire. Nous avons sous les yeux plus de soixante pièces politiques, dont quelques-unes seulement furent représentées, les autres étant trop personnelles ou trop hardies pour être jouées sans trouble.

La première en date, celle qui ouvre l'année et la plus connue de toutes, est *le Réveil d'Épiménide à Paris ou les Étrennes de la liberté*, comédie en un acte et en vers par Flins-des-Oliviers, qui fut représentée, le 1er janvier, sur le théâtre de la Nation, par les comédiens ordinaires du roi.

L'idée n'était pas neuve, mais elle était heureuse. Traité deux fois en 1735 par Ph. Poisson, et par le président Hainault en 1755, ce sujet se présentait, en 1790, sous un point de vue qui devait lui attirer l'attention publique. Les ménagements, que les premiers avaient eu à garder, n'existaient plus à l'époque où Flins donna sa pièce. Épiménide, qui s'était endormi sous Louis XIV, se réveille sous Louis XVI. Il voit avec surprise l'égalité entre les citoyens, les abus détruits, les lois en vigueur,

Et le peuple à la fois comptant pour quelque chose.

Épiménide est un révolutionnaire, cela n'est pas douteux; mais ce n'est pas un tribun qui veut bouleverser l'État, témoin cet hommage rendu à l'Assemblée nationale.

Près d'ici j'aperçus tout à l'heure
Des hommes qui marchaient modestement vêtus;
Les bourgeois, pour les voir, sortant de leur demeure,
S'écriaient : Les voilà ces sages citoyens,
De l'État et du roi les plus fermes soutiens.
. . . . . .
Comment ne pas bénir ceux dont les nobles voix
Aux peuples opprimés ont rendu tous leurs droits?

D'autre part, il sait faire ressortir le côté ridicule et fâcheux de cette ardeur excessive de réformes qui s'était emparée de toutes les têtes. Voici venir un certain Gorgi, faiseur de feuilles à tant la ligne, un crayon à la main.

Achevons, avant tout, la feuille de Bruxelles.
Combien nous faudra-t-il tuer d'impériaux?
Il me faut surpasser tous les autres journaux
Par de plus sanglantes nouvelles.

Il heurte Épiménide.

Je ne vous voyais point, pardon, je me retire.

ÉPIMÉNIDE.

Pourquoi vous déranger? Continuez d'écrire.

GORGI.

Il le faut bien, c'est mon état.
Si ces messieurs voulaient souscrire ?

ÉPIMÉNIDE.

Pour quel ouvrage ?

GORGI.

C'est pour un journal excellent,
Qui, le matin dès qu'on s'éveille,
Apprend dans tout Paris ce qui, dans le Brabant,
S'est, à coup sûr, passé la veille.

D'HARCOURT, *le cicérone d'Épiménide.*

Moi, je ne puis pas concevoir
Comment de Gand ou de Bruxelles
Vous pouvez le matin nous donner des nouvelles,
Tandis que le courrier n'arrive que le soir.

GORGI.

Je n'attends pas les faits, Monsieur, je les devine.

ÉPIMÉNIDE.

Mais tromper le public.

GORGI.

Le public est si bon !
Il ne veut qu'être ému, c'est à quoi je m'applique.
Je ne vois que complot et conjuration ;
Je mets partout du fer, des mines, du canon.
Ah ! Messieurs, sans l'invention
Que deviendrait la politique ?

En effet, tout le monde s'en mêle.

Chacun règle l'État et mène la coquille,
On fait des droits de l'homme un livre de famille.
Un honnête marchand endoctrine les rois ;
Un clerc d'huissier-priseur veut réformer les lois ;
Un chansonnier, l'Église ; un danseur, la marine.

Mais c'est en apprenant la suppression de la censure qu'Épiménide laisse éclater sa joie.

Non. Je ne doute plus du destin de la France.
Voilà de son bonheur la plus ferme espérance.
Elle est libre ! A mes yeux, le plus grand des bienfaits
Est d'avoir aboli la censure, exercée
Pour entourer les rois d'infortunés muets.
Les tyrans n'ont d'abord enchaîné la pensée
Que pour enchaîner les sujets.

Fatras ne pense pas de même. C'est un avocat général asservi aux vieilles méthodes, et qui par conséquent blâme les changements opérés dans l'administration de la justice.

Ils ont tout aboli, tout, jusqu'à la torture.
Dans la nouvelle procédure,
Avant de les punir, on prouve les forfaits,
Et jusques au moment où le crime est notoire,
Le jugement est suspendu.
Ah ! si l'on veut tous les en croire,
Aucun d'eux ne sera pendu.

. . . . . .

Je ne le vois que trop, les premiers inventeurs
De ces réformes exécrables,
Sont les auteurs abominables,
Des Sirven, des Calas coupables défenseurs.
Nous avons donc en vain poursuivi leur mémoire,
Fait brûler leurs écrits par la main du bourreau ;
Nos persécutions ajoutent à leur gloire.
Nous voyons Voltaire et Rousseau
Régir l'opinion du fond de leur tombeau.
Je veux, pour nous venger, faire un réquisitoire.

ÉPIMÉNIDE.

Et contre qui, Monsieur ?

FATRAS.

Contre la nation,
Et je veux y mêler de vives apostrophes
Contre un roi qui fut assez bon
Pour accorder sa sanction
A des décrets de philosophes.

Cet éloge de Louis XVI amené délicatement produisit un mouvement général de satisfaction. C'était encore la lune de miel, et l'opinion publique n'allait pas alors au delà d'une monarchie constitutionnelle. On applaudit également les vers suivants :

Ce prince, idole de la France,
Est venu vivre parmi nous.
Après quelques moments de trouble et de licence,
Son auguste et douce présence
Apporte le bonheur à son peuple calmé.
Il ne s'entoure point d'une garde étrangère.
Au sein de ses enfants que peut craindre un bon père?
Plus il est vu de près et plus il est aimé.

Flins appartenait à cette grande école de Voltaire, qui a produit tant d'hommes distingués, et dont les traditions s'affaiblissent de plus en plus; esprit modéré, qui devait laisser passer la tourmente révolutionnaire, pour reparaître après le calme, afin de renouer la chaîne de la philosophie et des lettres.

Un jour cependant il paya son tribut à la faiblesse humaine, en glorifiant des principes qui ne furent jamais les siens, et des hommes qui ne pouvaient lui inspirer qu'une profonde horreur. C'était au moment où Ducis venait de mettre son *Othello* à l'étude. Talma s'inquiétait de l'effet que pourraient produire sur l'esprit du public les innovations introduites sur notre scène par le

poëte français. « Permettez-moi de vous rassurer, mon « cher Talma, lui écrivit Flins. Le théâtre français, qui « ne peut s'élever plus haut par le talent et le génie, « peut gagner beaucoup en hardiesse et en variété. « Louis XIV avait asservi le goût des artistes, comme il « avait asservi la liberté des peuples. Je ne doute pas que « les hommes de cour ne se fussent moqués d'Hédel- « mone, qui, jeune et belle, est amoureuse d'un More; « mais les hommes du 10 août n'exerceront point au « théâtre l'aristocratie de la couleur, et ils trouveront « fort bon qu'une femme blanche aime un homme dont « la couleur diffère un peu de la sienne, lorsque cet « homme est beau, jeune et passionné. Ils ne seront point « scandalisés de voir un lit sur la scène; car les répu- « blicains, qui ont plus de mœurs que les sujets d'une « monarchie, ne sont point esclaves comme eux d'une « fausse délicatesse, qui est l'hypocrisie de la décence. »

Il n'est personne qui ne connaisse plus ou moins l'histoire de cette fameuse journée du 10 août, qui vit la chute du plus ancien trône du monde, journée de sang, de pillage et d'incendie, où les femmes, non moins ardentes que les hommes à ces égorgements, poussèrent l'ivresse du désordre jusqu'à dépouiller les victimes pour les mutiler. Voilà donc ce qu'étaient les hommes du 10 août, *qui avaient des mœurs*. Pourquoi cette flagornerie de la part d'un homme aussi modéré, de l'ami de Fontanes, et qui mourut commissaire impérial près le tribunal de Vervins? La réponse est dans la date de sa lettre, 22 novembre 1792. Le roi était prisonnier avec sa famille, et son sort n'était pas douteux. La peur avait saisi les âmes les plus honnêtes, la peur, cette triste divinité qui a fait plus de victimes que la peste; la peur qui, dans le procès de Louis XVI, dicta la plupart des votes;

c'est Carnot lui-même qui l'affirme. Le malheureux roi ayant questionné Malesherbes sur ceux des membres de la Convention qui s'étaient prononcés contre lui, au nom du duc d'Orléans, il s'écria : « Quoi! un prince de ma famille! ce que c'est que la haine! mais non, la peur! » reprit-il aussitôt.

Le décret du 2 novembre sur les biens du clergé fut pour les gens d'église ce qu'avait été pour les nobles la nuit du 4 août ; il consomma la ruine du régime féodal dans sa forme religieuse, avec cette différence que les nobles s'étaient immolés avec un entraînement chevaleresque, tandis que le clergé défendit le terrain pied à pied, et que, dans une discussion où l'on ne parlait que des intérêts du ciel, les armes dont on se servit ne furent pas toujours très-chrétiennes.

Le théâtre saisit le côté ridicule de la question, qui se résumait en fin de compte par ces deux vers de l'opéra d'*Orphée :*

J'ai perdu mon Eurydice,
Rien n'égale mon malheur.

Les richesses des archevêques et des évêques, disait l'Almanach des aristocrates, les abbayes, les prieurés et les bénéfices, se sont éclipsés le 2 novembre. Cette éclipse sera visible dans les caves et les cuisines des ecclésiastiques, dans les boudoirs des actrices et chez toutes les beautés qui vivaient des biens de l'Église.

On prévenait le public que les spectacles étaient forcés de faire relâche, attendu l'absence de la plupart des actrices, occupées à consoler messieurs les évêques, abbés et prieurs commendataires.

« Vous tremblez donc pour votre évêché de Tripoli ? » demande à un abbé, évêque *in partibus*, un personnage

dans une pièce intitulée *Les Audiences de la folie*, extravagance patriotique.

L'abbé répond :

De perdre un poste périssable,
Très-peu touché.
Je regrette bien plus la table
Que l'évêché.
Que feraient les filles jolies
Que nous payons,
Si nous n'avions plus d'abbayes
ni pensions ?

Mais aux plaintes, aux gémissements, succédèrent la colère, la haine, les imprécations, lorsque l'Assemblée nationale eut soumis le clergé à la prestation d'un serment. Le vicomte de Mirabeau, dont la réputation de gourmandise était proverbiale, donne à souper à ses amis. C'est le titre d'une comédie assez plate, dédiée au club des Jacobins, sous le titre de *Vicomte de Barjoleau ou le Souper des noirs*. Au milieu de la gaieté générale, l'abbé Mimy (Maury) reste plongé dans une profonde tristesse. Il ne peut se consoler de la perte de ses bénéfices, maudit les assignats, et, dans sa mauvaise humeur, reproche au vicomte de prendre aussi légèrement son parti. Celui-ci répond :

Me suis-je mal conduit ?
Et quelqu'un dans la salle a-t-il fait plus de bruit ?
Dès qu'un jacobin parle, aussitôt je prends feu.

Tous les malheurs à la fois viennent s'abattre sur l'abbé. Il avait une maîtresse ; en apprenant qu'on a coupé court aux revenus ecclésiastiques, elle affecte des scrupules sur sa liaison pour avoir une occasion de rom-

pre. Pendant qu'elle sort par une porte, les créanciers entrent par l'autre.

Dans le *Souper des noirs*, c'est la maîtresse de l'abbé qui le quitte, parce qu'il n'est plus en état de l'entretenir convenablement ; dans le *Serment civique des demoiselles fonctionnaires publiques du Palais-Royal*, c'est, au contraire, l'abbé Coco qui se sépare de la sienne. « Un serment cruel, lui dit-il, me force de rompre celui que j'avais fait de vivre toujours sous ta loi.

— Pourquoi ne pas prêter ce serment, répond Boulogne ?

— Ah ! qu'entends-je ! moi, je trahirais ma religion ! Non, Boulogne, ton âme est trop grande pour vouloir que ton amant se déshonore.

— Comment ! Coco, tu parles de religion ? C'est étonnant, tu te connais en madrigaux, en chansons, en opéras... mais en religion ! je n'en reviens pas.

— Ce n'est pas avec toi que mon cœur dissimule. Ce serment qui t'étonne est notre cri de guerre. Peu nous importe la religion. Nous voulons nous venger, et nous sacrifierions Dieu même à ce plaisir. »

La vengeance est, dit-on, un plaisir de Dieu ; or, les prêtres étant ici-bas les représentants de la Divinité, la vengeance doit être pour eux un devoir autant qu'un plaisir. Aussi, en usaient-ils avec prodigalité (je suppose qu'ils n'en usent plus aujourd'hui), témoin la pièce curieuse intitulée : *La Chasse à la grande bête ou Menus Plaisirs du roi du Scnarf*, drame en prose, vraiment tiré de la *République universelle du bonhomme Reinser*, imprimé à Mayence. L'empereur des Sniamreg, qui a eu des démêlés avec son clergé, dit au roi de Scnarf, qu'il a cru devoir céder un instant à l'orage et laisser rasseoir les esprits mus par une séditieuse vermine sacerdotale

qui les ronge. Le roi n'est qu'à moitié content, connaissant la force de cette vermine et la rancune dont elle est possédée. « Votre Majesté, répond-il, compte donc pour « rien le magique pouvoir de fabriquer des dieux partout « où il y a de la farine, et si appétissants que vous ne se- « riez pas le premier empereur qui en fût mort d'in- « digestion ? »

La Journée du Vatican ou le Mariage du pape, comédie-parade en trois actes, avait un parfum d'impiété, que l'auteur avait affecté de mettre en relief, en prenant pour épigraphe ces trois vers de Voltaire :

J'ai désiré souvent, dans ma verte jeunesse,
De voir notre Saint-Père, au sortir de la messe,
Avec le grand Lama danser un cotillon.

La pensée de cette bouffonnerie, dont Giraud est l'éditeur responsable, se révèle, en outre, dans une épître dédicatoire à Nos Seigneurs du haut et moyen clergé. « Tous les rôles de notre drame historico-héroïque sont « édifiants ; un Juigné qui se déride ; Bernis qui ranime « un moment sa verve, et prend son parti en brave ; un « page en goguette qui fait les doux yeux à quelques « dames de la cour de France, et qui consent à tâter du « *conjungo* avec l'une d'elles. Il n'y a que les pages du « sacré-collége qui pourraient s'en fâcher, mais nous les « marierons, pour peu qu'ils soient jaloux, avec nos « sœurs converses. »

« Il faut que le diable se mêle des affaires de l'Église, s'écrie le Pape. Attaqué de tous côtés ! Quel nom donner à cette Assemblée nationale ! s'aviser de me dépouiller des annates ! supprimer les propriétés de l'Église, et n'avoir pas même gardé avec moi quelque apparence !...

Mariage des prêtres, divorce, renvoi des moines, ils n'en finiront pas. »

Aussi reçoit-il fort durement Loménie de Brienne et l'archevêque de Paris, Juigné, qui viennent lui demander un asile à sa cour. « Vous êtes fort occupés, Messieurs, de vos intérêts personnels ; cela doit être, c'est l'esprit de l'Église. »

La cour de Rome est donc triste. Les dames s'ennuient. Que faire pour dissiper cet ennui ? donner un souper.

« Du champagne, dit madame Lebrun, c'est le père des bons mots.

— C'est cela, répond le Pape.

De tous les saints que l'on chôme
Dans nos almanachs menteurs,
Noé lui seul est mon homme ;
C'est le premier des buveurs.
Toi, dont je suis le vicaire,
De la Vierge enfant gâté,
Change pour nous cette eau claire
En vin vieux point frelaté. »

Le sacré-collége s'est assemblé pour délibérer sur les graves intérêts de l'Église, dont le Pape expose la situation déplorable. Les uns voudraient une bonne excommunication contre Mirabeau, Chapelier, Barnave, l'abbé Grégoire et l'évêque d'Autun; d'autres conseillent la guerre. « Notre marine, disent-ils, est sur un pied respectable ; on peut encore armer une galère à Cività-Vecchia.

— La guerre ! la guerre ! » crient les cardinaux.

Ce n'est pas l'opinion du sacristain de Saint-Pierre. « Serviteur des serviteurs, dit-il en s'adressant au souverain Pontife, et vous, prêtres rouges, violets, noirs,

moines barbus ou sans barbe, fétiches, santons, votre règne est fini. Le jour de la vengeance approche. Hâtez-vous de reprendre les traces d'une religion simple. Rien ne peut résister à l'Assemblée nationale de France. »

Cette prédiction ne tarde pas à se réaliser. Le peuple de Rome s'est armé et entoure le palais, où il entre en criant : « Liberté ! égalité ! plus de pontife-roi ! plus d'excommunication ! plus d'inquisition ! Les enfants de Marius et de Scipion ont assez de vos saintes momeries ; ils lèvent enfin la tête ; acceptez la Constitution française, ou retournez à Césenne, votre patrie.

Le Pape accepte ; les cardinaux disent *Amen*. « Puisque l'empire des lois, s'écrie-t-il, va remplacer le despotisme, que l'empire de la raison succède à celui de la superstition et des prêtres ; j'adopte la motion de l'abbé Cournand sur le mariage ; je veux le premier en donner l'exemple.

Perdre en un jour la papauté,
Ce droit d'infaillibilité,
Vraiment cela désole.
Mais régner par la liberté,
Sur les Romains, sur la beauté,
C'est ce qui me console. »

C'était prendre son parti en brave, ou, comme dit La Fontaine, en homme de cour. Mieux valait assurément la résignation que le *non possumus*. « Notre règne est passé, dit le prieur d'un couvent dans une pièce en trois actes, *Les Fourberies monacales*. On y voit trop clair aujourd'hui. Nous avons tant attrapé les autres, qu'il est bien juste que nous soyons attrapés à notre tour. »

Tous cependant ne pensaient pas ainsi, et ne se laissèrent pas immoler avec autant de résignation. Toutes les

armes leur furent bonnes, et ils se servirent de celles du ridicule aussi habilement que leurs adversaires. Il y avait à l'Assemblée nationale un certain nombre d'hommes que la Constitution civile du clergé porta aux honneurs ecclésiastiques. Pas un ne fut épargné. L'évêque d'Autun est un maltôtier, un agioteur, un coureur de tripots; l'abbé Fauchet, un athée, un libertin, le plus *vilain puant que le diable ait engendré;* l'abbé Gouttes, d'abord garçon limonadier, puis dragon, ensuite prêtre indigne, et enfin évêque usurpateur. Combattre leurs principes, attaquer même leur ambition, n'était pas dépasser les bornes de la liberté; mais pénétrer dans leur vie privée, les traiter d'ivrognes, de chenapans, d'apostats, de voleurs de mitres et de crosses, voilà ce qui de nos jours ne serait pas accepté.

Il n'est pas jusqu'aux trois curés, qui passèrent les premiers dans la salle du tiers état, dont on ne fit remarquer la fin tragique. Lescève, devenu évêque de Poitiers, avait été frappé d'apoplexie en s'asseyant dans la chaire de saint Hilaire ; Jallet mourut subitement au moment où son imprimeur lui apportait sa dissertation sur le mariage des prêtres, et Monjallard venait de se jeter par une fenêtre, après avoir demandé pardon à Dieu, au roi et à l'Église, dont il avait trahi les intérêts.

Lamourette, autre membre de l'Assemblée, a été élu évêque de Lyon. M. Scrutinet, un des électeurs influents de la ville, s'entretient de cet événement avec son perruquier, M. Leblanc, et madame Talon, sa cordonnière. Il est tout fier de son œuvre, et ne doute pas que ses interlocuteurs, sur lesquels il affecte une grande supériorité, ne partagent ses sentiments.

Leblanc aurait préféré que le choix eût porté sur un prêtre de la ville ou des environs. « Sans doute, répond

Scrutinet, si nous en avions trouvé un qui eût le mérite de M. Lamourette. Et puis, vous sentez qu'il nous faut un évêque dans le sens de la Révolution. Autrefois c'était différent : on s'attachait aux bonnes mœurs, à la science, à la gravité ; mais nous sommes régénérés. Il nous faut du patriotisme pur, et pas autre chose. »

Madame Talon n'épargne pas même le système. « Tenez, par exemple, voici notre ami le perruquier, dont nous connaissons l'honnêteté ; qu'il devienne électeur, ce qui n'est pas impossible, et qu'il ait à nommer un évêque ou un juge ; connaît-il bien les devoirs de la place et le mérite des candidats? Qu'il porte un jugement sur une perruque, je n'y vois pas de mal ; mais pour ce qui est dessous, ce n'est pas son affaire. Que fera-t-il donc? il consultera son voisin ; le voisin consultera l'autre, qui lui-même s'adressera à un troisième ; de sorte qu'en remontant de voisin en voisin, on arrive à un qui tient le fil, qui a le mot, qui donne le branle et qui a peut-être reçu de l'argent pour faire nommer celui-ci ou celui-là. Je dis donc que c'est tout comme auparavant, et pis encore ; que tout cela est l'ouvrage d'un seul, ou tout au plus de trois ou quatre, qui ont tout manigancé d'avance.

— A Soissons, ç'a été plus mal encore, ajoute Leblanc. Ne se sont-ils pas avisés de nommer pour évêque un prêtre qui a femme et enfants de toute provenance, et qui ne s'en cache pas? On a peur apparemment que nous manquions d'évêques ; on veut en conserver de la graine. »

Dans une autre pièce intitulée : *L'Eau à la bouche et la pelle au cul*, l'intrus, qui est pourvu d'une maîtresse, dit effrontément que le patriotisme des prêtres constitutionnels consiste à déchirer les anciens pasteurs, à dire d'eux tout le le mal qu'on en sait, et à inventer au besoin.

« A quoi les reconnaît-on, demande un interlocuteur dans le *Dîner du Grenadier?*

— Ah! parbleu, répond la Franchise, cela n'est pas difficile. Ils ont tous sur le museau un masque de jeanfoutrerie qui les fait distinguer à cent pas. »

Partout ils sont représentés, les jureurs s'entend, comme fourbes, débauchés, avides, sans foi ni loi.

De Paris l'abbé Gobel
Est donc l'évêque actuel,
Comme à Lyon Lamourette,
Turlurette, turlurette.

Il avait très-hautement
Prêché contre le serment;
Mais l'or nous tourne la tête,
Turlurette, turlurette.

L'or n'est pas seul de son goût;
On prétend qu'il aime itout
Un tantinet la fillette,
Turlurette, turlurette.

N'est-ce pas là ce qu'il faut?
Jeûner, prier est d'un sot.
Vive, vive Lamourette!
Turlurette, turlurette.

Par une route de miel
Nous irons tout droit au ciel,
Front levé, cœur en goguette,
Turlurette, turlurette.

L'agitation dont Paris était le foyer avait gagné tout le royaume. On ne parlait partout que de bandes de brigands; on ne voyait partout que des dangers. Chacun se méfiait de l'homme qui ne pensait pas comme lui, cet

homme fût-il son père, son frère, son fils ou son ami. On avait exalté les esprits à un si haut degré, qu'en peu de jours la population tout entière s'arma, se rangea sous des chefs élus, et présenta l'aspect d'une armée prête pour la bataille.

Qui avait répandu ces bruits ? Qui avait intérêt à exalter ainsi les passions populaires? Les uns en accusaient la cour, à laquelle on prêtait le dessein de pousser la France au désordre et à l'anarchie, pour lui faire peur de ses propres excès. La cour, de son côté, en rejetait le blâme sur le parti populaire, dont l'intérêt semblait s'accorder mieux avec cette agitation. Quoi qu'il en soit, dans presque toutes les communes, les municipalités furent dissoutes et remplacées par des comités, preuve qu'il y avait quelque part un centre, un foyer révolutionnaire, d'où partaient les rayons qui allaient embraser la France.

Le peuple s'imaginait qu'une vaste conspiration s'ourdissait à l'étranger, sous les auspices des princes émigrés. De là, méfiance générale. Les frontières étaient plus rigoureusement surveillées ; les voyageurs et les courriers visités avec plus de soin, et souvent même exposés à des violences. Le peuple, à qui l'on répétait chaque jour qu'il était libre, sans trop savoir ce que c'était que la liberté, le peuple, ayant enfin rompu ses liens, était devenu comme un cheval sauvage et indompté. Dans les campagnes, l'agitation n'avait pas tardé à prendre le caractère d'une guerre sociale. Les paysans, ayant pour complices dans beaucoup d'endroits les municipalités elles-mêmes, avaient forcé les bureaux des Aides, brûlé les registres, délivré les prisonniers, poursuivi les seigneurs, attaqué les châteaux et commis d'effroyables dévastations. On compte qu'en Franche-Comté seulement, dans le Mâconnais et le Beaujolais, plus de cent cinquante châteaux

furent la proie des flammes. Les chefs de ces insurrections assemblaient les habitants, sous le prétexte de planter un mai. Ils y attachaient les cribles, les mesures, les girouettes, enlevés des châteaux, l'ornaient de rubans, et plaçaient au-dessous un écriteau avec cette inscription : *Quittance finale des rentes*. Ni les arrêts du Parlement, ni les efforts de la garde nationale, dont les sympathies étaient souvent avec les insurgés, rien n'avait été capable de contenir ce débordement. Le peuple déchaîné avait comme une soif irrésistible de vengeance.

Sous l'influence de ces événements, les passions redoublèrent de vivacité, d'amertume. Les ennemis de la Révolution avaient beau jeu. Aussi s'en donnèrent-ils à cœur joie. Voici, à ce sujet, une série curieuse de dialogues, de tragédies, de comédies, qui, pour n'avoir pas été représentées, n'en ont pas moins une grande signification et un puissant intérêt.

La première, qui est l'œuvre de Marchant, est intitulée : *La Guinguette patriotique*. La scène se passe dans un cabaret du faubourg Saint-Sulpice, à Châlons, entre Craquefort, colporteur de Paris ; la Verdure, ancien grenadier ; le père Colas, laboureur de Cernon, et Réo, commissionnaire.

« Un dernier coup à la santé de la nation... et du roi, s'entend, c'est le père à tous.

LA VERDURE.

Ça fait plaisir de boire à la santé de la nation. C'est dommage qu'elle n'en fasse guère boire. Il y a quelques années, père Réo, comme nous buvions. Le vin n'était pas cher. L'argent roulait. On s'en tapait le dimanche.

RÉO.

Et le lundi donc, M. la Verdure. Mais, à présent, le

diable m'emporte ! Ce n'est pas que je veuille dire du mal... malgré ça, ça ne va pas.

LA VERDURE.

Sacrédié ! comment veux-tu que ça aille ? On tue les uns, on dépouille les autres; les seigneurs se sauvent dans l'étrange pays; les prêtres sont gueux comme nous; les riches serrent leurs bourses, comme les badauds serraient les fesses devant les houzards. Les Parisiens tiennent déjà nos écus et feront si bien qu'ils auront le reste. Il nous vient toujours de là-bas un tas de bougreries qui font peur à tout le monde. »

Ici Craquefort prend la parole et dit du ton important d'un politique que cela vient des aristocrates : « Vous avez su dans le temps que ces maudits aristocrates avaient préparé partout des mines, des boulets rouges, des inventions de l'enfer, pour bombarder la nation. Sans les districts et M. de Lafayette, c'était fini. La mèche découverte, ils ont combiné un autre complot. Les nobles et le comte d'Artois font venir de la Savoie deux ou trois millions de brigands, qui couperont les grains et les foins pour affamer la nation. Si ça ne réussit pas, ils vont répandre un déluge de rats qui dévoreront tout. La duchesse de Polignac s'est chargée à elle seule d'en fournir plus d'un mille, qu'elle fait éclore en Suisse par artifice.

— Un moment, Messieurs, un moment, interrompt la Verdure. Vous ne voyez donc pas qu'on se moque de vous ! Vous nous en contez de belles avec vos rats et vos quatre millions de brigands; nous y avons été pris l'an passé, mais c'est assez d'une fois. Allez conter ces bêtises aux badauds de Paris; ils sont si fiers d'être entrés à la Bastille que la tête leur en tourne. Ils étaient plus de vingt

mille contre cinquante invalides à jambes de bois, qui n'avaient pas la moitié de leurs bras pour se défendre. Voilà une belle prouesse. Pour moi, je me fous des aristocrates, s'il y en a, et de leurs complots, s'ils en font; et, sacrédié, de quoi aurions-nous peur? serait-ce des prêtres? Les pauvres diables n'ont ni armes ni argent, et, quand ils bougeraient, mille bombes! que nous feraient-ils? Le curé tout seul n'avalera pas la paroisse.

CRAQUEFORT.

Un moment, Messieurs. Quand nous disons toutes ces choses, ce n'est pas que nous le croyons ; mais il faut que cela soit dit, sans quoi le bon peuple ne brûlerait pas les châteaux.

LA VERDURE.

La belle gloire de se mettre deux ou trois cents contre un, de boire son vin, de piller son grain, de prendre ses armes. Si ça durait, ça ferait une belle gueuse de constitution. Je dis donc qu'il faut accrocher à la lanterne les cabaleurs qui font semblant de servir la nation et mettent tout sens dessus dessous. »

Dans la *Journée des Dupes*, pièce tragi-politi-comique, représentée sur le théâtre national, par les grands comédiens de la patrie, il s'agit de démontrer que les hommes de 89 n'étaient que des conspirateurs. C'était par conséquent enlever à la grande révolution son caractère spontané et universel.

Les principaux personnages sont Mirabeau, Lafayette et Bailly, sous les anagrammes de Bimeaura, Yetafet et Laybil ; Monnier est un citoyen vertueux.

Mirabeau révèle ses grands desseins à son confident Pecheilar : « Necker, lui dit-il, avait conçu le projet hardi

de s'établir médiateur entre le monarque et son peuple ; mais son âme n'est pas faite pour les grandes révolutions. Sylla, Cromwell, César, Catilina: voilà les modèles qu'il faut suivre, quand on veut bouleverser un empire. Voilà pourquoi avec un nom souillé, mais avec une audace qui ne respecte rien, je suis plus redoutable que lui.

— Ce n'est pas là, seigneur, le rival que nous avons à craindre, observe Pecheilar.

— Non, sans doute, reprend Mirabeau. L'homme qui, sans génie, s'est jeté dans le tourbillon uniquement pour jouer un rôle, est celui que les circonstances veulent en vain élever au-dessus de moi. Lafayette veut anéantir la monarchie pour former une association fédérative ; mais il faut autre chose qu'un mannequin doré pour faire un maire du Palais. Oui, je veux être maître, Pecheilar. Les deux premiers ordres anéantis, l'armée débauchée, les tribunaux supprimés, l'honneur français souillé par mille atrocités, tout cela n'est rien sans le coup qu'il faut aujourd'hui frapper. La présence du monarque m'offusque, le grand caractère de la reine m'effraye, il faut que ces fantômes importuns disparaissent. »

L'auteur introduit sur la scène, on voit bien dans quelle intention, mais tout à fait hors de propos, le navigateur La Peyrouse, qui, récemment débarqué, vient d'arriver à Paris, sans se douter de ce qui s'y passe. Il porte à son chapeau la cocarde blanche. Insulté et maltraité par le peuple, dont il vantait naguère l'urbanité à son compagnon O Paria, il s'adresse au sergent Garde-Rue pour avoir le mot de l'énigme.

« Je vois, Monsieur, répond le sergent, que vous n'avez pas lu les décrets de l'Assemblée. Voici donc la chose. Nous avons obtenu les droits de l'homme : dès lors, tout ce que vous appelez dans, votre langage aristocratique,

« brigand, canaille, » règne et fait tout ce qui lui plaît. Quand cela devient trop fort, on publie la loi martiale. C'est une finesse des aristocrates, parce qu'alors on tue tout le monde, ce qui établit l'équilibre. C'est par cette sublime combinaison qu'on a trouvé moyen de rendre libres et tranquilles tour à tour les citoyens et les aristocrates. »

La Peyrouse entre dans un hôtel et demande à dîner.

« Monsieur est-il pressé ? répond l'hôtesse.

— Je n'ai rien pris de la journée.

— C'est que le cuisinier est au corps de garde.

— Un morceau de pain me suffira.

— Volontiers, Monsieur. Si nous pouvons seulement nous procurer deux fusiliers, vous en aurez dans moins de deux heures. »

Cela l'étonne ; il en demande l'explication. « Rien de plus naturel, dit l'hôtesse. Tout le monde est soldat, tout le monde est libre. Lorsqu'on a acheté une livre de pain, on est bien sûr de la manger, parce qu'on la fait escorter par un grenadier. Nous n'allons plus nous promener, le dimanche, qu'entre deux sentinelles ; cela a bon air, Monsieur, et l'on voit tout de suite qu'on est libre.

— Voilà en effet, dit La Peyrouse, des signes évidents de liberté ; mais est-on plus heureux?

—Oh ! pour cela c'est autre chose, répond l'hôtesse. Tout le monde souffre ; les ouvriers manquent de travail ; les domestiques sont sans place, les marchands ruinés, et vous ne trouveriez pas un écu dans Paris. »

Cependant le dévouement des gardes du corps, le courage du roi et de la reine dans les funestes journées d'octobre, trompent les espérances de Bimeaura. Le vertueux Monnier lui reproche ses infamies et ses attentats, et dit brutalement à Yetafet : « Si vous avez fomenté vous-même

ces troubles, vous êtes un traître; si vous les avez ignorés, vous êtes un général incapable. »

Voilà pour justifier le titre de la pièce, *la Journée des Dupes*, dont on attribue la paternité à Chastenet de Puységur, ou même à l'avocat Bergasse.

Représenter la France sous les couleurs les plus sombres, c'est-à-dire le peuple mourant de faim, le commerce anéanti, les tribunaux impuissants, la sécurité nulle part, pour opposer à ce tableau celui dont on jouissait lorsque le pays, au lieu de douze cents rois, n'en avait qu'un, était une tactique dont le parti vaincu se servait habilement, sinon avec succès; car ce tableau, pour être chargé, ne manquait pas tout à fait de vérité.

Un anonyme broda peu de temps après la même idée sur le même thème. Au lieu de La Peyrouse, c'est Pistoret qui arrive de la Chine, où il avait suivi un Anglais. Il exprime à son ami Boniface son étonnement de n'avoir rencontré, depuis qu'il a mis le pied sur la terre française, que des soldats portant le même uniforme, et de n'avoir entendu que le son du tambour.

« C'est que nous sommes libres, dit Boniface.

— Ah! ah! et c'est pour cela que nous sommes tous armés? »

Le pauvre Boniface n'est point un profond politique. C'est un homme timide qui, de peur de se compromettre, loue ce qu'au fond il maudit. Il finit donc par confesser qu'on est bien loin d'être heureux; que si l'on souffre de la faim, on est accablé d'impôts; que le commerce est détruit, et que riches et nobles, tous abandonnent une ville, où ils ne sont plus en sûreté; absolument ce que l'hôtesse avait dit à La Peyrouse.

« Ah! ah! interrompt Pistoret, et comment trouves-tu cela?

— Mauvais ; mais je n'osais te le dire, de peur des Jacobins.

— Ah ! ah ! qu'est-ce donc que ces Jacobins ?

— Parle bas, mon ami, répond Boniface. As-tu jamais entendu parler des Maillotins, des Bourguignons, des Armagnacs, des Ligueurs, des Frondeurs ? Mon ami, c'étaient des anges auprès de ces scélérats. »

Pour un homme du peuple, un valet, notre ami Boniface était ferré sur son histoire de France.

« Mais où sont-ils ces Jacobins ? demande Pistoret.

— Partout, mon ami, partout, quoiqu'ils ne soient pas très-nombreux. Mais, comme ils disposent de toutes les places et qu'ils ont rempli de leurs créatures les administrations, les tribunaux et l'armée, ils sont réellement très-puissants. Si tu rencontres un individu ayant les cheveux gras, courts et taillés en rond, les yeux féroces, la mine plate et sinistre, salue avec crainte et respect, c'est un Jacobin.

— Je conclus, dit Pistoret, que votre liberté n'est qu'un leurre. Oui, vous n'aurez ni paix ni repos, tant que vous aurez deux autorités dont les volontés se combattent, votre Assemblée ne fût-elle pas composée, comme celle-ci, de fous, de sots, de méchants, de moines défroqués, de huguenots, d'avocats et de procureurs. »

Dans la comédie héroï-comico-lyrique, en trois actes, intitulée : *Naissance de très-haute, très-puissante et très-désirée madame Constitution*, le roi ne désire que le bonheur du peuple. « Que la France soit heureuse, dit-il, et je ne regretterai ni mon sceptre ni ma couronne. » Cette modération, cette égalité d'humeur, cette simplicité cette sollicitude pour le peuple, font l'admiration de Necker. Aussi, la reine ne s'explique pas la haine et la fureur qui semblent les poursuivre. Elle ne reconnaît plus ces Fran-

çais dont l'amour pour leurs princes avait quelque chose de religieux. « Donnez-vous le nom de français, répond le roi, à cette fourmilière d'écrivains faméliques, qui trafiquent de mensonges, d'absurdités et de calomnies ? Les Français, Madame, gémissent et se taisent. »

Cette pièce, dit l'auteur anonyme, fut représentée aux Tuileries par les célèbres comédiens de la patrie. C'est ainsi qu'il désignait les représentants de la nation, qui ne sont pas mieux traités dans *Le Nouveau Gâteau des rois ou le Roi de la fève*, comédie en un acte et en prose.

« Qu'est-ce que votre Assemblée nationale ? dit un des personnages. Un composé d'hommes enorgueillis de leurs droits et de leurs prérogatives ; qui décrètent au nom du roi et de la loi et qui s'embarrassent aussi peu de l'un que de l'autre ; dont une partie opine par intérêt ou par méchanceté, l'autre par bassesse et par flatterie, et qui, au résultat, n'auront produit que du bruit, du vent et de la fumée. Mirabeau, Maury et consorts sont des bavards qui parlent beaucoup sans rien dire. Si, comme ils l'affirment, ils ont en vue le bien public, c'est au même titre que les procureurs et les larrons.

« Quant aux districts, ce n'est qu'un ramassis de baladins, de fripons et de mouchards. »

Est-ce tout? tant s'en faut. En voici une autre intitulée : *Les quatre Préjugés du ministre ou la France sauvée, comédie welche, en six actes et en prose, attendu que les crimes des enfers ne peuvent se peindre en vers, qui sont le langage des dieux.* Malgré son titre, cette pièce sans intrigue, sans nœud, sans exposition et sans dénoûment, n'est qu'un dialogue à la manière antique entre un Parisien et un Tartare, et rentre dans le caractère des pamphlets. C'est une attaque vigoureuse contre la Révolution et les hommes qui en avaient été les agents les

plus actifs. Il y a de la passion, de la verve, de la mauvaise humeur, et presque toujours de la mauvaise foi. Tous les vices de l'ancien État y sont en quelque sorte justifiés. On y glorifie même l'inquisition, qui, *dégagée de toute passion*, dit l'auteur, et *réduite au seul frein de l'esprit humain, est peut-être la plus sublime vertu d'état. On a vu en Espagne et en Portugal quelques auto-da-fé; mais on n'y a pas vu les assassinats des Vaudois et des Albigeois, ni les révolutions de l'Angleterre, ni les troubles de l'Allemagne, ni les fureurs de la Ligue, ni les massacres de Vassy et de la Saint-Barthélemy, ni les persécutions et les dragonnades des Cévennes. Que sont, en effet, les cachots et les fers de l'inquisition, quoique ce soit déjà trop, au prix de tant de calamités, nées de l'esprit des philosophes, des novateurs et des sectaires?*

Le Tartare, ayant dans son pays le département du commerce, veut être instruit des modes françaises, qui ont une si grande réputation à l'étranger.

« Les modes, répond son interlocuteur, cette branche d'industrie qui rendait tout l'univers tributaire de la France, se sont envolées à Saint-Étienne.

— A Saint-Étienne! vous plaisantez. Si je ne me trompe, Saint-Étienne n'est qu'une fabrique d'armes.

— Précisément. C'est là qu'est leur temple aujourd'hui. C'est là qu'on s'occupe nuit et jour de fabriquer des instruments de mort. Ce sont là nos modes, comme une fourmilière de journaliers faisant des journaux sont nos gens de lettres; comme un ramassis d'écrits pestiférés, incendiaires, publiés dans les rues à tue-tête, sont nos chansons du Pont-Neuf, dont la burlesque naïveté nous faisait rire; comme les charges, les caricatures les plus outrageantes, exposées dans toutes nos promenades, sont nos peintures; comme les bacchanales des halles

sont nos danses; comme la cocarde et la giberne sont nos atours; comme les insurrections, les fureurs de l'ivrognerie, la profanation des temples et des palais des rois, sont nos fêtes et nos banquets; les attroupements, nos sociétés; les séditions, notre harmonie; les motions, nos harangues; les cafés, nos conseils politiques; un tas de gens perdus, d'oisifs, de factieux, nos législateurs; les scènes atroces de la grève, nos parades; enfin, comme les assassinats publics sont nos sublimes tragédies.

— Dieux! quel tableau! qui avez-vous à la tête des affaires? est-ce un honnête homme?

— Oui..... il passe pour tel.

— Est-ce un homme habile?

— On le dit.

— Est-ce un magistrat?

— Non, c'est un homme de place, de bourse, de banque, d'agiot, tant que, n'ayant rien, il a dû s'enrichir; haut jusqu'au dédain, et dur jusqu'à la sécheresse.

— Est-il français?

— Non.

— La nation est donc bien pauvre qu'elle a recours à un étranger pour la gouverner? A-t-il apporté des biens en France?

— Non, mais il en a acquis de considérables.

— Ce n'est pas tout à fait la même chose. A-t-il du moins réalisé en propriétés territoriales les biens qu'il a acquis?

— Non, mais en revanche il en possède beaucoup et de très-beaux dans son pays.

— Est-il de la religion d'État?

— Non. Il est protestant, c'est-à-dire d'une religion qui hait mortellement la religion catholique, qui est celle du monarque et de la nation.

— Est-il d'un État monarchique comme la France?

— Non. Il est d'un État républicain et, de plus, né dans ce que nous appelons la roture.

— De manière que votre ministre n'est ni catholique, ni français, ni noble, ni *monocrate*. A ce compte-là il se trouverait armé de quatre préjugés bien puissants contre la nation, si ses vertus n'en réprimaient pas l'ascendant : préjugé de dogme, préjugé de naissance, préjugé de gouvernement, préjugé de nation. Que de préjugés pour quelques vertus! »

Il est inutile d'ajouter que ce réquisitoire était dirigé contre Necker.

En faisant le roi si dépendant et l'Assemblée si absolue, on se flattait de rendre l'un intéressant et l'autre odieuse. « Tu ne sais pas ce que c'est que l'Assemblée nationale, dit un officier de la milice à un villageois dans *Le Bon Sens du village*, eh bien! je vais te le dire, moi : c'est une assemblée qui..... culbute tout cul par-dessus tête. Le roi n'est qu'un petit garçon. D'abord le roi n'est plus roi, c'est-à-dire qu'il est toujours roi, mais c'est comme s'il ne l'était pas. C'est l'Assemblée qui fait toute la besogne. Elle fait les lois, puis elle les défait; elle dit que oui, puis elle dit que non. Le roi a d'abord résisté, mais il a bien fallu céder.

— Mais ses soldats, observe le villageois, comment ne l'ont-ils pas défendu?

— On leur a dit que cela se faisait dans l'intérêt de la nation, et puis on les a fait boire, on leur a donné de l'argent, plein leurs poches; puis, par-dessus le marché, on les a affriandés avec de jolies demoiselles. Il eût été, vois-tu, bien difficile de tenir tête à tout ça. D'ailleurs, le roi est si bon que, quand on lui a dit qu'il y aurait bataille, il n'a pas voulu qu'on égratignât personne. C'est

donc l'Assemblée à présent qui fait tout, et le roi est son commissionnaire. Quand elle dit quelque chose, tout de suite il faut que ça se fasse. C'est elle qui a dit qu'il fallait comme ça nous rassembler et puis faire des armes; et puis on nous envoie brûler des châteaux pour nous exercer. Quand les seigneurs le trouvent mauvais, on tombe dessus, et, s'ils veulent barguigner, à la lanterne! »

« En fait de lanterne, voici, Messieurs et Mesdames, la pièce vraiment curieuse. » Ainsi débute l'auteur anonyme de la *Lanterne magique nationale.* « La vue n'en coûte rien. On rend l'argent aux mécontents, et nous payons à bureaux ouverts, comme la caisse d'escompte payera au mois de juillet.

« Ecoutez 1° d'abord la généalogie de notre dame l'Assemblée nationale et de sa chère fille la Constitution. Necker engendra les emprunts viagers; les emprunts viagers engendrèrent le déficit; le déficit engendra Calonne; Calonne engendra les notables; les notables engendrèrent l'archevêque de Sens, qui engendra la Cour plénière. La Cour plénière engendra le mécontentement; le mécontentement engendra Necker; Necker engendra la double représentation et la nouvelle convocation, qui engendrèrent les curés et les avocats, lesquels engendrèrent l'Assemblée nationale, qui engendre la prétendue constitution, et la prétendue constitution engendre l'anéantissement des revenus et la banqueroute, le papier-monnaie et la ruine du royaume. Ces derniers rejetons pourront bien assassiner leur mère.

« Vous allez voir ensuite un conseil préparatoire, tenu chez le Directeur général des finances. Remarquez la maréchale de B..., cette auguste femme qui gouverne l'Académie. A sa droite est C... T..., et à sa gauche Harpula.

Voyez-vous cette sœur du pot qui remue la tête comme un pantin? elle ressemble à son auguste époux.

« Le grand homme redresse le menton, il va parler, écoutez : Je ne suis pas revenu ici pour être ballotté par les cabales; on sait que moi seul je puis sauver l'État; on connaît ma supériorité sur le reste des hommes; je veux être dictateur, ou tout au moins ministre national.

« Voyez Harpula qui se mouche, tousse, crache, se redresse pour débiter avec emphase de mauvais vers. Il offre pour la révolution tous les faiseurs d'énigmes, de chansons et de madrigaux. Regardez le grand C..., il va recruter l'armée d'Harpula, il offre trois millions de philosophes, d'avocats, de procureurs, de clercs de notaires, de curés à portion congrue, de capitalistes, d'usuriers, avec les femmes, qui donneront leurs maris, et les nègres pour lesquels il demandera la liberté, quand ses amis auront vendu leurs habitations. Ils ne veulent tous, pour récompense, que de l'argent et des honneurs.

« Croyez-vous, s'écrie l'ambassadrice boutonnée, que je resterai à ne rien faire? Je publierai des livres qu'on ne lira pas; je montrerai mon visage qu'on ne regardera pas; mais je ferai des avances, et je réussirai. Je ne demande rien pour moi ni pour M. l'ambassadeur, je le ferai ce qu'il doit être.

« Attention, Messieurs et Mesdames, nous voici à la grande procession, la veille de l'ouverture des États. Regardez le prince par excellence, le bon Philippe d'Orléans, le père du peuple, il s'est mis à son rang de bailliage. Voyez avec quelle facilité il a descendu le premier échelon de la grandeur. Laissez-le marcher, il sera bientôt à la hauteur des habitants des faubourgs, dont il aura incessamment l'occasion de se servir.

« Regardez avec admiration le grand Lafayette. Eût-on

jamais cru que, dans six mois, il serait le général de ce peuple qui le connaissait à peine? C'est lui cependant qui le mène aujourd'hui, comme un cocher mène son maître. Il passe devant, mais il prend l'ordre.

« Voyez tous ces ducs bardés de cordons et de ridicules : belle montre et peu d'effet. Voyez-vous le jeune prélat d'Autun qui ne marche pas droit? c'est ainsi qu'il se conduira aux états généraux. Considérez ce groupe de gens qui l'applaudissent, ce sont des usuriers et des agioteurs.

« Voyez à la suite de nos futurs législateurs la famille royale à pied; voyez les Condé, les Conti, les Angoulème, les Berri, et regardez-les bien, car bientôt vous ne les verrez plus.

« Nous voici à la grande ouverture des états généraux. Le roi arrive. On porte devant lui l'épée de Charlemagne; belle inutilité! le grand N... s'avance; il lève les yeux au ciel; il va nous lire un mémoire, qui, bien qu'un simple aperçu, durera quatre heures. Vous l'avez entendu; c'est assez d'une fois.

« Dans la salle du clergé, voyez l'évêque d'A... et l'archevêque de B... qui intriguent. Entendez-vous le son des louis?

« Passons à la chambre de la noblesse. Le premier qui s'offre à nous, c'est le duc d'Orléans, chef des brouillons et des traîtres. Il est là, comme partout ailleurs, en mauvaise compagnie : affaire d'habitude.

« Voyez-vous Necker le sage, Necker le vertueux, Necker le grand homme, Necker dieu, Necker le charlatan, qui revient de Suisse, et qui se rend à l'Hôtel de ville, pour demander la grâce du baron de Bezenval? Voyez le maire qui arrive de la lune, et les électeurs qui se sont faits municipaux. Entendez-vous tous ces habiles gens qui s'écrient : *Fiat voluntas tua et sanctificetur nomen tuum.*

Voyez le ministre qui se rengorge et qui s'en va, et les districts qui s'assemblent, qui crient, qui hurlent et raisonnent comme des districts : *point de grâce!* Ce baron est un aristocrate. Necker se moque de nous. Qu'il prenne garde à lui; car nous pourrions bien envoyer ce dieu à la lanterne. *Sic transit gloria mundi.*

« Soyez maintenant tout oreille, Messieurs et Mesdames, j'ai gardé le plus beau pour la fin. Voici madame l'ambassadrice qui attend son mari. La voilà en tête-à-tête avec lui, c'est du neuf. Quelle singulière fantaisie! De mauvais plaisants ont prétendu que c'était une envie de femme grosse. En effet, la voilà grosse. La voilà qui consulte une magicienne pour connaître le nom du père; car elle a lu dans les moralistes qu'un enfant ne pouvait en avoir qu'un. Est-ce B...? il serait un monstre. Serait-ce par hasard S...? il aurait de l'esprit, mais peu de force. Louis de P...? il puerait de démagogie. J'aimerais assez qu'il fût de B... T...? il ferait de jolis vers. Le prélat d'A... m'aurait-il embâté d'un agioteur? ou M... d'un petit âne? La magicienne y perd son latin. L'enfant viendra, et il sera celui de la nation.

« Me voilà au bout de mon rôlet. Je ne pouvais mieux finir, je n'ai pas flatté mon monde. Si ma lanterne n'est pas celle qui élève les aristocrates, c'est au moins celle qui immortalise les démocrates; l'une vaut bien l'autre. »

Parmi ceux auxquels les hommes de l'ancien régime avaient voué une haine implacable et acerbe, Necker tenait à coup sûr une des premières places. Il avait été le premier anneau de la chaîne révolutionnaire, partant l'auteur de tous les maux. Sa fille, madame de Staël, partageait avec lui cette haine. Nous venons d'en voir un échantillon. Une autre pièce, en trois actes et en

prose, également anonyme, complétera la démonstration. Le sujet est le départ de Mesdames, tantes du roi. Ces princesses avaient été arrêtées à Arnay-le-Duc, dont la municipalité venait de demander à l'Assemblée nationale des instructions à ce sujet. C'était une violation du droit qu'a tout citoyen de choisir sa résidence. L'Assemblée n'en jugea point ainsi, et crut devoir délibérer sur ce grave sujet. On sait que Menou mit fin à la discussion en s'écriant : « L'Europe sera bien étonnée, quand elle « apprendra qu'une grande assemblée a mis plusieurs « jours à délibérer si deux vieilles femmes entendraient la « messe à Rome ou à Paris. »

On suppose donc que madame de Staël, pour se venger des humiliations que son père avait subies à la cour, veut empêcher la délivrance des princesses. Elle a convoqué, à cet effet, tous les chefs du parti, Barnave, Mirabeau, Camus, Bailly, les Lameth. Elle promet à chacun d'eux ses faveurs. Les Lameth surtout, voilà ses héros. « Voilà, dit-elle, les vrais amis du peuple, les vrais tribuns, les ennemis des rois et de l'aristocratie; les cœurs les mieux acérés, même contre les bienfaits. »

Son mari la surprend dans les bras de Narbonne. Il veut se fâcher. On lui fait peur, et il se calme : « Croyez-moi, lui dit-elle, il est toujours plus sûr de fermer les yeux et de se taire.

— La peur! baronne, la peur! dit Narbonne. Il n'y a que cela de bon pour être tranquille avec les maris et les rois. A propos, pendant mon absence, avez-vous un peu disposé les choses à la terreur? avez-vous fait quelque émeute pour épouvanter les Tuileries? car l'Assemblée ne voudra peut-être pas s'opposer au départ de Mesdames, et alors c'est au peuple à l'obtenir par le moyen ordinaire de l'émeute.

— Nous ne nous sommes point endormis, répond la baronne. Nous avons exercé le peuple au siége du Luxembourg, mardi dernier, pour l'irriter contre tous ces départs. J'espère qu'il servira bien nos projets. Oui, mon cœur, le peuple est bien, comme l'a dit Montaigne, la bête de somme que chacun peut monter. »

Il y avait de la haine dans ces attaques, une haine acerbe, implacable. La plaisanterie est chargée de fiel. Théroigne de Méricourt fut en butte aux mêmes attaques, mais le caractère en est différent. Le sarcasme, l'outrage, le mépris, laissent une certaine place au rire.

Ce fut en l'an de grâce 1768 et le 9 du mois de décembre, à l'instant où Vénus entrait en conjonction avec Mercure, et sous l'heureux signe du Capricorne, que Luxembourg vit naître, pour l'honneur de son sexe et la félicité nationale, demoiselle Suzette-Madeleine-Agnès Théroigne de Méricourt. Madame de Méricourt cultiva soigneusement les heureuses dispositions de sa fille, qui répondit aux soins maternels d'une manière vraiment surprenante; car, à peine à sa dixième année, ses facultés se trouvèrent si prodigieusement développées, que dès lors elle connut les droits de l'homme.

Ainsi s'exprimait un des plus ardents pamphlétaires de l'époque. On assure que Théroigne, née d'une honnête famille de paysans, fut séduite par le fils de son seigneur. Sa beauté frappait à la première vue et assurait sa domination. Trahie par son séducteur, elle passa en Angleterre, où l'on prétend qu'elle devint la maîtresse du prince de Galles. Revenue à Paris, au moment où la France se préparait à changer ses destinées, elle vécut en courtisane, recherchée par les hommes les plus distingués. Mais au premier appel de la liberté, elle s'était élancée sur la place publique, vêtue d'une robe de drap

bleu, le chapeau à la Henri IV sur l'oreille, un sabre pendant à son côté, deux pistolets à la ceinture, et une cravache à la main. Il y avait dans tous ses mouvements un tel mélange d'élégance et d'audace, qu'elle entraînait la multitude. Mais la muse de la démocratie, comme on la nommait, se trahissait par un détail de cette singulière toilette. La pomme de sa cravache, en forme de cassolette, était remplie de sels et d'aromates, pour combattre l'*odeur du peuple*.

Théroigne était de tous les clubs. Elle prenait la parole aux Cordeliers, aux Jacobins, à la Société fraternelle, et c'est elle qui, le 5 octobre, avec Maillard, conduisit les femmes à Versailles. Il était naturel qu'elle devînt le point de mire des pamphlets royalistes. Mais à quelles vicissitudes n'expose pas la faveur publique ? Après avoir gouverné en souveraine les passions tumultueuses de la rue, elle eut un jour le malheur de déplaire à cette foule qui l'avait si souvent applaudie, et d'être fouettée publiquement par des femmes. Elle en éprouva une si grande honte qu'elle en perdit la raison, et qu'elle termina sa vie agitée dans un cabanon de la Salpêtrière.

On fit un grand nombre de jeux de mots sur l'union de Théroigne et d'un prétendu Populus, député à l'Assemblée constituante, et c'est là ce qui fait le sujet d'un drame burlesque *en vers civiques* intitulé : *Théroigne et Populus ou le Triomphe de la démocratie*. L'intention de l'auteur anonyme se trahit par les quelques lignes placées en tête de son œuvre : « On verra, « dit-il, en lisant cette pièce (car elle sera lue par « les aristocrates), que j'ai eu le courage national de « m'affranchir de l'aristocratie des règles. Si parfois j'ai « resté soumis à celle des rimes, c'est que je ne puis

« être seul une auguste assemblée pour détruire à la « fois tous les pouvoirs, et j'attends que monseigneur « Robespierre, qui a si glorieusement foulé aux pieds « l'aristocratie de la reconnaissance, ait dicté un décret « sur les pièces de théâtre, pour en faire une en vers « blancs, sans hémistiches, commençant par la catastro- « phe, et conforme en tout point au système que ce « membre honorable et si bien organisé ne peut man- « quer d'adopter. »

Voilà certes un début passablement provocateur. Sur ce ton-là, c'est une bonne satire que l'auteur nous promet.

Populus a vu en songe Théroigne dans les bras d'un rival. Il a vu leurs tendres ébats.

Eh bien ! pour prévenir de pareils attentats,

lui dit son collègue Duquesnoy, dans le sein duquel il vient de répandre ses peines,

Il faut qu'un grand décret, à jamais mémorable,
Déclare, comme nous, Théroigne inviolable.

Cette réponse ne calme pas les soupçons du malheureux amant.

Je vois autour de moi mille objets de terreur ;
Je vois le grand Lameth tout rayonnant de gloire.

DUQUESNOY.

Lameth ! il est de tous le moins à redouter.
Je connais ses vertus. Lameth est un grand homme ;
Mais il ne saurait plaire étant né gentilhomme.

Ton rival, le seul qui soit à craindre, c'est Mirabeau.

S'il eut ces titres vains par nos cœurs jalousés,
Dès longtemps à nos pieds il les a déposés.

avait pu être sauvé par une polémique ardente, spirituelle, remplie de sarcasmes et d'injures, ce journal en aurait eu la gloire, sans oublier Marchant, l'intrépide auteur des *Sabots jacobites*. Ce ne furent donc pas les écrivains qui firent défaut à la cause monarchique ; ce ne fut ni le talent, ni l'audace, ni le courage. En auraient-ils déployé cent fois plus qu'ils n'auraient pas arrêté la marche de la révolution. Il est une chose plus forte que le talent de quelques hommes, que leur audace, que leur courage, c'est une idée. Quand cette idée est entrée dans l'esprit d'un peuple, et qu'elle y a germé, il faut qu'elle éclate ; il n'est pas de puissance au monde qui puisse la contenir.

Il est rare que les partis pratiquent l'oubli des injures. Les individus, pris isolément, ne représentent qu'eux-mêmes, au lieu que les partis représentent un principe. Or, les hommes ne se passionnent que pour un principe ; ce sont les principes vrais ou faux, qui produisent les fanatiques. Les ennemis de la Révolution venaient de jeter sur elle le mépris et l'outrage ; ils venaient de flétrir ses partisans, ses orateurs, ses ministres. Les révolutionnaires relevèrent le gant avec une sorte de fureur. A la violence ils répondirent par la violence ; à la haine par la haine ; à l'insulte par l'insulte ; à la provocation par la provocation ; et ne laissèrent par terre ni injures ni calomnies. Ce fut un déluge de pamphlets sous toutes les formes : dialogues, conversations, drames, comédies, tragédies même. Le premier réquisitoire qu'ils lancèrent est intitulé : *Les Imitateurs de Charles IX*, ou *les Conspirateurs foudroyés*, drame en cinq actes et en prose, par le rédacteur des *Vêpres siciliennes et du massacre de la Saint-Barthélemy*.

Nous savons maintenant que cet auteur n'est autre

que l'abbé Gabriel Brizard, un des collaborateurs de la Cour plénière. « Des invraisemblances, dit-il, des incorrections, une négligence impardonnable pour un littérateur : voilà ce qui compose la pièce de Chénier. Quant à nous, point d'unité de temps ni de lieu ; elles étaient impossibles. Si M. Chénier ne se fût pas asservi aux entraves de la *Poétique* d'Aristote, la nation française eût au moins vu Charles IX tel qu'il était, et non un mannequin. Le fer, le feu, le poignard, le poison, des cadavres sanglants déchirés par lambeaux, le plus horrible carnage, la plus cruelle perfidie, l'approche de la perte totale de la nation : voilà ce que j'entreprends de tracer. »

C'est en ces termes que s'exprime l'auteur, et il entre aussitôt en matière en mettant en scène Marie-Antoinette et la duchesse de Polignac. De quoi s'entretiennent-elles ? de leur haine, de leurs complots et de leurs amours. La reine avoue que son amour pour le comte d'Artois n'a été qu'un simple caprice, qu'elle ne brûle que pour sa duchesse, et que son amour égale sa haine pour les Français, dont elle abhorre jusqu'au nom. *Avec quelle volupté,* ajoute-t-elle, *je me baignerais dans leur sang*. Elle se glorifie d'avoir fait exiler Necker.

« Sa mort, répond la duchesse, aurait bien mieux servi nos intérêts.

— Le sang laisse toujours des traces, observe la reine.

— N'avions-nous pas le poison ?

— J'y avais pensé. Tout peut encore se réparer. Envoyons à sa poursuite un homme sûr et habile. »

Le comte d'Artois les surprend dans cet agréable tête-à-tête. Sa présence donne un cours différent à la conversation. Ils se livrent tous les trois à des plaisanteries d'une ignoble lubricité.

« Vous aurez tour à tour nos faveurs, dit la reine.

— Sortant des bras de l'une, répond le prince, je ranimerai mes forces épuisées dans les bras de l'autre.

— Monseigneur, vient dire Duval d'Éprémesnil, l'Assemblée paraît inquiète. Elle soupçonne qu'il se trame quelque chose contre son indépendance ! Je crois qu'il est temps d'agir. »

Le prince de Lambesc écrit, de son côté, lettres sur lettres pour l'informer que la désertion des gardes-françaises continue sans interruption, et qu'une grande fermentation règne parmi le peuple. « Hâtons-nous, ajoute-t-il, de profiter du moment. J'ai des munitions considérables, et mes Allemands ne respirent que massacre.

— Que ferons-nous des membres de l'Assemblée? demande la reine.

— Nous nous donnerons le plaisir d'en fusiller quelques-uns, répond le prince. Le reste prendra la fuite. »

Transportons-nous à l'Hôtel de ville où les électeurs sont assemblés. M. de Flesselles voudrait contenir la fureur du peuple.

« Pas de conseils timides! s'écrie un électeur. Tout est perdu, si nous écoutons cette voix. La noblesse, cruelle et sanguinaire, veut achever avec le fer et la flamme ce qu'elle a commencé par le poison. Le luxe effréné d'une femme orgueilleuse, dont le jeu est un gouffre où s'engloutit la fortune de la France, un monarque qui nous hait et nous méprise, des prêtres fanatiques et barbares, une magistrature corrompue, est-ce là ce que vous désirez? Souffrirez-vous que des individus vous ravissent vos grains, les cachent et les exportent, afin de vous réduire par la famine? Aux armes donc! frères et amis, aux armes ! »

Cette pièce, fort curieuse en ce qu'elle exprime la violence des passions politiques, ne fut pas représentée;

elle n'aurait pu l'être sans scandale et sans trouble. Mais, que Louis XVI devienne le dauphin, fils du roi Jean; que le comte d'Artois se nomme le roi de Navarre; que Flesselles, Foulon, Berthier, Bezenval, soient convertis en conseillers de la cour du dauphin ; placez la scène en 1356, et intitulez la pièce : *La Conspiration découverte ou Paris sauvé*, drame national en trois actes et en prose, alors il vous sera permis d'agiter impunément la foule. C'est ce que fit Gabiot. Le public, qui courait au-devant des allusions, sans s'inquiéter de la vérité historique, pourvu qu'il y trouvât la satisfaction de sa passion, fit jouer la pièce d'autorité, le 10 février 1790, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique. Mais, comme en réalité elle était sans valeur et sans proportion avec l'état des esprits, elle fut presque aussitôt abandonnée. Le goût du public n'avait été qu'un caprice.

La Révolution, en se prenant corps à corps avec les plus hauts personnages de la monarchie, regardés jusque-là comme sacrés et inviolables, prouvait qu'elle ne les mettait pas au-dessus de ses propres chefs. Ses rois à elle, c'était Necker, c'était Lafayette, c'était Mirabeau, *l'immortel Mirabeau, le Brutus français*, comme s'exprimait l'auteur d'une tragédie, *Énée et Turnus ou l'Établissement des Troyens en Italie*, qui, sous ce titre, avait présenté un tableau *assez naturel*, dit-il lui-même, du siècle du despotisme et de celui de la liberté, procédé employé par Bonneville et Ronsin. Latinus, roi de Latium, prince faible, mais bon, c'était Louis XVI; Amate, son épouse, femme vindicative, inhumaine, ennemie de la vertu et vicieuse par caractère, c'était Marie-Antoinette. Le reste à l'avenant. Latinus a des résolutions viriles, comme tous les hommes faibles, mais qui durent peu et n'aboutissent pas. C'est dans ces moments qu'il s'écrie :

— Sortant des bras de l'une, répond le prince, je ranimerai mes forces épuisées dans les bras de l'autre.

— Monseigneur, vient dire Duval d'Éprémesnil, l'Assemblée paraît inquiète. Elle soupçonne qu'il se trame quelque chose contre son indépendance ! Je crois qu'il est temps d'agir. »

Le prince de Lambesc écrit, de son côté, lettres sur lettres pour l'informer que la désertion des gardes-françaises continue sans interruption, et qu'une grande fermentation règne parmi le peuple. « Hâtons-nous, ajoute-t-il, de profiter du moment. J'ai des munitions considérables, et mes Allemands ne respirent que massacre.

— Que ferons-nous des membres de l'Assemblée? demande la reine.

— Nous nous donnerons le plaisir d'en fusiller quelques-uns, répond le prince. Le reste prendra la fuite. »

Transportons-nous à l'Hôtel de ville où les électeurs sont assemblés. M. de Flesselles voudrait contenir la fureur du peuple.

« Pas de conseils timides! s'écrie un électeur. Tout est perdu, si nous écoutons cette voix. La noblesse, cruelle et sanguinaire, veut achever avec le fer et la flamme ce qu'elle a commencé par le poison. Le luxe effréné d'une femme orgueilleuse, dont le jeu est un gouffre où s'engloutit la fortune de la France, un monarque qui nous hait et nous méprise, des prêtres fanatiques et barbares, une magistrature corrompue, est-ce là ce que vous désirez? Souffrirez-vous que des individus vous ravissent vos grains, les cachent et les exportent, afin de vous réduire par la famine? Aux armes donc! frères et amis, aux armes ! »

Cette pièce, fort curieuse en ce qu'elle exprime la violence des passions politiques, ne fut pas représentée;

elle n'aurait pu l'être sans scandale et sans trouble. Mais, que Louis XVI devienne le dauphin, fils du roi Jean; que le comte d'Artois se nomme le roi de Navarre; que Flesselles, Foulon, Berthier, Bezenval, soient convertis en conseillers de la cour du dauphin ; placez la scène en 1356, et intitulez la pièce : *La Conspiration découverte ou Paris sauvé*, drame national en trois actes et en prose, alors il vous sera permis d'agiter impunément la foule. C'est ce que fit Gabiot. Le public, qui courait au-devant des allusions, sans s'inquiéter de la vérité historique, pourvu qu'il y trouvât la satisfaction de sa passion, fit jouer la pièce d'autorité, le 10 février 1790, sur le théâtre de l'Ambigu-Comique. Mais, comme en réalité elle était sans valeur et sans proportion avec l'état des esprits, elle fut presque aussitôt abandonnée. Le goût du public n'avait été qu'un caprice.

La Révolution, en se prenant corps à corps avec les plus hauts personnages de la monarchie, regardés jusque-là comme sacrés et inviolables, prouvait qu'elle ne les mettait pas au-dessus de ses propres chefs. Ses rois à elle, c'était Necker, c'était Lafayette, c'était Mirabeau, l'*immortel Mirabeau*, *le Brutus français*, comme s'exprimait l'auteur d'une tragédie, *Énée et Turnus ou l'Établissement des Troyens en Italie*, qui, sous ce titre, avait présenté un tableau *assez naturel*, dit-il lui-même, du siècle du despotisme et de celui de la liberté, procédé employé par Bonneville et Ronsin. Latinus, roi de Latium, prince faible, mais bon, c'était Louis XVI; Amate, son épouse, femme vindicative, inhumaine, ennemie de la vertu et vicieuse par caractère, c'était Marie-Antoinette. Le reste à l'avenant. Latinus a des résolutions viriles, comme tous les hommes faibles, mais qui durent peu et n'aboutissent pas. C'est dans ces moments qu'il s'écrie :

Triste destin des rois ! Les flatteurs les corrompent,
Et perdent avec eux leurs souverains qu'ils trompent,
Les traîtres, avec art en séduisant mon cœur,
Du peuple par mes mains préparaient le malheur.
Non, je ne croirai plus ces héros de mensonges.

Si les uns affectaient encore, en apparence, de respecter l'autorité du roi, d'autres l'attaquaient sourdement et le vilipendaient lui-même... « Qu'est-ce que le roi? demandait le père Duchesne dans son *Catéchisme de la liberté.* » — « Avant le 14 juillet, répondait-il, le roi, trompé par sa femme, ses frères, ses parents, ses ministres ; méprisé de la partie saine du peuple, ne se servait de son pouvoir que pour commettre des atrocités et des sottises. Mais présentement il n'en a que ce qu'il en faut pour ne pas faire de mal, s'il lui en prenait l'envie, ce qui est assez la manière des rois. Il boit et mange comme quatre, forge comme un artisan, jure quelquefois après sa femme qui s'en fout, fait passer des fonds à d'Artois, Condé, Bourbon et autres traîtres, qui ne respirent que la ruine de la constitution, et fait cabaler dans toutes les cours de l'Europe, pour que tous les despotes nous viennent attaquer à la fois. Il sanctionne aveuglément tous les décrets, mais avec l'arrière-pensée, s'il reprend son ancienne influence, de faire pendre tous ceux qui ont sagement cru qu'un roi, étant presque toujours l'homme le plus mal élevé de son royaume, il fallait une fois pour toutes le mettre hors d'état de nuire à la liberté. »

Marie-Antoinette était bien moins épargnée encore. Les hommes et les femmes, auxquels elle avait accordé sa confiance, avaient débité sur son compte, par vanité ou par dépit, tant d'anecdotes scandaleuses, qu'elle était devenue un objet de mépris et d'exécration. C'est donc

de la cour elle-même, c'est de son propre foyer, pour ainsi dire, qu'étaient partis les coups portés à sa réputation. Le peuple, fort disposé en général à mal penser des grands, ne pouvait douter que ces calomnies ne fussent des vérités, lorsqu'il en connaissait la source. On serait effrayé du nombre et du scandale de ces productions, rien qu'à les nommer. Nous nous bornerons à citer : la *Chasse aux bêtes puantes et féroces ;* l'*Autrichienne en goguette ou l'Orgie royale* ; les *Enragés aux enfers ;* les *Fantoccini français ou les Grands comédiens de Marly*, intermède héroï-histori-tragi-comique, dédié au *Vénérable réverbère ;* la *Descente de la Dubarry aux enfers, et sa réception à la cour de Pluton, par la femme Capet, devenue la furie favorite de Proserpine;* le *Branle des capucins ou le mille et unième tour de Marie-Antoinette*, petit opéra en deux actes ; et le..... mais, non ; le titre seul est un outrage à la pudeur. Dans toutes ces compositions, la reine laisse éclater son mépris et sa haine pour cette *maudite engeance* française, qu'elle voudrait voir anéantie, noyée dans des flots de sang ; dans toutes, son langage est celui d'une Messaline, ivre de luxure et de sang.

« On est fortement convaincu, est-il dit dans la *Chasse* « *aux bêtes puantes et féroces*, qu'une panthère, échappée « de la cour d'Allemagne, a été aperçue à Versailles, « dans plusieurs parcs et quelquefois aux promenades. « La douceur du climat paraissait avoir apaisé sa féro- « cité. Le roi lui-même se plaisait à la voir ; mais depuis « un certain temps elle a repris toute sa rage germani- « que. Elle est forte, puissante, a les yeux enflammés, « et porte un poil roux. Fixons sa mort à 40,000 livres, « qui seront payées sur-le-champ, au Palais-Royal, au « chasseur assez habile pour ne pas la manquer. »

« Aux armes! crie la sentinelle dans l'*Autrichienne en goguette*, aux armes! voici Sa Majesté.

— Il y aura orgie cette nuit, dit un autre garde; la ganymède femelle est avec la reine. »

Dans les *Fantoccini français*, Marie-Antoinette ne se borne pas à traiter son mari comme un sot; elle loue Catherine II d'avoir fait tuer le sien.

Il faut voir en quels termes un garde-française, tué sous les murs de la Bastille, s'exprime sur la reine, en racontant à Pluton les événements de cette mémorable journée. C'est la pièce intitulée : *Les Enragés aux enfers*. « La rage effrénée d'une femme odieuse et barbare, dit-il, avait depuis longtemps préparé notre ruine. Cette femme détestable, sans pudeur, sans principes, cruelle avec raffinement, cette furie, en un mot, armée des serpents de la haine, avait, au moyen de ses débauches, augmenté son parti. Un scélérat puissant, enchaîné à ses volontés par un amour infâme, un Jules de Polignac, monstre vomi par les enfers...

— Oui, oui, interrompt Pluton, le malheur des peuples fait souvent notre joie, et, pour y parvenir, nous leur suscitons des habitants de cet empire, qui, revêtus de la figure humaine, traînent après eux tous les fléaux Ah! vous avez raison, cette Polignac et sa tribade de Germanie sont sorties du Tartare, et ne tarderont pas à y descendre. »

Elles y sont en effet. Marie-Antoinette, en voyant la Dubarry s'y présenter, sa tête sous le bras, lui demande si elle avait été reine après elle.

« Non, Madame, ce n'est pas par ce titre que je ressemble à Votre Majesté. J'étais catin presque autant que vous, et, comme vous, je dilapidai sans pudeur le trésor public.

— Ici, dit la reine, on est d'autant plus en faveur qu'on a commis plus de crimes là-haut. C'est pourquoi j'ai supplanté d'emblée à l'emploi de furie favorite les Médicis qui l'occupaient depuis des siècles. Mon histoire, écrite avec de la boue et du sang, les a frappés. »

Le *Scélérat puissant*, dont il est parlé ci-dessus, n'était rien moins qu'un prince du sang, monseigneur le comte d'Artois. Ce prince aimable, mais léger, en affectant de braver l'opinion publique, s'était rendu très-impopulaire. Aussi trouvons-nous son nom mêlé à ceux du roi et surtout de la reine dans un grand nombre de pamphlets politiques. C'est lui, en effet, qu'avait voulu désigner l'auteur d'une comédie en cinq actes, intitulée : *Charles II, roi d'Angleterre, en certain lieu.* Cette comédie *très-morale dédiée aux jeunes princes*, et qui devait être représentée, ajoutait l'auteur Louis-Sébastien Mercier, pour la récréation des états généraux, n'était ni plus ni moins qu'un fait de débauche attribué à Charles II, à ce nouveau roi vert-galant.

« O mon père ! fait-on dire au prince français dans un libelle publié à Bruxelles, le 1er août 1789, sous ce titre : *Confession générale de Son Altesse sérénissime monseigneur le comte d'Artois, déposée dans le sein du très-révérend Père Jérôme, grand inquisiteur*, ô mon père ! ministre sacré du Seigneur ! croyez-vous que je puisse encore espérer en la miséricorde divine? car le nombre de mes crimes est incalculable. J'ai égaré le meilleur des rois; adultère et presque assassin, j'ai violé les droits les plus respectables, ceux de frère et d'époux. La misère du peuple est mon ouvrage. Je fermai toujours mes oreilles et mon cœur à ses gémissements. A mesure que je perdais l'estime publique, le nom français me devint odieux et je formai des vœux impies pour la destruction du royaume. J'associai

ma haine à celle de la femme barbare, que la Germanie avait enfantée pour le malheur de la France et la honte du trône. Nos cœurs furent bientôt unis. Le crime le plus atroce cimenta cette union, fortifiée par les débauches d'une furie, l'exécrable Polignac, dont la reine avait pris les goûts infâmes. Nous épuisâmes la France, c'était peu; nous méditions le massacre de ses habitants, et nous en aurions eu la joie, si la main de la Providence n'avait pas détourné le coup. »

C'est une question de savoir si la dignité et la stabilité d'un gouvernement peuvent se concilier avec une pareille liberté de langage; oui, si la dignité n'est que le respect de soi-même; oui, si le gouvernement ne repose que sur les mœurs et les lois. Beaucoup de consciences peuvent être troublées, j'en conviens, par des attaques brutales et indécentes ; les sots feront chorus; je sais que leur nombre est considérable; mais ni les sots ni les esprits faibles ne forment l'opinion publique. Qu'un citoyen honorable soit insulté, en quoi sa considération en sera-t-elle diminuée, son crédit affaibli, son honneur atteint? Il en est de même du gouvernement, s'il est honnête, c'est-à-dire s'il ne prend pour guide que l'opinion et s'il n'a pour but que l'intérêt général. Mais supposez un gouvernement personnel, fondé sur le privilége; une société corrompue, telle qu'était la société française en 1789, tout servira pour la détruire, vérité ou mensonge. Condamnée par l'opinion, qu'importent les moyens qui seront mis en œuvre? Voilà pourquoi ces productions infâmes et ordurières circulaient sans obstacle, étaient lues avec avidité et crues avec une foi aveugle. Les défenseurs de l'ancien régime employèrent les mêmes armes contre leurs adversaires, l'injure, l'outrage, le mensonge et la calomnie; elles ne servirent

qu'à manifester leur impuissance. D'où vient cela? C'est qu'ils ressemblaient à l'homme de l'Évangile dont la voix se perd dans le désert; tandis que les autres portaient en eux-mêmes l'esprit de la révolution, qui était devenu l'esprit public.

Il ne serait donc pas juste de confondre la révolution avec les hommes qui l'accomplirent. Que, dans une œuvre pareille, il soit entré des éléments divers, c'est-à-dire des aspirations légitimes et des ambitions condamnables; que la haine, la jalousie, la cupidité, aient souvent pris le masque du bien public, nous n'en sommes ni étonnés ni confus. Ce sont des taches qui se perdent dans cet immense faisceau de lumière dont la France fut inondée, et dont les rayons continuent à se répandre sur le monde.

Il n'est moyen qu'on n'employât pour affaiblir l'autorité, et particulièrement l'autorité royale. Les uns étaient odieux, ceux dont nous venons de parler; les autres tendaient au même but; mais du moins les convenances morales étaient gardées. Nous plaçons parmi ces derniers une comédie en trois actes et en vers, représentée le 9 novembre sur le théâtre de Monsieur. Elle avait pour titre : *Le Procès de Socrate ou le Régime des anciens temps*, et pour auteur, J.-M. Collot (ci-devant d'Herbois), de la société des amis de la Constitution.

Ce même homme, qui signait auparavant Collot-d'Herbois, et que Mercier appelle Collot d'Hesbois, avait déjà fait jouer sur le même théâtre, le 17 juillet précédent, une pièce de circonstance, dépourvue d'intérêt, intitulée : *La Famille patriote ou la Fédération.*

« Dans le personnage de Socrate, dit-il, j'ai voulu « mettre en scène tous les défenseurs de la cause du « peuple, tous ceux qui ont souffert, qui ont été persé-

« cutés pour elle. Athènes était gouvernée par les aristo-
« crates. Ces aristocrates, justement surnommés les
« tyrans, étaient d'autant plus redoutables qu'à la fa-
« veur d'une contre-révolution, ils avaient tout nouvel-
« lement dépouillé la nation de ses droits, et fait mas-
« sacrer tous les amis de la liberté. »

C'est pourquoi, ce Socrate de fantaisie est loin d'être modelé sur l'antique, et c'est assez pour indiquer dans quel esprit cette espèce de drame avait été composé. Personne, d'ailleurs, ne s'y méprit.

Collot observe à ce sujet que le mot *aristocratie* ne veut pas dire le gouvernement des meilleurs, mais des plus forts, le gouvernement des hommes de fer, de ἄρης, fer, racine d'ἄριστος, et de κράτος, contrainte.

Quoi qu'il en soit, voici le sujet. Socrate a combattu de front l'odieuse tyrannie des riches et des puissants; il a propagé les lumières de la philosophie; il a ranimé le sentiment de la liberté parmi le peuple; il a fait connaître aux hommes les droits sacrés qu'ils ont reçus de la nature; il a dévoilé, en un mot, les complots d'une aristocratie détestable. De là, persécution du chef des prêtres, Anitus, et du chef des juges, Mélitus. Il a donc contre lui la superstition, la justice corrompue, la haine, la peur et l'amour-propre.

« J'ai vu plusieurs juges, dit Anitus; ils opineront tous contre Socrate, les uns par crainte, les autres par superstition, quelques-uns par ignorance, un grand nombre par faiblesse. Les plus éclairés feront comme les autres; la réputation de Socrate leur porte ombrage. Quant à ceux dont la probité est incorruptible, ils sont en si petit nombre qu'ils ne doivent pas nous inquiéter. »

Socrate comparaît devant le tribunal. On l'accuse d'avoir nié l'existence de Dieu; il se défend par une magni-

fique exposition de ses croyances; d'avoir conspiré contre l'État, d'avoir soulevé le peuple. « Savez-vous, s'écrie-t-il à cette dernière accusation, savez-vous quels sont ceux qui soulèvent le peuple? Ce sont ceux qui lui distribuent la justice à poids inégaux; ceux qui méconnaissent ses droits ; ceux qui méprisent ses réclamations. Ils s'étonnent, les perfides agents du despotisme, que ce peuple, accablé d'outrages, se lève enfin dans le sentiment de sa dignité et de sa force. Les barbares! je les ai vus crier la famine au milieu de l'abondance. Les voilà, ceux qui soulèvent le peuple! »

En 1781, une troupe de comédiens ambulants s'était arrêtée à Rouen pour y donner des représentations. La nouvelle que la reine venait, enfin, de donner un héritier à la couronne, avait jeté la France entière dans les transports d'une joie sincère. Naturellement les poëtes s'étaient mis en frais. Un des acteurs de la troupe de Rouen, ayant voulu payer son tribut de félicitations, chanta sur la scène les vers suivants, qui prouvaient plus en faveur de ses intentions que de son talent poétique :

Pour le bonheur des Français,
Notre bon Louis seize
S'est allié pour jamais
Au sang de Thérèse ;
De cette heureuse union
Il sort un beau rejeton,
Pour répandre en notre cœur
Félicité parfaite.
Conservez, ô ciel protecteur,
Les jours d'Antoinette.

Pour eux (1), ô ciel, chacun ici t'implore.

(1) Le roi, la Reine et le Dauphin.

Mets tous les biens en leur pouvoir.
Mais les chagrins...., que leur cœur les ignore.
Ce sont nos vœux, c'est notre espoir.
Comme aujourd'hui, que dans cent ans encore
Nos enfants chantent le refrain
De tout ce qu'un Français adore :
Le Roi, la Reine et le Dauphin.

Ce poëte si bien inspiré était Collot d'Herbois, qui depuis..... mais alors ce n'était qu'un pauvre diable, heureux de placer sa médiocrité et sa misère sous un auguste patronage.

Nous venons de voir la justice et la religion se donner la main pour perdre le plus sage des Grecs. Ce fait monstrueux s'est produit malheureusement dans d'autres pays, mais nulle part avec plus de retentissement qu'en France, à la fin du siècle dernier. Il n'est personne qui ne connaisse l'histoire de Calas, un des plus honorables négociants de Toulouse.

Calas était protestant. De ses deux fils, Louis, devenu catholique, était pour ainsi dire perdu pour lui, et le second, Antoine, d'une nature sombre et rêveuse, lui inspirait les plus vives inquiétudes. Une fille lui restait, sage et soumise. Il la destinait à Lavaisse, fils d'un correspondant, et digne de cette alliance.

La famille Calas venait de prendre son repas du soir. Lavaisse, après avoir lu des vers de Voltaire sur l'intolérance et le fanatisme, parlait de se retirer, lorsqu'on entendit des cris affreux. Calas se lève précipitamment; Lavaisse le suit. Les cris partaient du magasin, où le malheureux Antoine venait de se donner la mort. Bientôt le peuple se rassemble. La justice avertie se porte sur le lieu du crime. Le Capitoul, ennemi de Calas, accuse celui-ci du meurtre de son fils et le fait condamner

par le parlement de Toulouse, le plus fanatique des parlements du royaume.

Tel est le sujet qui avait inspiré trois écrivains : Lemierre d'Argie, Laya et Joseph Chénier. L'ouvrage du premier fut représenté, le 17 décembre, sur le théâtre des Variétés; celui de Laya, le lendemain, sur le théâtre de la Nation, et la tragédie de Chénier en 1791. Mais, comme il réclama dans le temps la priorité de la conception, pour nous, à qui ce débat importe peu, les trois pièces représentant la même idée ont la même valeur, à notre point de vue, s'entend.

Pour nous donc ce fut une machine de guerre, machine formidable, pour battre en brèche les anciennes institutions, et les hommes de 89 s'en servirent fort habilement. Le spectacle du fanatisme égorgeant l'innocence, tantôt violemment comme dans Charles IX, tantôt avec des formes comme dans Calas, produisait une impression plus vive sur l'esprit du peuple que les discours les plus fondés en raison. De quelle indignation n'était-il pas saisi, lorsque, l'imagination déjà frappée de terreur, il entendait retentir à ses oreilles des vers tels que ceux-ci :

Ah ! que de maux le monstre (l'intolérance) a causés dans [la France !
Que de sang répandu ! de bûchers allumés !
L'homme juge de l'homme ! eh ! n'a-t-il pas dû voir
Qu'il osait de Dieu même usurper le pouvoir !
Moi qui pensai toujours qu'un chrétien véritable
Ne peut même ordonner le trépas d'un coupable ;
Que sur le sang humain l'homme n'a pas de droits,
Et que l'arrêt de mort est un crime des lois.

Plût à Dieu que la voix de l'auteur eût été entendue de ses amis, et surtout qu'ils l'eussent gardée dans leur

cœur ! Nous n'aurions pas vu l'horrible instrument de mort dressé sur toutes nos places publiques, et Chénier lui-même condamné à se taire pour ne pas flétrir ses amis, qui devaient donner un si cruel démenti à des sentiments si noblement exprimés.

Ainsi, les deux partis étaient en présence, ayant pour armes l'injure et la calomnie. Quelques hommes pacifiques, les modérés en un mot, allaient des uns aux autres pour calmer les colères, adoucir les animosités et essayer de rapprocher les mains et les cœurs. Mais c'est le temps seul qui produit ce résultat. Il faut que la lutte arrive jusqu'à l'épuisement pour que la haine s'éteigne dans les cœurs et que les armes tombent des mains. Voilà pourquoi les *Capucins* ne réussirent pas. Cette pièce du cousin Jacques, représentée le 15 mars sur le théâtre de Monsieur, avait eu en effet pour but de frapper sur les partis extrêmes, dont les violences étaient le plus grand obstacle à l'apaisement des esprits. Hâtons-nous d'ajouter, car ce fut peut être aussi une des causes de sa chute, que la pièce était médiocre.

L'auteur prit sa revanche quelques mois après (7 novembre), sur le théâtre de la rue de Bondy. Cette fois le succès fut incontestable, car la pièce occupa la scène pendant près d'une année avec une faveur constante ; elle était intitulée : *Nicodème dans la lune ou la Révolution pacifique*. Nicodème est un bonhomme de paysan, doublé de naïveté et de finesse, un Sancho Pança. Il s'est élevé dans un ballon, et, parvenu dans la région de la lune, il se laisse tout doucement glisser avec sa nacelle. Il trouve dans le monde lunaire des abus comme il y en a partout, des courtisans avides, un souverain rempli de bonnes intentions, mais entouré de gens qui ont inté-

rêt à le tromper et qui en usent. « Hélas ! hélas ! criait le peuple de la lune,

A travailler nous perdons courage,
Sans nul repos portant le poids du jour.
Si d'un tel soin rien ne nous dédommage,
Quand nos tyrans auront-ils donc leur tour ?

— Bah ! dit l'un d'eux, plus le mal est grand et plus il tire à sa fin. »

Les habitants du lieu attendaient l'empereur, dont la chasse avait été dirigée de ce côté.

« Vous avez donc aussi des majestés ? leur demande Nicodème.

— Sûrement. Notre empereur est un ben brave homme ; mais on lui fait accroire tout le contraire de ce qui est.

— Ah ! dame, c'est l'ordinaire, » dit Nicodème.

En effet, le seigneur de l'endroit voudrait ne montrer au maître que des visages riants, rien que l'apparence du bonheur. Il avait compté sur le curé pour cette menteuse représentation. Mais le curé est un honnête homme, un vrai pasteur des âmes, aussi aimé des habitants que le seigneur en est haï. Il refuse donc de se prêter à cette indigne comédie. « Ce sera peut-être un bien, ajoute-t-il, que l'empereur voie de ses propres yeux ses sujets tels qu'ils sont, molestés, écrasés d'impôts, pour satisfaire les folies des grands.

— Mais qui osera lui parler ? s'écrie le peuple.

— Ce sera moi, si vous le trouvez bon, » répond Nicodème.

C'est en effet ce qui arrive. L'empereur est charmé de sa conversation. Nicodème lui a raconté la révolution qui s'est opérée en France : comme quoi le roi s'y était

prêté de bonne grâce, et comme quoi il avait reconnu qu'on n'est jamais plus heureux sur le trône, que lorsque la flatterie et le mensonge en sont écartés. Il a brodé un petit brin, mais c'est pour le bon motif.

« Eh bien ! dit l'empereur, je veux aussi faire une révolution dont j'aurai tout l'honneur et mon peuple le profit. » Il commence par mettre le curé à la place de l'évêque, jeune homme sans expérience, porté par la faveur aux honneurs de l'épiscopat, attaché à la cour, et par conséquent toujours loin de ses ouailles.

« Seigneur, dit le curé, ne m'accablez pas d'un fardeau que mes épaules n'ont pas été habituées à porter.

— Demandez au prélat, répond le roi, s'il le trouve trop lourd pour les siennes. »

Cependant le peuple s'agite. Il a envahi les abords du palais. La frayeur s'empare des courtisans. « Le peuple ! dieu ! quelle horreur !

— Qu'on ouvre toutes les portes ! s'écrie le prince.

— Quoi ! sire, le peuple..... ici.

— Vous y êtes bien, vous, répond sévèrement le prince. Le peuple, Monsieur, est ma force ; il a droit de m'approcher et de faire entendre sa voix. »

Le peuple fait irruption. « Mes amis, s'écrie l'empereur, avec un accent de bonté,

Mes amis, mes enfants, témoin de vos alarmes,
Puis-je voir d'un œil sec vos yeux remplis de larmes ?
Vous croyant tous, hélas ! heureux ainsi que moi,
Je m'endormais tranquille à côté de la loi.
De ma crédulité vous fûtes la victime.
Souvent, vous le savez, un roi tranquille et bon,
Quand l'abus du pouvoir fait le mal en son nom,
Peut être criminel sans commettre de crime.
Qu'a-t-il donc fait ce peuple ? on l'écrase, on l'opprime.

. . . . . Son crime est d'avoir faim
Et de venir à moi redemander son pain.
Son crime est de m'aimer et de se croire heureux,
S'il tire le rideau qui me cache à ses yeux.

L'écrivain qui se cachait sous le pseudonyme du cousin Jacques se nommait Louis-Abel Beffroy de Reigny. Il était né à Laon, en 1757, et avait fait ses études au collége Louis-le-Grand, où il avait eu pour camarades Camille Desmoulins et Robespierre. Revenu à Paris, après avoir professé à Cambrai, il y publia, sous le titre de *Lunes*, un recueil mensuel, dont la forme était plaisante, mais le fond sérieux. Comédies, recueils littéraires, brochures semi-politiques, Beffroy ne faillit pas un instant à sa mission. Décrété d'accusation en 1793, il échappa aux griffes du tribunal révolutionnaire. Après avoir combattu les excès de la liberté, il vit, sans qu'il paraisse les avoir encensés, les abus du pouvoir arbitraire. C'était un partisan éclairé de la révolution. Il ne voyait pas au delà de la monarchie, mais il la voulait sans priviléges et sans abus, entourée d'institutions libérales. Toutes ses pièces ont ce caractère de modération.

Le théâtre où fut joué *Nicodème* s'était élevé sur l'emplacement occupé jadis par celui des Variétés, dont Lécluse avait été le fondateur. Ouvert le 21 juin 1790, il ferma définitivement en 1793, ayant eu une existence courte et difficile. Celui des Jeunes Artistes, qui lui succéda le 13 septembre 1794, se rendit un instant célèbre par le talent de ses acteurs. Il suffit, en effet, de nommer les deux Lepeintre, Monrose, Firmin et Dejazet.

Pourquoi ne pas écrire, afin qu'à ce chemin
Mille hommes, par corvée, aillent mettre la main ?
Il n'en coûterait rien, et la chose irait vite.

— Il faut encore, Monsieur, que je vous avertisse d'une chose, ajoute l'intendant :

On a dans votre plan compris la chènevière
D'une certaine veuve, Adrienne Mercière.
Elle fait un procès aujourd'hui, pour prouver
Que de son bien, Monsieur, on ne peut la priver.

LE MARQUIS.

Son bien ! à la bonne heure ! et, puisqu'elle résiste,
On plaidera. Voyez, voyez mon féodiste.
Nous partageons. Dès lors que le sol me convient,
C'est à lui de prouver que ce sol m'appartient ;
Il est fort habile homme, et j'en fais son affaire.
En attendant, prenez toujours la chènevière.

Il ordonne à son secrétaire d'écrire au lieutenant général de police, pour lui demander une lettre de cachet contre un propriétaire campagnard, dont il a eu à se plaindre.

« Vous ne l'obtiendrez pas, lui dit le secrétaire.

C'est la trente-septième en un mois que j'obtiens,
Et pour moins que cela,

répond le marquis. Le secrétaire indigné déchire la lettre et sort. Le marquis est furieux.

Insolent ! malheureux !.... hors de chez moi.
C'est de Londres qu'on tient ces coupables fadaises.
On devrait ruiner ces malheureux pays,
Où la canaille a droit de dire son avis.

Son médecin lui ouvre enfin les yeux.

Tout l'État est changé, les hommes sont égaux ;
Il n'est plus de seigneurs, il n'est plus de vassaux.
Les parlements sont morts, le haut clergé de même.
L'armée a pris parti pour cette loi suprême.
Le roi, d'accord de tout, de nos cœurs s'est saisi,
Et c'est un père enfin que nous avons choisi.

Que penser du républicanisme de Fabre, en présence de cette profession de foi, remplie de tendresse pour le chef de la monarchie? Ce qu'il faut penser de celui de Collot d'Herbois et de tous les ambitieux vulgaires, pour lesquels les révolutions ne sont que des moyens. Fabre, à qui l'on fit un crime de l'expression de ce sentiment, essaya de se disculper et se jeta dans des subtilités qui accusaient plus d'esprit que de conviction. Doué d'un immense amour-propre, qui le rendait absolu dans ses jugements, il nourrissait contre les hommes une haine sombre et jalouse, accompagnée de mépris. Il avait débuté par être comédien. De mauvais comédien, il devint auteur ; mais il avait plus de mémoire que d'originalité.

Un des caractères les plus saillants de cette époque, c'est le goût pour les parades antireligieuses. Ce sont des moines, des nones, qu'on se plaît à mettre en scène, tantôt comme effet dramatique, ou simplement comme débauche théâtrale. Jamais on n'avait poussé aussi loin le mépris des choses que les hommes respectent le plus. Ce fut M. de Flins qui donna, le premier, ce mauvais exemple dans le *Mari directeur ou le Déménagement du couvent*, comédie en un acte et en vers libres, représentée le 25 février, sur le théâtre de la Nation. Les moines défroqués tiennent des propos galants aux religieuses, et les uns et les autres se livrent, dans le réfectoire, à des

chants et à des danses d'une liberté déplacée. Déjà, il est vrai, des pièces tout aussi scandaleuses avaient outragé la pudeur ; mais ces pièces, pour n'en citer que quelques-unes : *L'Esprit des mœurs au* XVIIIe *siècle ou la petite maison ; les Réchappées du couvent ; la Fête de sainte Ursule*, et *la Communauté de Copenhague*, n'avaient pas eu les honneurs de la scène.

Cette dernière pièce, que son auteur, Bertin d'Antilly, avait présentée au Théâtre-Italien, contribua beaucoup à pousser le public dans cette voie, par la discussion à laquelle elle donna lieu. On était à peine aux premiers mois de l'année 1790, et l'on suivait encore, en fait de théâtre, les pratiques de l'ancien régime, c'est-à-dire qu'il existait une commission de censure pour les pièces de théâtre, dont le maire, en sa qualité de chef de la police municipale, autorisait ou défendait la représentation. Une lettre de Suard, adressée à l'auteur, nous donne une idée de la pièce. « J'ai peine à croire, Monsieur, « que vous ayez pensé sérieusement qu'il fût possible de « mettre sur le théâtre une scène de libertinage, dont « les acteurs sont un évêque, un moine et des religieuses. « Je n'imagine pas que la liberté du théâtre aille jamais « jusque-là. Cependant si vous persistez dans votre de- « mande, j'écrirai les motifs de mon refus d'approuver, « que je vous communiquerai avant de les envoyer à « l'administration de la police. Vous les combattrez, « comme vous le jugerez convenable, et M. le maire « prononcera. »

La question était de savoir si on pouvait mettre sur la scène un évêque amoureux d'une religieuse. Pourquoi pas ? répondait l'auteur. Vous avez bien permis qu'on y mît un cardinal. Trouvez-vous qu'il soit plus dangereux ou plus indécent de peindre les faiblesses du clergé que

ses crimes? Laisser entre les mains d'un homme un pouvoir aussi exorbitant que celui qu'il vous plaît de vous arroger, ce serait détruire la liberté, en la subordonnant à des caprices de despotes.

La pièce fut soumise au jugement de quatre commissaires, qui décidèrent qu'elle ne serait pas jouée. L'un d'eux était Vigée. Auteur dramatique lui-même, on trouva mauvais qu'il eût accepté une pareille mission. Mais, ancien secrétaire du cabinet de Madame, il ne devait pas avoir un goût très-prononcé pour la liberté. En effet, nous le retrouverons parmi les courtisans du pouvoir impérial, et, ce pouvoir tombé, parmi les familiers du château.

Bertin lui-même, qu'était-il? un révolutionnaire sans doute, suivant sa lettre à Bailly. Il était, avant 89, premier commis du département des revenus casuels du roi et pensionné par lui; mais il est possible que la révolution l'eût subitement éclairé, comme l'avait été saint Paul sur la route de Damas. Sa conversion, tout ardente d'abord, ne fut pas de longue durée. Après avoir chanté Bonaparte, par un étrange contraste il chanta Paul Ier, et mérita d'être bien accueilli à Pétersbourg, où il mourut.

Le décret de l'Assemblée nationale, qui venait d'annuler tous les vœux monastiques, avait donné une sorte de curiosité fiévreuse à l'opinion publique en faveur de ces pièces. C'est ce qui fit le succès des *Victimes cloîtrées*, drame en quatre actes et en prose, représenté le 29 mars sur le même théâtre.

Un moine avide, libertin et vindicatif, une femme crédule et fanatique, un mari faible, une jeune fille sacrifiée, un amant que le désespoir jette dans les bras de ce moine indigne, qu'il croit son ami et qui est son rival,

voilà ce que Monvel avait mis sur la scène ; voilà ce qui excita le plus vif enthousiasme. Le sujet, traité d'ailleurs avec dignité, était, comme on le voit, dans le goût des idées dominantes. Au père Laurent, qui attaque la révolution comme étant *l'œuvre de l'éternel ennemi des hommes*, et qui prétend que tout est anéanti, lois, justice, religion,

« Rien n'est anéanti, répond le maire, M. de Fran-
« cheville ; tout ce qui est respectable est respecté et
« subsiste. Le roi n'a rien perdu de sa puissance, puis-
« qu'il a conservé celle de faire le bien. Des juges nou-
« veaux s'élèvent, et leur ministère ne sera plus flétri
« par cet intérêt qui en déprava si longtemps les fonc-
« tions. Le culte est toujours le même, et les abus dont
« on le dégage ne font pas la religion. Ce n'est pas sans
« cause que l'on doit remonter à la source des richesses
« immenses accumulées par les ministres de cette re-
« ligion pure, dont le divin auteur vécut et mourut
« pauvre. Ceux qui vivent d'abus, je le sais, peuvent
« craindre de les voir détruits ; mais cette réforme ne
« serait point une œuvre de ténèbres, et l'éternel en-
« nemi des hommes, pour parler votre langage, ne doit
« pas être soupçonné de leur suggérer ce qui peut les
« conduire au bonheur. Voilà mon sentiment. S'il vous
« est étranger, tant pis pour vous. »

Un événement bizarre, qu'il eût été préparé ou non, produisit à la première représentation un effet considérable ,et accrut encore la curiosité publique. Au moment où le père Laurent, ce moine avide et luxurieux, fait conduire Dorval dans un cachot, un spectateur placé à l'orchestre se leva tout à coup, l'œil égaré, les traits bouleversés par la peur, et s'écria dans une sorte de délire furieux : « *Exterminez ce coquin !* » Ce fut dans toute la salle un mouvement d'horreur.

« Pardon, Messieurs, dit-il presque aussitôt, pardon. « J'ai été moine, comme Dorval; comme lui, j'ai été « traîné dans un cachot, et, dans le père Laurent, j'ai « cru reconnaître mon supérieur. »

Monvel, dont le nom était Boutet et qui fut père de mademoiselle Mars, était à la fois auteur et acteur. Forcé de quitter la France quelques années auparavant, pour des motifs qui touchaient à ses mœurs, il avait trouvé en Suède, auprès du roi qui en avait fait son lecteur, une bienveillante hospitalité. Rentré dans sa patrie en 1786, ce n'est qu'en 1789 qu'il retrouva une scène pour son talent, celle du *Palais-Royal*, dont Gaillard et Dorfeuille avaient pris la direction; qui fut successivement théâtre de la rue de Richelieu, théâtre de la République, et qui est aujourd'hui le Théâtre-Français.

Monvel n'avait pas dépassé dans sa pièce les bornes de la décence. Mais un jour, c'était l'époque où la folie et la peur conduisaient toutes les têtes, il eut le malheur d'oublier cette réserve. On célébrait à Saint-Roch la fête de la Raison (10 frimaire an II). En bon néophyte, Monvel fit le sacrifice de la sienne, en prononçant un discours des plus horribles et des plus indécents. Ce n'était qu'un acte de faiblesse. Hâtons-nous de dire qu'il ne s'en consola jamais.

Les *Rigueurs du cloître*, de Fiévée, comédie en deux actes et en prose, représentée le 23 août, sur le Théâtre-Italien, était également dirigée contre les vœux monastiques, et, à ce titre, elle ne pouvait manquer de réussir. C'est un tableau assez fidèle de ce qui avait dû se passer bien souvent dans les cloîtres. Une jeune fille, forcée de prendre le voile, malgré les murmures de son cœur, condamnée par le tribunal des nones à mourir lentement dans un cachot, pour expier son amour découvert, et

voilà ce que Monvel avait mis sur la scène ; voilà ce qui excita le plus vif enthousiasme. Le sujet, traité d'ailleurs avec dignité, était, comme on le voit, dans le goût des idées dominantes. Au père Laurent, qui attaque la révolution comme étant *l'œuvre de l'éternel ennemi des hommes*, et qui prétend que tout est anéanti, lois, justice, religion,

« Rien n'est anéanti, répond le maire, M. de Fran-
« cheville ; tout ce qui est respectable est respecté et
« subsiste. Le roi n'a rien perdu de sa puissance, puis-
« qu'il a conservé celle de faire le bien. Des juges nou-
« veaux s'élèvent, et leur ministère ne sera plus flétri
« par cet intérêt qui en déprava si longtemps les fonc-
« tions. Le culte est toujours le même, et les abus dont
« on le dégage ne font pas la religion. Ce n'est pas sans
« cause que l'on doit remonter à la source des richesses
« immenses accumulées par les ministres de cette re-
« ligion pure, dont le divin auteur vécut et mourut
« pauvre. Ceux qui vivent d'abus, je le sais, peuvent
« craindre de les voir détruits ; mais cette réforme ne
« serait point une œuvre de ténèbres, et l'éternel en-
« nemi des hommes, pour parler votre langage, ne doit
« pas être soupçonné de leur suggérer ce qui peut les
« conduire au bonheur. Voilà mon sentiment. S'il vous
« est étranger, tant pis pour vous. »

Un événement bizarre, qu'il eût été préparé ou non, produisit à la première représentation un effet considérable ,et accrut encore la curiosité publique. Au moment où le père Laurent, ce moine avide et luxurieux, fait conduire Dorval dans un cachot, un spectateur placé à l'orchestre se leva tout à coup, l'œil égaré, les traits bouleversés par la peur, et s'écria dans une sorte de délire furieux : « *Exterminez ce coquin !* » Ce fut dans toute la salle un mouvement d'horreur.

« Pardon, Messieurs, dit-il presque aussitôt, pardon. « J'ai été moine, comme Dorval; comme lui, j'ai été « traîné dans un cachot, et, dans le père Laurent, j'ai « cru reconnaître mon supérieur. »

Monvel, dont le nom était Boutet et qui fut père de mademoiselle Mars, était à la fois auteur et acteur. Forcé de quitter la France quelques années auparavant, pour des motifs qui touchaient à ses mœurs, il avait trouvé en Suède, auprès du roi qui en avait fait son lecteur, une bienveillante hospitalité. Rentré dans sa patrie en 1786, ce n'est qu'en 1789 qu'il retrouva une scène pour son talent, celle du *Palais-Royal*, dont Gaillard et Dorfeuille avaient pris la direction; qui fut successivement théâtre de la rue de Richelieu, théâtre de la République, et qui est aujourd'hui le Théâtre-Français.

Monvel n'avait pas dépassé dans sa pièce les bornes de la décence. Mais un jour, c'était l'époque où la folie et la peur conduisaient toutes les têtes, il eut le malheur d'oublier cette réserve. On célébrait à Saint-Roch la fête de la Raison (10 frimaire an II). En bon néophyte, Monvel fit le sacrifice de la sienne, en prononçant un discours des plus horribles et des plus indécents. Ce n'était qu'un acte de faiblesse. Hâtons-nous de dire qu'il ne s'en consola jamais.

Les *Rigueurs du cloître*, de Fiévée, comédie en deux actes et en prose, représentée le 23 août, sur le Théâtre-Italien, était également dirigée contre les vœux monastiques, et, à ce titre, elle ne pouvait manquer de réussir. C'est un tableau assez fidèle de ce qui avait dû se passer bien souvent dans les cloîtres. Une jeune fille, forcée de prendre le voile, malgré les murmures de son cœur, condamnée par le tribunal des nones à mourir lentement dans un cachot, pour expier son amour découvert, et

délivrée par son amant en uniforme de grenadier de la garde nationale, au moment où on la conduisait à sa sombre demeure, rien n'était en effet plus dramatique. L'esprit des spectateurs ainsi disposé, ils applaudissaient avec transport les maximes sociales, qui en étaient la moralité.

« De quel droit, demande l'abbesse au jeune officier, ose-t-on violer un asile?...

— Du droit de l'humanité, répond-il, qui ne permet pas que l'on commette des crimes, sous prétexte de venger le ciel. La loi vient de briser les grilles de vos saintes prisons, et de rendre à la nature tant d'objets charmants, que des vœux indiscrets et forcés avaient enlevés à la société. Cette loi, nous avons juré de la maintenir et nous ne permettrons pas qu'on cherche à s'y soustraire. »

J'aime à voir dans un écrivain cette ardeur généreuse, cette énergique fidélité au devoir. A vingt-trois ans de distance, nous retrouvons dans Fiévée la même fierté de sentiments. Quelle qu'ait été sa route à travers la Révolution, nous savons que l'Empire le distingua et le fit chevalier et préfet. Il administrait donc à ce dernier titre le département de la Nièvre, lorsque la tempête de 1814 renversa le trône impérial. Fiévée en fut-il abattu? qu'on en juge par sa proclamation du 9 avril. « Un homme, « dit-il, qui n'avait pas mis de bornes à son ambition, « consent à descendre du trône, à rendre aux Français le « pouvoir qu'ils lui avaient confié, et à traîner son exis- « tence comme simple particulier. Félicitons-le de cette « résolution, en laissant à la postérité le soin de le juger. « L'armée et le peuple n'ont qu'un vœu, celui de revenir « à nos rois. La nation a repris son énergie. Elle doit « beaucoup à la générosité des puissances étrangères; « elle s'acquittera. »

A la bonne heure ! sacrifier à la patrie la reconnaissance et ses affections, c'était presque une vertu romaine.

Parlerons-nous aussi de la *Mélanie* de La Harpe, de cette *Mélanie* au sujet de laquelle Voltaire écrivait à l'auteur avec plus d'ironie que de sincérité : *L'Europe attend Mélanie?* Si nous en parlons à cette place, c'est parce qu'elle ne fut jouée qu'en 1791, quoiqu'elle eût été composée sous un autre régime.

Il s'agit encore ici d'une de ces situations très-communes autrefois; un père qui, par orgueil, sacrifie sa fille, afin que son fils soutienne avec plus d'éclat l'honneur de sa maison. L'orgueil de ce père étouffe en lui tous les sentiments de la nature. L'amant de la jeune fille cherche en vain à ébranler la résolution de ce père barbare. Celui-ci se croit outragé et charge son fils de venger son injure. Le fils succombe dans un duel. Mélanie échappe aux horreurs du cloître par le poison. Le père est justement puni de son orgueil et de sa barbarie.

Cette pièce, où étaient attaquées avec une certaine violence les institutions religieuses, ou plutôt politiques, de l'ancien régime, n'ayant pas été représentée à une époque où ces institutions étaient une des bases de l'ordre social, avait été lue chez le duc de Choiseul, en présence d'un nombre considérable de hauts personnages, et fort applaudie par ceux-là mêmes qui l'auraient condamnée comme hommes publics. Le ministre s'étonna qu'un aussi bon ouvrage n'eût point été imprimé, et, sur l'aveu de l'auteur que ses moyens ne le lui permettaient pas, il se chargea lui-même d'en faire les frais. Nous n'ajouterons pas, pour l'honneur de La Harpe, qu'il insulta dans la suite à la mémoire de son Mécène.

La guerre contre les abus ecclésiastiques avait commencé avant 89, mais lentement, difficilement, à cause

des lois qui s'opposaient à la manifestation de la pensée. La révolution ayant emporté ces vieilles digues, elle déborda comme un torrent furieux. Les écrivains dramatiques surtout se donnèrent carrière. Toutes les armes leur furent bonnes, et ce qui prouve qu'au fond de ces attaques il y avait une pensée politique, c'est qu'elles datent de l'époque où l'Assemblée constituante délibérait sur le droit qu'avait la nation de s'approprier les biens du clergé et de régler les conditions de son existence matérielle. Aussi les gens d'église se plaignaient-ils qu'on les avilît pour les rendre odieux, et qu'on ne les rendît odieux que pour mieux les dépouiller.

La première pièce, ayant une intention ouvertement révolutionnaire, est une mauvaise rapsodie, qui fut représentée le 4 janvier sur la scène du Théâtre-Français, avec le titre de *la Liberté conquise ou le Despotisme renversé*, drame héroïque en cinq actes, par Harny et Favart.

Harny avait déjà fait, seul ou en collaboration, quelques pièces de théâtre, sur lesquelles il s'était construit une petite réputation littéraire; heureux s'il n'eût jamais franchi les limites de cette douce médiocrité. Mais après le succès de la *Liberté conquise*, car elle en eut un fort grand, il devint en quelque sorte un homme politique. Nous le trouvons, en effet, sur la liste des juges du Tribunal révolutionnaire. Ce malheureux vieillard, qu'on avait arraché à ses études pour en faire un instrument de mort, gémissait en secret de cette cruelle nécessité, et on le vit même verser des larmes sur les infortunés qu'il envoyait à l'échafaud.

L'action du drame se passe dans le Dauphiné. Le peuple, effrayé d'un rassemblement de troupes, se choisit un magistrat, celui justement que le gouverneur aurait voulu exclure. Ce dernier s'enferme dans une bas-

tille. Le peuple court aux armes et assiége la forteresse. Le gouverneur ayant ordonné à ses troupes de repousser les insurgés, les soldats, pour toute réponse, passent du côté du peuple. Le tumulte est à son comble. La nuit venue, on sonne le tocsin. Les maisons sont éclairées. Des patrouilles parcourent les rues. On bat la générale. Le canon gronde. L'attaque de la forteresse est poussée avec vigueur. Un cri terrible retentit dans les airs; il annonce la victoire du peuple.

Jamais pièce n'avait excité un pareil enthousiasme. Dans l'intervalle du troisième au quatrième acte, l'orchestre exécuta le *Ça ira*, au milieu d'un véritable délire. Au moment où les insurgés, près de commencer l'attaque, prêtent le serment civique, tous les spectateurs se levèrent en agitant chapeaux ou mouchoirs, et renouvelèrent le même serment, aux cris mille fois répétés de : Vive la nation! vive le roi! Il ne manquait à l'auteur que d'être couronné sur le théâtre; il le fut par les mains de mademoiselle Sainval, à la grande joie du public.

A la troisième représentation, un des vainqueurs de la Bastille, le nommé Arné, ayant été aperçu dans la salle, les spectateurs exigèrent qu'il descendît aussi sur la scène, où mademoiselle Sainval renouvela l'opération du couronnement. Mais, au lieu d'une couronne qu'elle n'avait pas, elle employa le bonnet d'un particulier, qui représentait dans le drame un personnage du peuple, comme le symbole de la liberté. Pourquoi ce bonnet était-il le symbole de la liberté plutôt qu'un chapeau, plutôt qu'un turban, plutôt que tout autre couvre-chef? Je l'ignore ; il l'était, cela suffit.

Le succès obtenu par cet ouvrage informe et monstrueux enflamma l'imagination d'un homme de loi, Pierre-Mathieu Parein, qui, le 25 août suivant, fit jouer

la *Prise de la Bastille*, en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes. « Après avoir combattu, dit-il, sous les murs « de cette redoutable forteresse, j'ai réfléchi que je ne « pouvais mieux faire que de remettre ce grand événe- « ment sur la scène. »

C'est donc le récit de cet événement sous forme de dialogue. Là, figure Delaunay, comme champion du despotisme; Flesselles, comme traître. Le roi ne sait rien de ce qui se passe. C'était la grande tactique des conspirateurs. On le trompe. Tous les ordres émanent d'un comité siégeant à Marly. Ainsi que dans le *Despotisme renversé*, la victoire reste au peuple, qui défile au son des tambours, en chantant :

Liberté, sainte liberté,
Toi, pour qui tout mortel soupire,
Règne toujours sur cet empire,
Et fais notre félicité.

Fille du ciel, Vierge chérie,
Dont la main a brisé nos fers,
Puisses-tu, dans tout l'univers,
Triompher de la tyrannie.

Pierre-Mathieu Parein avait éprouvé cependant quelques difficultés pour la représentation de son œuvre. Dès le mois de février, il l'avait confiée à M. Camerani, semainier du Théâtre-Italien. Mais celui-ci, *par un indigne abus de confiance*, l'avait portée dans les bureaux de la mairie, où elle aurait été soumise à une espèce de censure, après quoi elle avait été rendue à l'auteur, avec le refus d'en autoriser la représentation. Tel fut du moins le récit de Parein. Aussi, alléguant que sa pièce avait pu être communiquée à plusieurs auteurs, assigna-t-il les comédiens

devant les tribunaux pour s'entendre condamner à lui payer vingt mille francs de dommages-intérêts. Je n'ai lu nulle part que le tribunal eût fait droit à sa réclamation; cependant sa pièce fut jouée. Le fut-elle par l'effet de l'action judiciaire ou par celui des événements politiques, dont l'influence emportait l'opinion d'un mouvement de plus en plus rapide? Quoi qu'il en soit, Pierre-Mathieu Parein eut l'avantage d'entretenir pendant quelque temps le public de ses griefs et de sa gloire.

Il faut d'ailleurs le reconnaître; l'impression de cet événement était si profonde qu'il sollicitait les imaginations les plus rebelles. Un nommé David avait publié sous ce titre : *La Prise de la Bastille ou la Liberté conquise*, une pièce nationale en quatre actes; Fabre d'Olivet, sous le titre de *Fait historique*, une comédie en deux actes et en vers, et Desaugier père, un hiérodrame tiré des Livres saints. Un drame en trois actes et en vers, de Barbaud, fut représenté, cette année, au théâtre de la Nation; et enfin, malgré les secousses de l'année 1792, au milieu desquelles sombra la vieille monarchie française, nous retrouvons encore la trace de cette impression dans un drame héroïque et lyrique, de Martin, *les Deux Prisonniers ou la Fameuse Journée*. Ce n'est donc pas sans raison que la prise de la Bastille est restée comme le symbole de la révolution.

Reconstruisons par la pensée ce monument du despotisme féodal; portons nos regards sur ces tours menaçantes; enfonçons-nous dans ces cachots où tant d'innocentes victimes avaient lutté contre le désespoir; contemplons ces canons dont la bouche semble n'attendre qu'un signal pour vomir l'incendie et la mort; quelle sera notre impression? la terreur, avec un désir immense de détruire ce repaire d'iniquités. Eh bien! ce désir est

satisfait. Tout est détruit : tours, créneaux, murailles ; les cachots ont rendu leurs victimes. La France a tressailli de joie. Ce n'est même plus de la joie, c'est de l'enivrement, c'est du délire. Qui ose parler d'excès ? Élevez la voix, vous tous qui avez souffert dans vos biens, dans votre honneur, dans votre repos ; sortez de vos tombeaux, victimes de la tyrannie, et dites-nous si ces excès d'un jour peuvent se comparer aux excès de plusieurs siècles, excès constants, réguliers, inévitables.

Voilà le point de vue auquel il faut se placer pour ne pas s'égarer dans l'appréciation de ce mémorable événement ; voilà ce qui explique l'ardente passion qu'il fit naître. Parein était un homme trop obscur pour avoir eu les honneurs de la Bastille, mais il avait été emprisonné avec sa mère, pour avoir dénoncé un vol commis à son préjudice par des personnes qui avaient dans le Parlement des protecteurs intéressés. Il avait donc voué à ce régime une haine vigoureuse, dont le premier éclat fut sa participation dans la prise de la Bastille. Cette haine était si profonde qu'elle avait revêtu une sorte de caractère mystique. Lorsque l'Assemblée nationale eut décrété l'abolition du Parlement, Parein se rendit au Palais de bonne heure, et, s'étant mis à genoux devant l'autel de la grand'chambre, il récita le *Te Deum laudamus* en action de grâces. En attendant qu'il pût en faire autant du Châtelet et de la Conciergerie, dont il avait connu les cachots, il annonça la prochaine publication d'un ouvrage intitulé : *Les nouveaux Tartares*, et qui n'était qu'un sombre tableau de ces deux prisons.

Il y avait, le 27 avril, affluence inaccoutumée au théâtre de la rue de Richelieu. On y jouait une tragédie

nouvelle de Chénier, *Henri VIII*. Ce n'était pas, à proprement parler, une pièce de circonstance, quoiqu'elle eût un but ouvertement révolutionnaire. Après avoir mis en scène un roi, que le fanatisme avait armé contre son peuple, représenter un prince cruel et luxurieux, un prince qui, suivant une belle expression, ne refusa jamais la vie d'un homme à sa haine, ni l'honneur d'une femme à ses désirs, c'était, dans la pensée de Chénier, condamner la monarchie, qu'il ne séparait pas de ses abus.

Il est inutile d'entrer dans les détails de cette pièce. Tout le monde connaît le point d'histoire sur lequel elle a été construite. Henri VIII, dégoûté d'Anne de Boulen, la fait arrêter avec son frère Norris, sur une fausse accusation d'adultère et d'inceste, afin de pouvoir épouser la jeune Seymour, dont il est devenu éperdûment amoureux. Les juges sont gagnés. C'est l'infâme Norfolk, parent d'Anne de Boulen, qui s'est chargé de cette odieuse mission. Après avoir proclamé, en présence du roi lui-même, l'innocence de sa sœur, Norris ajoute :

J'ai dit la vérité, je suis prêt à mourir.
J'ai mérité mon sort, car j'ai pu te chérir.
Je touche avec plaisir à ce moment suprême,
Où finit la puissance, où naît l'égalité,
Où l'homme assujetti reprend sa liberté.
. . . . . .
La vie est-elle un bien, quand on vit sous ta loi ?
Adieu donc, roi coupable et reine infortunée,
A qui le ciel devait de plus heureux destins.
Voilà comme un tyran gouverne les humains.

La première représentation fut accompagnée de troubles, que Palissot qualifia de tumulte indécent. Ce qui

était beaucoup plus grave, c'est qu'il accusa les comédiens français d'en être les auteurs, pour nuire au succès de l'ouvrage, ainsi qu'au nouveau théâtre, dont l'existence les importunait. Les comédiens ne restèrent pas insensibles à cette provocation. Le *Journal de Paris* publia leur réponse dans laquelle ils disaient : « M. Palissot, qui se « donne avec M. Chénier les honneurs du protectorat, « a cru devoir réprimander le public de l'accueil qui a « été fait à la première représentation d'*Henri VIII*, au « théâtre de la rue de Richelieu, et, ne voulant pas que « la faute en fût à la pièce, il imagine de nous l'imputer. « M. Palissot est un imposteur. En parlant ainsi, nous « ne croyons pas blesser, mais soutenir les gens de « lettres qu'il déshonore, et dont il est assez singulier « que, sur ses vieux jours, il ait la prétention d'être le « défenseur, après en avoir été toute sa vie le fléau. »

Si Chénier n'avait été qu'un homme de lettres, son talent n'aurait pas été contesté ; mais devant l'homme politique, devant l'écrivain révolutionnaire, toute justice disparut. « M. Chénier, dit l'auteur des *Sabbats Jacobites*, « fait de très-grands progrès dans son art. Sa dernière « pièce est toujours la plus mauvaise ; témoin *Henri VIII*, « tragédie jouée, avec accompagnement de sifflets, sur « le Théâtre-Français de la rue de Richelieu, vis-à-vis « l'épicier. Précepteur des rois dans *Charles IX ou l'É-* « *cole des rois ;* précepteur des reines dans *Henri VIII* « *ou l'École des reines ;* précepteur des juges dans *Calas* « *ou l'École des juges ;* précepteur des peuples dans « *Caïus Gracchus ou l'École des peuples*, M. Chénier « prépare une nouvelle farce tragique avec M. Palissot, « son précepteur en impudence et en démagogie. Quand « se lassera-t-il de faire des écoles ? »

Ces hommes, si sévères pour Chénier, n'eurent pas un

mot de blâme pour une pièce abominable, *la Ligue des Fanatiques et des Tyrans*, tragédie nationale en trois actes et en vers, représentée le 18 juin sur le théâtre de Molière, rue Saint-Martin. L'auteur était Ch.-Ph. Ronsin, ex-capitaine d'honneur de la garde nationale.

Le maire d'une commune frontière annonce l'arrivée d'un député de l'Assemblée nationale, chargé de réveiller dans les campagnes le feu du patriotisme. Tous les ennemis de la révolution, tyrans, despotes, fanatiques, ennemis du dehors, ennemis du dedans, se sont ligués contre elle. Les uns ont mis en mouvement leurs soldats; les autres combattent avec l'intrigue, ce sont ceux de l'intérieur. Il s'agit de déjouer leur ligue, en opposant à ces esclaves le courage d'un peuple libre.

Ce n'était pas la première fois que Ronsin abordait la scène. Il avait entrevu, avec plus d'imagination que de vérité, de frappantes analogies entre le règne de Louis XII et celui de Louis XVI, surnommés, celui-là le père du peuple, celui-ci le restaurateur de la liberté française; et, cela étant donné, il avait brodé un canevas dans lequel, sous les noms de Bayard, d'Héroet, etc., il avait désigné Lafayette, Foulon et autres. On y voyait figurer la garde bourgeoise prêtant serment; on y entendait toutes les maximes de l'époque.

Le peuple s'était emparé d'Héroet, intendant des finances de Louis XII, pour l'immoler à sa fureur; le roi accourt, suivi de Bayard.

UN CITOYEN.

Qu'il meure! il a trompé le plus clément des rois,

LE ROI.

Arrêtez, pour punir n'avez-vous pas les lois?
Serez-vous assassins pour me venger des traîtres?

. . . . . .

Le cri d'un peuple juste est : Malheur aux coupables !
Mais prisez-vous si peu les jours de vos semblables,
Qu'il faille les punir, dès qu'ils sont soupçonnés ?
La loi les convaincrait ; vous les assassinez.

Ces bonnes intentions n'avaient pu sauver la pièce d'une chute complète. Un épouvantable concert de sifflets n'ayant pas même permis aux acteurs d'achever la représentation, « J'avais cru, dit l'auteur, que tous les bons « Français applaudiraient aux sentiments qui m'avaient « porté à traiter un sujet si propre à ramener le calme dans « les esprits, en proscrivant la fureur des exécutions po- « pulaires, et dans lequel j'offrais à mes concitoyens une « occasion de rendre un hommage au jeune héros qui « défend notre liberté avec autant de sagesse que de cou- « rage, et à un roi qui, en venant habiter parmi nous, a « rempli la promesse qu'il avait faite de n'être qu'un « avec son peuple. »

Avec quel amour Ronsin parlait alors du roi, de ce bon roi, le premier citoyen français, le restaurateur de la liberté ! N'est-il pas dommage qu'un sentiment aussi ardent n'ait pas trouvé plus d'écho dans le cœur de celui auquel il s'adressait. C'est à coup sûr cette ingratitude qui poussa notre capitaine d'honneur dans les rangs des plus affreux démagogues, tandis qu'il serait resté un intrépide soutien du trône de ce bon roi. Peut-être eût-il été pendu ; mais de pendu à guillotiné la différence n'est pas grande. Ronsin avait donc changé d'opinion ou de tactique ; car voici maintenant comment il parle de ce bon roi par la bouche de Sélimars, le héros de sa tragédie :

De tant d'apprêts sanglants Louis était complice.

. . . . . .

En jurant d'immoler à la cause publique
Tout l'apanage affreux du pouvoir tyrannique,
Il s'était déclaré le premier citoyen ;
Et quand, pour s'affranchir d'un si sacré lien,
D'indignes rejetons d'une race chérie
A de vils intérêts immolent leur patrie ;
Quand du nord au midi tout s'est coalisé,
Pour nous rendre le joug que nous avons brisé,
Le même roi, qu'on vit devant l'Europe entière
Abjurer des tyrans la ligue meurtrière,
Nous trompe, et, loin de nous se laissant entraîner,
Court s'armer avec eux pour nous assassiner.

Quels vers, et quelle mesure dans les sentiments ! C'est le 18 juin qu'avait été représentée la pièce de Ronsin, après avoir subi, avec le plus grand succès, l'épreuve de la lecture au club des Cordeliers ; c'est le 20 que le roi et sa famille avaient quitté Paris pour ce voyage de Varennes, si sottement entrepris et si tristement terminé. Les vers que nous venons de citer furent donc ajoutés après coup ; mais, avant ou après, ils ont une immense signification. Il fallait, en effet, être bien sûr de l'opinion publique pour oser traduire sur la scène, avec cette violence de langage, le chef de l'État ; car le roi formait un des éléments essentiels de la constitution. Si cet élément disparaissait, la constitution devenait purement républicaine. C'est ce que ne voulait pas la majorité de l'Assemblée nationale. Mais il existait dans son sein un petit nombre d'hommes, dont on connaissait les tendances pour cette forme de gouvernement, qui auraient voulu, puisque le roi avait pris soin de prononcer lui-même sa déchéance, qu'on se débarrassât d'un obstacle qu'il faudrait écarter un jour. C'était ce parti, auquel appartenait Ronsin, qui agitait l'opinion par ses violences et qui

cherchait à la jeter en dehors du courant légal, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Ces entraînements de l'opinion étaient en ce moment si rapides, qu'une pièce de Picard, *le Passé*, *le Présent et l'Avenir*, chacun en un acte et en vers, apprise et répétée au théâtre de la Nation, le 30 juillet, fut subitement abandonnée. L'auteur la porte à d'autres théâtres. Tous la refusent. Pourquoi ? Parce qu'elle était, dit-il, trop constitutionnelle. Elle était, en effet, constitutionnelle, ou plutôt modérée ; mais elle porte l'empreinte de la révolution. Picard l'a classée lui-même dans son théâtre révolutionnaire.

Le *Passé* était une image de l'ancienne société. L'action se passe sous Louis XV. Le marquis Duribar a un frère archevêque, et une sœur dont le roi a fait sa maîtresse. C'est un type de grand seigneur que ce marquis débauché, absolu, dur pour ses vassaux. Son frère et lui sont criblés de dettes ; c'était l'usage. L'archevêque est un misérable fanatique, dont l'intérêt règle la foi. Il voudrait que l'inquisition servît de soutien à celle-ci.

En dépit des censeurs, l'on pense et l'on écrit.
Faites brûler un livre ; il renaît de sa cendre.
J'ai souvent envié le sort de nos voisins.
Chez nous on brûle un livre ; ils en brûlent l'auteur.

Le marquis veut épouser la fille d'un riche bourgeois, promise à un jeune écrivain ; il obtient une lettre de cachet pour faire enfermer son rival à la Bastille.

Deschamps, un de ses vassaux, a tiré sur un lapin. « En prison, » dit-il. Il lui fait grâce, non par sentiment de justice ou d'humanité, mais parce qu'il possède une jolie fille. Malheureusement la fille est honnête. Que fait notre marquis ? Il la fait enlever et conduire dans une petite mai-

son, théâtre de ses débauches. La jeune personne en aime un autre. Le marquis donne des ordres pour que le jeune gars soit pris pour l'armée. Chacun gémit, chacun se plaint. Un pareil état social est intolérable. Confiance, dit un des personnages, le mal est à son comble,

Mais il ne peut durer.
Plus nous souffrons, et plus nous devons espérer.
Le génie à la fin brisera ses entraves :
Il osera parler dans le cœur des esclaves;
Il va faire bientôt germer la vérité.
Le peuple saisira la souveraineté ;
L'égalité sera pour toujours rétablie.
Ces respectables noms, citoyen et patrie,
Vont renaître bientôt pour ne jamais mourir.

Cette prophétie ne tarde pas à s'accomplir. L'ancienne société s'écroule pour faire place à une nouvelle. Le marquis, devenu simple citoyen, a tué un lapin sur le champ d'autrui. On l'amène devant le maire, qui n'est autre que son ancien vassal Deschamps. « Venge-toi, lui dit-il, je t'ai fait châtier jadis pour un fait semblable.

— Je l'avais oublié, » répond Deschamps.

Dulis, le jeune écrivain, avait quitté la France en sortant de la Bastille. Il apprend, à son retour, que tous les abus sont détruits, que les peuples ont brisé leurs fers, que les couvents n'existent plus, que les moines sont mariés, que la superstition s'est dissipée comme une vapeur pestilentielle, qu'il n'y a plus ni jeux, ni procès, ni duels, et que de tous les points de la terre des députés se rendent à Paris pour y célébrer la grande fête de la Fédération. Ainsi donc, s'écrie-t-il dans un transport d'enthousiasme,

Ainsi donc ton projet, bon abbé de Saint-Pierre,
Pour les mortels changés n'est plus une chimère..

. . . . Tout abus a pris fin,
Le juif mange du porc, et le Turc boit du vin.
Des bords du Sénégal au rivage du Tibre,
L'homme est sensible, instruit, gai, tolérant et libre;
Rois, prêtres, empereurs, moines, petits ou grands,
Courageux ou poltrons, fripons ou conquérants,
N'ont et jamais n'auront désormais, sur la terre,
D'apôtres, de soldats ou de dupes à faire.

Malheureusement, Picard avait pris ses désirs pour la réalité; mais ces désirs étaient honnêtes, généreux, et, à ce titre, sa pièce ne méritait pas les refus qu'elle venait d'essuyer.

A mesure cependant que nous approchons du terme où le pacte constitutionnel va recevoir sa consécration, les passions politiques paraissent un peu s'apaiser. Ce calme était plus apparent que réel, j'en conviens. Ce n'était pas la paix, mais une sorte de trêve. Aux violences de langage a succédé plus de modération. Les déclamations de Ronsin en marquent les dernières traces. La révolution est un fait accompli. Il n'est pas permis de contester, encore moins d'attaquer sa légitimité. L'ancien régime est à jamais vaincu. Il faut en prendre votre parti, messieurs les aristocrates. Si vous vous attaquez à la révolution, elle vous écrasera. C'est M. Dupuis, de Bourg en Bresse, qui se charge de vous le prouver dans une comédie en cinq actes et en vers, intitulée : *L'Artiste patriote ou la Vente des biens nationaux.*

Henri, peintre et poëte, a été recueilli par Clerville. En donnant des leçons à sa fille Élise il en est devenu amoureux. Cet Henri fait des tableaux patriotiques, des vers patriotiques. Élise fait aussi des stances patriotiques. Clerville est un patriote qui s'enrichit avec les biens de la Nation. Tous ces personnages déclament

contre les tyrans couronnés, contre les despotes religieux.

Un certain Vermon, ami de Clerville, arrive au château, escorté d'un évêque, avec le projet d'engager Clerville dans une conspiration ; mais ils sont découverts et chassés. Ils avaient levé une bande de sicaires avec laquelle ils attaquent le château. Ils sont repoussés. Henri en a toute la gloire, et aussi le profit, car il épouse Élise, ce qui fait dire à Clerville :

Qu'il m'est doux dans mon fils de trouver à la fois
Et mon libérateur et le soutien des lois !
Vous, que j'aime à vous voir vous reposer sur elles
Du soin de vous venger, soyons-leur tous fidèles.
Détestez les tyrans, aimez l'égalité,
La loi, la nation et votre liberté.

Ainsi soit-il.

Dans le même temps, Pierre Vaqué, colonel de la garde nationale de F....., publia un drame en cinq actes et en prose, *les Citoyens français ou le Triomphe de la révolution*. « Dans les temps de crise, dit-il aux amis de « la constitution, toutes les passions sont armées les « unes contre les autres. J'ai tâché de les mettre sur « la scène, d'opposer la religion au fanatisme, la raison « aux préjugés, la modestie à la vanité, la modération « à l'ambition, la simplicité champêtre au faste des « cours. »

Pour remplir ce programme, l'auteur expose qu'un ci-devant duc Dorbesson, lieutenant-général des armées, s'est engagé sous la bannière des idées nouvelles. Il est à la tête de la garde nationale de son district ; il fait le bien et, devenu maire de sa commune, partage avec le curé, le respect et l'affection des paysans. Il a pour

ami un M. de Varigni, qui cache, sous ce nom modeste, son titre de prince de Taubourg. Le parti de l'ancien régime est représenté par madame Dorbesson et son frère. Mademoiselle Dorbesson a été promise au fils de Varigni, jeune écrivain de mérite; mais sa mère voudrait faire revivre une ancienne promesse de mariage entre sa fille et le fils du prince régnant de Taubourg. Celui-ci, que son titre rend glorieux, parle avec mépris de l'état obscur de son rival. « Arrêtez, monsieur, interrompt « mademoiselle Dorbesson; il n'y a plus en France ni « nobles ni plébéiens; il n'y a que des hommes libres. « Vous êtes étranger, vous ne pouvez sentir la dignité « d'un citoyen français. »

Derrière cette petite intrigue se tramait une petite conspiration, qui avait pour complices madame Dorbesson et son frère. Une troupe de brigands, conduits par des aristocrates, s'était cachée dans la forêt voisine. Tout naturellement ils sont découverts et battus; la révolution est triomphante, et, pour compléter l'œuvre, madame Dorbesson en embrasse les principes.

M. P.-J.-B. Chaussard, auteur de la théorie des lois criminelles, voulut dire aussi son mot. Il le fit, le 14 septembre, sur le théâtre de Molière, dans une pièce épisodique en vers et à spectacle, intitulée : *La France régénérée*.

Il met en opposition un évêque et un curé. L'évêque déplore les changements survenus; le curé les approuve. Hélas! dit le prélat,

Je perds une abbaye ! ô barbares destins !
Quelle abbaye encore !... ah ! de Bénédictins !
On ne respecte rien : on a perdu la foi.

LE CURÉ.

Je ne vois de perdu, Monsieur, que votre emploi.
Ah ! vous eût-on choisi chez les premiers chrétiens ?
Le pauvre en vous retrouve-t-il un frère ?
L'opprimé par vos soins rentre-t-il dans ses droits ?
Vous que nourrit l'Etat, vous en bravez les lois.
Prêtres d'un Dieu clément, vous apportez la guerre.
Vous unissez, pieux usurpateurs,
L'Evangile à l'orgueil, l'humble croix aux grandeurs,
Et la foudre s'allume au fond du sanctuaire.
Je ne vois que rapine et meurtre, extorsions;
Des rois brigands qu'on canonise ;
Qu'on damne, s'ils n'ont rien à donner à l'Église.
Je vois couler le sang et l'or des nations.
On achète l'autel et lè prêtre, et Dieu même.
Mais, que dis-je, à prix d'or les crimes sont absous.
Approchez, adultère, assassin, venez tous.
Payez, ne craignez plus la Justice suprême.
Vous pourrez même, à l'avenir,
Voler, tuer, le tout sans repentir.

Un juif et un protestant, dans la crainte d'être persécutés, ont résolu de quitter la France. Le curé va au-devant d'eux :

Acceptez un asile et l'hospitalité,
Venez, ce jour sera le plus beau de ma vie.
Quiconque est citoyen et sert bien sa patrie,
De tout temps fut l'ami de la Divinité.

Un paysan s'afflige de ce que ses deux fils l'ont abandonné, l'un pour se faire chartreux, et l'autre procureur. Le paysan refuse de les reconnaître s'ils ne deviennent citoyens. L'un et l'autre jettent leurs robes.

J'ai ravagé les champs, je les ferai valoir,

s'écrie le procureur.

O vêtement de mort, dit l'enfant de Bruno,
D'un pieux égoïsme insensé domino,
Je te laisse à couvrir les fripons et les sots.

Le maire descend la scène, escorté de tous les citoyens. Le cortége s'ouvre et laisse voir les bustes de Mirabeau, de Rousseau et de Voltaire. Le maire, le curé, le protestant, le juif, tous chantent leurs louanges, auxquelles le curé mêle le nom du roi.

Que le curé fraternise avec le protestant et le juif, passe encore, mais qu'il chante les louanges de Voltaire et de Rousseau, il n'y avait que M. Chaussard ou la déesse Raison capables d'opérer ce miracle. Il est vrai que M. Chaussard était un homme de convictions profondes, et l'on sait que la foi transporte les montagnes.

Après la réunion de la Belgique à la France, à laquelle il avait contribué, il s'était affublé du surnom de Publicola. Nommé commissaire civil auprès de Dumouriez, il ne fut pas toujours d'accord avec ce général, qu'il se permit un jour de qualifier de despote et de vizir.

« Monsieur Chaussard, répliqua Dumouriez, apprenez que je ne suis pas plus vizir que vous n'êtes Publicola. »

Il fut un des plus fervents adeptes de la théophilanthropie, dont le caractère convenait à sa nature bienveillante, car il ne ferma jamais son cœur à la pitié. C'est pour cela que Robespierre inscrivit trois fois son nom sur les listes fatales. Chaussard fut successivement secrétaire de la mairie de Paris, secrétaire du Comité de salut public, et secrétaire général de la commission d'instruction publique. Il mourut à Paris en 1823, ferme

dans ses principes, auxquels il ne fit jamais d'indignes concessions, ce qui n'est pas un mérite vulgaire.

Le curé du cousin Jacques, dans le *Club des bonnes gens*, avec les mêmes sentiments de tolérance chrétienne, est beaucoup plus dans la vérité, parce qu'il est conforme au caractère évangélique du pasteur des âmes. La situation d'ailleurs était favorable au développement de ces sentiments. La conciliation, au moment où la proclamation de la constitution condamnait les partis à désarmer, était devenue un besoin des esprits. Mais c'est parce que les partis ne voulaient pas désarmer que l'auteur fut exposé aux outrages, et brûlé en effigie par les sociétés populaires. Déjà la mesure dans les opinions était un crime aux yeux de certaines gens. C'était un crime de prêcher la bonne foi, la justice, la religion, la véritable fraternité, à des hommes qui devaient fouler aux pieds la justice, persécuter la religion, et remplacer la fraternité par l'échafaud.

Alain, fils de dame Blaise, aime Élise, fille du riche meunier Thomas; mais Thomas et dame Blaise sont brouillés. L'un est un ivrogne, et l'autre une façon de ci-devant. Il existe deux clubs dans la commune : celui de Thomas, où règnent le bruit et le désordre, et celui du curé, où président la paix, la concorde et l'union.

Ce curé est un modèle de prêtre, charitable, tolérant. Il n'est occupé qu'à rapprocher les esprits; corrige Thomas, adoucit l'humeur altière et acariâtre de dame Blaise, et réunit les deux clubs en un seul, qui devient le *Club des bonnes gens*. Il est bien certainement le frère ou tout au moins le cousin germain de Nicodème. Il veut pour ses paroissiens la paix, mais non l'ignorance. Il s'en faut, dit-il, que je blâme

L'usage de ces clubs introduits parmi nous ;
Je sais qu'en s'assemblant on s'instruit, on s'éclaire,
Qu'on peut même par là serrer ces nœuds si doux
Par qui tout homme apprend à respecter son frère ;
Mais mon cœur fait le vœu que vous en soyez tous ;
Qu'il n'existe entre vous ni rang ni préférence,
Qu'on y voue à l'humanité
Le respect le plus tendre, aux lois l'obéissance ;
Que toujours dans son cœur on y garde une place
Pour la douce fraternité ;
Qu'enfin pour couronner l'ouvrage,
On n'en sorte jamais sans s'aimer davantage.

Le seigneur du lieu ayant émigré, un paysan se permet d'en médire. Le curé coupe court à ces propos.

Mes amis, mes amis, point de plaisanterie.
Souvenons-nous qu'il faut, pour bien juger les gens,
Être humains autant qu'indulgents.
Pour un coupable, hélas ! que d'êtres innocents,
Qui réclament en pleurs le sein de la patrie !
Ma bouche avec vous tous ne s'ouvrira jamais
Que pour solliciter le pardon et la paix.
Tous ces Français, que loin de nous
L'épouvante retient encore,
Ils n'ont pas vu d'un jour si doux
Briller la bienfaisante aurore.
Pareils à ceux que le ciel fit
Habitants d'un autre hémisphère,
Ils sont au milieu de la nuit,
Quand le plein midi nous éclaire.
Mais surtout n'oublions jamais
Que chacun d'eux est notre frère.
La voix du sang chez les Français
Doit-elle un seul instant se taire ?
. . . . . .

Vivons désormais tous en frères ;
N'affligeons plus notre bon roi.
Sous les yeux du meilleur des pères,
Obéissons tous à la loi.
De bon cœur comme il va sourire,
Quand il verra tous les Français
En vrais amis entre eux se dire :
Embrassons-nous, faisons la paix.

Élever la voix en faveur des émigrés et faire l'éloge du roi, contre lequel un événement récent avait allumé tant de colères, était une grande hardiesse et un acte de courage. Le succès de la pièce prouva cependant qu'il avait bien jugé des dispositions des esprits, et que ces colères étaient bien plutôt les frémissements d'un parti qu'un signe évident de l'opinion publique. Il est certain que la nation, après les grandes conquêtes qu'elle venait de faire, n'aspirait qu'au bonheur d'en jouir paisiblement. L'Assemblée et le roi semblaient en ce moment rivaliser de zèle pour effacer les traces de nos discordes : l'une en décrétant une amnistie générale pour tous les faits relatifs à la révolution ; l'autre en faisant, dans un langage à la fois noble et affectueux, un appel à tous ceux qui s'étaient éloignés de la France. « Votre roi « vous rappelle, leur disait-il. Revenez avec confiance, sous « la garantie de la loi. Ce retour rendra plus facile et « plus prompt le rétablissement de l'ordre et de la tran- « quillité. »

« Tout ce que nous avons vu et entendu, s'écriait Thouret, en rendant compte à l'Assemblée nationale de la remise entre les mains du roi de l'acte constitutionnel, tout nous pronostique que le terme de la constitution sera aussi le terme de la révolution. » Beffroy de Reigny était donc autorisé à faire dire à son curé :

Un peu de patience, et vous verrez les gens
Renoncer pour la paix à tous leurs différends ;
Revenant sur leurs pas, honteux de leur délire,
Immolant à l'amour de la tranquillité
Tout principe erroné, tout projet de vengeance,
Substituer à la licence
La véritable liberté.

Alain répond à son curé :

Je voudrais bien pouvoir en accepter l'augure ;
Mais cet oracle-là n'est qu'une conjecture.

Alain n'avait que trop raison. Les vers du cousin Jacques, en les prenant pour un simple vœu, exprimaient avec une parfaite vérité le sentiment de la nation ; mais les passions qui grondaient dans son sein, les regrets d'une part, et de l'autre les ambitions, devaient leur donner un éclatant démenti.

Les puissances de l'Europe, travaillées par les intrigues des émigrés, commençaient à ouvrir les yeux sur le danger de laisser le feu révolutionnaire achever son œuvre de destruction ; c'est ainsi du moins que pensaient les souverains absolus. Les hommes de l'ancien régime, qui envisageaient une invasion par les armées étrangères comme le salut de la monarchie, ou plutôt le leur, loin de se réunir aux honnêtes gens pour prévenir ou réprimer les excès, désiraient, au contraire, que le mal débordât, et produisît soit une réaction au dedans, soit la nécessité d'une répression énergique par les mains de nos ennemis. Ils se crurent donc au moment de réussir, lorsqu'on apprit que l'empereur, le roi de Prusse et le comte d'Artois s'étaient rencontrés à Pilnitz, et que, dans cette entrevue, on s'y était particulièrement occupé de la France. Cette sollicitude pour le sort

du monarque et pour les intérêts de la nation était-elle sérieuse? ou bien n'était-ce qu'une auguste comédie? car il est bon d'observer qu'après une démonstration imprudente arrachée aux deux souverains par les importunités des princes français, ceux-là se replièrent aussitôt dans leur immobilité, sans remuer un seul homme.

Quoi qu'il en soit, la déclaration de Pilnitz, dont les émigrés exagérèrent l'importance, avait jeté Coblentz dans des transports de joie. L'émigration redoubla. Chacun se hâtait d'abandonner ses foyers, voulant y rentrer en conquérant; mais ils ne songeaient pas, les insensés, qu'en agissant de la sorte, ils donnaient à leurs concitoyens le droit de les traiter en ennemis de la chose publique; qu'ils allaient exalter les passions populaires et étendre l'incendie qu'ils voulaient étouffer. C'est, en effet, l'impression que produisit dans toute la France le manifeste de Pilnitz. L'indignation fut le sentiment qui domina. La nation, qui venait de briser ses fers, se crut outragée dans sa dignité, mais assez forte pour mépriser cet insolent défi.

Il fallait, pour justifier l'intervention étrangère, représenter le pays sous les plus sombres couleurs, le roi sans liberté, le peuple opprimé et malheureux, et faire descendre la révolution au niveau d'une conspiration d'intrigants et de débauchés. Nous avons eu déjà l'occasion de signaler cette tactique. Nous la trouvons encore employée dans une pièce intitulée *le Grand Dénoûment de la Constitution, parade politico-tragi-comique, jouée à Bruxelles.*

C'est un de ces pamphlets acerbes, qui paraissent sortir de la même officine que la *Guinguette patriotique* et les *Étrennes de la mère Duchesne.* Les personnages sont :

M. Gros-Louis, maître d'auberge à l'enseigne de la Nation, ci-devant du Grand-Monarque; M. Le Rude, soldat retiré; M. Miralaid, son ancien camarade, l'un des balayeurs du club des Jacobins, voyageant en Flandre; M. Touvin, écrivain, musicien, commissionnaire, mais surtout ivrogne, et ancien clubiste; le père Gibou, fermier, etc.

M. Gros-Louis est dans un coin de la grand'salle, sur un fauteuil à bras, immobile comme un paralytique.

M. Miralaid est ravi de rencontrer un *cloubiste*... « Et moi aussi, dit-il, je suis employé dans celui des Jacobins de Paris, en qualité de principal commissionnaire et balayeur, et je puis dire, sans me flatter, que j'y ai du crédit. On a de la peine, il est vrai; il y a tant de monde et il s'y fait tant d'ordures, mais aussi.....

— Ne nous parle pas de tes f..... cloubs, interrompt Le Rude. C'est la plus infernale invention que le diable en colère ait vomie, pour perdre un royaume. C'est ton cloub des Jacobins qui est cause que nous n'avons plus d'Assemblée nationale calme, sans cabale, réunie au roi. Nom d'un tonnerre! qui l'a divisée? N'est-ce pas ton Jean-f..... de bourgeonné du Palais-Royal? N'est-ce pas lui qui rassemble dans ton b..... de cloub les enragés du côté gauche, les philosophes, les agioteurs, les cabaleurs de Paris? N'est-ce pas là qu'on décide, la veille, ce que l'Assemblée décrétera le lendemain?

— Allons, papa Gros-Louis, crie Miralaid, vite, du vin. Nous vous constituons, jusqu'à nouvel ordre, notre pouvoir exécuteur. Vous disposerez à notre fantaisie de toutes les bouteilles de votre cave; vous boirez quand nous voudrons; vous verserez quand nous l'ordonnerons.

— Mais, Messieurs, répond Gros-Louis, vous voyez bien que, dans l'état où je suis, je ne puis rien exécuter.

MIRALAID.

Mais à vous voir, papa Gros-Louis, on ne s'en douterait pas. Vous êtes gros et gras comme un ci-devant chanoine.

GROS-LOUIS.

C'est ce qu'ils me disent, mon cher monsieur. Ils veulent que je fasse bonne mine. Cependant, depuis que cette troupe de charlatans me nourrit de pilules constitutionnelles; depuis que cette bande d'avocats, de procureurs et de pousse-culs, a mis ma maison en décret; depuis qu'une troupe de scélérats a manqué d'assassiner ma femme et m'a si rudement brigandé, ça m'a fait une telle révolution que je ne puis remuer ni pieds ni pattes. »

Les interlocuteurs se plaignent que la misère les dévore. « Voulez-vous venir à Paris? leur dit Miralaid. J'assure votre fortune. Les marchands et les ouvriers y crèvent de faim ; mais les amis de la constitution ont des ressources. Vous, camarade Touvin, qui avez bon pied, bon œil, je vous constitue un des messagers du cloub des Jacobins, colporteur de motions incendiaires, aide de camp dans les émeutes patriotiques. Le père Gibou a une tournure impayable pour les grandes députations ; j'en fais un orateur de campagne, dans les Tuileries ou dans le Palais-Royal. Il y goguenardera le pouvoir exécutif, sa femme, le côté droit, etc. Pour M. Le Rude, il est capable d'occuper une place de distinction, j'en fais un chef de galériens. »

M. Le Rude se récrie.

« Innocent, répond Miralaid. Ce sont les places d'honneur. Ces galériens-là sont les chevilles ouvrières de la

manufacture constituante; ils représentent la nation dans les galeries du Manége. Ce sont eux qui font les décrets à coups de gueule; qui applaudissent, à tout rompre, les motions du côté gauche, et poussent des huées et des cris de rage contre le côté droit. »

Certes, ce n'étaient pas là des dispositions pacifiques. Sous l'influence de ces passions, le théâtre n'était plus qu'une arène, où les partis s'observaient avec défiance, toujours prêts à en venir aux mains. Le théâtre de la Nation, titre qu'avait pris le Théâtre-Français en 1790, avait donné quelques jours auparavant (5 septembre) la *Partie de chasse de Henri IV*. Les allusions dont la pièce fourmillait et qui se présentaient en foule à des spectateurs prévenus furent saisies avec avidité. Pendant que les uns applaudissaient avec transport, les autres sifflaient à outrance.

Au théâtre Italien, *Richard* faillit avoir un dénouement tragique. Le nom de Richard avait été remplacé par celui de Louis.

O Louis, ô mon roi !
Notre amour t'environne;
Pour notre cœur c'est une loi
D'être fidèle à ta personne.
Aux yeux de l'univers,
Nous briserons tes fers,
Et nous te rendrons ta couronne.

Les loges ne s'étaient pas bornées à applaudir, elles avaient fait pleuvoir dans la salle un déluge de feuilles où ces vers étaient reproduits. Mais ce fut bien pis à la scène de la délivrance. Ici, des battements de mains, des bravos frénétiques; là, des huées avec des cris furieux : A bas le couplet ! au feu ! au feu ! Il fallut, bon

gré, mal gré, exécuter le *Ça ira*. Enfin, ce fut un tumulte, un scandale, des violences, qui auraient abouti à une collision sanglante, si un commissaire, revêtu de son écharpe, n'avait mis fin à cette scène de désordre.

Ce n'est pas des Français que Moïse aurait dit : *Ce peuple a la cervelle dure*. Bien au contraire. Jamais peuple, si ce n'est celui d'Athènes, n'a reçu de la nature un esprit aussi vif et aussi mobile. A quelques jours de là (26 septembre), le roi, qui venait d'accepter la constitution, fit demander au Théâtre-Français la *Gouvernante*, de La Chaussée. Il s'y rendit avec la reine, ses enfants et sa sœur. L'enthousiasme qu'excita leur présence ne fut mêlé cette fois d'aucune contradiction. Les acclamations, qui les avaient accompagnés depuis le château jusqu'au théâtre, redoublèrent à leur entrée dans la salle avec une sorte de délire. Le choix de la pièce éloignait les allusions ; mais l'orchestre y suppléa, dans les entr'actes, par des airs qui donnèrent lieu à de nouvelles explosions de tendresse. — *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ? — Aimons notre bon roi. — Que d'attraits et de majesté ! — Chantons, célébrons notre reine.*

On paraissait affecter en ce moment, sur les principales scènes, de ne donner que des pièces où ces sentiments éclataient avec idolâtrie. C'était *Gaston et Bayard ;* c'était *Athalie*, la *Partie de Chasse ;* c'était *Richard Cœur de lion ;* c'était *Castor et Pollux*, où le public, transporté d'une ivresse incroyable, faisait répéter ce vers, le seul qui eût une application politique :

Règne à jamais sur un peuple fidèle.

Erudimini qui judicatis terram.

« Depuis hier nous voyons tout le monde, écrivait la « reine au comte de Mercy. Il y aurait de quoi être tou-

« ché des marques de sensibilité données par quelques « personnes du peuple, s'il n'y avait pas le retour sur « soi-même que c'est le même peuple qui nous insultait, « il y a deux mois, et qu'on fait mouvoir comme on veut. »

L'esprit des clubs était livré, pour ce motif, à un épouvantable délire. « O légèreté ! ô démence ! ô stupidité française ! s'écriait un de leurs organes, l'*Orateur du peuple*, les traits mâles et républicains dont fourmillent les *Brutus*, *Charles IX*, la *Liberté conquise*, entraînaient vos applaudissements, et vous les prodiguez aujourd'hui à quelques mauvais drames enfantés par la servitude ! Quoi ! c'est dans les lieux mêmes où l'on avait su donner au sentiment public une si redoutable énergie, qu'on se plaît à l'étouffer ! »

Il fallait donc redoubler de violences, d'outrages, de calomnies, pour faire subir à l'opinion un de ces retours dont parlait Marie-Antoinette. Le 17 novembre suivant, on jouait *Brutus*, au théâtre de la rue de Richelieu. La municipalité, ayant jugé à certains signes qu'il pouvait en sortir une tempête, avait défendu l'introduction des cannes, des bâtons, des épées et de toute autre espèce d'armes. Cette pièce qui, du vivant de l'auteur, n'avait eu qu'un médiocre succès, se présentait aujourd'hui avec des conditions beaucoup plus favorables. Les sentiments républicains, sans être encore ouvertement avoués, existaient, pour ainsi dire, à l'état latent, et l'on recherchait les occasions de les faire éclater. Aussi, applaudit-on avec transport les maximes révolutionnaires. Cependant, à ces mots : *Vivre libre et sans roi*, toutes les loges se levèrent pour protester contre ce manifeste, et couvrirent par les cris de « Vive le roi ! » quelques rares et honteux applaudissements. Les mouchoirs et les chapeaux s'agitèrent, et l'enthousiasme fut tel qu'il aurait

rassuré les plus timorés, si déjà de pareils entraînements n'eussent été suivis de prompts retours.

Malheureusement la rivalité des deux Théâtres-Français entretenait une agitation qui se communiquait aux spectateurs. On sait que la révolution avait pénétré jusque dans le sein de la Comédie Française, dont quelques membres professaient les principes avec trop peu de modération. L'aigreur qui résulte des discussions politiques étant montée au plus haut degré, les dissidents, tels que Dugazon, Talma, Grandménil, avaient contracté des engagements avantageux avec Gaillard et Dorfeuille, directeurs du théâtre du Palais-Royal, qui prit dès lors, avec le titre de Théâtre de la rue de Richelieu, un vol plus noble et plus hardi. Cette salle, que la Comédie Française occupe encore aujourd'hui, s'était élevée depuis peu, d'après les plans de l'architecte Moreau, sur les débris d'un petit théâtre construit en bois.

Avec des principes différents, les deux théâtres, celui de la Nation et celui de la Rue de Richelieu, eurent chacun leur public particulier, et, par la même raison, des pièces conçues dans un esprit tout différent. Ce qu'on applaudissait dans l'un était sifflé dans l'autre. Pendant qu'à la rue de Richelieu, on s'enivrait des maximes de *Brutus* et de *Charles IX*, on exhumait ailleurs la *Didon*, de Lefranc de Pompignan, pour y faire applaudir des vers comme ceux-ci :

Du peuple et du soldat la reine est adorée.

. . . . . .

Tout peuple est redoutable et tout soldat heureux,
Quand il aime ses rois en combattant pour eux.

. . . . . .

Les rois, comme les dieux, sont au-dessus des lois ;

maximes abominables et dont il était bien imprudent de se faire un drapeau, au moment même où la souveraineté du peuple venait d'être reconnue comme la nouvelle base de la constitution française.

1792

—

La révolution marqua, cette année, ses progrès par des pas de géant. A l'Assemblée constituante, qui avait établi les grands principes sur lesquels repose notre société, avait succédé une autre assemblée, l'Assemblée législative (10 octobre 1791), composée d'hommes de talent, mais dépourvus d'expérience, hommes de sentiment et de théorie, qui se laissèrent entraîner, sans trop de regrets, à la république. Pénétrés de cette pensée que la royauté n'était qu'une magistrature, ils commencèrent par la dépouiller de son prestige, en abolissant les titres de sire et de majesté. « O Louis XVI, s'écriait « Dehayes-Polet avec emphase, dans une préface qu'il « avait mise en tête de sa tragédie *le Maire de La Rochelle*, « sois le pasteur des hommes et non leur bourreau. « Obéis à la nécessité, la première des lois... sois au-« dessus des souverains, sois philosophe. » Bientôt même le cri de « Vive le roi! » fut au nombre des cris de lèse-nation. « Souhaiter au prince, disait le ministre Garat, un « bonheur indépendant du bonheur national, c'est for-« mer des vœux impies, c'est conspirer. » Après avoir

supprimé les titres qui sont, en général, les signes du respect que les citoyens sont tenus de porter à l'autorité, de quelque nom qu'elle soit revêtue, on supprima la chose même, tant qu'à la fin, chose et homme tout disparut.

Le théâtre, non moins fécond que les autres années en pièces de tous genres, a-t-il gardé la trace de ces grands événements? Non. D'où vient cela? En 1792, la révolution était achevée. Si elle n'était pas entrée complétement dans les mœurs, elle était maîtresse des esprits. Mais au delà, un certain nombre d'hommes nourrissaient des désirs moins légitimes, des vues ambitieuses qu'ils n'osaient encore avouer; c'était la partie avancée de la révolution. Pour réaliser de pareils désirs, ce n'est pas seulement la parole qu'on emploie, c'est surtout l'action. D'ailleurs, dans cette rapide succession d'événements, au milieu de ces mouvements populaires, qui aboutirent à la chute de la monarchie, qui pouvait se flatter de trouver des oreilles attentives? Quel drame eût osé lutter contre ces drames de chaque jour; drames terribles, hideux, où se jouaient tant d'existences?

La première pièce dont nous nous occuperons est une pièce royaliste, si tant est qu'on puisse lui donner ce nom; car ce n'est qu'un dialogue sans action entre trois personnages; mais il est vif, spirituel, ardent, amer. Le titre seul appelle déjà l'attention.

Étrennes de la mère Duchesne.
Vivent le roi, la reine et leur chère famille!
La bonne et heureuse année à tous les honnêtes gens.....
jacobins ou monarchiens, janvier 1792.

Ces trois personnages sont la mère Duchesne; Doublet,

ancien laquais de grande maison, aujourd'hui rentier; Lefranc, ci-devant secrétaire d'un autre ci-devant, à présent écrivain public. La scène se passe dans l'échoppe de ce dernier. La mère Duchesne représente l'opinion passionnée; Doublet, l'opinion intéressée et vantarde; Lefranc est la lumière et l'arbitre de ce petit cénacle.

Remarquons en passant que cette forme de pamphlet réussit mieux que la comédie politique, qui veut un plan, une action, une conduite soutenue et des caractères dessinés d'une main ferme. Or, pour remplir ces conditions, il faut un talent supérieur. L'esprit seul ne suffit pas.

LEFRANC.

« Eh! bonjour, la mère Duchesne; il y a un siècle qu'on ne vous a vue. Je vous croyais morte, en vérité.

LA MÈRE DUCHESNE.

Dieu m'en préserve de mourir maintenant! J'serions t'enterrée par ces vilains gueux de schismatiques. J'aimerais t'autant être foutue tout d'suite à Montfaucon, et puis j'n'aurions pas l'plaisir d'vous leux voir foute une chasse, que j'comptons ben, avec la grâce de Dieu, qu'ça sera pour cette année.

DOUBLET.

Je conviens pour lors avec vous que l'Assemblée a dépassé le but. Mais si vous saviez, cet ancien régime, comme il y avait de l'abusif.

LA MÈRE DUCHESNE.

Eh ben! i n'aviont qu'à faire comme moi. V'là un pauvre diable qui n'a qu'une culotte, et qui s'en vient

m'prier d'la raccommoder. J'la prenons; j'l'examinons par tous les bouts; j'voyons qu'all'est ben mauvaise. La doublure, sous vot'respect, est ben sale, ben pleine de trous. Vas-je t'i, pour ça, la foute en pièces pour l'obliger à m'en acheter z'une neuve? C't'homme qui n'a pas le moyen, i'serait z'obligé d'emprunter ou d'voler, ou ben d'rester avec son pauvre derrière à l'air. Qu'est-c'que j'faisons? J'savonnons ben la doublure, j'y mettons d'bonnes pièces partout où c'qu'en faut; j'fortifions l'zendroits qui s'usent plus vite; enfin, j'la rabobinons d'not'mieux, et v'là mon gas qui vous a encore une culotte capable d'aller un bon bout d'chemin. Hein! si tous ces fripons d'l'Assemblée aviont fait comme ça, j'n'serions pas où j'en sommes.

LEFRANC.

Il est certain que nous n'aurions pas au moins tant de sans-culottes qu'on en voit aujourd'hui. »

Doublet allègue la souveraineté du peuple.

LA MÈRE DUCHESNE.

« Comment! vous prétendez que j'sommes souverain! car le peuple, c'est i pas moi, ma voisine la blanchisseuse, mon voisin le savetier, le marchand d'allumettes? quoi! enfin, nous tretous, tant que j'sommes. V'là, par ma fiquette! une belle foutue souveraineté! mais, si j'étions souverain, j'commencerions par avoir du pain à gogo, pour nous et nos enfants. Si j'étions souverain, j'n'aurions pas de mal comme des satans, pour gagner not'pauvre vie. J'n'd'pendrions pas d'un tas de foutriquets qui n'nous payont pas, ou qui nous vendont les choses ben cher. Si j'étions souverain, j'n'serions pas à la merci de tous ces nouviaux-venus qui vous éclabous-

sont à présent l'pauvre monde, qui sont fiers comme des coqs, d'puis qu'i sont dans tous c'gribouillage, et qui nous mangent la laine sus l'dos, foutre ! »

Veut-on savoir comment Lefranc jugeait la nouvelle Assemblée? « Quelques honnêtes gens en bien petit « nombre, qui ne disent pas grand'chose. — Grand « nombre d'aboyeurs forcenés; plus grand nombre d'i- « gnares qui ne savent pas dire deux mots, et cent « cinquante au moins qui ne savent pas même lire, et « tous plus ou moins intrigants. »

Les assignats ne sont pas mieux traités. Doublet, qui a des rentes et qui perd, se lamente et chancelle dans ses opinions. « Courage, mon cher, lui dit Lefranc; si, comme j'en suis persuadé, nos princes rentrent cette année en France, pour mettre à la raison tous les gueux qui nous dévorent, vous ne perdrez pas votre rente. »

— « Qu'ils viennent donc bien vite! s'écrie Doublet.

LA MÈRE DUCHESNE.

Oh! c'est alors que j'pourrons ben dire : La bonne et heureuse année, accompagnée de plusieurs autres. »

Le *Gâteau des rois*, opéra allégorique en un acte, de Destival et Valcour, représenté le 5 janvier, avait été inspiré par un tout autre esprit. Les auteurs s'étaient proposé de réveiller le feu endormi du patriotisme. Le but était noble et digne de la poésie; le tort qu'ils eurent fut d'avoir montré derrière la muse le spectre des discordes civiles.

« On va dire, s'écrient-ils, que nous voudrions que « toutes les lanternes fussent garnies de victimes, et que « les processions de têtes coupées recommençassent. Non. « Nous ne demandons point que de pareilles scènes se

« renouvellent. Nous ne serions point fâchés que de « grands coupables, que des ministres perturbateurs, que « des embaucheurs perfides tombassent sous le fer des « lois, parce que les lois seules ont le droit de frapper. « Nous voudrions que chaque Français se persuadât que « l'État est en danger ; que nos ennemis sont de deux « espèces, *intrà muros*, *extrà muros*. Les premiers sont « ceux qui vivaient des abus que la constitution a dé- « truits. Depuis le simple marchand jusqu'au duc et pair « la chaîne se prolonge. Les seconds sont désignés depuis « longtemps sous le nom d'émigrés. Leur foyer est à « Coblentz. »

La pièce ainsi caractérisée, les auteurs ont placé la scène sur les débris de la Bastille, et choisi pour personnages la Liberté, l'Égalité, Mars, des esclaves, et les génies des peuples de l'Europe. Un homme contemple les ruines de cette forteresse, et chante les vers suivants :

La Liberté, captive trop longtemps
Sous les remparts de la Bastille,
De l'univers, en dépit des tyrans,
Ne fera plus qu'une famille.

Tout à coup le ciel s'obscurcit. Le tonnerre gronde. Huit esclaves, sous le costume des différents peuples, s'avancent chargés de chaînes.

Liberté ! liberté !
Viens nous soustraire à l'esclavage.

L'orage se dissipe. La Liberté paraît. Les chaînes tombent. Sous le costume de Mars, qui est celui de la garde nationale, l'homme qui contemplait les ruines de la Bastille reconnaît le héros du nouveau monde. On ap-

porte le gâteau des rois. La Liberté, avant de procéder au tirage de la fève, prononce les paroles suivantes :

La fève du gâteau des rois
Est l'image d'une couronne.
Sans raison, sans titre et sans choix,
C'est le hasard seul qui la donne.
Souvent, en aveugle, à tâtons,
A son gré le sort vous élève ;
Il met le bandeau sur vos fronts,
Ainsi qu'il accorde la fève.

C'est au génie de la France qu'elle échoit. De chaque part sort un bonnet de la liberté. Messieurs, dit la déesse,

Messieurs, voici la vérité.
Ce phénomène vous présage
Mon triomphe sur vos sujets.
Du Danube aux rives du Tage
On imitera les Français.

Une pièce nouvelle de Chénier était un événement politique. Depuis longtemps les amis de l'auteur parlaient de *Caïus Gracchus* comme d'un nouveau chef-d'œuvre. Le soin d'avoir pris pour le héros de sa pièce un des martyrs de la démocratie lui conciliait par avance la faveur du public, et cependant ce fut cette pièce qui faillit la lui faire perdre.

Caïus Gracchus fut représenté le 7 février sur le théâtre de la République, ex-Théâtre-Français de la rue de Richelieu, et, l'année suivante, théâtre du Peuple. On connaît l'histoire des Gracques, ces deux agitateurs de Rome, ces mortels ennemis du sénat. Caïus, après la mort tragique de son frère Tibérius, a résolu de périr aussi plutôt que d'abandonner la cause du peuple, soutenu d'ailleurs

M. Gros-Louis, maître d'auberge à l'enseigne de la Nation, ci-devant du Grand-Monarque; M. Le Rude, soldat retiré; M. Miralaid, son ancien camarade, l'un des balayeurs du club des Jacobins, voyageant en Flandre; M. Touvin, écrivain, musicien, commissionnaire, mais surtout ivrogne, et ancien clubiste; le père Gibou, fermier, etc.

M. Gros-Louis est dans un coin de la grand'salle, sur un fauteuil à bras, immobile comme un paralytique.

M. Miralaid est ravi de rencontrer un *cloubiste*... « Et moi aussi, dit-il, je suis employé dans celui des Jacobins de Paris, en qualité de principal commissionnaire et balayeur, et je puis dire, sans me flatter, que j'y ai du crédit. On a de la peine, il est vrai; il y a tant de monde et il s'y fait tant d'ordures, mais aussi.....

— Ne nous parle pas de tes f..... cloubs, interrompt Le Rude. C'est la plus infernale invention que le diable en colère ait vomie, pour perdre un royaume. C'est ton cloub des Jacobins qui est cause que nous n'avons plus d'Assemblée nationale calme, sans cabale, réunie au roi. Nom d'un tonnerre! qui l'a divisée? N'est-ce pas ton Jean-f..... de bourgeonné du Palais-Royal? N'est-ce pas lui qui rassemble dans ton b..... de cloub les enragés du côté gauche, les philosophes, les agioteurs, les cabaleurs de Paris? N'est-ce pas là qu'on décide, la veille, ce que l'Assemblée décrétera le lendemain?

— Allons, papa Gros-Louis, crie Miralaid, vite, du vin. Nous vous constituons, jusqu'à nouvel ordre, notre pouvoir exécuteur. Vous disposerez à notre fantaisie de toutes les bouteilles de votre cave; vous boirez quand nous voudrons; vous verserez quand nous l'ordonnerons.

— Mais, Messieurs, répond Gros-Louis, vous voyez bien que, dans l'état où je suis, je ne puis rien exécuter.

MIRALAID.

Mais à vous voir, papa Gros-Louis, on ne s'en douterait pas. Vous êtes gros et gras comme un ci-devant chanoine.

GROS-LOUIS.

C'est ce qu'ils me disent, mon cher monsieur. Ils veulent que je fasse bonne mine. Cependant, depuis que cette troupe de charlatans me nourrit de pilules constitutionnelles; depuis que cette bande d'avocats, de procureurs et de pousse-culs, a mis ma maison en décret; depuis qu'une troupe de scélérats a manqué d'assassiner ma femme et m'a si rudement brigandé, ça m'a fait une telle révolution que je ne puis remuer ni pieds ni pattes. »

Les interlocuteurs se plaignent que la misère les dévore. « Voulez-vous venir à Paris? leur dit Miralaid. J'assure votre fortune. Les marchands et les ouvriers y crèvent de faim ; mais les amis de la constitution ont des ressources. Vous, camarade Touvin, qui avez bon pied, bon œil, je vous constitue un des messagers du cloub des Jacobins, colporteur de motions incendiaires, aide de camp dans les émeutes patriotiques. Le père Gibou a une tournure impayable pour les grandes députations ; j'en fais un orateur de campagne, dans les Tuileries ou dans le Palais-Royal. Il y goguenardera le pouvoir exécutif, sa femme, le côté droit, etc. Pour M. Le Rude, il est capable d'occuper une place de distinction, j'en fais un chef de galériens. »

M. Le Rude se récrie.

« Innocent, répond Miralaid. Ce sont les places d'honneur. Ces galériens-là sont les chevilles ouvrières de la

et encouragé par les conseils de sa mère Cornélie. C'était donc la lutte du pouvoir populaire, représenté par les tribuns, contre la puissance aristocratique, représentée par le sénat.

Si le poëte avait pris soin d'indiquer dans quel esprit sa pièce avait été conçue, les spectateurs se montrèrent surtout attentifs à relever les endroits qui prêtaient le plus aux rapprochements. Au moment où Monvel, qui remplissait le rôle de Gracchus, vint à prononcer avec une sombre énergie le vers suivant :

Autour de nous veille la tyrannie,

« Oui, oui, répondit-on de tous les coins de la salle, aux Tuileries ! »

Le consul Opimius occupe le forum avec tout l'appareil de l'autorité ; Caïus, lui, n'a pas de licteurs. C'est le peuple qui forme son escorte. Il monte à la tribune et dénonce la tyrannie du sénat.

Vainqueurs des nations, est-ce assez d'esclavage ?
Les monstres des forêts ont un antre sauvage ;
Ils évitent, du moins, sous des rochers déserts,
Les traits brûlants du jour, la rigueur des hivers,
Et, quand la nuit parvient dans le creux des montagnes,
Ils goûtent le sommeil auprès de leurs compagnes ;
Et vous, le peuple-roi, l'élite des humains,
Vous, descendants de Mars et citoyens romains,
Vous, dans le monde entier, qu'embrassent vos conquêtes,
Vous n'avez point d'asile où reposer vos têtes.
Maîtres de l'univers, quittez ce nom si beau ;
Vous n'avez pas un antre et pas même un tombeau.

. . . . . .

Vos chefs ont triomphé quand vous avez vaincu.
Ils ont gardé pour eux la gloire et l'opulence ;
Ils ne vous ont laissé que l'obscure indigence.

Ils ne vous ont laissé que le partage affreux
De travailler, de vaincre et de mourir pour eux.
Sur les monts, sur les mers, chez des peuples barbares,
Votre sang a coulé pour des tyrans avares.
Mais que sont après tout, aux yeux des patriciens,
Les travaux, les sueurs, le sang des plébéiens ?

Les sénateurs ne peuvent se faire entendre. Le consul traite Caïus de factieux, de perturbateur du repos public. La colère du peuple s'allume. Opimius allait être immolé, quand le tribun s'écrie d'une voix terrible :

Des lois et non du sang !

Nous ne parlerons pas de ces longs discours, de ces froides déclamations, qui étaient le mal de l'époque, de ce pathos révolutionnaire, dont malheureusement Chénier avait trop d'exemples dans les tribunes des clubs ; nous nous bornerons à rappeler que cette fameuse apostrophe : *Des lois et non du sang*, fit suspecter un moment l'énergie de sa foi républicaine. Le public cependant n'en jugea point ainsi. Il sut gré à l'auteur d'avoir osé proclamer cette maxime, et la phrase resta comme une protestation contre la tyrannie dont la France ne tarda pas à subir les horribles excès. La pièce n'était jamais jouée sans que ces mots du tribun fussent couverts d'applaudissements. Un jour, c'était le 6 mars 1793, les spectateurs, comme d'habitude, venaient de manifester leurs sentiments avec la même énergie, lorsqu'un individu, sortant la tête d'une loge, jeta ces mots dans la salle : *Du sang et non des lois*. Tous les yeux se tournent de son côté. *A bas le coquin! à la porte le scélérat !* Il veut parler. Des cris et des huées couvrent sa voix. Il parvient cependant à se faire entendre. Il s'étonne qu'on applaudisse une maxime aussi dangereuse, une maxime inventée par les modérés

et qu'il considère, lui, comme le dernier boulevard du feuillantisme. Cet honnête citoyen n'était autre que le représentant Albitte, de retour d'une mission dans les départements. Il se mit alors à raconter le succès de sa campagne contre les rebelles de Marseille : *Tu n'as fait que ton devoir*, lui crie une voix du parterre. Albitte interdit se retire, laissant le public irrité de cette scène indécente. Chénier voulut à son tour prendre la parole, pour se justifier de l'accusation portée contre lui ; mais les spectateurs, dont la patience était épuisée, refusèrent de l'entendre.

Peu d'écrivains ont soulevé plus de tempêtes que Chénier. Dans *Charles IX* il avait flagellé le fanatisme, que beaucoup de gens confondaient avec la religion, et auquel l'ignorance asservit encore la foule ; dans *Henri VIII*, il s'était proposé de mettre en cause la royauté, en faisant ressortir le libertinage d'un despote couronné ; dans *Caïus Gracchus*, il venait de faire le procès à l'aristocratie ; il avait donc bien mérité de la révolution. Mais aussi que de venin laissé par chacun de ses traits, sans compter les jalousies d'auteurs ! L'un d'eux, Léger, un ex-abbé, se fit l'interprète de ces rancunes dans une pièce intitulée : *L'auteur d'un moment*, qui fut jouée le 24 février, sur le théâtre du Vaudeville, dont il était en même temps acteur.

Que s'était-il passé aux premières représentations ? La pièce avait elle été mal accueillie ? On serait tenté de le croire en lisant dans le *Logographe*, le jour de la quatrième représentation, un article du directeur intitulé : *Appel du public en tumulte au public attentif*. Cet article faillit allumer un incendie en donnant trop d'éclat à cette soirée. C'était en effet le moyen le plus sûr de provoquer une manifestation. Royalistes et Jacobins rem-

plissaient la salle. Comme de coutume, on préluda au désordre par des injures. Les spectateurs prévenus allaient au-devant des allusions, qui étaient saisies et relevées avec une extrême vivacité. C'était par moments des cris, des sifflets, des trépignements indicibles. Un commissaire vint, au nom de la loi, réclamer l'ordre et la paix. Mais on eut à peine entendu ces vers

Des rois quoiqu'il soit le régent,
Sans respect pour son rudiment,
Il faut l'envoyer à l'école,

que le tumulte redoubla. Des bravos sans fin, des applaudissements frénétiques entremêlés de sifflets, ébranlèrent la salle : *Abaissez la toile! — A la porte les Jacobins!* Ici, l'on sifflait ; plus loin on criait *bis*. Un particulier monte sur une banquette et demande la parole. *C'est un Jacobin, qu'on l'assomme!* On se jette sur lui, et on le traîne par les cheveux jusqu'à la porte du théâtre, où on le laisse, déchiré, meurtri, à demi mort. Les Jacobins, moins nombreux sans doute que les Royalistes, sont battus, maltraités. Le commissaire intervient une seconde fois, mais pour qu'on recommence la pièce. « *Oui*, criait-on des loges, *qu'on la recommence; nous l'entendrons tout entière, ou nous périrons ici.* »

Cependant le bruit s'était répandu qu'au théâtre du Vaudeville on égorgeait les patriotes. Les frères s'y rendent en foule, et, ne pouvant pénétrer dans l'intérieur, ils encombrent les abords de la salle, criant, hurlant, insultant les uns, frappant les autres. Ils étendirent leurs vengeances jusque sur les femmes, dont la plupart furent couvertes de boue. L'outrage ayant été public, il faut, disait-on, une réparation publique. Aussi exigèrent-ils, le lendemain que le directeur, après de très-

humbles excuses, promît de retirer la pièce, dont un exemplaire fut brûlé, pendant que l'orchestre exécutait le *Ça ira.*

« C'est pourtant une femme infernale, un gros cochon « de roi, écrivait à ce sujet le journaliste Martel, dans « l'*Orateur du peuple*, qui entretiennent dans Paris le feu « de la discorde. Ils voudraient, les monstres, une guerre « civile ; mais qu'ils y prennent garde. Le peuple sait « que la faction royale est la seule qu'il faut anéantir ; « il sait qu'il n'aura ni tranquillité ni bonheur qu'il « n'ait empalé quelques centaines de ces brigands.... »

Et l'on publiait les *Têtes à prix*, suivi de la liste de toutes les personnes avec lesquelles Marie-Antoinette, *la première gueuse du royaume*, avait eu des liaisons de débauche, depuis les jolis petits seigneurs jusqu'à ses gardes, ses marmitons, ses palefreniers et ses cochers.

Il n'y avait donc plus de lois pour réprimer ces turpitudes atroces ! Il ne se trouvait donc plus un homme de cœur pour ramasser ces ordures et les jeter à la face de l'écrivain qui se permettait d'outrager une femme avec cette indécence ! Le ministre de l'intérieur, Cahier de Gerville, dans une lettre adressée au directoire du département, ayant ordonné que des mesures fussent prises contre les agitateurs, tant ceux qui rêvaient le rétablissement du passé, que ceux qui voulaient détruire la constitution, au profit de l'anarchie républicaine, sa lettre ne lui attira que des injures et des sarcasmes. Il fallait que l'ancien régime eût accumulé bien des abus, bien des turpitudes, bien des crimes, pour avoir amené une si puissante réaction ; mais ce n'était pas tout encore. La justice divine n'avait pas réglé tous ses comptes.

Chénier, qu'on surnommait « l'orgueil ambulant », n'oublia jamais cette attaque. Le trait avait pénétré si pro-

fondément que la plaie saignait encore plusieurs années après, témoin ce vers de son *Épître sur la calomnie*,

Le stupide Léger veut remplacer Piron.

Malheureusement il avait affaire à un homme qui avait la riposte facile et qui mit les rieurs de son côté. « Tu pouvais, lui répondit-il, attaquer Dumolard, Lémerer, Lacretelle,

Mais moi, Chénier, moi, pauvre diable,
Chétif enfileur de couplets,
De quel bien étais-je coupable,
Pour grossir la liste estimable
De ceux qu'honorent tes pamphlets ?
Laisse-moi donc, je t'en conjure,
Dans ma paisible obscurité,
Et, par une honorable injure,
N'ennoblis pas ma nullité.

Depuis que l'Assemblée constituante avait décrété la liberté des théâtres (13 janvier 1791), de nouvelles salles s'étaient ouvertes. Ce fut dans celle du Marais, rue Culture-Sainte-Catherine, fondée sous les auspices de Beaumarchais, que fut joué, au mois de mars, un drame en cinq actes et en prose, *Robert chef de brigands*. L'auteur était le citoyen La Martelière. « Étranger, dit-il, à toutes « les sectes qui ont tour à tour figuré sur notre horizon « politique, je n'ai jamais connu d'opinion, de parti, que « celui de la justice et des lois. Ce n'est donc pas une « pièce de circonstance que j'ai voulu faire. »

Cette déclaration était sincère, sans doute : c'est-à-dire qu'au lieu d'une pièce politique, dans l'acception la plus restreinte du mot, l'auteur avait fait une pièce sociale.

Robert de Moldar, chassé de la maison paternelle par les intrigues de son frère Maurice, a été surpris dans une forêt profonde par une troupe de brigands, qui, frappés de sa bonne mine, en ont fait leur chef. Robert a mis deux conditions à son acceptation : l'une, qu'ils lui obéiront aveuglément ; l'autre, qu'ils ne poursuivront désormais que les abus et les crimes de la société, dont il les constitue les hauts justiciers. Voilà certes des voleurs bien accommodants. Doué d'un naturel sensible et honnête, sa nouvelle fortune l'épouvante. « J'étais né, « dit-il, pour faire des heureux, et je porte partout la « terreur. Les cruels ! ils m'ont fait haïr les hommes, et « pourtant je n'ai jamais fait couler les larmes de l'inno- « cence. »

Le voici auprès du château de Moldar. Les bruits les plus effrayants se répandent partout. On parle de l'intrépidité de ces brigands, de la bravoure de leur chef, de leur impitoyable justice. Le château de Marbourg a été pris d'assaut. Le comte a succombé. Au poignard que l'on a trouvé enfoncé dans son cœur, était attaché un papier avec ces mots : *Arrêt de mort contre Adolphe de Marbourg, pour cause d'oppression, par le tribunal sanguinaire.*

« Quoi ! dit Maurice, assassiné dans sa cour, au milieu de son conseil ? Ses gardes, ses vassaux l'ont souffert !

— Sa garde a été repoussée, répond un de ses officiers. Quant à ses vassaux, ils ne voyaient en lui qu'un oppresseur, et la mort d'un tyran est un bienfait pour ses sujets.

— Mais ses courtisans ?

— Les courtisans sont des lâches.

— Mais ses amis, Bertrand, ses amis ?

— Les méchants n'en ont pas. »

Ne voyez-vous pas dans cette simple exposition tous les caractères d'une pièce sociale ? Il n'est pas étonnant qu'avec le souvenir récent des horribles dévastations qui avaient épouvanté la France, elle eût produit une grande sensation.

Quant au drame en lui-même, l'idée en appartient à Shakespeare. Le citoyen La Martelière n'avait eu que la peine de l'accommoder aux circonstances. En effet, dans la pièce anglaise, *les Deux Gentilshommes*, Valentin, trahi par son ami et se croyant trompé par sa maîtresse, est forcé de quitter Milan et tombe, en traversant une forêt, au milieu d'une bande de voleurs, qui, sur sa bonne mine, lui proposent de le mettre à leur tête. Il accepte, à la condition qu'ils respecteront les innocents et les faibles. Dans l'une et l'autre pièce le dénoûment est le même.

Nous avons jugé le drame suivant son esprit et non suivant sa valeur dramatique, et il nous a semblé qu'il était dans l'esprit de l'époque. Les Jacobins cependant n'en jugèrent pas de même. Ils y avaient découvert, je ne sais comment, une intention antirévolutionnaire, et, à cause de cela, ils le traitèrent rudement. Mais ce fut bien pis, lorsque La Martelière eut fait représenter *le Tribunal redoutable, ou la Suite de Robert*. Ce furent des clameurs inouïes. Quoi ! s'écrièrent-ils, c'est au théâtre Beaumarchais, à côté des ruines encore fumantes de la Bastille, à la porte même des braves sans-culottes, qu'on empoisonne les sources de l'opinion. Il n'y a que des royalistes capables de cette impudeur.

Nous savons que le comte de Marbourg a été assassiné. Il lui restait un fils ; mais on ne sait ce qu'il est devenu. On le croit mort. Au deuxième acte, le théâtre représente une caverne, au fond de laquelle un jeune homme se

cache avec soin. C'est Adolphe de Marbourg, qui pleure la mort de son père et la perte de ses états. Robert se présente à sa vue, comme une divinité bienfaisante. En effet, il le console et lui promet son appui. Mais arrive Maurice, qui détruit avec un mot cette favorable impression. *Cet homme,* lui dit-il, *est le meurtrier de votre père.*

Ce Maurice est un infâme scélérat. Il s'est mis à la tête d'une troupe de bandits et commet, sous le nom de Robert, son frère, les plus grandes atrocités. Il a ravi la jeune femme d'Adolphe, qu'il tient enfermée, et que délivre Volback, un des membres du tribunal redoutable. Mais trompé par le nom du ravisseur, celui-ci dénonce Robert, dont l'innocence éclate et par le manque de preuves et par la découverte d'une conspiration qui révèle les abominables intrigues de Maurice. La justice réclame la mort de ce scélérat. Robert, à force d'instances et de prières, parvient à l'arracher au supplice.

Il fallait être doué d'une singulière imagination pour découvrir dans cette fable une intention antirévolutionnaire, une idée monarchique ; pour voir dans la tour où a été enfermée Julie, la Tour du Temple, et dans le jugement de Maurice une tentative de grâce en faveur de Louis XVI. On se servit de cette idée pour agiter le peuple, et, en effet, l'agitation devint si vive que le comité de surveillance rendit le directeur du théâtre responsable des événements.

C'était presque un ordre, sous forme d'avertissement, de cesser les représentations. Un particulier y joignit une menace qui ne pouvait manquer son effet. Il est vrai que ce particulier avait derrière lui toute l'armée du faubourg Saint-Antoine, dont il était l'orateur. Il se nom-

mait Gonchon. « Si vous redonnez la pièce, dit-il au directeur, j'y serai avec tout le faubourg. » Le directeur connaissait la valeur de cette menace. Aussi ne fit-il aucune observation. Il se borna à retirer la pièce.

Voulez-vous savoir jusqu'où allait la terreur qu'inspirait ce personnage ? Il se trouvait à Chartres, où il remplissait avec un de ses compagnons, orateur comme lui du faubourg Saint-Antoine, la mission d'apôtre de la liberté. Une troupe de comédiens donnait en ce moment une pièce de de Belloy, *Gabrielle de Vergy,* fort entachée d'aristocratie. Blessé et furieux des applaudissements qu'excitaient les passages les plus aristocratiques, Gonchon se lève et s'écrie : *Vous ignorez donc que les sans-culottes du faubourg Saint-Antoine sont ici?* Les applaudissements cessèrent aussitôt, et aucun n'eut la fantaisie de recommencer.

La Martelière n'était ni un partisan absolu de l'ancien régime, ni un révolutionnaire, dans le sens qu'on donnait à ce mot à l'époque où son drame parut. Appartenant à une ancienne famille de la haute Alsace, mais indépendant par caractère, il avait été frappé des vices de la société féodale, et n'avait pas craint d'en exposer le tableau sur la scène, afin d'en inspirer l'horreur.

Les abus de ce régime avaient rencontré un autre adversaire dans la citoyenne Villeneuve, femme d'un comédien, sous le nom de laquelle se cachait, dit-on, Cizos-Duplessis. En 1792, ce régime n'existait plus ; mais il se trouvait encore des gens qui en craignaient le retour, et la nation tout entière en détestait le souvenir. L'attaquer et le rendre odieux était donc un acte légitime. Plût à Dieu que la citoyenne Villeneuve n'eût eu à se reprocher que cette pièce politique !

Il y avait autrefois un certain duc de Forsac, dont la

fille s'était éprise de son secrétaire, fils d'un paysan son vassal, et par conséquent vassal lui-même. Le duc indigné fait enfermer les deux amants. Avec la liberté Henri perd aussi la raison. Qui oserait s'opposer à la volonté ainsi qu'au pouvoir du seigneur de Forsac ? Il a des valets empressés à servir ses vengeances : Anselme, son aumônier ; Frank, un domestique pétri de vices, et son écuyer Alonzo. Le seul honnête homme qui existe dans cette tanière de brigands, est l'intendant Dumon. Mais il est chassé pour avoir parlé à son maître avec trop de liberté. Il fallait cependant un dénouement conforme à la loi morale, c'est-à-dire la punition du tyran. Pour obéir à cette loi, les paysans se révoltent, attaquent le château, délivrent les deux amants et débarrassent la terre du monstre qui l'opprimait.

Frank, malgré ses vices, paraît un moment révolté de la conduite de son maître et s'attendrit sur le sort de la jeune fille ; mais ce sentiment dure peu. « Allons ! allons ! « point de scrupule ! s'écrie-t-il. Je ne vois pas pourquoi « le ciel ne m'a pas fait naître haut et puissant seigneur, « car j'en ai toutes les qualités. Je suis brutal, orgueil- « leux, bête, méchant, vindicatif et ivrogne !

« Est-ce ma faute, dit-il ailleurs, si je ne suis que « Frank tout court et si mes ancêtres n'ont pas eu l'es- « prit de tuer et de voler, pour se donner un nom ? »

Quant à l'aumônier, il va sans dire que c'est un misérable impudique, faux, lâche et flatteur.

Cette pièce fut représentée sur plusieurs théâtres de Paris, notamment sur celui des Sans-culottes, anciennement salle Molière, rue Saint-Martin, plus heureuse que celle d'Hoffman, dont la commune défendit la représentation, parce qu'elle eût offert le spectacle d'un empereur triomphant ; nous voulons parler de l'opéra d'*Adrien*.

La pièce, presque traduite de Métastase, avait été composée avant la révolution, et reçue à l'Opéra depuis plus de dix-huit mois. Elle avait même été montée à grands frais, et répétée. Ce furent les premières répétitions qui donnèrent l'éveil aux patriotes, dont le fanatisme s'indigna des hommages rendus à un empereur. Adrien a forcé la fille d'un roi vaincu à lui donner sa main, bien qu'elle en aime un autre. Dans son amour extrême, il s'écrie :

O Rome ! ô ma patrie !
Révoque une sévère loi ;
Obéis sans rougir à la fille d'un roi.
Celle qui fait l'ornement de l'Asie,
Est digne de régner sur César et sur toi.
Quand tu verras celle que j'aime,
De tant d'attraits éprise comme moi,
Tu mettras à ses pieds l'auguste diadème,
Et tu voudras toi-même
Obéir à sa loi.

Parler d'un roi, lorsqu'on méditait la ruine du trône ; vanter la beauté, les attraits d'une reine, régnât-elle sur des Hottentots, c'était, pour un jacobin, prostituer la dignité du citoyen ; c'était exciter les sympathies et le dévouement en faveur de la prisonnière du Temple ; c'était, en un mot, tenter de ramener la France à l'idolâtrie royale, qu'on se flattait d'avoir à jamais détruite.

Si ces craintes étaient réelles, il faudrait en conclure que la foi des Jacobins avait peu de solidité, puisqu'elle redoutait l'effet d'un spectacle ; si elles n'étaient qu'un moyen ou qu'un prétexte pour appeler à son aide la tyrannie, il faut convenir que la liberté n'avait pas choisi avec beaucoup de discernement les ouvriers qui devaient affermir son empire.

« M. Manuel, dit l'auteur des *Sabbats Jacobites*, en sa « qualité de procureur syndic de la commune de Paris, « et d'ennemi de tous les rois passés, présents et futurs, as- « semble le conseil municipal et lui prouve dans un dis- « cours bien long, bien pédantesque, bien illogique, « que tout dans *Adrien* était inconstitutionnel, ballets, « poëme, musique, décorations et même les chevaux qui « devaient traîner le char de l'empereur. »

Hoffman s'étant adressé à David, dont le jacobinisme ne fut pas toujours aussi rigide : « Nous brûlerions l'Opéra, « répondit-il, plutôt que d'y voir triompher des rois. »

« Le choix d'un sujet lyrique, dit Hoffman, ne prouve « pas plus contre le civisme d'un écrivain que le sujet « d'un tableau contre un peintre, témoin le *Serment des « Horaces*, un des chefs-d'œuvre de l'école moderne. »

— J'en conviens, répliqua David. Mes yeux n'étaient pas alors ouverts à la lumière.

Hoffman prit le parti de s'adresser au maire. C'était Pétion, jadis un des plus zélés défenseurs de la liberté de la presse, un de ceux qui avaient le plus contribué à l'abolition de la censure préalable. Mais du reste, il refusait à la municipalité le droit d'arrêter une pièce quelconque, sans jugement. « La loi est formelle, écrivit-il à « Pétion, et, si c'est comme chef de la commune que vous « avez agi, vous avez outre-passé vos pouvoirs ; je vous « dénonce à l'autorité supérieure.

« Peut-être, ajoutait-il, est-ce comme entrepreneur et « directeur de l'Opéra. Dans ce cas, vous m'avez porté un « préjudice, puisque vous aviez accepté ma pièce ; je « réclame une indemnité. Il y avait un contrat entre vous « et moi ; vous l'avez rompu ; vous me devez une répa- « ration. »

Pétion, placé entre ses anciens principes et sa conduite

présente, ne trouva qu'un moyen d'échapper à cette pressante argumentation, ce fut le silence. On avait allégué des dangers imaginaires, le soin de la tranquillité publique, la crainte d'irriter l'opinion, arguments à l'usage de toutes les tyrannies. C'était bien la peine d'avoir fait une révolution, pour se traîner servilement dans les mêmes ornières, pour donner le triste spectacle des apostasies. Grâce à Dieu, ce n'est jamais impunément qu'on viole la loi morale. Encore un peu de temps, et Pétion sera forcé d'en reconnaître la fatalité.

Hoffman ne lui laissa même pas la ressource de cette misérable tactique. « C'est sur des menaces, lui écrivit-il, « que l'on proscrit mon ouvrage et que l'on me signale à « la haine publique ; mais qui vous a fait ces menaces ? « Quels sont les gens qui doivent exciter des troubles ? « Celui qui menace mérite seul la sévérité des lois. Faites « donc respecter la loi, et l'on cessera de menacer ; ou « du moins on ne menacera plus impunément. S'il suffit, « pour faire tomber une pièce, de calomnier ou de faire « peur, un directeur, un écrivain jaloux, n'aura plus « qu'à soudoyer quelques insulteurs. Voilà pourtant les « principes qui ont servi de base à l'arrêté du 12 mars ; « mais je ne laisserai pas l'opinion publique s'égarer sur « mon compte. S'il est décidé qu'on ne me rendra pas « justice, je veux au moins que le public sache que je l'ai « demandée, que j'y avais droit et que je ne l'ai pas ob- « tenue. »

Pétion continua de garder le silence. Tel était son caractère et telle fut toujours sa conduite. Faible, vaniteux, idolâtre du pouvoir, dont il aimait surtout l'éclat, il connut tous les complots et les servit, sans oser les avouer.

On se souvient qu'à l'exemple des gardes françaises,

presque tous les corps de troupes avaient suivi le mouvement révolutionnaire ; mais nulle part ces soulèvements n'avaient pris un caractère aussi grave qu'à Nancy, dont la garnison était formée de trois régiments, un de cavalerie (Mestre-de-camp), et deux d'infanterie, celui du Roi, et celui de Châteauvieux, tout entier de Suisses.

Le 2 août 1790, le régiment du Roi s'était soulevé au sujet d'un soldat qui avait encouru une peine disciplinaire. La faiblesse du commandant ayant augmenté l'audace des mutins, de nouvelles exigences avaient été suivies de nouveaux désordres. L'Assemblée nationale s'en émut, et, sur le rapport d'Emmery, elle prit des mesures pour empêcher la complète désorganisation de l'armée ; mais son décret, loin d'arrêter le mal, qui était profond, le fit éclater avec plus de violence. Le général Bouillé fut alors chargé, comme chef militaire de la frontière de l'Est, de réprimer la révolte par tous les moyens et d'assurer l'autorité de la loi.

Bouillé avait paru, le 31 août, aux portes de Nancy, à la tête des gardes nationaux de Metz et de Toul et de quelques régiments dont il était sûr. Les deux régiments du Roi et Mestre-de-camp se soumirent ; mais les Suisses de Châteauvieux, persévérant dans la révolte, se rangent auprès de la porte par où Bouillé devait entrer, et braquent du canon contre son avant-garde. Un jeune officier du régiment du Roi, Desilles, se jette à la bouche du canon ; on l'en arrache ; il revient et s'y cramponne : *Non, non,* s'écrie-t-il, *vous ne tirerez pas.* Il parlait encore que le canon tonne et qu'il tombe frappé mortellement, avec trente-cinq gardes nationaux. Mais au même instant, les soldats de Bouillé se précipitent dans la ville et s'en rendent maîtres, malgré la furieuse résistance des Suisses, unis à une troupe d'émeutiers. Leur perte fut considé-

rable ; celle des révoltés, plus grande encore. Un conseil de guerre, établi pour juger les coupables, en condamna quelques-uns à mort, qui furent exécutés sur-le-champ, et quarante aux galères.

L'Assemblée nationale ayant refusé de les comprendre dans l'amnistie du 14 septembre, qui fut proclamée à l'occasion de la constitution, les Jacobins commencèrent dès lors à intéresser en leur faveur l'opinion publique par des pièces de théâtre dans lesquelles ils étaient représentés comme des martyrs de la liberté. C'est alors en effet que fut joué, sur le théâtre Molière, le *Suisse de Châteauvieux* par Dorvigny, suivi du *Mariage de Rosette.*

Un autre sentiment avait inspiré le *Nouveau d'Assas*, de Dejaure ; *Henri IV et le jeune Desilles,* d'Olympe de Gouges, et le *Tombeau de Desilles*, par Desfontaines, petite pièce en un acte, empreinte de mélancolie, avec des détails soignés, qui obtint momentanément un assez grand succès.

Le *Nouveau d'Assas* fut joué aux Italiens ; le *Tombeau de Desilles*, aux Français. Dans l'une et l'autre pièce, les Suisses sont représentés comme des chenapans et des ivrognes ; toutes les sympathies sont pour les soldats de la loi. Aussi les spectateurs firent rage. C'était ce qu'on nommait alors des aristocrates, gens mal disposés pour le nouveau régime, et qui par conséquent saisissaient toutes les occasions de manifester leurs sentiments à cet égard. Mais les patriotes n'avaient garde de laisser tomber ces provocations. « On a crié bravo à s'égosiller, disait « Prudhomme dans ses *Révolutions de Paris ;* on a hurlé « au génie ; mais qui ? Les habits bleus, les aides de « camp et dépendances. Il s'agit bien de Desilles. On lui « a réservé dans le divertissement un *Libera* en musique « et une procession de danseuses virginales, qui viennent

« déposer sur sa tombe quelques branches de chêne en « papier. La pièce est au profit des vivants. C'est le mo- « déré Malseigne qu'on honore ; c'est Bouillé qu'on cé- « lèbre sur tous les tons. Patience ! » Le théâtre était une arène où les partis avaient leurs coudées franches, et ils s'en donnaient à cœur-joie.

L'Assemblée législative, élue sous l'empire d'autres idées, ayant étendu aux Suisses de Châteauvieux le bénéfice de l'amnistie, les Jacobins décidèrent qu'il leur serait fait une réception triomphale. Toutes les sections de Paris avaient été invitées à nommer des commissaires pour les représenter à la cérémonie. Celle de Sainte-Geneviève nomma Roucher, le poëte des *Mois*. « J'accepte, « écrivit-il, mais à condition que le buste de Desilles sera « sur le char de triomphe, afin que le peuple contemple « l'assassiné au milieu des assassins. » La colère monta au cerveau des Jacobins. Méhée de la Touche, un des futurs septembriseurs, répondit par des injures et se permit des insinuations calomnieuses sur la probité de Roucher. Celui-ci releva le gant et annonça qu'il allait porter plainte. « Il est temps, ajouta-t-il, qu'un honnête homme « obtienne une réparation qui, par un juste effroi, purge « la société de ce qu'elle a de plus impur, des libellistes « et de leurs complices. » Méhée fit amende honorable. « Que les bons citoyens, écrivit Roucher, aient le courage « de leur vertu ; car ces brigands ne sont forts que de « notre faiblesse : osons les regarder en face, et leur « audace ne sera plus que de la lâcheté. »

Collot d'Herbois, qui s'était constitué le patron des Suisses, fit alors distribuer un écrit intitulé : *la Vérité sur les soldats de Châteauvieux*. Cette vérité n'était que mensonges. Aussi trouva-t-il dans André Chénier un adversaire non moins redoutable que Roucher. « De

« tous les auteurs qui, depuis quelques années, salis-
« sent le titre de patriote en l'associant à leur nom, celui
« qui signe Collot d'Herbois est celui qui a le mieux
« prouvé que ce n'est pas en vain que l'on appelle vul-
« gairement les injures des sottises. Je n'essayerai pas
« d'être son rival dans cette éloquence qui est la sienne.
« Il me suffit d'avoir démasqué et dénoncé à la France
« entière une poignée d'effrontés saltimbanques, qui en-
« vahissent l'empire au nom de la liberté et qui osent
« décorer du nom de vœu du peuple leurs insolents ca-
« prices et leurs fantaisies tyranniques. » On se plut à rappeler une ancienne production littéraire remarquable par ses formules serviles. Cette pièce de Collot, adressée à Monsieur frère du roi, méritait en effet de servir de pendant à celle que nous avons citée sur la naissance du Dauphin.

La lutte engagée appela Marat sur le terrain. « Laissons,
« dit-il, ce verbiage de rhéteur. (C'est ainsi qu'il estimait
« l'écrit de Collot d'Herbois.) Oui, les soldats de Château-
« vieux ont résisté à un décret barbare ; oui, ils ont fait
« mordre la poussière à des satellites soudoyés, qui ac-
« couraient pour les égorger ; mais, loin de leur en faire
« un crime, nous y voyons pour eux un titre de gloire ;
« car ils n'ont fait qu'obéir aux lois de la nature, en ré-
« sistant à une autorité oppressive. » Marat, qui traitait avec tant de hauteur cet histrion politique, avait-il été lui-même toujours aussi absolu dans ses principes? Attaché naguère, en qualité de médecin, à la maison du comte d'Artois, c'était alors un petit-maître, frisé à triples boucles, le chapeau sous le bras, et partisan de la cour dans l'affaire des parlements.

Pétion essaya vainement, avec son hypocrisie habituelle, de calmer cette immense agitation. On a tort de croire, di-

sait-il, que la fête devait avoir un caractère officiel. Mais alors pourquoi ces inscriptions injurieuses pour la garde nationale ? pourquoi voiler d'un crêpe funèbre le drapeau tricolore ? pourquoi cette purification du Champ-de-Mars ? Un mot, celui d'intrigant, appliqué à ses adversaires, lui attira de la part d'André Chénier cette vive apostrophe : « Les intrigants, monsieur Pétion, sont ceux « qui se dévouent aux intérêts d'un parti, pour obtenir « des applaudissements ou des dignités ; ce sont ceux qui « font plier ou laissent plier les lois sous la volonté des « gens à qui ils se croient redevables ; ce sont ceux, en un « mot, qui, étant magistrats publics, flattent lâchement « les passions de la multitude qui règne et les fait régner. »

Pendant ce temps, les martyrs de la liberté approchaient de la capitale, applaudis et fêtés par les sociétés jacobines. Le jour où ils y entrèrent, suivis d'une foule innombrable qui forçait les particuliers à se découvrir, ils furent conduits à l'Assemblée législative, où Collot d'Herbois demanda pour eux la faveur d'être reçus à la barre.

« Une amnistie, s'écria Jaucourt, n'est ni un triomphe ni une couronne civique. Je veux croire que les soldats de Châteauvieux n'ont été qu'égarés ; mais que ferez-vous pour ceux qui se sont dévoués à la défense de la loi ? Ceux-là seulement sont morts pour la patrie.

— A bas ! à bas ! hurlèrent les tribunes remplies de Jacobins.

— J'avais un frère, dit Gouvion, bon patriote, toujours prêt à se sacrifier pour la loi. C'est au nom de la loi qu'il a été requis de marcher contre Nancy ; c'est là qu'il est tombé sous les coups des Suisses de Châteauvieux. Je demande si je puis voir tranquillement les assassins de mon frère.

— Eh bien ! sortez, cria une voix. »

Quelques individus applaudirent ; mais l'assemblée presque entière manifesta son indignation.

« Je traite, reprit Gouvion, avec tout le mépris qu'il mérite le lâche qui.....

— A la question ! » hurlèrent les Jacobins.

Choudieu se lève et déclare que c'est lui. Les tribunes éclatent en transports de joie et d'admiration.

« Le malheureux ! s'écria Gouvion, il n'a jamais eu de frère. » Il quitta aussitôt l'assemblée, adressa le lendemain sa démission au président, attendit vingt-quatre heures celui qu'il avait traité de lâche et qui ne vint pas, et partit pour l'armée de Lafayette, où l'un des premiers boulets ennemis termina sa carrière.

Comme on insistait pour faire accorder aux soldats de Châteauvieux les honneurs de la séance, « Je demande, s'écria de Haussy, que le buste de Desilles soit placé sur le bureau. » Enfin, après un horrible tumulte, les Jacobins l'emportèrent à la majorité de huit voix, et célébrèrent leur triomphe, le soir, par une promenade au faubourg Saint-Antoine, où les Suisses furent présentés aux frères et amis, aux cris de, Vive Châteauvieux ! pendez Bailly et Lafayette !

Tallien avait conseillé de donner à la fête un caractère général en la consacrant à la liberté. L'idée ayant été adoptée, on choisit le 15 avril pour la cérémonie. Mais alors que devenait la déclaration du maire ? Cela importait peu à Pétion. Il affirma que tout s'y passerait décemment, avec mesure, et, pour preuve, il s'en alla dîner à la Râpée avec les meneurs jacobins. « Braves sans-cu-« lottes, s'écriait le misérable Hébert, aiguisez vos piques « pour exterminer les aristocrates. Que ce jour soit le « dernier de leur règne ! Entendez-vous les rugissements

« de madame Véto de ne pouvoir s'abreuver de notre « sang ? Pour la faire crever de dépit, il faut nous surpas- « ser dans cette journée. »

En effet, ils se surpassèrent. Maire, officiers municipaux, députés, rien ne manqua au cortége, non plus que les bannières, les inscriptions, la table des droits de l'homme, les pierres de la Bastille, les vierges entourant une *galère*, que suivaient les soldats de Châteauvieux, enfin, la statue de la *Liberté* sur un char traîné par vingt-quatre chevaux blancs, et au-dessus duquel planait la Renommée annonçant au monde l'affranchissement des Français. Les devises, les inscriptions, les chœurs patriotiques, étaient de Marie-Joseph Chénier. Son frère André, que nous avons déjà vu aux prises avec les Pétion et les Collot d'Herbois, trouva dans son indignation des accents dont la vigueur et le mépris allumèrent au cœur des Jacobins le feu d'une haine inextinguible.

Salut, divin triomphe, entre dans nos murailles,
Rends-nous ces guerriers illustrés
Par le sang de Desille et par les funérailles
De tant de Français massacrés.

Jamais rien de si grand n'embellit ton entrée ;
Ni quand l'ombre de Mirabeau
S'achemina jadis vers la voûte sacrée
Où la gloire donne un tombeau ;

Ni quand Voltaire mort et sa cendre bénie
Rentrèrent au sein de Paris,
Vainqueurs du fanatisme et de la calomnie
Prosternés devant ses écrits.

Un seul jour peut atteindre à tant de renommée,
Et ce beau jour luira bientôt :
C'est quand tu conduiras Jourdan à notre armée
Et Lafayette à l'échafaud.

Eh bien ! que tardez-vous, harmonieux Orphées ?
Si sur la tombe des Persans
Jadis Pindare, Eschyle, ont dressé des trophées,
Il faut de plus nobles accents.

Quarante meurtriers, chéris de Robespierre,
Vont s'élever sur nos autels.
Beaux-arts qui faites vivre et la toile et la pierre,
Hâtez-vous, rendez immortels

Le grand Collot d'Herbois, ses clients helvétiques.
. . . . . .
. . . . . .
Peuplez le ciel d'astres nouveaux.

Que la nuit de leurs noms embellisse ses voiles,
Et que le nocher aux abois
Invoque en leur galère, ornement des étoiles,
Les Suisses de Collot d'Herbois.

Le 20 juin est compté comme un des grands jours révolutionnaires. Ce jour-là, en effet, le peuple des faubourgs, conduit par Santerre, Huguenin et le marquis de Saint-Huruge, envahit la demeure du roi, après avoir défilé pendant plus d'une heure devant l'Assemblée législative, avec des bannières, des cris, des hurlements et des menaces. On sait comment cette armée pénétra dans les Tuileries ; comment un de ces braves combattants se rua sur le roi, qui était venu calme et désarmé au-devant de l'émeute ; comment un autre, le visage enluminé, lui présenta une bouteille, pour qu'il bût à la santé de la nation ; comment il fut contraint de mettre sur sa tête le hideux bonnet rouge ; comment il fut insulté par Legendre et par Huguenin ; comment on lui mit sous les yeux les tables des droits de l'homme entre une guillotine et une potence, avec cette inscription :

Justice nationale envers les tyrans; comment il sut avec dignité mépriser les insultes et résister courageusement aux menaces.

Voilà pourquoi nous célébrons ce grand jour, comme nous célébrons le 10 août, le 2 septembre et le 21 janvier.

Eh bien! ce fut trois jours après, c'est-à-dire le 23, que Ch. Ph. Ronsin fit représenter, sur le théâtre de la rue Louvois sa tragédie d'*Arétophile, ou la Révolution de Cyrène*. La pièce était mauvaise ; mais eût-elle été bonne qu'il y aurait eu de la hardiesse à prétendre fixer l'attention publique avec des vers harmonieux, lorsque des tragédies bien autrement terribles se jouaient en réalité. Autrefois, le peuple eût applaudi des vers tels que ceux-ci :

Sans toi le peuple est tout, et tu n'es rien sans lui.
. . . . . .
Les dieux nous ont montré que le crime s'expie ;
Mais ils ne sont jamais plus justes et plus grands
Que lorsqu'ils sont armés pour punir les tyrans.

Après avoir montré, ainsi qu'il venait de le faire, sa force et sa puissance, il lui importait peu qu'elles fussent érigées en maximes. La pièce n'eut aucun succès, et ne pouvait en avoir. Elle n'en eut pas, parce qu'elle était mauvaise ; elle ne pouvait en avoir, parce que les circonstances n'étaient pas favorables.

L'attentat du 20 juin avait produit cependant un sentiment général d'indignation et de douleur. Paris était plongé dans la consternation. On avait admiré le courage du roi, sa dignité calme au milieu d'une horde d'assassins. La faveur populaire semblait donc toute prête à lui revenir. Deux membres de l'ancienne assemblée avaient

demandé la punition des coupables dans une pétition, qui, en peu de jours, avait été couverte de signatures. Des adresses, inspirées par le même esprit, arrivaient chaque jour de tous les points de la France.

Telle était, en effet, l'indignation des honnêtes gens, que personne n'osait encore élever la voix pour défendre les violateurs de la demeure royale, et que le lendemain, au moment où ils traversaient la cour du château, Pétion et Sergent furent hués par la garde nationale, poursuivis, et même menacés.

Le courage dont Louis XVI venait de donner une preuve éclatante, sa fermeté calme dans la tempête populaire, n'étaient malheureusement que des vertus passives. Au lieu de l'orgueil révolté, il ne parlait que de résignation. Un pareil langage pouvait appeler sur ses malheurs les sympathies des gens honnêtes, mais il étouffait le zèle qui se dévoue.

Les amis de la famille royale auraient voulu cependant qu'on mît à profit ce léger souffle de la faveur publique. A défaut des moyens, auxquels le caractère personnel du roi ne permettait pas de songer, on voulut essayer d'autres armes, bien pacifiques il est vrai, mais autrefois bien puissantes sur un peuple galant et chevaleresque. On engagea la reine à se montrer de nouveau en public, ce qu'elle ne faisait plus depuis longtemps, exposée qu'elle était aux plus grossières insultes. Elle se laissa donc conduire au théâtre avec ses enfants et madame Élisabeth. Son entrée y fut saluée par de vifs applaudissements. Mais il y avait sur toute sa personne comme un nuage de tristesse que cet accueil ne put dissiper. A chaque instant ses yeux se remplissaient de larmes. Le jeune Dauphin, qu'elle tenait sur ses genoux et qu'elle se plaisait à caresser, levait de temps en temps

vers elle des yeux étonnés, comme pour lui demander la cause de ces larmes. C'était un tableau touchant. Aussi l'assistance était-elle émue et toute disposée à s'attendrir. On jouait les *Événements imprévus*. A l'instant où la soubrette chante, *Ah ! que j'aime ma maîtresse !* madame Dugazon, si peu semblable à son mari, se tourna vers la reine avec une intention manifeste. Aux applaudissements se mêlèrent des cris de rage. Quelques individus sautèrent même sur la scène, avec le projet de châtier l'insolence de l'actrice ; mais madame Dugazon avait eu le temps de s'évader. Les partisans de la reine, qui étaient en nombre dans la salle, tombèrent à leur tour sur les Jacobins, qu'ils traitèrent rudement, et qui durent à l'intervention de la garde d'en être quittes pour des coups.

Une autre fois, les aristocrates, nom sous lequel on désignait tous ceux qui n'étaient pas Jacobins, ayant applaudi avec fureur ce vers de l'opéra d'Iphigénie, *Chantons, célébrons notre reine*, et les Jacobins ayant protesté par leurs cris, l'acteur Lainez, qui jouait le rôle d'Achille, s'avance et déclare qu'il est prêt à recommencer, attendu que tout bon Français doit aimer son roi et sa reine. Les applaudissements redoublent et on lui jette même une couronne de laurier.

Les Jacobins, peu nombreux ce jour-là, se bornèrent à des cris. Lainez, disaient-ils, nous doit des ariettes, et non des leçons. Mais le dimanche d'après, ils se portèrent en foule à l'Opéra. A l'apparition de cet acteur, un épouvantable concert de sifflets se fit entendre. On lui ordonna d'apporter la couronne qu'il avait reçue à la dernière représentation ; il obéit ; puis de la jeter à terre et de la fouler aux pieds, il obéit encore. Ce n'est pas tout. Les uns avaient fait provision de pommes ; les autres s'étaient

munis de petits martinets, pour fouetter les femmes qui se montreraient avec des cocardes blanches. Madame Halle, femme de peintre, s'était déjà fait remarquer par la vivacité de ses sentiments. On venait de la voir lancer une pomme dans le parterre. Aussitôt de crier: « A bas les aristocrates ! en avant les martinets ! » Ils auraient exécuté leur projet, s'ils n'avaient trouvé les loges défendues par des gardes nationaux. Le lendemain, les journaux patriotes racontèrent que madame Halle avait été guettée à la sortie du théâtre ; mais qu'on l'avait trouvée trop vieille et trop laide pour lui infliger le châtiment qu'on inflige quelquefois aux enfants mutins.

Tel fut le résultat de cette tentative de popularité. Dans l'état où se trouvaient les esprits à cette époque, il était impossible qu'elle produisît d'autres fruits. Ce fut la dernière apparition de Marie-Antoinette. Déjà d'autres scènes se préparaient dans l'ombre. Le dénoûment approchait.

Après le 20 juin, le 10 août ; après le 10 août, le 2 septembre ; toutes les horreurs à la fois : des flots de sang, l'incendie, le vol, la terreur. Où trouver des esprits assez fermes, assez maîtres d'eux-mêmes, pour envisager avec calme ces épouvantables catastrophes ? Le rire eût été hors de saison ; partant point de comédie. Il n'y avait place que pour l'indignation et la terreur. Mais qui aurait osé s'indigner? D'ailleurs, après le 2 septembre, tous les théâtres furent fermés, et restèrent fermés pendant un certain temps.

La première pièce politique représentée après cette époque funèbre, est une comédie en un acte, de Charles-Louis Tissot, citoyen de Dôle, *Tout pour la liberté*. Elle fut jouée, le 20 octobre, sur le théâtre du Palais-Variétés. La scène se passe dans un village près des frontières.

Un coup de tonnerre éclate, et l'on aperçoit, porté sur un char, le génie de la France, accompagné d'un autre génie, Phanès, qui veut dire lumière. Ils mettent pied à terre, couverts d'un manteau, pour n'être pas reconnus.

L'intrigue n'est rien. Thérèse, fille de Thomas, aime Julien, qui est parti pour combattre les ennemis de la France. Sa sœur, Colette, est aimée de Lucas, jeune frère de Julien, qui aspire à partir aussi. Julien revient officier. Tous les personnages sont patriotes, jusqu'aux femmes.

Les deux génies s'entretiennent de l'état de la France.

PHANÈS.

Vous devez être inexorable.
Tous les grands....

LE GÉNIE.

Sont de vils flatteurs,
Des tigres, des loups ravisseurs,
Qui dévorent le misérable.
Le peuple est bon et généreux,
Et seul mérite de me plaire.

— Bon..., jusqu'à un certain point, observe Phanès.

— Oui, il est bon, poursuit le génie ; il est juste, même dans ses vengeances. »

C'était le mot de Roland. En présence du souvenir récent des funestes journées de septembre, n'en déplaise au citoyen Tissot, ce mot était une atroce lâcheté.

Thérèse rêve et parle de Julien. « On peut, — dit-elle,

On peut avec un cœur sensible
Préférer l'État à l'amant.
Cet effort, sans doute, est pénible,
Nous nous aimons si tendrement !

Julien, pardonne à mes alarmes ;
Craindre pour toi, c'est t'outrager.
Pour l'amour verse-t-on des larmes,
Quand la patrie est en danger?

Il est si doux d'être libre ! nous avons eu tant de peine pour en venir là. »

Thomas apprend que son fils a été blessé. Après le premier mouvement inspiré par la nature, il s'écrie :

Sa blessure n'est pas mortelle ;
Ça doit adoucir mon ennui.
Mon fils, à son pays fidèle,
Vivra pour être mon appui.
Quand il aurait perdu la vie,
Je n'en bénirais pas moins les dieux.
Quand on périt pour sa patrie,
On doit s'estimer trop heureux.

Julien chante l'hymne des Marseillais, qui est, dit-il, la prière du soldat. Un coup de tonnerre révèle la présence des génies, qui se montrent sans voile dans tout l'éclat de leur majesté. Le génie de la France termine la pièce par cette allocution :

J'admire votre courage,
Amis de l'égalité.
J'ai voulu qu'à l'esclavage
Succédât la liberté.
Poursuivez, peuple héroïque,
Vos travaux et vos exploits,
Et fondez la république
Sur la défaite des rois.

Le lecteur a remarqué, sans doute, comme nous, le sentiment qui domine dans cette modeste production.

C'est l'amour de la patrie exalté par la possession de la liberté. La révolution française, en détruisant les anciennes institutions pour fonder un nouvel ordre de choses, portait dans ses flancs une guerre sociale; mais elle avait montré aux rois de l'Europe qu'après avoir conquis la liberté elle saurait la défendre contre les ennemis du dehors aussi bien que de l'intérieur. Elle avait dit aux souverains : Prenez garde! si vous nous envoyez la guerre, nous vous renverrons la liberté; nous répondrons à une ligue des rois par une ligue des peuples. Il y avait, en effet, au fond de tous les cœurs, une exaltation de sentiments patriotiques, dont le théâtre nous retrace l'image avec beaucoup de vérité.

Au moment où la guerre apparaissait comme une fatalité inévitable, Louis XVI continuait à faire des efforts pour l'empêcher, persuadé qu'elle ne pouvait en aucun cas lui être favorable. Heureuse, elle consacrerait la révolution; malheureuse, elle exalterait jusqu'à la fureur les passions révolutionnaires. Son erreur fut de croire qu'il pourrait se servir des puissances étrangères pour arrêter la marche de la révolution.

L'empereur Léopold aurait voulu, de son côté, par une attitude énergique, se borner à effrayer la France, afin de l'amener à modifier ses institutions dans un sens plus favorable à la monarchie. Il paraissait même disposé à faire des sacrifices à l'esprit nouveau; mais, en conseillant la modération à des hommes remplis de passions furieuses, il ne pouvait tout au plus qu'en retarder l'explosion; car les émigrés, dont les agents fatiguaient toutes les cours de l'Europe, ne se proposaient rien moins que de faire disparaître jusqu'aux dernières traces des réformes. Sa mort précipita la crise. La cour de Vienne, forcée de s'expliquer, répondit alors que le maintien de

la paix était attaché au rétablissement de la monarchie sur les bases de la déclaration du 23 juin 1789. Elle venait de signer avec la Prusse (7 février) un traité, auquel la Russie avait adhéré, à l'effet de comprimer les troubles de la France et de la Pologne, et, par une convention signée à Vienne le 17 du même mois, l'empereur s'était engagé à mettre sur pied cent quatre-vingt mille hommes, et la Prusse soixante mille.

Si l'empereur s'était seulement proposé d'effrayer la France, il avait mal jugé de son esprit; s'il avait, au contraire, voulu arriver à la guerre par cette voie, nulle ne pouvait l'y mieux conduire. Avant de consentir à détruire de ses propres mains l'édifice qu'elle venait d'élever avec tant d'efforts, la nation paraissait résolue à se jeter dans tous les hasards des batailles. C'était son vœu le plus ardent. L'événement était prévu. Il ne pouvait ni la surprendre, ni l'effrayer. Chacun le désirait : les uns, parce qu'ils ne savaient plus comment soutenir l'ordre de choses actuel; les autres, parce qu'ils étaient impatients de le renverser; tous, entraînés par une force secrète, dont ils n'étaient que les instruments aveugles.

Les populations, en Allemagne surtout, n'étaient pas aussi ennemies qu'on le pensait en général des principes de liberté proclamés par la France. Quoique moins éclairées, elles n'en avaient pas moins applaudi à la chute du régime féodal, auquel toute l'Europe était encore asservie, et ne s'effrayaient pas encore des excès qui souillèrent ensuite la révolution. Il ne fallait donc qu'une étincelle pour allumer dans leurs propres États l'incendie que les souverains, dans leur folle confiance, se flattaient d'éteindre chez nous.

Les auteurs dramatiques, les seuls dont nous nous occupions, ont bien interprété ce sentiment profond, spon-

tané, qui entraîna la France vers les frontières. Il serait fastidieux d'énumérer les pièces de tout genre, dont ce sentiment fait tous les frais. Nous venons d'en voir un échantillon dans la pièce de Tissot; en voici une autre où il est bien autrement vif, hardi, exalté. C'est le *Siége de Lille, ou Cécile et Julien*, comédie en trois actes et en prose, représentée le 21 novembre sur le théâtre de l'Opéra-Comique national de la rue Favart, ci-devant théâtre Italien. Les paroles sont de Joigny; la musique, de Trial.

La défense de Lille avait singulièrement frappé les imaginations. Mettre en lumière le civisme des habitants, leur courage, leur patriotisme, et appeler en même temps sur les ennemis, qui s'étaient conduits comme des barbares, l'exécration du monde entier, tel est le but que s'était proposé l'auteur.

Nicole, servante de Broneau, riche brasseur et officier municipal de Lille, ouvre la scène par les couplets suivants :

De la France les ennemis
Comptaient marcher droit à Paris,
Mais nos généraux réunis
Au lieu de ça les ont occis.

Tous ces grands seigneurs si petits,
Acharnés contre leur pays,
Par les destins seront trahis.
Du ciel les peuples sont amis.

Tous les esclaves des méchants
Nous nuiront, mais perdront leur temps.
La France à leurs bras menaçants
Opposera tous ses enfants.

Guerre, guerre aux tyrans !
La paix aux indigents !

Dansons la carmagnole.
Vive le son
Du canon !

Cécile, fille de Broneau, est aimée de Julien, fils d'un gros marchand de dentelles, ami de son père. Julien est un soldat citoyen, brave, intrépide, d'une valeur brillante et audacieuse. Toute la famille Broneau est patriote. Un jeune frère de Cécile, Charlot, brûle du désir de se battre; il n'a pas quinze ans. « Sais-tu, lui dit Julien, que les ennemis approchent? — Tant mieux, répond Charlot, nous aurons le plaisir de les frotter. Si notre liberté, ce qu'à Dieu ne plaise, venait à nous être ravie, je ne voudrais pas lui survivre, » et il chante :

Réveillez-vous, rompez vos fers,
Peuples encor dans l'esclavage
. . . . . .
Liberté, chère Liberté,
Sois à jamais, sois mon idole.
Il n'est point de divinité,
Qui, comme toi, charme et console.
Périsse la félicité
Dont tu ne serais pas la source !

Un moyen d'opposition employé par les auteurs dramatiques était de mettre en scène un aristocrate, qu'on représentait généralement comme ridicule, faux, poltron, égoïste. Bertolin, vieux procureur, aime aussi Cécile. Broneau le repousse, parce qu'il est vieux et qu'il n'est pas naturel d'unir deux choses si opposées, la vieillesse et la jeunesse ; il l'aurait repoussé, parce qu'il est aristocrate.

« La belle révolution ! dit Bertolin. Depuis qu'elle dure, la France n'a pas cessé d'être déchirée par les troubles.

— Oui, répond Broneau, causés par le fanatisme et la perfidie; mais les perfides sont démasqués, et, quant aux cafards, s'ils ont pour eux le droit canon, nous avons aussi le nôtre, qui vaut encore mieux.

BERTOLIN.

Aucun respect pour la Divinité !

BRONEAU.

Plus que jamais on la révère; mais le règne des charlatans est passé, et les foudres du Vatican ne sont plus que des feux d'artifice.

BERTOLIN.

Les impôts sont énormes.

BRONEAU.

Proportionnés aux fortunes, et nous avons le bonheur de n'avoir plus de privilégiés.

BERTOLIN.

Les nobles ont pourtant rendu d'importants services.

BRONEAU.

Oui, ce sont leurs sottises et leurs iniquités qui nous ont rendus libres. »

Bertolin sort de la ville, est pris et conduit au camp ennemi, où un émigré français l'envoie sans plus de façon travailler aux retranchements, quoiqu'il ait donné mille écus pour s'affranchir de ce service.

« Cet argent est de bonne prise, dit l'officier français. Nous faisons la guerre.

— Oui, d'une belle manière, répond un autre émigré, M. de Mélinville, révolté de cette conduite.

— En héros, Monsieur.

— Dites en brigands, réplique Mélinville. Je m'en veux, ajoute-t-il, de n'avoir pas senti plus tôt que la cause des nobles n'est pas celle de la justice. »

Il se fait tuer dans une rencontre, pour expier la faute d'avoir pris les armes contre sa patrie.

Dans *Clémence, ou l'Héroïne française*, drame lyrique mêlé d'évolutions militaires, on annonce l'approche de troupes ennemies. Le commandant sort de la place avec la garnison.

Braves Français, suivez mes pas,
Marchons ! il faut punir l'audace
De l'ennemi qui nous menace.
La gloire nous attend au milieu des combats.
Mais si, malgré notre vaillance,
Le ciel s'oppose à nos projets,
Jurons que nos vainqueurs, avant d'entrer en France,
Immoleront le dernier des Français.

Six écoliers reviennent de la promenade. Le plus jeune a de treize à quatorze ans. Le maître se plaint de leur turbulence ; il se serait plaint de leur apathie. Un des plus âgés, Mauroi, paraît abîmé de tristesse. Sa mère, à la suite d'une maladie grave, a contracté des dettes, et l'argent est rare. Si, dans une demi-heure, il n'a pas trouvé une somme de 100 francs, les huissiers saisiront tout. Que va-t-il faire ? Près de là, loge un capitaine recruteur avec son brigadier. Ce brigadier a nom Jolicœur. Il est passé maître en fait de recrutement. Mauroi a résolu de s'engager ; sa prime d'engagement servira à payer les dettes de sa mère et à lui procurer quelque

soulagement. Il fait confidence de son projet à son ami Clairville qui l'en détourne. Mais voilà que la confidence a fait germer dans son esprit une idée pareille. Il laisse croire à Mauroi qu'il peut, sans avoir recours à cet expédient, lui procurer la somme dont il a besoin; court chez le recruteur, s'engage lui-même et revient avec la somme promise. Malheureusement, ou plutôt heureusement, Mauroi est accosté par Jolicœur. Celui-ci, que l'engagement de Clairville a mis en belle humeur, fait une tentative sur Mauroi, et, pour l'y décider, il lui cite l'exemple de son camarade. C'est de la sorte que Mauroi apprend le dévouement de son ami. Il se livre entre eux un combat de générosité. Le capitaine, touché de leur dévouement, veut rompre le contrat, sans en réclamer le prix. « Non, non, s'écrie Mauroi, ma mère est « bonne citoyenne. Elle me saura gré de ma détermina- « tion. J'ai d'ailleurs un pressentiment que la campagne « ne sera pas longue; les soldats des despotes ne tiendront « pas longtemps contre les armées d'un peuple libre. »

Pendant cette conversation, les autres écoliers avaient rejoint leurs camarades. M. Bonhomme, attiré par le bruit, était accouru sur le lieu de la scène. M. Bonhomme est le maître. Il se fâche et gronde; mais déjà Jolicœur l'a lorgné. Il lui trouve une tournure suffisante. M. Bonhomme pourrait encore faire un soldat. Il le cajole; bref, maître et écoliers, tous y passent.

Voilà sur quel fond Armand Charlemagne avait brodé sa petite comédie en un acte, *les Écoliers*, qui fut représentée, le samedi 22 décembre, sur le théâtre des Variétés du Palais. C'est la même intention; c'est le même sentiment qui l'a inspirée. C'est sans contredit un des plus beaux côtés de la révolution. Là, elle est pure de tout excès; là est l'enthousiasme, le dévouement, le sacrifice;

pendant qu'à l'intérieur, les plus détestables passions ne craignaient pas de se montrer.

Fils d'un épicier du Bourget, près Saint-Denis, abbé, puis clerc de procureur, Armand Charlemagne s'était enrôlé dans le régiment de Monsieur, infanterie, et avait combattu en Amérique pour la liberté. Il avait donc ressenti les émotions patriotiques dont il avait rempli sa pièce.

En face du Palais de Justice avait existé une église dédiée à saint Barthélemy. Une salle de bal, bien connue sous le nom de Prado, s'était élevée sur ses ruines. C'est cette salle qui, en 1792, avait été convertie en salle de spectacle, et c'est sur cette scène, appelée tantôt théâtre du Palais-Variétés, parce qu'il était dans l'arrondissement du Palais de Justice, et tantôt Cité-Variétés, lorsqu'il fut rentré dans la division de la Cité, qu'avait été représentée la pièce d'Armand Charlemagne. Par un étrange contraste, ce fut sur les ruines d'une église, consacrée au patron de la Saint-Barthélemy, que furent jouées les pièces les plus irréligieuses.

Un des faits glorieux de cette époque, un de ces actes qui saisissent puissamment les imaginations, et auxquels les anciens dressaient des autels, est le dévouement héroïque de Beaurepaire, commandant de Verdun, qui se fit sauter la cervelle en plein conseil de guerre, plutôt que de consentir à rendre la place aux Prussiens. L'Assemblée législative, voulant honorer ce sacrifice inspiré par l'amour de la patrie, décréta, le 13 septembre, que les cendres de Beaurepaire seraient déposées au Panthéon. C'est le motif d'une pièce de Lesur, l'*Apothéose de Beaurepaire*, représentée au Théâtre-Français. Outre le sentiment qui en forme la base, elle se distingue par des principes honnêtes et par un style convenable, des ouvrages dénués de sens dont on était alors inondé. On y remar-

que surtout une peinture simple et vraie des dangers de la loi agraire, ou plutôt de cette égalité absolue, à laquelle la nature elle-même donne un perpétuel démenti, et qui, par conséquent, ne peut être une des conditions d'aucune société humaine. C'était l'œuvre d'un modéré, comme l'étaient à cette époque les Girondins.

Sur un des côtés de la place du Panthéon était une buvette ayant pour enseigne *Au grand Beaurepaire*. Beaurepaire ! s'écrie Nicolas, jeune canonnier,

C'est bien lui !
C'est lui-même, le saint que je chôme aujourd'hui.

Il aperçoit Grégoire, qui sort du cabaret. « Veux-tu vider un verre ? lui dit-il en allant à lui.

— Mon ami Nicolas, puissé-je avec un verre
Engloutir le dernier des tyrans de la terre ! »

Grégoire n'est qu'un de ces buveurs qui, entre deux vins, menacent toujours de tout exterminer. Mais voici venir Guillaume le Jacobin, Guillaume le sans-culotte. Il a vu le cortége ; il n'est pas content ; *n'y a ben de l'étalage*, dit-il.

Et tous ces brimborions qui sent' la qualité,
Ces faquins bien musqués, c'est-y' l'égalité ?
Qu'un homme marche à pied, quand l'autre est en voiture,
Tout ça, brav' Nicolas, c'est-y' dans la nature ?

A quoi Nicolas répond :

Si nous sommes égaux, Guillaume, à mon avis,
C'est par nous, par nous seuls, et non par nos habits.

Guillaume insiste :

Mais pourquoi l'un est-il plus fortuné que l'autre ?
Le bien de l'opulent devrait être le nôtre.

Nicolas remplit trois verres... « Buvons, » dit-il. D'un trait, Guillaume et Grégoire avalent tout. Nicolas s'est ménagé. « Il ne vous reste rien, » reprend-il,

Je me modère, et vous, vous buvez tout de suite.
Vous voyez par cela l'égalité détruite.
Ce que je possédais m'en appartient-il moins?
. . . . . .
Sachons nous défier de ces faux patriotes,
Décorés faussement du nom de sans-culottes,
Qui prêchent la licence, et non la liberté,
Qui commandent le vol au nom de l'équité.

Martin, dans une tragédie lyrique, *Fabius*, représentée le 9 août 1793 sur le théâtre de l'Académie de musique, exprima le même sentiment avec une égale indignation. Rome, délivrée de la crainte d'Hannibal, était tout entière à la joie. Rien de plus naturel; mais un autre ennemi la rongeait au cœur. Cet ennemi, plus terrible que le Carthaginois, était un socialisme brutal qui rêvait l'égalité par l'abaissement.

Ces coupables agitateurs,
Des terres proposant sans cesse le partage,
Ces monstres affamés de meurtre et de pillage,
Peuple, voilà tes destructeurs.

Le foyer de cette épouvantable doctrine était au club des Jacobins. C'est là qu'on déclamait tous les jours contre la propriété, contre toute supériorité, sociale ou naturelle, comme entachée d'aristocratie. « Une révolution, disait un des habitués, ne doit être qu'une rotation universelle dans tous les éléments sociaux. Nous avons, jusqu'ici, honteusement capitulé avec les principes. Les riches ne logent-ils pas encore dans leurs palais dorés? L'autorité n'est-elle pas entre les mains de

la minorité? Sans-culottes, puisque vous avez fait une révolution, qu'elle soit donc entièrement votre domaine. Il faut que vous deveniez propriétaires, et que le propriétaire devienne sans-culotte. Il faut que l'ignorance vertueuse soit un titre pour les magistratures.

— Citoyens, reprenait un autre, sans-culottisons nos lois, sans-culottisons nos institutions; frappons la propriété orgueilleuse partout où nous reconnaissons sa livrée. Que les jardins fastueux, que les parcs inutiles deviennent des jardins potagers! Que signifient ces statues de marbre dont sont remplis nos musées? Brisons-les sous la massue de l'égalité, et que leurs débris servent à construire la maison du sans-culotte.

— Bannissez le luxe, soit, interrompait celui-ci; vous n'aurez rien fait encore, si vous ne tuez le commerce. Excluons de la société les négociants et les manufacturiers : ils ne peuvent être que des conspirateurs. C'est à ce prix seulement que nous organiserons le sans-culottisme. »

Le pauvre Guillaume était donc imbu de ces doctrines; mais, comme il était bon, elles n'avaient agi que sur son cerveau, sans avoir altéré son cœur. Aussi est-il furieux contre ceux qui l'ont égaré.

Comme je voudrais voir ces gueux-là comparaître
A c'tribunal, tu sais, qui vous jugeait un traître
Dans les jours de not'colère. . . . . .

Nicolas indigné lui ferme la bouche.

Ah! dis plutôt d'horreur.
Mon ami, déchirons une page d'erreur.
Ah! ces jours-là... grands dieux! puisse une nuit profonde
Les cacher pour toujours à la postérité.

A la bonne heure! voilà qui était plus digne et plus courageux que la flagornerie du citoyen Tissot.

En ce moment le cortége apparaît. Le tonnerre gronde. La Liberté descend sur un nuage et pose une couronne sur l'urne qui renferme les cendres du héros. « Et toi, s'écrie-t-elle en s'adressant à l'assistance,

Et toi, peuple chéri, suis ta noble carrière ;
Marche d'un pôle à l'autre, arbore ta bannière.
Sur le trône des rois va dresser mes autels.
Marchez, pulvérisez le reste des tyrans ;
. . . . . .
Couvrez tous les vallons de leurs soldats mourants,
Et revenez jouir, dans une paix profonde,
Du plaisir d'avoir fait la liberté du monde.

Nos succès, dont nous avions raison d'être glorieux, puisqu'ils avaient été remportés contre des armées aguerries par des soldats improvisés, en exaltant au plus haut degré l'enthousiasme de la nation, avaient ranimé la verve des auteurs dramatiques. Mais l'humeur gauloise prit le dessus. Les ennemis avaient été battus, ils furent raillés :

Le roi de Prusse avait promis
Qu'il viendrait souper à Paris ;
Mais, pour se rendre à notre avis
Il s'en retourne en son pays.
J'l'en avons fait prier
Par notre canonnier.
Dansons la carmagnole, etc.

Brunswick, en faisant ses écrits,
Disait : Les Français seront pris.
Nous, en républicains polis,
Notre réponse eut bien son prix.

la minorité? Sans-culottes, puisque vous avez fait une révolution, qu'elle soit donc entièrement votre domaine. Il faut que vous deveniez propriétaires, et que le propriétaire devienne sans-culotte. Il faut que l'ignorance vertueuse soit un titre pour les magistratures.

— Citoyens, reprenait un autre, sans-culottisons nos lois, sans-culottisons nos institutions; frappons la propriété orgueilleuse partout où nous reconnaissons sa livrée. Que les jardins fastueux, que les parcs inutiles deviennent des jardins potagers ! Que signifient ces statues de marbre dont sont remplis nos musées? Brisons-les sous la massue de l'égalité, et que leurs débris servent à construire la maison du sans-culotte.

— Bannissez le luxe, soit, interrompait celui-ci; vous n'aurez rien fait encore, si vous ne tuez le commerce. Excluons de la société les négociants et les manufacturiers : ils ne peuvent être que des conspirateurs. C'est à ce prix seulement que nous organiserons le sans-culottisme. »

Le pauvre Guillaume était donc imbu de ces doctrines; mais, comme il était bon, elles n'avaient agi que sur son cerveau, sans avoir altéré son cœur. Aussi est-il furieux contre ceux qui l'ont égaré.

Comme je voudrais voir ces gueux-là comparaître
A c'tribunal, tu sais, qui vous jugeait un traître
Dans les jours de not'colère. . . . . .

Nicolas indigné lui ferme la b

Ah ! dis plutôt d'ho
Mon ami, déchirons une page d'erre
Ah ! ces jours-là... grands dieux ! puisse
Les cacher pour toujours à la postérité.

A la bonne heure! voilà qui était plus digne et plus courageux que la flagornerie du citoyen Tissot.

En ce moment le cortége apparaît. Le tonnerre gronde. La Liberté descend sur un nuage et pose une couronne sur l'urne qui renferme les cendres du héros. « Et toi, s'écrie-t-elle en s'adressant à l'assistance,

Et toi, peuple chéri, suis ta noble carrière ;
Marche d'un pôle à l'autre, arbore ta bannière.
Sur le trône des rois va dresser mes autels.
Marchez, pulvérisez le reste des tyrans ;
. . . . . .
Couvrez tous les vallons de leurs soldats mourants,
Et revenez jouir, dans une paix profonde,
Du plaisir d'avoir fait la liberté du monde.

Nos succès, dont nous avions raison d'être glorieux, puisqu'ils avaient été remportés contre des armées aguerries par des soldats improvisés, en exaltant au plus haut degré l'enthousiasme de la nation, avaient ranimé la verve des auteurs dramatiques. Mais l'humeur gauloise prit le dessus. Les ennemis avaient été battus, ils furent raillés :

Le roi de Prusse avait promis
Qu'il viendrait souper à Paris ;
Mais, pour se rendre à notre avis
Il s'en retourne en son pays.
[illegible]rier
[illegible]its,
[illegible]is.

J'avions pour encrier
L'arme du canonnier.
Dansons la carmagnole, etc.

Brunswick est un grand général ;
En retraite il n'a point d'égal.
Maintenant le nom d'Hannibal
Ne lui conviendrait pas si mal.
Chacun dit à cela :
Il vient, voit et s'en va.
Dansons la carmagnole, etc.

C'est le citoyen Lavallée qui fait ainsi parler ses *Volontaires villageois portant pour les frontières*. La même idée se retrouve dans une *Bluette patriotique* en un acte, de Vallienne et Bizet, intitulée *la Caserne ou le Départ de la première réquisition*.

Nos camarades, bon grivois,
Les ont fait sauter quelquefois (les Autrichiens).
Mais à Grandpré vraiment,
Ils ont fort joliment
Dansé la carmagnole.

A les rosser c'est notre tour.
Nous allons quitter ce séjour.
Sans beaucoup de façon,
Parbleu ! nous leur ferons
Danser la carmagnole.

« Ah ! coquins, parce que vous êtes esclaves, vous ne voulez pas que les autres soient libres ! Clic, clac, pif, paf.

Eh ! gai, gai, nous allons tous
Servir la république.
Tyrans, craignez notre courroux,
Et tombez sous nos coups.

Il est triste d'avoir à ramener ses regards vers l'intérieur, où le tableau était tout autre. Depuis le 10 août, journée de meurtre et d'incendie, le mot d'ordre avait été partout : Plus de rois! guerre aux tyrans! C'était un de ces courants par lesquels nous nous laissons entraîner sans réflexion ou par lâcheté. C'était en outre un des moyens inventés pour justifier la captivité de Louis XVI, et une manœuvre habile pour en préparer le dénoûment. Tous les écrivains dramatiques s'étaient mis à la besogne pour payer ce tribut à l'opinion du moment. Nous nous bornerons à deux pièces, dont le caractère rentre complétement dans cet ordre d'idées : *Le Patriote du dix août*, et *les Émigrés aux terres australes ou le Dernier Chapitre d'une révolution*. La première était d'un jeune homme, c'était son excuse, Hyacinthe Dorvo, et fut représentée le 12 novembre sur le théâtre de la rue Richelieu; la seconde était de Gamar, et fut représentée le 24 du même mois sur le théâtre des Amis de la patrie.

Le ci-devant marquis de Pont-Usé est un ennemi acharné de la révolution. Il sait que la cour médite la ruine des patriotes, et que le complot doit éclater dans la nuit du 9 au 10 août. Il chasse de sa maison son concierge Picard, parce qu'il est jacobin. Il a promis la main de sa fille à Clairval; il manque à sa promesse pour ne pas s'allier à un patriote; enfin, il maltraite son propre frère, à cause de ses opinions révolutionnaires. Mais voilà que le tocsin sonne, que la générale bat, que le peuple attaque les Tuileries et s'en empare. Pont-Usé en pleure de joie. Il se jette dans les bras de Picard; il accable Clairval de caresses; il refuse un asile aux défenseurs du roi, et brûle avec enthousiasme le *Journal de Paris* et le *Modérateur*, qui osent encore professer des

opinions royalistes. Ce marquis a eu depuis bien des imitateurs.

Le jeune Dorvo, fils d'un procureur au parlement de Bretagne, avait embrassé la cause de la révolution avec une ardeur qui ne se soutint pas. Est-ce l'âge qui modifia ses sentiments? On pourrait le croire, car il n'avait pas vingt ans lorsque la grande voix de 89 avait retenti dans la France entière. Mais ce qu'il serait moins facile d'excuser, ce sont des habitudes peu honorables qui rabaissèrent sa dignité d'écrivain et affaiblirent sa valeur morale.

Dans son *Patriote du dix août*, le public ne vit qu'un personnage odieux. La pièce ne réussit pas. Dans celle de Gamar, les personnages sont plus ridicules qu'odieux.

Le prince de Fier-à-bras, le baron de la Truandière, le président de Balourdet et sa femme, l'abbé Doucet, le financier Sangsue, don Gourmand et la marquise de Vertpré, ont été transportés aux terres australes, pour crime de rébellion. Ils s'assemblent pour établir un gouvernement; mais, comme l'expérience ne les a pas éclairés, ils n'ont renoncé ni à leurs travers ni à leurs vices. L'abbé ne pense qu'aux honneurs ecclésiastiques; le baron méprise les blancs-becs enfroqués. « Le guerrier, dit celui-ci, est le bras de la royauté. — Le magistrat, répond l'autre, est l'âme du gouvernement. — Les prêtres étant les représentants de la divinité sur la terre, tous, jusqu'aux rois, doivent s'incliner devant eux.

— « Silence, mes bons amis, interrompt l'abbé. Nous nous connaissons bien, et l'on ferait un chapitre assez récréatif des vérités que nous pourrions nous dire, mais laissons nos querelles personnelles. Vous n'ignorez pas que notre empire est fondé sur la crédulité. Craignons de le détruire, en soulevant le voile qui nous enveloppe. »

On avait laissé aux naturels du pays le soin de leur donner un chef. L'abbé cajole les dames, dont l'influence est partout si grande, qu'il faille séduire des sauvages ou des hommes civilisés. « Mais, pour aspirer à la couronne, observe le président, encore faut-il savoir...

— Payer d'effronterie, interrompt l'abbé. Je vous le dis tout bas : il en est des rois comme des médecins ; le charlatanisme est leur premier mérite. »

Cette politique raffinée n'est pas du goût d'Oziambo, le chef des sauvages. Il préfère le paysan, qui féconde la terre, au grand seigneur qui la surcharge, et choisit Mathurin, le laboureur, qui se coiffe du bonnet rouge. *Point de couronne*, dit-il, *c'est le signe de l'esclavage*. Les transportés sont condamnés au travail, et la pièce finit par les vers suivants :

Aux armes ! plus de rois. Aux armes ! plus de fers.
Français, puissent vos bras affranchir l'univers !

C'est la pensée qui domine dans presque toutes les productions de cette époque. Il suffisait en effet, pour être applaudi, qu'une pièce contînt des tirades contre l'ancien régime, c'est-à-dire contre les prêtres et les rois. Il en résulta malheureusement que les auteurs, éblouis par un succès facile, prirent le délire pour la verve, le langage des halles pour la poésie, et cessèrent de demander leurs inspirations à la nature. Vouloir conserver les belles traditions littéraires, se montrer ami du goût et des convenances, c'était encourir le reproche de contre-révolutionnaire. Tel était en effet le délire des esprits, qu'on proposa de convertir en club le Théâtre-Français. Toute pièce rappelant l'ancien régime devait cesser d'être représentée : « Si ce sont des chefs-d'œuvre, disait-on, sa-

chons-nous en passer. La révolution ne peut s'établir sur des bases solides, à moins que tout ne change, théâtre, histoire, mœurs. Il faut que tout porte le caractère républicain. » Tantôt c'était un jacobin qui venait hurler dans la salle des chansons patriotiques; tantôt c'était un officier de police apportant aux acteurs des couplets où l'on faisait l'éloge de la guillotine, et que les spectateurs tremblants applaudissaient avec transports. Le philosophe La Harpe, dont la conversion fut si prompte et si éclatante, ne le cédait alors à personne pour l'énergie de ses sentiments. Le bonnet rouge sur la tête, et vêtu de la carmagnole, il se plaisait à lire lui-même sur la scène des vers de sa composition respirant le patriotisme le plus ardent.

Ce fut alors un déluge de productions aussi ineptes que sauvages; ce fut à qui se montrerait plus grossier, plus dissolu, plus cruel. Dans les unes, on jetait la haine et le mépris sur les rois, sur les nobles, sur les riches, sur les prêtres et les modérés; dans les autres, on louait servilement les tyrans de la France. On condamnait comme des crimes ou comme des faiblesses les maximes d'humanité. Lorsque Beffroy de Reigny fit jouer à l'Opéra *Toute la Grèce*, Chaumette, qui était alors procureur de la commune, exigea qu'il en supprimerait les deux vers suivants, comme entachés de modérantisme :

O belle humanité ! sans toi,
Il n'est ni bonheur ni patrie.

Pour la même raison, on avait retranché ceux-ci de *Mahomet :*

Exterminez, grands dieux ! de la terre où nous sommes
Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes.

Le mot d'ordre fut partout : Guerre aux despotes! Guerre, guerre à mort! On ne voulait épargner personne, et l'on s'en glorifiait ; on osait demander du sang, et cela avec des injures grossières, dans un langage qui blessait à la fois la décence et le goût.

1793

—

93 ! Quelle date et quels souvenirs ! Cet affreux régime a-t-il un côté qu'on puisse louer? — Oui, répondent les politiques, il a sauvé la France de l'invasion des barbares. Dieu nous garde de pareils sauveurs! Si l'on entend par là que la Convention déploya une grande énergie pour la défense du territoire, et que, sous ce prétexte, elle foula aux pieds les droits, la justice, la fortune et la vie même des citoyens, rien n'est plus vrai. Les dangers de l'invasion n'étaient pas moins grands lorsque Dumouriez, avec des soldats à peine exercés, força le roi de Prusse à regagner honteusement la frontière. Ce jour-là, en effet, la France fut sauvée. Elle venait de montrer à l'Europe qu'un peuple, animé du souffle de la liberté, ne se laisse pas conquérir. Les sauveurs de la France, ce furent les généraux ennemis ; ce fut leur incapacité; ce fut l'égoïsme des rois coalisés ; ce furent leurs hésitations, leurs lenteurs, aussi bien que les folies des émigrés.

Au mois de janvier 1793, la France était une république gouvernée despotiquement. Que devint le théâtre pendant ce temps-là ? Quel fut son rôle? fut-il muet comme la France, et assujetti, comme tous les organes

de la pensée, à la surveillance ombrageuse des tyrans? Jamais peut-être, nous en douterions nous-mêmes, si la preuve n'en était pas sous nos yeux, jamais il n'avait été déployé une aussi grande somme d'activité pour des œuvres dramatiques. Nous trouvons, pour cette année seulement, de deux cents à deux cent cinquante pièces de théâtre, dont plus de quatre-vingts ont un caractère politique, et cent trente-huit noms d'auteurs, presque tous inconnus aujourd'hui. C'était, en grande partie, des œuvres de circonstance, et par conséquent éphémères. Tout était bon, tragédie, comédie, opéra sérieux, opéra bouffe, divertissement patriotique, vaudeville, prose ou vers, pourvu qu'on sortît de l'atmosphère de sang dans laquelle on était enveloppé. Aussi, recherchait-on de préférence les pièces dont les peintures étaient le plus opposées à l'état présent de la société. Tout Paris avait admiré mademoiselle Candeille dans la *Belle Fermière*, comédie pastorale de sa composition. Une autre pièce, *les Femmes*, dont la fadeur aurait désespéré Marivaux, la Calprenède et mademoiselle Scudéri, fut jouée peu de temps après le 2 janvier. On avait dans la journée le *théâtre rouge*, comme disait un des satellites de Joseph Lebon; le soir, des pastorales, du marivaudage : toute la frivolité de la vie, à côté des sombres fureurs. Étrange contraste! étrange peuple, qui avait fini par ne plus prendre la mort au sérieux!

Pendant tout le mois de janvier, une agitation extraordinaire régna dans Paris. Le foyer de cette agitation était, d'une part, à la Convention, où se jugeait le procès de Louis XVI, et, de l'autre, à la Comédie-Française, où l'on jouait l'*Ami des lois*, comédie en cinq actes et en vers, du citoyen Laya. Depuis le 2, jour de la première représentation, jusqu'au 14, qui en fut la fin, l'affluence

ne cessa pas d'être immense. Avant trois heures de l'après-midi, toutes les rues voisines du théâtre étaient encombrées de spectateurs impatients.

Si l'*Ami des lois* n'avait été qu'une pièce antirévolutionnaire, elle aurait passé inaperçue ou n'aurait fait que peu de bruit; mais elle avait une tout autre portée. L'auteur s'était, en effet, proposé d'arracher le masque à tous les intrigants politiques, à cette exécrable faction dont la puissance reposait sur le vol, le meurtre et la terreur. Armé du fouet de la satire, Laya avait osé châtier ces monstres ; il avait osé dire ce que tout le monde pensait. Il prouva la force que donne sur la multitude le courage uni à l'honnêteté. Jamais succès n'avait été plus grand. C'était plus que de l'enthousiasme, c'était du délire. A chaque représentation, l'auteur était demandé à grands cris et couvert d'applaudissements.

Versac, partisan de l'ancien régime, mais avant tout homme franc et loyal, a une fille, dont trois rivaux se disputent la main : Nomophage, scélérat déguisé sous le masque du patriotisme ; Forlis, ami de l'ordre, de la justice et des lois, et Filtos, que des maximes dangereuses ont simplement entraîné, sans avoir corrompu son cœur.

Les deux journalistes, Plaude et Duricrane, ont mis au service de Nomophage leurs plumes et leurs intrigues. Ils excitent le peuple contre Forlis, auquel ils prêtent des projets antirévolutionnaires. Sa maison est livrée au pillage ; sa vie même est menacée. Forlis s'arrache des bras de ses amis et court au-devant des perturbateurs. Son courage, sa fermeté les désarment. Il n'a qu'un mot à dire pour se justifier. Le peuple, revenu de son erreur, le porte en triomphe, et repousse les perfides insinuations de Nomophage; d'où l'on con-

clut que le peuple est toujours bon et juste, quand il n'est pas égaré.

Ce n'est pas dans l'intrigue que consiste le mérite de l'ouvrage, car elle est nulle, mais bien dans les portraits dessinés avec force, et dont la ressemblance devait être frappante, puisque le public y reconnut les principaux chefs des anarchistes, Robespierre, Marat et autres.

La femme de Versac s'était engouée de la révolution, allait au club et rêvait une grande position sociale, écoutant volontiers

..... Les discours emphatiques
De ces nains transformés en géants politiques.
L'un, dans sa vue étroite et ses goûts circonscrits,
Claquemure la France aux bornes de Paris ;
L'autre, plus décisif, plus large en sa manière,
Avec la France encor régit l'Europe entière ;
L'autre, en petits Etats coupant trente cantons,
Demande trente rois, pour de bonnes raisons ;
Et tous, jouant les mœurs, étalant la science,
Veulent régénérer tout, hors leur conscience.

C'était le cas d'amener les portraits de ces grands politiques : « Vous allez voir ici, dit Versac, un bon original, Plaude,

... Esprit tout corps, qui maraude, maraude
Dans l'orateur romain, met Démosthène à sec,
Et n'est, quand il écrit, pourtant latin ni grec;

« Ni Français, n'est-ce pas ? » interrompt Forlis.

..... Animal assez triste,
Suivant de ses gros yeux les complots à la piste,
Cherchant partout un traître, et courant à grand bruit
Dénoncer le matin ses rêves de la nuit.

« Vous connaissez les autres...

..... C'est d'abord
Duricrane, de Plaude audacieux support,
Journaliste effronté qu'aucun respect n'arrête.
Je ne sais que son cœur d'aussi dur que sa tête.

Il se peint lui-même dans les vers suivants :

J'étais né délateur, dit-il, épier est mon lot.
Quand j'ignore un complot, toujours je le devine.
. . . . . .
Oui, la délation et l'emprisonnement,
Voilà de quoi fonder un bon gouvernement;
Voilà les vrais ressorts. Il ne faut point de grâce.
De l'apparence même, au besoin, on se passe.
. . . . . .
Pour monsieur Nomophage, oh ! passe encor. Voilà
Ce que j'appelle un homme, un héros, l'Attila
Des pouvoirs et des lois ! grand fourbe politique ;
De popularité semant sa route oblique.

— Mais, dit madame de Versac, contesterez-vous qu'ils ne soient bons patriotes ? — Patriotes ! répond Forlis,

Descendons, vous et moi, franchement dans notre âme.
Patriotes ! ce titre et saint et respecté,
A force de vertus veut être mérité.
Patriotes ! Eh quoi ! ces poltrons intrépides,
Du fond d'un cabinet prêchant les homicides,
Ces Solons nés d'hier, enfants réformateurs,
Qui, rédigeant en lois leurs rêves destructeurs,
Pour se le partager, voudraient mettre à la gêne
Cet immense pays rétréci comme Athènes.
Ah ! ne confondez pas le cœur si différent
Du libre citoyen, de l'esclave tyran.
L'un n'est point patriote et vise à le paraître ;
L'autre tout bonnement se contente de l'être.

Le mien n'honore point, comme ces messieurs font,
Les sentiments du cœur de son mépris profond.
L'étude, selon lui, des vertus domestiques
Est notre premier pas vers les vertus civiques.
Il croit qu'ayant des mœurs, étant homme de bien,
Bon parent, on peut être alors bon citoyen.
Compatissant aux maux de tous, tant que nous sommes,
Il ne voit qu'à regret couler le sang des hommes,
Et du bonheur public posant les fondements,
Dans celui de chacun en voit les éléments.
Voilà le patriote ! il a tout mon hommage.
Vos messieurs ne sont pas formés à cette image.

Le salon de madame de Versac est le rendez-vous de tous ces grands hommes. Nomophage y apporte son plan de république ; Plaude y lit ses brochures. En voici une qui doit bouleverser la France, pour son bien, s'entend. Quel en est le sujet ? La propriété.

Je remonte, *dit-il*, à la source des maux.
De la propriété découlent à longs flots
Les crimes, les horreurs, Messieurs, tous les fléaux.
Sans la propriété point de voleurs ; sans elle
Point de supplice donc, la suite naturelle.
Point d'avares, les biens ne pouvant s'acquérir ;
D'intrigants, les emplois n'étant point à courir ;
De libertins, la femme, accorte et toute bonne,
Étant à tout le monde et n'étant à personne.
Point de joueurs non plus, car sous mes procédés
Tombent tous fabricants de cartes et de dés.
Or je dis : si le mal naît de ce qu'on possède,
Donc ne plus posséder en est le sûr remède.
Dans votre république un pauvre bêtement
Demande au riche. Abus ! dans la mienne on lui prend.
Tout est commun. Le vol n'est plus vol, c'est justice.
J'abolis la vertu pour mieux tuer le vice.

On sait que déjà, à cette époque, la qualification de modéré était un crime, qui conduisit plus d'une fois à l'échafaud. Laya, qui se rangeait lui-même dans cette classe, n'avait garde de ne pas fixer le vrai sens du mot.

Oui, si vous entendez par ce mot l'homme sage,
Citoyen par le cœur plus que par le langage ;
Qui contre l'intrigant défend la vérité,
Sert, sachant l'estimer et parfois lui déplaire,
Le peuple pour le peuple, et non pour le salaire ;
Si fuir les factions c'est être modéré,
De cette injure alors j'ai droit d'être honoré.

— Ce sont surtout les gens sans parti que je redoute, observe Nomophage.

— Ce ne sont pas les plus dangereux, répond Forlis. Savez-vous quels sont, à mon avis, les hommes vraiment dangereux, les ennemis de l'État ?

Ce sont tous ces jongleurs, patriotes de places,
D'un faste de civisme entourant leurs grimaces,
Prêcheurs d'égalité, pétris d'ambition,
Qui, pour faire haïr les plus beaux dons des cieux,
Nous font la liberté sanguinaire comme eux.
Mais non, la liberté, chez eux méconnaissable,
A fondé dans nos cœurs son trône impérissable.
Que tous ces charlatans, populaires larrons
Et de patriotisme insolents fanfarons,
Purgent de leur aspect cette terre affranchie!
Guerre ! guerre éternelle aux fauteurs d'anarchie !
Royalistes tyrans, tyrans républicains,
Tombez devant les lois : voilà vos souverains.

Voilà des vers qui étaient applaudis à outrance et qui portaient jusqu'au délire la fureur des Jacobins. Ainsi dénoncés à la haine publique, il était naturel qu'ils

voulussent arrêter les représentations. Ils signalèrent le parterre comme un rassemblement d'émigrés et de contre-révolutionnaires. La commune s'en indigna et, sur la réquisition d'Anaxagoras Chaumette, le conseil général prit un arrêté pour défendre à l'avenir les représentations. C'était le 12 janvier. La pièce avait été affichée dès le matin, et une foule innombrable se porta comme d'habitude vers le théâtre. *L'Ami des lois! l'Ami des lois!* criait-on de toutes parts. Quelques jacobins essayèrent de protester; leurs voix furent étouffées, et les perturbateurs jetés à la porte avec force horions.

La toile se lève. Un des comédiens vient donner lecture de l'arrêté, qui fut couvert de huées. « La pièce! la pièce! » crie-t-on avec plus de violence. Santerre se présente avec une vingtaine d'hommes composant son état-major.

« A bas le général mousseux! à la porte! Nous voulons la pièce. La pièce ou la mort! »

Santerre se retire, poursuivi par un concert de sifflets et de huées. Le maire se présente à son tour, c'était Chambon; il s'exprime avec convenance, mais les spectateurs restent sourds à ses exhortations; ils lui parlent même avec une certaine violence et le serrent de près.

Laya, pendant ce temps, s'était adressé à la Convention, à laquelle il avait dédié sa pièce. « Un grand abus « d'autorité, disait-il dans sa réclamation, vient d'être « commis contre un citoyen, dont le crime est de pro- « clamer les lois, l'ordre et les mœurs. Les faux mon- « nayeurs en patriotisme ont affecté de faire croire que « j'avais imprimé à la place de leur effigie celle des plus « honnêtes patriotes. C'est ainsi que, du temps de Mo- « lière, les tartufes prétendirent que le poëte avait voulu « jouer l'homme pieux. Qu'ai-je fait? J'ai marqué du

« fer chaud de l'infamie le front des anarchistes *démem-*
« *breurs*. La commune, en suspendant les représenta-
« tions de mon ouvrage, argumente d'une prétendue
« fermentation alarmante dans les circonstances. Le
« trouble qui se manifeste aujourd'hui n'est dû qu'à
« son arrêté, placardé à l'heure même où le public était
« déjà rassemblé pour prendre des billets. C'est à la
« cinquième représentation, après quatre épreuves pai-
« sibles, qu'elle ose suspendre l'*Ami des lois*. Comment
« justifiera-t-elle, cette commune, l'ordre qu'elle vient
« d'intimer aux comédiens de lui soumettre, tous les
« huit jours, le répertoire de la semaine, pour cen-
« surer, arrêter ou laisser passer, au gré de ses caprices,
« les pièces de théâtre ? Ainsi, l'ancienne police vient
« de ressusciter. A-t-elle donc oublié que les despotes
« de Versailles voyaient chaque jour représenter *Brutus*,
« la *Mort de César* et *Guillaume Tell* ? Il est temps de
« s'élever contre ces modernes gentilshommes de la
« chambre. Où en sommes-nous donc, citoyens, si celui
« qui prêche l'obéissance aux lois est condamnable ?
« Non, je n'ai point fait la satire des individus. Je n'ai
« point vu tel ou tel, j'ai vu des hommes. Ma plume ne
« sera jamais vouée qu'au seul amour des lois et de la
« liberté; je ne connais que ma conscience. Ceux qui
« m'attaquent, ce sont les gens qui ont intérêt à ce
« que le peuple soit méchant, parce que j'ai prouvé
« qu'il est bon, et que je l'ai vengé des calomnies qui
« lui attribuent les crimes des brigands. »

A la bonne heure ! voilà qui était honnête, courageux. Un seul homme tenait en échec cette commune toute-puissante, que la Convention elle-même osait à peine blâmer.

Le maire en avait aussi appelé à cette assemblée

souveraine, où sa lettre avait excité un horrible tumulte. Cependant, sur la proposition de Kersaint, elle avait passé à l'ordre du jour, motivé sur ce qu'aucune loi n'autorisait à violer la liberté des théâtres. Ce décret fut accueilli par des applaudissements prolongés. Le calme se rétablit aussitôt et la pièce fut jouée sans interruption. Il était près d'une heure du matin, quand le public se retira.

Cet échec ne fit qu'exalter les passions furieuses de la commune; il fallait, à tout prix, triompher de cette résistance. Ils imaginèrent de faire fermer tous les théâtres, sous prétexte que la tranquillité de Paris était menacée; mais l'arrêté fut cassé par le conseil exécutif provisoire, qui, tout en traitant ces craintes de chimériques, engagea cependant les directeurs de spectacles à ne représenter aucune pièce qui pût devenir une occasion de troubles.

Ce fut par cette porte restée entr'ouverte que la commune se précipita de nouveau sur la brèche. La pièce de l'*Ami des lois*, étant une cause inévitable de troubles, devait être interdite, et elle le fut. On avait entouré la salle de troupes et de canons. Toute la police était sur pied. La foule, malgré cet appareil formidable, ne fut ni moins nombreuse ni moins animée. L'*Ami des lois* fut demandé à grands cris. Sur le refus des comédiens, le tumulte devint horrible. Santerre fit alors irruption dans la salle avec la force armée : « A bas les gueux du 2 septembre ! à bas les assassins ! »

Il demande le silence, et, l'ayant obtenu, dit que, la pièce, n'étant pas sur l'affiche, ne devait pas être jouée. « Je ferai arrêter, ajouta-t-il, le premier qui se permettra d'interrompre. »

A ces mots, tous les échos de la salle retentirent

des épithètes les plus outrageantes. « Brigand! assassin! » criait-on de toutes parts. Ne pouvant obtenir que la pièce fût représentée, le public en demanda la lecture. Aussitôt plusieurs jeunes gens s'élancèrent sur la scène, où la pièce fut lue, en effet, au milieu des transports du plus vif enthousiasme.

Ce fut la fin de la lutte aussi bien que des représentations. Laya, décrété d'accusation, ne se montra plus à son domicile. A cette nouvelle, Danton y accourt et dit à madame Laya : *Citoyenne, si ton mari, qui est mon ami, ne trouve point d'asile, qu'il vienne chez moi; ce n'est pas là qu'on viendra le chercher.*

L'*Ami des lois* avait été le dernier effort du parti modéré. On put dès ce moment prédire avec certitude sa chute prochaine; car la Convention n'était plus une digue suffisante contre les envahissements de la commune. Quant à la pièce en elle-même, elle ne dut son succès, malgré le talent de l'auteur, qu'aux circonstances politiques. Lorsque deux ans plus tard elle fut reprise, la situation étant changée, elle ne produisit aucun effet.

Les innocents payèrent pour les coupables, si l'on peut s'exprimer de la sorte; car il n'y avait de coupables que les misérables auxquels un homme courageux venait d'arracher le masque. Au milieu de l'agitation produite par l'*Ami des lois*, une pièce beaucoup plus modeste, représentée sur le théâtre du Vaudeville, n'aurait attiré que la foule, si la fureur des Jacobins n'avait eu besoin d'une victime. Ce fut donc sur la *Chaste Suzanne* que tomba la foudre.

La pièce était de Barré et de ses deux collaborateurs, Radet et Desfontaines. Elle n'avait rien de politique, si ce n'est une petite phrase qui fit tout le mal. Le sujet

était un de ceux dont la poésie et la peinture s'étaient déjà emparées. Barré et ses collaborateurs la mirent sur la scène et la traitèrent avec esprit. Peut-être eût-elle été plus heureusement placée sur une scène lyrique. Le fait étant connu, ils y mirent peu de façon.

Deux vieillards, Accaron et Barzabas, juges dans Israël, sont amoureux de Suzanne. Rien n'est plus ridicule qu'un vieillard amoureux. Barzabas a passé la nuit dans le jardin de l'objet aimé; il est transi, il n'en peut plus. Accaron, lui, ne s'y est rendu que le matin; mais il est persuadé qu'il a prévenu son rival. *Le vieux fou*, dit-il, *être amoureux à son âge !* Ce n'est pas qu'au fond il ne se rende justice; car, à la pensée qu'elle va venir, il s'écrie :

Que n'ai-je, hélas ! pour bien voir cette belle,
Deux yeux de plus et quarante ans de moins !

Voilà nos deux rivaux nez à nez. Après avoir essayé de se donner le change, après s'être fait l'aveu de leur passion, chacun d'eux n'a plus qu'une idée en tête, éloigner l'autre et rester maître du terrain.

« Ami Barzabas, dit Accaron, vous tombez de sommeil.

BARZABAS.

Oui.

ACCARON.

Vous feriez bien d'aller vous reposer.

BARZABAS.

Oui, mais je ne veux pas.

ACCARON.

Ne vaudrait-il pas mieux venir ici tour à tour ?

l'assemblée. Les deux vieillards éprouvent une terreur secrète. Daniel est appelé parmi les juges. *Qu'on sépare les occusateurs*, dit-il. Il interroge d'abord Accaron.

« Homme faux et parjure, sous quel arbre les as-tu vus ensemble?

— Sous un figuier. »

On le ramène. Barzabas est introduit à son tour. Daniel lui adresse la même question.

« Sous un palmier, dit-il.

— Vils dénonciateurs ! s'écrie Daniel, vous avez menti au peuple, tremblez. L'ange exterminateur approche. »

Barzabas, épouvanté, tombe à genoux et confesse son crime.

« Gloire à Dieu ! répète le peuple, gloire à Dieu, qui a fait éclater l'innocence, et mis sa parole dans la bouche de Daniel !

— Le voilà bien, ce peuple, s'écrie l'écrivain par l'organe d'Azarias, il peut être un instant égaré ; mais il est toujours prêt à reconnaître son erreur. »

D'où vient cependant que, malgré cette flagornerie à l'adresse du peuple souverain, la pièce devint l'occasion d'un horrible tumulte ; qu'elle fut interdite, et que Radet et Desfontaines furent arrêtés quelques jours après ?

L'agitation produite par l'*Ami des lois* pouvait renaître sous le plus léger prétexte. Aussi redoublait-on d'efforts pour fermer toutes les issues à l'opinion publique. Mais, quelque puissante que soit la tyrannie, de quelques précautions qu'elle s'entoure, la pensée lui échappe. Ici, c'est à une phrase que s'accroche l'opinion, ailleurs à une allusion éloignée. Ce fut le cas de la *Chaste Suzanne*. On ne s'attendait guère à voir sortir une tempête d'un sujet aussi calme. Les trois auteurs ne s'en doutaient pas eux-mêmes.

C'était le temps où la Convention nationale jugeait Louis XVI. Plus d'une conscience était troublée au sujet de ce procès. Plusieurs membres de l'Assemblée s'étonnaient d'être à la fois accusateurs et juges. Ce sentiment, un des défenseurs du roi l'avait exprimé avec autant de vérité que d'énergie, lorsqu'il s'était écrié : « Je cherche « partout des juges, et je ne vois que des accusateurs. »

Telle est la phrase que nos auteurs avaient transportée sur la scène. Ils avaient trouvé une certaine analogie de situation entre les deux procès, en sorte qu'ils avaient mis dans la bouche d'Azarias ces paroles restées célèbres, mais qui ne se trouvent pas dans la pièce imprimée : *Vous êtes ses accusateurs, vous ne pouvez être ses juges.*

L'allusion était trop transparente pour ne pas être saisie par un public impatient de la tyrannie dont le poids l'écrasait. Des applaudissements ébranlèrent la salle. Mais ce que la Convention avait supporté, dans l'intérêt d'une défense inutile, la commune n'était pas disposée à le supporter dans l'intérêt de la liberté. Aux applaudissements se mêlèrent quelques sifflets. Le tumulte s'accrut, tant qu'à la fin l'autorité fit évacuer la salle.

La pièce fut reprise, témoin les lignes suivantes de La Harpe, mais après avoir passé par les ciseaux des Jacobins. « Nous avons vu, il y a deux ans, et moi j'ai vu de « mes propres yeux, à la représentation d'une pièce qui « avait paru contre-révolutionnaire, parce qu'on y disait « que des accusateurs ne pouvaient pas être juges ; j'ai « vu quatre jacobins, appelés officiellement et siégeant « gratis au premier banc du balcon, avec toute la dignité « que des jacobins pouvaient avoir, pour juger si les cor- « rections que les auteurs avaient promises étaient suffi- « santes pour permettre que l'on continuât de repré-

« senter la pièce ; et le lendemain, les journaux annon-
« cèrent que les commissaires jacobins avaient été
« contents de la docilité des auteurs et des changements
« qu'ils avaient faits. »

La Harpe dit, il est vrai, que cela se passait pendant le procès des Vingt-Deux. La date ici n'est d'aucune importance. Que l'allusion s'applique à Louis XVI ou aux Girondins, la portée est la même.

Quant à Radet et Desfontaines, privés de leur liberté et tremblant pour leur vie, ils se firent pardonner leur imprudence par les vers suivants adressés à la commune :

Des mesures de sûreté
Nous ont ravi la liberté ;
C'est ce qui nous désole,
Mais dans nos cœurs nous l'adorons,
Dans nos chants nous la célébrons,
C'est ce qui nous console.

et peu de temps après, ils composèrent un vaudeville intitulé *Au retour*, tout brûlant de patriotisme.

Ces trois écrivains, dont nous trouvons les noms presque toujours accolés l'un à l'autre, ne furent jamais en peine de changer de livrée politique. Ils eurent des chants pour tous les maîtres de la France. Jacobins avec Robespierre, ils furent des premiers à saluer l'astre du 18 brumaire, dont l'éclat éblouit leur muse. Une pension de quatre mille francs, dont chacun d'eux jouit tant que dura l'Empire, fut la récompense de leur dévouement. La Restauration ne les trouva pas non plus muets ; mais il est à croire que Louis XVIII ne sut pas apprécier comme il convenait ces flagorneries littéraires, dont les auteurs se bornaient à changer l'étiquette ; car la pension fut ré-

duite à mille francs. On trouva que c'était payer assez cher les *trompettes de Bonaparte.*

A quelques jours de là (23 janvier), le théâtre de la rue de Richelieu eut aussi sa petite émeute, mais plus burlesque que tragique. Une mauvaise comédie en prose, intitulée : *Le Général Dumouriez à Bruxelles*, en fut l'occasion. L'auteur était une femme, Olympe Degouges, qui s'était offerte, lors du procès de Louis XVI, pour défendre ce prince. C'était un ouvrage extravagant, chargé d'incidents ridicules, rempli de portraits grotesques et de fanfaronnades. Ni les déclamations d'usage contre les tyrans, ni la peinture odieuse d'un prêtre fanatique et libertin, toutes choses du goût de l'époque, ne purent vaincre l'ennui et le mécontentement du public, dont l'indulgence avait été mise cependant à de bien rudes épreuves.

Au moment où mademoiselle Candeille s'avançait pour nommer l'auteur, une femme vieille et laide s'écria d'une première loge : « Citoyens, vous demandez l'auteur ; le « voici. C'est moi, Olympe Degouges. Si la pièce vous a « paru mauvaise, c'est que les acteurs l'ont très-mal « jouée. »

Des éclats de rire et des coups de sifflets partirent aussitôt de tous les coins de la salle. Mademoiselle Candeille, un peu confuse, assura que ses camarades et elle avaient fait tous leurs efforts pour contenter le public.

— Oui, vous avez bien joué, crièrent les spectateurs. C'est la pièce qui ne vaut rien.

Olympe ne se déconcerte pas et fait face à l'orage, devenu plus menaçant. Les uns l'accablent de sarcasmes ; les autres la suivent jusque dans la rue, en lui redemandant leur argent. Mais elle n'était pas femme à céder la partie. Continuant à mettre son échec au compte des

comédiens, « ces misérables, dit-elle dans une lettre « adressée aux journalistes, me reprochent mon inci- « visme, parce que je me suis proposée pour défendre « Louis XVI, dont la mort était, selon moi, inutile. Je « n'aime pas la peine de mort. Mais qu'on analyse mes « actions, ma conduite, et qu'on me montre un homme « ayant mieux servi que moi la révolution. Cependant, « que d'outrages n'ai-je pas reçus pour avoir fait une « pièce nationale, la seule peut-être qu'on citera dans « notre révolution, si les Français savent finir comme ils « ont commencé. Voilà quelle a été ma récompense. Si « l'amour-propre pouvait se justifier par l'exemple des « persécutions, je me croirais placée par ma destinée au « rang des grands hommes. »

Ce n'était pas la première fois qu'Olympe Degouges affrontait les orages de la scène. Elle avait fait représenter, en 1789, un drame sentimental intitulé : *L'Esclavage des nègres ou l'Heureux naufrage*, qui fut outrageusement sifflé, malgré l'appui de Molé et de Suard. « On dit qu'on « va jouer les nègres sur le théâtre de la Nation, écrivait « un journal royaliste, *les Actes des apôtres*, et qu'une « donzelle qui n'est pas sortie de Paris, et qui a lu quel- « ques mauvais romans, va nous faire une rapsodie sur le « Congo. Je ne vais jamais au spectacle, mais cette fois « je manquerai la séance pour opiner.., du sifflet. »

C'était une étrange créature qu'Olympe. Possédée d'un besoin immodéré de renommée et de bruit, douée d'une imagination effervescente, elle parlait d'elle, de sa valeur, de son génie, avec un sentiment si naturel que sa vanité n'avait rien de blessant pour les autres. « On ne m'a rien « appris, disait-elle. Élevée dans un pays (elle était née à « Montauban) où l'on parle mal le français, je n'en con- « nais pas les principes. Je ne sais rien ; je fais trophée

« de mon ignorance; je dicte avec mon âme, jamais avec « mon esprit. Le cachet naturel du génie est dans toutes « mes productions... L'activité de dix secrétaires ne suf- « firait pas à la fécondité de mon imagination. J'ai trente « pièces au moins. Je conviens qu'il y en a beaucoup plus « de mauvaises que de bonnes; mais je dois convenir « aussi que j'en ai dix qui ne sont pas dépourvues de sens « commun... J'ai aussi composé un roman, *le Prince phi-* « *losophe*, le roman le plus sage, le plus fou et le plus « moral. Je n'ai mis que cinq jours pour le concevoir et « le produire. »

Le hasard la met un jour en rapport avec un de ces hommes avantageux qu'on rencontre assez fréquemment dans le monde. Ni l'un ni l'autre ne se connaissaient. La conversation tombe sur elle. « Je la connais beaucoup, dit son interlocuteur, ses ouvrages ne sont pas d'elle.

— En êtes-vous bien sûr?

— Très-sur, répond-il. Je lui en ai fait un. Vous voyez en moi un de ses plus fortunés adorateurs.

— Monsieur, interrompit-elle avec une vigoureuse indignation. Je suis cette Olympe Degouges, que vous n'avez jamais connue et que vous n'êtes pas fait pour connaître. On trouve communément des hommes comme vous; mais apprenez qu'il faut des siècles pour produire des femmes comme moi. »

Le lendemain, elle fit publier dans les journaux un défi à cet impertinent. C'était sa manière. Une autre fois, ne fit-elle pas proposer à Robespierre, qu'elle nommait le *Politique ténébreux*, de se précipiter avec elle dans la Seine, un boulet aux pieds, pour délivrer la France de sa domination. On se doute bien que Robespierre n'eut garde d'accepter ce duel à la japonaise.

La naissance d'Olympe était restée entourée de mys-

comédiens, « ces misérables, dit-elle dans une lettre « adressée aux journalistes, me reprochent mon inci- « visme, parce que je me suis proposée pour défendre « Louis XVI, dont la mort était, selon moi, inutile. Je « n'aime pas la peine de mort. Mais qu'on analyse mes « actions, ma conduite, et qu'on me montre un homme « ayant mieux servi que moi la révolution. Cependant, « que d'outrages n'ai-je pas reçus pour avoir fait une « pièce nationale, la seule peut-être qu'on citera dans « notre révolution, si les Français savent finir comme ils « ont commencé. Voilà quelle a été ma récompense. Si « l'amour-propre pouvait se justifier par l'exemple des « persécutions, je me croirais placée par ma destinée au « rang des grands hommes. »

Ce n'était pas la première fois qu'Olympe Degouges affrontait les orages de la scène. Elle avait fait représenter, en 1789, un drame sentimental intitulé : *L'Esclavage des nègres ou l'Heureux naufrage*, qui fut outrageusement sifflé, malgré l'appui de Molé et de Suard. « On dit qu'on « va jouer les nègres sur le théâtre de la Nation, écrivait « un journal royaliste, *les Actes des apôtres*, et qu'une « donzelle qui n'est pas sortie de Paris, et qui a lu quel- « ques mauvais romans, va nous faire une rapsodie sur le « Congo. Je ne vais jamais au spectacle, mais cette fois « je manquerai la séance pour opiner.., du sifflet. »

C'était une étrange créature qu'Olympe. Possédée d'un besoin immodéré de renommée et de bruit, douée d'une imagination effervescente, elle parlait d'elle, de sa valeur, de son génie, avec un sentiment si naturel que sa vanité n'avait rien de blessant pour les autres. « On ne m'a rien « appris, disait-elle. Élevée dans un pays (elle était née à « Montauban) où l'on parle mal le français, je n'en con- « nais pas les principes. Je ne sais rien ; je fais trophée

« de mon ignorance; je dicte avec mon âme, jamais avec « mon esprit. Le cachet naturel du génie est dans toutes « mes productions... L'activité de dix secrétaires ne suf- « firait pas à la fécondité de mon imagination. J'ai trente « pièces au moins. Je conviens qu'il y en a beaucoup plus « de mauvaises que de bonnes; mais je dois convenir « aussi que j'en ai dix qui ne sont pas dépourvues de sens « commun... J'ai aussi composé un roman, *le Prince phi-* « *losophe*, le roman le plus sage, le plus fou et le plus « moral. Je n'ai mis que cinq jours pour le concevoir et « le produire. »

Le hasard la met un jour en rapport avec un de ces hommes avantageux qu'on rencontre assez fréquemment dans le monde. Ni l'un ni l'autre ne se connaissaient. La conversation tombe sur elle. « Je la connais beaucoup, dit son interlocuteur, ses ouvrages ne sont pas d'elle.

— En êtes-vous bien sûr?

— Très-sur, répond-il. Je lui en ai fait un. Vous voyez en moi un de ses plus fortunés adorateurs.

— Monsieur, interrompit-elle avec une vigoureuse indignation. Je suis cette Olympe Degouges, que vous n'avez jamais connue et que vous n'êtes pas fait pour connaître. On trouve communément des hommes comme vous; mais apprenez qu'il faut des siècles pour produire des femmes comme moi. »

Le lendemain, elle fit publier dans les journaux un défi à cet impertinent. C'était sa manière. Une autre fois, ne fit-elle pas proposer à Robespierre, qu'elle nommait le *Politique ténébreux*, de se précipiter avec elle dans la Seine, un boulet aux pieds, pour délivrer la France de sa domination. On se doute bien que Robespierre n'eut garde d'accepter ce duel à la japonaise.

La naissance d'Olympe était restée entourée de mys-

tères. Les uns la disaient fille de Louis XV; elle, au contraire, se glorifiait de devoir le jour à un célèbre littérateur, dont elle cachait le nom, pour ne pas faire rougir sa mémoire de la seule faiblesse qu'il eût commise dans sa vie. Sa mère était connue; c'était une revendeuse à la toilette. Mariée à un sieur Aubry, dont elle ne portait pas le nom, ses galanteries avaient eu beaucoup d'éclat, mais sa beauté n'avait duré que l'espace d'un matin.

Si Olympe avait une haute idée de sa personne, elle ne portait pas à un moindre degré le sentiment de la valeur de son sexe, dont elle ne cessa de réclamer l'émancipation. « La femme, disait-elle avec une rare énergie, a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir celui de monter à la tribune. »

Sa comédie de Dumouriez la fit jouir du premier de ces droits. Elle fut considérée comme une preuve de complicité avec ce général, et devint la base de son acte d'accusation. Mais ce ne fut qu'un prétexte. La cause, la vraie cause de sa mort, ce furent ses brochures politiques. « Robespierre, dit-elle dans une de ces brochures, « tu viens de m'édifier! Tu ne demandes que le retour « de la paix, l'oubli des haines particulières et le main- « tien de la liberté! Quelle subite métamorphose! Toi, « désintéressé! toi, philosophe! toi, ami de tes conci- « toyens, de la paix et de l'ordre! Je pourrais te citer « cette maxime: Quand un méchant fait le bien, il pré- « pare de grands maux. Cette ritournelle de ton ambition « semble nous préparer une musique lugubre..... Quoi- « que tes discours soient pleins de sophismes, on ne peut « te refuser une connaissance parfaite des révolutions; « mais, de grâce, ne te compare jamais avec les sages « d'aucun pays. Sais-tu la distance qu'il y a de toi à Ca-

« ton? celle de Marat à Mirabeau, celle du maringouin « à l'aigle et de l'aigle au soleil. Tu peux te dire seule- « ment la caricature de ces grands hommes. »

Il ne fallait certes pas être dépourvue de courage pour braver avec cette liberté un homme aussi vaniteux, aussi implacable que l'était Robespierre. Aussi se vantait-elle d'être plus homme que femme; et cependant son énergie l'abandonna devant l'échafaud, auquel elle avait essayé d'échapper par une déclaration de grossesse.

Lorsqu'un peuple, longtemps opprimé, est parvenu à briser ses chaînes, il est saisi d'une sorte de délire, et il n'est pas d'extravagances qu'il n'adopte, pas de folies dans lesquelles il ne se jette. Il y avait alors au pouvoir un certain nombre d'hommes, qui, dépourvus de croyances, savaient concilier leurs fureurs avec une sorte de sentiment religieux pour les choses de la nature. Leurs actes étaient atroces, leur langage naïf et fleuri. L'athéisme était le symbole de ce parti, qui avait ses racines et son appui dans la commune et aux Cordeliers, et dont les chefs étaient Chaumette, Hébert, Lhuillier, Momoro, etc. Hébert était un misérable intrigant, escroc, voleur; Chaumette, une espèce d'illuminé, fourbe, astucieux, affichant des mœurs régulières, mais ne reconnaissant d'autre dieu que la raison, dont le flambeau ne l'éclaira pas souvent.

« Oui, la raison pure et son culte bienfaisant, voilà ce qui doit rester chez l'humanité affranchie, s'écriait un autre apôtre de cette nouvelle religion. Il n'y a pas d'autre dieu que la nature, d'autre souverain que le genre humain, *le peuple-dieu*. La religion étant le seul obstacle au bonheur des hommes, il est temps de la détruire. Plus de tyrans, ni sur la terre ni dans le ciel! »

Aux yeux de ces hommes, il n'y avait de juste et de

tères. Les uns la disaient fille de Louis XV ; elle, traire, se glorifiait de devoir le jour à un célèb rateur, dont elle cachait le nom, pour ne pa rougir sa mémoire de la seule faiblesse qu'il eût dans sa vie. Sa mère était connue ; c'était une re à la toilette. Mariée à un sieur Aubry, dont elle tait pas le nom, ses galanteries avaient eu d'éclat, mais sa beauté n'avait duré que l'es matin.

Si Olympe avait une haute idée de sa personn portait pas à un moindre degré le sentiment de de son sexe, dont elle ne cessa de réclamer l'ér tion. « La femme, disait-elle avec une rare a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir monter à la tribune. »

Sa comédie de Dumouriez la fit jouir du pren ces droits. Elle fut considérée comme une preu complicité avec ce général, et devint la base de so d'accusation. Mais ce ne fut qu'un prétexte. La cau vraie cause de sa mort, ce furent ses brochures ques. « Robespierre, dit-elle dans une de ces broc « tu viens de m'édifier ! Tu ne demandes que le « de la paix, l'oubli des haines particulières et le « tien de la liberté ! Quelle subite métamorphose ! « désintéressé ! toi, philosophe ! toi, ami de tes « toyens, de la paix et de l'ordre ! Je pourrais te « cette maxime : Quand un méchant fait le bien, il « pare de grands maux. Cette ritournelle de ton ami « semble nous préparer une musique lugubre..... Q « que tes discours soient pleins de sophismes, on ne « te refuser une connaissance parfaite des révoluti « mais, de grâce, ne te compare jamais avec les « d'aucun pays. Sais-tu la distance qu'il y a de toi à

« ton? celle de ...
« à l'aigle ...
« ment la carica ...
Il ne fallait ...
braver avec ce ...
implacable q ...
d'être plus ...
l'abandonn ...
d'échapper ...
Lorsqu ...
briser se ...
n'est pas ...
lesquelles ...
tain nom ...
savaient ...
ment re ...
étaient a ...
était ...
appui ...
chefs étaient ...
Héber ...
Chaume ...
affichar ...
d'autre ...
pas souv ...
« Ou ...
qui ou ...
autre ...
d'autre ...
genre ...
obstac ...
détruit ...
Au ...

de la liberté. Appelé par
constituante, la volonté
mière loi, la soumission
devoir. Je m'étais fait
it des évêques; je cesse
peuple n'en veut plus.
moi, nos titres de prê-

s curés, qui siégeaient
empressés de suivre cet
postasie des blasphèmes

ssion de prêtres, s'écria
tionnels, renoncent au
les fonctions de l'épis-
ncourir par ce moyen
ents ne pouvaient être
sait que j'ai été le pre-
»
ministre protestant, fit
rt d'applaudissements.
ais d'autre temple que
divinité que la liberté,
atrie, d'autre Évangile
. »
gèrent plusieurs jours.
'avait jamais été qu'un
d'imposteur. Coquille
adressant aux Jacobins
fractaire ou le Tartuffe
découvert les sottises des
t les encouragements de
dont il était accablé au

raisonnable qu'une seule forme de gouvernement, la république universelle; un seul culte, celui de la raison. Chaumette, un des chefs de la commune, et, à ce titre, chargé de la police municipale, avait proscrit toutes les cérémonies extérieures, comme contraires au bon ordre; interdit la vente dans les rues des chapelets, croix, saints suaires, agnus Dei et *de toute autre espèce de jongleries*, et fait disparaître les images de la Vierge et des saints, qui occupaient le coin d'un grand nombre de maisons pour y substituer les bustes de Marat et de Le Pelletier. Ce n'était pas encore assez. De concert avec ses collègues, il résolut de porter le dernier coup à la superstition.

Ils s'adressèrent à Gobel, ancien curé de Porentruy, député à la Constituante, que la révolution avait élevé sur le siége de Paris. C'était une grande humiliation, c'était une bassesse, une lâcheté sans exemple, de venir dire à la face du monde: Tout ce que j'ai prêché jusqu'ici n'est qu'un tissu d'absurdités. J'ai menti à ma conscience; j'ai trompé les hommes; je suis un intrigant, un apostat, honte à moi!

Gobel offrit d'abdiquer, mais il refusait d'abjurer. « Tu le feras, ou tu mourras, » lui dirent ses tentateurs. Il pria, supplia, conjura, qu'on lui épargnât ce déshonneur. « Tu le feras, ou tu mourras, » répondirent-ils.

Le lendemain donc, 17 brumaire (7 novembre 1793), il se rendit à l'Assemblée, suivi de ses grands vicaires et d'une foule d'autres prêtres. Ils furent introduits par Chaumette, Pache, Lhuillier et Momoro. « Voici, dirent-ils, les citoyens du clergé de Paris qui viennent rendre hommage à la raison. »

Gobel était coiffé du bonnet rouge et portait dans ses mains la crosse, la mitre, l'anneau pastoral, tous les insignes de sa dignité. Il parla en ces termes : « Né plébéien,

« j'eus de bonne heure l'amour de la liberté. Appelé par « mes concitoyens à l'Assemblée constituante, la volonté « du peuple fut toujours ma première loi, la soumission « à sa volonté mon premier devoir. Je m'étais fait « évêque, quand le peuple voulait des évêques; je cesse « de l'être, maintenant que le peuple n'en veut plus. « Nous déposons, mes vicaires et moi, nos titres de prê- « trise. Vive la République! »

La plupart des évêques et des curés, qui siégeaient comme représentants, s'étaient empressés de suivre cet exemple, et avaient mêlé à leur apostasie des blasphèmes contre la religion.

« Que ceux qui ont fait profession de prêtres, s'écria « Lindet, un des évêques constitutionnels, renoncent au « charlatanisme. Je n'ai accepté les fonctions de l'épis- « copat que parce que j'ai cru concourir par ce moyen « à sauver la patrie. Mes sentiments ne pouvaient être « équivoques ; car toute la France sait que j'ai été le pre- « mier à me donner une épouse. »

Après lui, Julien de Toulouse, ministre protestant, fit une déclaration pareille et fut couvert d'applaudissements. « Je jure, dit-il, de n'avoir désormais d'autre temple que « le sanctuaire des lois, d'autre divinité que la liberté, « d'autre culte que celui de la patrie, d'autre Évangile « que la Constitution républicaine. »

Ces saturnales impies se prolongèrent plusieurs jours. L'un écrivait pour déclarer qu'il n'avait jamais été qu'un charlatan; un autre se qualifiait d'imposteur. Coquille d'Alleux, curé de Beaupréau, en adressant aux Jacobins de Paris sa comédie du *Prêtre réfractaire ou le Tartuffe nouveau*, se vantait d'avoir mis à découvert les sottises des prêtres de la Vendée et réclamait les encouragements de ses frères, pour dissiper l'ennui dont il était accablé au

centre de l'idiotisme. C'était à qui montrerait le plus d'empressement à se déshonorer.

Quatre pièces furent écrites dans ce courant d'idées : deux, sous le titre de *la Papesse Jeanne ;* une, sous celui de *Encore un curé ;* la quatrième intitulée, *A bas la calotte ou les Déprêtrisés*. Une cinquième, au contraire, *Fénelon, ou les Religieuses de Cambrai*, paraît avoir eu pour but de réagir contre ces débauches de l'esprit.

La Papesse Jeanne, comédie en un acte et en vers du citoyen Léger, ex-abbé à petit collet, fut représentée à Paris, le 26 janvier, sur le théâtre de la rue Feydeau, avec des accompagnements et des airs nouveaux de Chardini. Le Saint-Siége est vacant. Cinq cardinaux, Rotondo, Cunéphile, Boivin, Jejuno et Jean, briguent la papauté. Le peuple impatient veut enfoncer les portes du conclave. Boniface éloigne doucement la foule, à l'exception d'un seul individu, Florello, qui lui a remis une bourse; mais il voudrait savoir le motif pour lequel il est resté.

Las de votre premier état,
Venez-vous auprès du Saint-Siége,
Des honneurs de l'épiscopat
Briguer l'auguste privilége ?
Je vous préviens qu'en ce moment
Il n'est pas aisé d'y prétendre ;
De dix évêchés, maintenant
Il ne nous reste qu'un à vendre.
D'ailleurs, si l'évêché ne fait pas votre affaire,
On met en ce moment le Saint-Siége à l'enchère;
Et vous pourriez sans peine avec quelques ducats,
Vous mettre comme un autre au rang des candidats.
C'est un joli métier que le métier de pape.
A nos yeux clairvoyants ici-bas rien n'échappe,
Et, dans tous les climats de l'univers connu,
Le plus léger péché nous rapporte un écu.

Rien de cela n'intéresse Florello. Il a retrouvé dans le cardinal Jean, Jeanne sa maîtresse, dont il avait été séparé, à Athènes, au moment où il allait l'épouser. Jeanne lui apprend elle-même que, venue à Rome sous les habits d'un quêteur, elle y avait ouvert une école, qu'elle était entrée dans les ordres, qu'elle s'était élevée au cardinalat et qu'elle aspirait à la tiare. En effet, elle est élue et paraît en habits pontificaux. Les cardinaux se glorifient de n'avoir consulté dans ce choix que le bien de l'Église.

Sa Sainteté sur nous versera ses trésors,

disent-ils. Mais voici bien une autre affaire. Jeanne supprime les deux tiers des impôts, et assoit le reste sur les biens immenses des princes de l'Église.

Pour des gens dont plusieurs ont fait vœu d'abstinence,
Il sied mal d'afficher le faste et l'opulence,

. . . . . .

Et je ne pense pas qu'un serviteur doive être
Plus riche et plus brillant que ne le fut son maître.
Ce n'est pas tout encor ! je viens et je prétends
Ramener parmi vous les mœurs des premiers temps.
C'est peu de commander la vertu dans les temples ;
Pour bien persuader, on doit prêcher d'exemple.

. . . . . .

Le célibat du vice est la source infinie ;
Je veux que désormais le clergé se marie ;

. . . . . .

Je veux à cette loi me conformer moi-même.

— Voilà, ajoute-t-elle, en montrant Florello, voilà l'époux à qui je prétends me lier.

— Un époux ! s'exclament-ils.

Ne vous ai-je pas dit, Messieurs, que je suis femme ?

Les cardinaux se regardent avec étonnement.

Comment est-il possible
Qu'on ait pu nous duper ?
L'Église est infaillible
Et ne peut se tromper.

La seconde pièce, ayant le même titre, est un opéra-bouffe en trois actes, par le citoyen de Faucompret.

Le conclave est divisé en deux camps, les jeunes et les vieux. Les premiers ont pour chef le cardinal Morini; les seconds, le cardinal Maffeo; tous deux amants de Jeanne. Chaque parti repousse le candidat de l'autre.

— L'amour m'inspire un stratagème, s'écrie Morini. Il conseille à Jeanne de prendre l'habit d'un Augustin.

— *A une condition*, dit Jeanne, *c'est que vous me donnerez votre suffrage*. Amour, tu perdis Troie! Morini se révolte d'abord contre cette prétention, et finit par céder. Maffeo en fait autant.

Lorsque les cardinaux entrent en scène, ils sont tous ivres. « Bon! dit à part soi Morini, je les tiens.

— Me voilà sûr de mon affaire, » dit Maffeo, de son côté.

Jeanne est donc élue. Quatre conclavistes la portent pour la montrer au peuple. Un des porteurs accourt tout effaré. « Messeigneurs, balbutie-t-il, Messeigneurs, pardonnez-moi, ce n'est pas ma faute. Le pied lui a glissé, et voilà le Saint-Père à bas.

Mais que voit-on ?
Que le saint-père
Venait de faire
Un gros garçon.

Le peuple est furieux. Les cardinaux sautent par la fenêtre.

Ces deux pièces avaient précédé les saturnales religieuses dont nous avons parlé. Elles étaient destinées à préparer les esprits. La troisième et la quatrième ne firent que transporter sur la scène la honteuse comédie représentée à la Convention nationale.

Encore un curé, fait historique et patriotique en un acte et en vaudeville, par les citoyens Radet et Desfontaines, fut représenté sur le théâtre du Vaudeville, le 30 brumaire an II, ou le 20 novembre 1793.

Une sœur grise, Julie, a épousé un curé franc patriote. Julie est le modèle des femmes, des femmes de curés surtout. Elle s'occupe avec sollicitude des pauvres et des malades. Le curé, de son côté, remplit avec un zèle consciencieux les devoirs d'officier de morale. Cependant son état lui déplaît. « Il ne faut pas se le dissimuler, dit-il, on ne veut plus de prêtres, et on a raison. Le règne de l'erreur est passé. »

Il en était là de ses réflexions, lorsqu'un soldat volontaire, Bitré, cherchant une auberge, frappe à sa porte. Le curé lui offre l'hospitalité. « Je sais, lui dit-il, que, sous cet habit, tu ne peux être qu'un brave homme.

— On ne peut en dire autant du tien, répond le volontaire; mais il n'y a pas de règle sans exception. Tu m'as l'air d'un bon enfant, et je ne te crois pas fait pour la soutane.

— Cela se pourrait bien, » dit l'autre.

Et là-dessus, ils s'embrassent, boivent, trinquent et fument.

« J'aurais bien envie, dit le curé, d'envoyer le froc aux orties.

BITRÉ.

On ne te paye pas assez, n'est-ce pas?

LE CURÉ.

Ce n'est pas cela; un prêtre est toujours trop payé. L'argent le plus mal employé est celui qu'on nous donne. »

Toujours causant, toujours buvant, le curé dit qu'il monte la garde et qu'il est bien sous le mousquet. Bitré lui fait faire l'exercice et paraît ravi.

On entend tout à coup un bruit d'instruments de musique. Ce sont les habitants du village qui viennent complimenter le curé à l'occasion de sa fête.

« Je vous remercie, mes enfants, mais il faut que vous sachiez que j'ai troqué mon nom de baptême contre celui d'Aristide.

Aux saints que l'on vous fit prier,
Dès ce moment cessez de croire,
Et de l'ancien calendrier
Perdez à jamais la mémoire.
A notre usage, mes enfants,
Nous en composerons un autre,
Des républicains du vieux temps,
Et des sans-culottes du nôtre. »

Les villageois applaudissent. Sans doute que leur foi n'avait pas de profondes racines, car ils disent à leur pasteur : « Puisqu'il en est ainsi, nous n'avons plus besoin de curé, tu n'auras pas de successeur.

— Oui, mes enfants, continue ce dernier, depuis longtemps la soutane me fatigue. J'abjure mon métier. Mon Évangile sera désormais la Constitution; ma divinité, la République; mon idole, la liberté et l'égalité. Cet état a imprimé à tout mon être une tache que je ne puis effacer que dans le sang de nos ennemis. Demain donc, je pars avec Bitré.

De la cagoterie
Détruisons le souvenir.
La sainte mômerie
Ne peut plus nous convenir.

Le culte patriotique
Sera le seul de saison ;
Nous aurons pour fête unique
La fête de la raison. »

Que devint Julie? Ce n'est pas mon affaire. Elle suivit sans doute l'exemple de son mari et se fit vivandière.

A Bas la calotte ou les Déprêtrisés, comédie en un acte et en prose, fut jouée le lendemain, 1er frimaire, sur le théâtre des Variétés amusantes, boulevard du Temple, le foyer le plus actif des idées révolutionnaires. C'était encore l'œuvre d'un ex-abbé, le citoyen Rousseau, de Toulouse, à qui l'âge aurait dû commander plus de décence.

Aline est recherchée par Nicaise, espèce de benêt, fils de la mère Regnier, vieille dévote acariâtre et méchante. Mais elle aime le neveu du curé, Anselme, dont il est en même temps le vicaire. La mère Regnier se met en fureur à la pensée qu'un prêtre, après avoir célébré le saint sacrifice, puisse comme un simple mortel partager sa couche avec une mortelle.

« Ah! si la sainte inquisition existait en France, on ne serait pas condamné à voir de ses yeux de pareilles monstruosités. Aussi ressentons-nous déjà les effets de la colère divine. Nos vignes, dans quel état sont-elles?

— Quelle femme! dit le vicaire en s'adressant à Aline. Oui, ma douce amie, je suis honteux de propager l'erreur; je veux, dès ce jour, abjurer un état aussi opposé aux principes de la sainte philosophie. Les droits de l'homme

seront déposés sur l'autel que couronnera la statue de la Liberté.

— Oui, ajoute le père Anselme, renonçons au titre honteux d'apôtres de l'erreur; faisons un sacrifice à la patrie de nos lettres de prêtrise; détruisons jusqu'aux moindres vestiges d'un culte aussi funeste à la France.

Dans une obscurité profonde
L'erreur égarait les mortels,
Et, pour mieux asservir le monde,
Unit le trône et les autels. »

Ils jettent leurs brevets au feu, se dépouillent de leurs habits noirs et endossent la carmagnole. Le père d'Aline, ministre protestant, enflammé par leur exemple, ne veut pas rester en arrière. « Réunissons-nous, s'écrie-t-il, pour abjurer toute espèce de culte. Les droits de l'homme, voilà l'Évangile que nous expliquerons désormais à nos concitoyens.

— Le Dieu de la nature, ajoute le vicaire, recevra toujours nos hommages; je ne renonce qu'à des mômeries.

Un culte aussi vain que frivole,
Voilà ce que nous abjurons.
Osez envisager l'idole,
Et voyez qui nous adorons :
Un pape agitant sa marotte,
Prêchant des vertus qu'il n'a pas,
Ayant un trône et des soldats,
Quand saint Pierre fut sans-culotte. »

La pièce de Chénier, *Fénelon ou les Religieuses de Cambrai*, portait sur une donnée déjà exploitée. La jeune Amélie, qui devait dans la journée prononcer ses vœux, a tout à coup changé de résolution. Pourquoi? Parce qu'elle a entendu sous une voûte sombre une voix souterraine qui

a parlé à son cœur comme une révélation. Cette voix était celle de sa mère plongée dans un cachot, où elle avait donné le jour à cette enfant. Isaure, l'amie d'Amélie, cherche à détourner ses pensées et à l'effrayer sur le secret qu'elle vient de surprendre; mais Amélie n'entend que la voix de la Providence, qui a parlé à son cœur. Elle se fait conduire au souterrain où la malheureuse Héloïse lui révèle le secret de sa naissance.

La supérieure, étonnée de ce changement de résolution, emploie tour à tour, pour la ramener, la douceur et la menace; mais rien ne peut ébranler Amélie, qui d'ailleurs a formé le projet d'aller se jeter aux pieds de Fénelon. Le saint prélat venait d'arriver dans la ville. Il laisse dans l'église le peuple et le clergé, et répond à ceux qui s'en étonnent :

Servons d'abord l'humanité ;
Après nous rendrons grâce à la Divinité.

Il va droit au souterrain, conduit par Amélie. Son langage est celui d'un disciple du Christ. L'abbesse veut se disculper. « Le ciel, répond le saint prélat,

Le ciel repousse avec horreur
Des vœux qui ne sont point prononcés par le cœur. »

Toute la ville était en émoi. Le gouverneur, d'Elmance, que Fénelon avait connu jadis, vient porter au prélat l'hommage de son admiration.

Hélas ! que n'étiez-vous le chef de cette église,
Alors que dans un cloître on plongeait Héloïse !

Or, cette Héloïse, c'était la mère d'Amélie, c'était sa femme, qu'un père orgueilleux avait jetée dans un cloître, où l'on avait fait courir le bruit de sa mort.

Fénelon, à qui les révélations d'Amélie avaient donné la clef de cette intrigue mystérieuse, complète sa mission par la reconnaissance des deux époux.

Ces détails romanesques pouvaient fournir la matière d'un drame; mais la tragédie exige plus de simplicité et de grandeur. La pièce, d'ailleurs, avait un autre tort, celui de n'être pas en rapport avec les passions du moment. Ce n'était pas avec des idées philosophiques qu'on pouvait ramener les esprits.

Caïus Gracchus avait fait accuser Chénier de modération; Fénelon le fit accuser de fanatisme, lui, l'auteur de *Charles IX*. « Dans ce drame astucieux, disait-on, on a pris adroitement le seul moyen qui pouvait retarder la destruction du fanatisme religieux. On y voit un riche prélat, ayant une cour dans son antichambre, des gardes à sa porte, et se laissant monseigneuriser. L'auteur le représente, en outre, comme le modèle de toutes les vertus. »

— J'ai cru, répondit Chénier, qu'en nos jours mêlés de sombres nuages, lorsque les mauvais citoyens prêchent impunément le brigandage et l'assassinat, il était plus que temps de faire entendre au théâtre cette voix de l'humanité qui retentit toujours dans le cœur des hommes rassemblés. »

Nous ne parlerons pas d'un drame en quatre actes et en vers, *Adèle de Crécy*, joué le 3 mai sur le théâtre de la République. Cette pièce de Dercy, toute remplie d'incidents romanesques, était dirigée contre le droit d'aînesse. C'était hors de saison. Il s'agissait bien du droit d'aînesse, alors que le trône avait été mis en pièces et que son dernier représentant venait de porter sa tête sur l'échafaud !

Nous ne parlerons pas davantage d'une tragédie en trois actes, *la Mort de Louis XVI*, par Aignan et Berthevin, qui ne fut pas représentée. Les auteurs n'y eussent rien gagné. Autant le simple récit de cette mort nous émeut, autant nous restons froids devant des scènes apprêtées. C'est à l'or du duc d'Orléans que la catastrophe est attribuée. Robespierre et Marat ne sont que les complices de ce prince. Le duc exprime des craintes ; ses complices le rassurent. « Les Français, disent-ils, ne méritent pas qu'on leur fasse l'honneur de les craindre. Légers, indolents, faciles à tromper,

On leur montre un tyran dans un roi débonnaire.

C'est l'esprit de la pièce. Nous verrons, du reste, cet esprit reparaître après le 9 thermidor, non plus inspiré par les royalistes, mais par les révolutionnaires eux-mêmes, devenus réactionnaires.

Aignan avait embrassé avec ardeur la cause de la Révolution. Signalé par les brillantes études qu'il avait faites au collége d'Orléans, il avait été nommé, à dix-neuf ans, procureur syndic du district de cette ville. Mais son humanité, son horreur pour les excès révolutionnaires, le zèle qu'il mit à les réprimer le rendirent suspect ; il fut même arrêté. Ses sentiments prirent alors un autre cours, et c'est sous cette nouvelle influence qu'il composa la *Mort de Louis XVI*. Il reparut à la fin de la tourmente révolutionnaire, fut entraîné dans le mouvement impérial et mourut, en 1824, membre de l'Académie française, laissant une modeste gloire littéraire.

Laus de Boissy avait fait représenter sur le théâtre de la Nation, le vendredi 22 février, une comédie patriotique en un acte et en prose, *le Maire ou le Pouvoir de la loi*, qui eût été mieux à sa place en 1792. A l'époque où nous

sommes arrivés, les ennemis de la Révolution n'étaient pas seulement les royalistes, c'étaient ses propres enfants, les hommes sortis de ses entrailles.

Quoi qu'il en soit, voici le thème de l'auteur. Le marquis de la Souche ne peut se consoler de la perte de ses priviléges. « Un paysan, le dernier de mes vassaux, « marche aujourd'hui mon égal ! Que dis-je ? Mon égal ! « Le marquis de la Souche est éclipsé par un M. Gautier, « par un maire. Je puis me venger, je me vengerai. » Gautier doit sa fortune à la libéralité du père de M. de la Souche, qui a voulu récompenser quarante ans d'une gestion irréprochable. Mais l'acte de donation est nul par l'oubli d'une formalité essentielle. A la vue de cette pièce, que son fils Théodore a été chargé de lui apporter, le marquis laisse éclater sa joie, *Ah! je vous tiens, monsieur Gautier*, s'écrie-t-il.

« Quoi ! mon père, M. Gautier est-il donc toujours l'objet de votre haine ? Un homme si estimable !

— Estimable ! estimable ! un paysan qui, avec son écharpe aux trois couleurs, se croit un personnage, et se permet, dans les cérémonies, de prendre le pas sur moi, le plus ancien gentilhomme de la province.

— Ah ! mon père, reprend Théodore, notre noblesse est un pur don du hasard, tandis que M. Gautier doit la place qu'il occupe à ses vertus, au respect et à l'amour de ses concitoyens. Oui, mon père, ajoute-t-il, l'épée du noble est moins respectable à mes yeux que le soc du laboureur. Un paysan comme M. Gautier est plus utile à l'État que la noblesse tout entière... Le temps ne peut, d'ailleurs, consacrer une injustice. Les droits de la nature sont imprescriptibles. Les changements dans un État sont toujours légitimes, quand c'est un peuple en corps qui les opère et les consacre. »

C'était la phrase à la mode, les ballons gonflés de vent avec lesquels on amusait le populaire. Théodore en était imbu ; mais il avait un autre motif pour parler ainsi. Il aimait la fille de Gautier, élevée comme une demoiselle.

« Gautier serait donc mon égal? dit avec ironie le marquis.

— Comme homme, répond Théodore, il l'était déjà ; comme maire, il est au-dessus de vous. »

L'arrivée de Gautier ne pouvait qu'irriter davantage le marquis. Il tient à la main l'acte de donation que Théodore avait rapporté, et qu'il avait tenté d'anéantir. Cet acte infirmait la donation faite en faveur de Gautier par le père de M. de la Souche. « Le voilà, monsieur le marquis ; je ne vous demande en échange que le pardon de votre fils. »

Le marquis n'y tient plus. Il ne reste plus de place dans son cœur pour les mauvais sentiments. « Monsieur le maire, dit-il, votre victoire est complète. Vous venez de m'apprendre quelle est la véritable noblesse. » Il rend hommage à la Révolution, dénouement aussi faux en morale qu'en politique, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, en ce qu'il repose sur le principe des conversions spontanées, qui sont d'un ordre surnaturel.

L'idée qui avait inspiré Louis de Boissy en avait inspiré bon nombre d'autres. L'édifice féodal n'était plus depuis longtemps qu'une ruine, que les écrivains dramatiques continuaient à le battre en brèche. C'est ainsi que nous avions eu *Charles et Caroline, ou les Abus de l'ancien régime*, par Pigault-Lebrun ; le *Comte de Comminges*, d'Arnaud-Baculard ; que nous aurons l'opéra d'*Alisbelle, ou les Crimes de la féodalité*, par Desforges, et tant d'autres dont nous ne parlerons pas. Comme situations dramatiques, il y avait là, sans contredit, une mine

abondante. Rien ne manquait à l'effet, chaînes, cachots, mystère, oppression, violence, toutes les tortures morales ; mais cela était un peu hors de saison à l'époque où le présent suffisait pour produire la terreur et la pitié, avec la haine de la tyrannie.

Nous retrouvons également une situation sur laquelle on avait déjà bâti bien des pièces, et que Mittié fils, de la société des Amis de la Constitution de Paris, traita de nouveau en trois actes et en prose, sous ce titre : *le Conspirateur confondu ou la Patrie sauvée*. C'était encore une banalité ; mais, quand on était un des amis de la Constitution, c'était un moyen de prouver la vigueur de ses sentiments.

Le jeune prince de....., ayant embrassé les principes de la Révolution, est devenu commandant de la garde nationale. Son père, au contraire, est allé à Coblentz. Mais il rentre, conspire, et, sous les habits d'un mendiant, se présente à sa femme et à son fils, qu'il s'efforce en vain d'entraîner dans son parti. Le jeune prince prend ses mesures pour déjouer la conspiration, dont son père lui a livré le secret. Les conjurés, de leur côté, se rassemblent. Leur chef étale des sentiments patriotiques et parvient à jeter des doutes sur ceux du jeune prince, qui, sans l'intervention de son domestique, aurait péri sous les coups des conspirateurs. L'un et l'autre se réfugient dans une maison voisine. Les conjurés y mettent le feu. Les fugitifs parviennent à gagner un couvent de moines ; mais les moines sont du complot, à l'exception d'un seul, qui, s'étant rendu maître de leur secret, vient d'introduire dans le couvent une compagnie de gardes nationaux. Il va sans dire qu'on livre bataille ; que le jeune prince y fait des prodiges, que les conjurés sont battus, et que la patrie est sauvée.

Conspiration et trahison furent deux puissants moyens employés par les Jacobins pour entretenir la fermentation dans le peuple. Leur imagination en délire leur montrait partout des conspirateurs et des traîtres. Un général avait-il été battu? C'était un traître. Un ministre prenait-il une mesure sage? Il trahissait les intérêts de la République. Un particulier se faisait-il remarquer par sa réserve? Il conspirait. Se montrait-il, au contraire, empressé à rechercher de puissantes relations, à voir tel ou tel personnage? Il conspirait encore; de façon qu'on était soupçonné de conspirer par pensées, par paroles et par actions.

L'idée de trahison se manifeste dans un grand nombre de pièces de cette époque. Dans une comédie d'Aristide Valcour, intitulée *Charles et Victoire, ou les Amants de Plailly*, Victoire s'inquiète du silence de son amant engagé sous les drapeaux. « Crois-tu, lui dit sa mère, qu'il lui soit facile d'écrire? Entouré d'ennemis, obligé de surveiller des chefs presque tous perfides, il ne peut guère songer à l'amour. »

Il en est de même de Denise, dans les *Épreuves du républicain, essai patriotique*, en trois actes, de Marie Laugier. Elle se plaint de ne plus voir que rarement son mari, occupé à surveiller les traîtres qui remplissent les murs de la ville.

Enfin, la même pensée fait le fond du drame lyrique en deux actes, *le Siége de Thionville*, par les citoyens Saulnier et Dutilh, représenté, le 24 juin, sur le théâtre de l'Académie de musique.

Merlin, citoyen de Thionville, est persuadé qu'ils sont trahis. Le maire et le commandant Wimpfen voudraient éloigner ces soupçons, quoiqu'ils ne soient pas eux-mêmes, le dernier surtout, sans inquiétude à cet égard.

Wimpfen attribue à la trahison l'inaction de Luckner. La ville est complétement investie. Elle ne reçoit ni secours ni nouvelles. Trois messagers ont été envoyés ; mais, ainsi que la colombe de l'arche, ils ne reviennent pas. Grande rumeur cependant. Les voici. Ce sont eux. Ils sont porteurs des décrets de l'Assemblée.

Nous n'avons plus de roi, la France est république ;
Le sceptre est brisé pour jamais.
Nous n'avons plus de roi ; nous n'avons plus de maîtres.
Du tyran le règne est fini.
Nous n'avons plus à redouter les traîtres ;
Ils sont privés de leur appui.

L'auteur de cet épouvantable système, l'homme duquel on avait dit :

Cherchant partout un traître, et courant à grand bruit
Dénoncer le matin ses rêves de la nuit ;...

Marat était mort, frappé par la main d'une femme. Cette mort avait produit une agitation extrême. Les sociétés populaires furent inconsolables. Les Cordeliers, avec lesquels il avait été plus particulièrement lié, demandèrent qu'il fût enseveli au milieu de leur jardin, sous l'arbre à l'ombre duquel il lisait habituellement sa feuille au peuple. Son corps, exposé pendant plusieurs jours, le visage et la blessure à découvert, fut l'objet d'une véritable idolâtrie. Des processions de clubistes se succédaient sans cesse au pied de son tombeau. Les habitués des sociétés populaires, coiffés du bonnet rouge, y venaient étaler leur fureur démagogique dans des discours impies ou dans des chants révolutionnaires. Son nom figura dans le calendrier républicain, et l'on vit des pères de famille placer leurs enfants sous l'invocation de ce nouveau

saint. La France, après avoir renié Dieu, prostituait son adoration à ce monstre, dont la politique et la morale se résumaient dans ces trois mots : *tuez, tuez toujours.*

L'inauguration de son buste fut l'occasion d'une solennité païenne, à laquelle on associa un autre saint de l'époque, Le Pelletier de Saint-Fargeau. Au-devant de l'Opéra s'élevait une montagne, au sommet de laquelle avait été placé le temple des Arts et de la Liberté. C'était une singulière pensée d'avoir associé deux choses si différentes, Marat et les arts, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus bas avec ce qu'il y a de plus élevé. L'idée en appartenait à Gardel, qui avait dessiné cette fête. Du reste, rien n'y manquait : l'autel, les parfums, les palmes, les guirlandes, les jeunes filles vêtues de tuniques blanches avec des rubans tricolores, enfin Apollon et les Muses, le tout mêlé de chants exécutés par les artistes de l'Opéra.

Écartez de vous les profanes,
Les lâches partisans des rois,
Et jurez de venger les mânes
Des amis des mœurs et des lois.

Une troupe de sans-culottes se joignent alors aux enfants des arts et entonnent le chant qui suit :

Jurons sur nos glaives sanglants
D'exterminer les hordes des rebelles !
Divinité des cœurs fidèles,
Liberté ! reçois nos serments.

Que les misérables stipendiés des clubs se soient prosternés devant cette idole de sang et de boue, les sociétés ont dans leurs bas-fonds de ces insectes impurs que les tempêtes font surgir un instant à la surface ; mais qu'une grande Assemblée ait abaissé la nation jusqu'à la mettre

aux pieds de ce monstre, voilà la honte! voilà l'infamie! Après cette honteuse prostitution, la Convention, ne se trouvant pas encore assez avilie, proposa par l'organe de Chénier, le 24 brumaire an XI, de décerner à Marat les honneurs du Panthéon. Pour l'honneur de la France, la nouvelle divinité ne resta pas longtemps en possession de son temple. Un autre décret l'en expulsa, et ses restes impurs furent jetés dans l'égout de la rue Montmartre.

Le théâtre s'empara de ce monstrueux personnage, et il se trouva, on s'en doute bien, des écrivains pour le louer. La première pièce qu'il inspira fut représentée le 8 août, peu de temps après sa mort, sur le théâtre des Variétés amusantes, boulevard du Temple. Elle avait pour titre : *l'Ami du peuple ou la Mort de Marat*, et pour auteur, le citoyen Gassier Saint-Armand, devenu sous la Restauration écrivain royaliste et fonctionnaire.

C'était sans plus de façon le récit de sa mort mis en dialogue. Marat y est représenté comme le modèle des citoyens, honnête, modeste, dévoué, passionné pour la liberté, et uniquement occupé du bonheur des hommes.

La seconde pièce, *Marat dans le souterrain des Cordeliers, ou la Journée du 10 août*, est encore un fait soi-disant historique, dont le citoyen Mathelin se déclara l'auteur. Elle fut représentée, le 7 décembre, sur le théâtre de l'Opéra-Comique national, ci-devant italien.

Chacun sait que Marat, aussi lâche que féroce, se cacha ou fut caché dans une cave la veille du 10 août. L'auteur a dénaturé ce fait, en prétendant que son héros, recherché par les royalistes, trouve une retraite dans un souterrain du couvent des Cordeliers, où une brave citoyenne lui apportait des vivres; où sa sœur le visitait; où son domestique le servait; où les Sans-Culottes le consultaient. On le représente, en effet, comme un saint

persécuté, comme le Christ dans le désert, la bouche pleine de paroles d'amour, éloigné de toute violence, et conseillant d'éviter l'effusion du sang, quoiqu'il dise ailleurs : « Tout annonce une explosion prochaine. Hâtons-nous d'armer le peuple; qu'il détruise le repaire du despotisme, et que le bruit de sa vengeance fasse trembler la tyrannie jusqu'aux limites de la terre. »

— « Grand Dieu! s'écrie-t-il, lorsqu'on vient lui annoncer la victoire du peuple, le sang des patriotes a coulé! »

On veut le porter en triomphe; il s'y oppose. — « Nous le voulons, crient les sans-culottes, ne fût-ce que pour prouver à l'univers entier que l'homme utile à son pays est plus digne de notre vénération que tous ces saints de vil métal dont on nous a *embêtés* depuis si longtemps. »

Le citoyen Bellement, acteur au Théâtre patriotique (boulevard du Temple), exprima la même pensée dans un opéra en deux actes, dont il était l'auteur, et représenté sur ce théâtre le 24 décembre ou 4 nivôse an II, sous le titre de *la Seconde Décade*.

« Le premier jour de la décade, dit le principal personnage, fut consacré au travail le plus glorieux. Nous débarrassâmes le temple de la Raison du reste de ses ornements fanatiques. Les statues élevées par l'adresse des prêtres, pour maintenir les peuples dans l'erreur, y furent brisées sous le marteau républicain, et Lejeune, mon gendre, donna publiquement de nouvelles preuves de son patriotisme en remplaçant deux saints, soi-disant victimes de la foi, par les bustes de Marat et de Le Pelletier, martyrs de la Révolution.

Si, sous le fer des assassins,
Ils ont tous deux perdu la vie,
Ils sont morts en républicains,
Pour le salut de la patrie.

Des attributs de sainteté
Loin de nous l'image gothique.
Les martyrs de la liberté
Sont les saints de la république.

En contemplant le *vertueux* Marat, le sans-culotte s'écrie avec indignation : — « Les hommes vicieux dorment dans de beaux appartements, tandis que la vertu est là... Mais patience ; la journée de demain fera changer le cercle. »

Le citoyen Menier, qui représentait Marat, ayant appris avant d'entrer en scène que la tête du duc d'Orléans venait de tomber sous le couteau fatal, changea la phrase et dit : *La journée d'aujourd'hui;* ce furent des battements de mains, des trépignements, des cris de Vive la Nation ! vive la République ! qui, pendant plus de cinq minutes, interrompirent la représentation.

On est saisi de tristesse et de dégoût à la pensée de ces honteuses prostitutions. Marat était un monstre. Un autre honorable citoyen, Jean-François Barrau, de Toulouse, voulut en faire un prophète, un être inspiré, un martyr. Sa tragédie en trois actes, intitulée : *la Mort de Marat*, suivie de son apothéose, fut représentée à Toulouse, le 3 février 1794. Tout est faux dans cette froide et abominable production. Marat n'aime que sa patrie, il a horreur du sang.

Toujours du sang !... toujours de nouvelles victimes !

s'écrie-t-il en soupirant. Il parle aux députés de son parti, réunis dans sa maison, absolument comme Auguste à ses ministres :

Mes amis, prenez place et daignez m'écouter;
Sur de grands intérêts je veux vous consulter.
Le salut de l'État est ce qui nous rassemble.

. . . . . .

Le pouvoir étonnant qu'un peuple souverain,
Pour faire son bonheur a mis dans notre main.

. . . . . .

Quant à Charlotte Corday, il est bien entendu que la vengeance seule a armé son bras. Elle avait aimé un jeune royaliste, dont le couteau fatal a tranché les jours. Elle a donc juré d'immoler un républicain.

Je veux que dans sa tombe une grande victime
Aille apaiser son ombre et venger son trépas,
Et c'est le fier Marat qu'a désigné mon bras.

Est-il rien de plus prétentieux et de plus niais que cette épithète de fier appliquée à Marat, à cet être immonde, visqueux, moitié hyène, moitié loup? O histrions politiques, jusques à quand tromperez-vous les peuples?

La littérature de cette époque, et surtout la littérature dramatique, fit un étrange abus de certains mots. Ainsi, dans l'ordre moral, nature, sensibilité, résument tous les sentiments; comme républicain, patriote, sans-culotte, résument toutes les vertus politiques. On envoyait chaque jour à l'échafaud des milliers de victimes, sans pour cela manquer de sensibilité. On se délassait de ces sacrifices humains dans le sein d'une épouse sensible. On disait mon épouse, et non ma femme. Des bois, du lait, des fleurs, la nature naïve et simple, voilà ce que ces Tircis en carmagnole avaient sans cesse sur les lèvres. Mais ces mots n'étant pas en rapport avec la réalité des sentiments qu'ils exprimaient, avaient je ne sais quoi de factice, de froid, de déclamatoire. Le citoyen était un frère pour un autre citoyen, à peu près comme Caïn était

frère d'Abel. Le domestique n'était pas un serviteur ; c'était un ami qui savait, au besoin, dénoncer son maître, pour avoir part à ses dépouilles.

S'agit-il d'une famille de patriotes, comme dans *le Véritable ami des lois ou le Républicain à l'épreuve*, comédie en quatre actes et en prose de la citoyenne Villeneuve? Tous les membres qui la composent sont vertueux. Les enfants ont des sentiments virils ; les jeunes filles, la force et la chasteté. Les femmes sont des Cornélies, les pères parlent et agissent en Catons, ce que Lesur exprime en un seul vers, dans *la Veuve du républicain :*

Oui, le vrai patriote a toutes les vertus.

Dans *l'Ami des lois ou les Intrigants démasqués*, le citoyen Camaille-Aubin dit en parlant des enfants :

Ils seront vertueux, s'ils sont républicains.

Les bonnes mères, je veux dire les mères républicaines, prenaient soin d'élever leur progéniture dans ces sentiments, s'il faut en croire la chanoinesse de Polier, qui avait traduit librement un drame de Kotzebue, intitulé *le Club des Jacobins ou l'Amour de la patrie.*

« Papa, dit un tout jeune enfant, à qui cette instruction avait bien profité, et qui en était fier, papa, demandez-moi ce qu'il faut pour une révolution.

— Eh bien! mon enfant, que faut-il pour une révolution?

L'ENFANT.

Une constitution et des lanternes. —Savez-vous, papa, ce que c'est qu'un aristocrate ?

LE PÈRE.

Non, mon enfant, mais tu vas me le dire.

L'ENFANT.

Un aristocrate est un méchant animal, qu'il faut fuir quand on est le plus faible, et tuer quand on est le plus fort. »

C'est la maman qui donnait à ce petit Brutus cette nourriture substantielle, dont le père se montre, il est vrai, plus affligé que charmé.

Mais le sublime du genre était le montagnard. La sainte Montagne! voilà ce qui faisait l'objet de tous les respects; voilà ce qu'exprimait le citoyen Valcour dans un vaudeville final de la pièce intitulée *les Petits Montagnards*, jouée sur le théâtre de la Cité, applaudie avec enthousiasme, et dont l'impression fut votée séance tenante.

Ce fut sur la montagne antique
Que naquit l'homme libre et fier;
C'est de la montagne helvétique
Que Tell pulvérisa Guesler.
Que, dans la plaine, les esclaves
Rampent aux genoux des Césars;
Pour nous, sans maîtres, sans entraves,
Nous serons toujours montagnards.

Londres, Berlin, Vienne et l'Espagne,
Prétendaient nous remettre aux fers;
Mais du sommet de la montagne
Un Dieu planait sur l'univers.
Par sa fermeté, sa prudence,
Malgré leurs bataillons épars,
La montagne a sauvé la France.
Gloire immortelle aux montagnards!

De la montagne inébranlable
Le plus terrible des volcans
A frappé la foule coupable
Des satellites, des tyrans.

La foudre a terrassé le crime,
Il ne souille plus nos regards;
Et, depuis ce moment sublime,
Tous les Français sont montagnards.

Il fallait inspirer au peuple la plus grande aversion pour le régime détruit, avec la crainte de le voir revenir. C'est la pensée qui se produit le plus fréquemment dans les pièces villageoises, dont les personnages avaient le plus souffert des excès de ce régime. Dans les *Brigands de la Vendée*, par exemple, opéra-vaudeville de Boullault, représenté le 3 octobre sur le théâtre des Variétés amusantes, Georgette et Louise s'entretiennent de cette guerre affreuse, où leurs amants sont engagés.

« Pourquoi donc nous en veulent-ils, demande Louise à sa sœur, à nous qui n'en voulons à personne ?

— C'est parce qu'ils aimeriont ben à voir revenir l'ancien régime, répond Georgette.

— C'est-à-dire qu'ils voudriont nous rebailler les seigneurs d'autrefois, avec leurs procureurs fiscals qui ne cherchiont qu'à nous ruiner, et leurs chiens de chasse qui détruisiont nos moissons. »

Le théâtre n'était donc qu'un instrument dans les mains des maîtres de la France. Depuis l'agitation produite par l'*Ami des lois*, ils le surveillaient avec un redoublement de vigilance, et malheur à l'écrivain qui se fût permis d'exprimer d'autres sentiments que les leurs! Ce fut le sort de François de Neufchâteau. Il avait fait jouer le 6 août, sur le Théâtre-Français, une comédie en cinq actes et en vers, intitulée : *Paméla ou la Vertu récompensée*, dont le sujet avait déjà fourni trois pièces. Elle fut bien accueillie, et obtint même un grand succès.

Le 29 août cependant, à 5 heures et demie du soir, malgré l'affiche qui annonçait *Paméla*, l'ordre parvint aux comédiens de suspendre les représentations. Pourquoi cette brusque défense, après huit représentations qui n'avaient donné lieu à aucun trouble? La pièce contenait, disait-on, des vers tendant à rétablir, ou tout au moins à faire regretter les priviléges de la noblesse.

L'auteur prouva, par son empressement à faire disparaître les passages susceptibles de blesser la délicatesse des Jacobins, que ses intentions ne pouvaient être incriminées. La pièce fut donc annoncée avec des changements. Elle fut jouée le 2 septembre, et fort applaudie ; mais voilà qu'au dénoûment une tirade en faveur de la tolérance religieuse devint le signal d'une horrible tempête. Lord Bonfil reproche au père de Paméla d'avoir été, en Ecosse, un des plus violents persécuteurs du protestantisme. Le vieillard répond avec simplicité :

Je croyais venger Dieu, j'ai connu mon erreur,
Et j'ai de nos chrétiens détesté la fureur.
L'on fit Dieu trop longtemps à l'image de l'homme.
De courageux esprits, bravant Genève et Rome,
Ont enfin démasqué le fanatisme affreux,
Et quiconque sait lire est éclairé par eux.
Il n'est plus d'ignorant que celui qui veut l'être.
L'erreur a pu fonder la puissance du prêtre ;
Mais sur l'homme crédule un empire usurpé
Doit cesser, aujourd'hui que l'homme est détrompé.
L'Angleterre l'éprouve, et des sectes rivales
Elle oublie aujourd'hui les discordes fatales.
Chacun prie à son gré : les amis, les parents,
Suivent sans disputer des cultes différents.
Eh ! qu'importe qu'on soit protestant ou papiste !
Ce n'est pas dans les mots que la vertu consiste.

Pour la morale, au fond, votre culte est le mien.
Cette morale est tout, et le dogme n'est rien.
Ah ! les persécuteurs sont les seuls condamnables,
Et les plus tolérants sont les plus raisonnables.

C'était trop pour des hommes qui avaient fait de l'échafaud le principal argument de leur politique.

« Point de tolérance politique ! s'écria l'un d'eux, le patriote Jullian de Carentan, cette tolérance est un crime. »

Les murmures qui s'élevèrent de tous les côtés de la salle auraient dû prouver à l'interrupteur que cette effroyable doctrine n'était plus d'accord avec l'opinion ; mais les factions ne prennent pas aussi facilement leur parti de leurs défaites. Le lendemain, un de leurs organes, le *Salut public*, jeta le cri d'alarme, et enfla sa voix pour en faire sortir les injures et les menaces habituelles : « Un patriote a été insulté, hier, dans une salle où les « croassements prussiens et autrichiens ont toujours pré- « dominé ; où le défunt Véto trouva les adulateurs les plus « vils ; où le poignard qui a frappé Marat a été aiguisé « lors du faux *Ami des lois*. Je demande en consé- « quence

Que ce sérail impur soit fermé pour jamais ;

« que, pour le purifier, on y substitue un club de sans- « culottes des faubourgs ; que tous les histrions du théâtre « de la Nation, qui ont voulu se donner les beaux airs « de l'aristocratie, dignes par leur conduite d'être regar- « dés comme gens très-suspects, soient mis en état d'ar- « restation dans les maisons de force ; qu'enfin le citoyen « François veuille bien donner à sa philosophie une pente « un peu plus révolutionnaire. »

Cet appel fut entendu. L'antre des Jacobins retentit d'affreuses clameurs contre la Comédie-Française, représentée comme un foyer de royalisme. L'accusation n'était pas neuve. N'importe. La société décida qu'elle adresserait aux frères de la commune une dénonciation énergique, ce qui fut fait. La commune, on s'en doute bien, accueillit avec empressement la dénonciation, et, dans la nuit du 3 au 4 septembre, elle fit arrêter les comédiens du théâtre de la Nation, un seul excepté, le citoyen Molé.

La Convention allait-elle blâmer ou ratifier la mesure? Il s'agissait d'une des plus précieuses garanties des gouvernements libres. Un rapport lui fut présenté à ce sujet. On y faisait à l'auteur d'étranges reproches. « Que voit-« on dans cette pièce? disait le rapporteur. Tous les in-« signes de l'aristocratie, cordons rouges, cordons noirs, « toutes les distinctions proscrites par l'égalité. La no-« blesse y est récompensée, non la vertu; les plus belles « maximes de morale y sont mises dans la bouche du « lord; on y entend les éloges du gouvernement anglais; « et quel moment choisit-on pour cela? Celui où le duc « d'York ravage notre territoire. Quant aux comédiens, « *il se pourrait*, disait Barrère, que quelqu'un d'entre « eux fût d'intelligence avec les ennemis de la liberté, « pour corrompre l'esprit public. »

La Convention, considérant que la pièce de *Paméla* renfermait des allusions injurieuses au peuple, et que les acteurs du théâtre de la Nation n'avaient pas cessé de donner des preuves d'incivisme, approuva les mesures prises par la commune, et décréta, en outre, que le théâtre serait fermé.

Voilà bien la tyrannie. Elle est toujours la même, qu'elle prenne le manteau monarchique ou la carma-

gnole républicaine. Sous prétexte de salut public, elle confisque les libertés les plus légitimes. « Si cette mesure paraissait trop rigoureuse à quelqu'un, ajoutait Barrère, je lui dirais : *Les théâtres sont les écoles primaires des hommes éclairés, et un supplément à l'éducation publique.* »

C'est pour cela qu'on avait applaudi *le Jugement dernier des rois*, *l'Époux républicain*, *le Tombeau des imposteurs*, *la Papesse Jeanne*, *Encore un curé*, *A bas la calotte*, *l'Ami du peuple ou la Mort de Marat*, etc., c'est-à-dire toutes les turpitudes, toutes les monstruosités politico-religieuses. O vous qui conduisez les peuples, quand cesserez-vous d'être des hypocrites? et vous, hommes, qui portez dans votre sein une âme divine, jusques à quand souffrirez-vous qu'on vous nourrisse de mensonges et qu'on vous traite comme des enfants indociles?

Il est plus d'une voie pour arriver à l'immortalité. Le génie y conduit les uns, d'autres y parviennent par l'horreur même qu'inspirent leurs crimes. Une simple interruption y porta Jullian de Carentan: sans cette interruption, nous n'aurions jamais eu la pensée de rechercher les titres de sa gloire, qui fussent restés ensevelis dans une obscurité profonde. La postérité aurait toujours ignoré que ce grand patriote avait sacrifié aux muses et brûlé de l'encens aux pieds de la royauté, dont il devait briser les autels. Nous trouvons, en effet, à la date de 1789, une pièce de vers adressée à M. Necker, *restaurateur de la patrie*, où l'éloge de Louis XVI est mêlé à celui du ministre.

Du revers le crêpe effroyable
Sur le lis n'étend plus son deuil ;
Louis, de sa voix équitable,
Brise le sceptre de l'orgueil.

Peuple, tes cruelles alarmes
Déchirent son généreux cœur ;
Sa main, pour essuyer tes larmes,
Du trône abaisse la hauteur.
Tu n'as plus un roi, mais un père,
Qui cite à ses pieds ta misère,
Pour l'anéantir à tes yeux.

Nous ne prétendons pas que ces vers soient un modèle de grâce et de sentiment poétiques, mais un homme qui mettait la tolérance au rang des crimes pouvait à la rigueur se passer de mérite littéraire. L'histoire ne dit pas que saint Dominique, qui l'avait précédé dans cette carrière, eût élevé d'autre monument à sa gloire que les bûchers de l'inquisition.

Quant à François de Neufchâteau, ce n'était rien moins qu'un ennemi de la révolution. Avocat au parlement de Paris, avant 1789, ancien procureur général à Saint-Domingue, nommé depuis successivement juge de paix et administrateur du département des Vosges, il s'était fait connaître par l'énergie de ses opinions ; car, au moment où l'Assemblée législative, dont il était membre, déclara la royauté abolie, il applaudit publiquement à cette mesure. Le temps d'arrêt qu'il mit dans le développement de ses principes faillit lui devenir fatal. Il fut emprisonné, et, sans la journée du 9 thermidor, il eût payé de sa tête ce moment de défaillance. C'est au nom du comité de salut public et sur le rapport de Barrère, qu'il avait été arrêté ; le premier usage qu'il fit de sa liberté fut de célébrer par des vers à l'adresse de ce personnage l'excès de sa reconnaissance. On ne pouvait se montrer plus chrétien. Sa détention l'avait rendu prudent. Aussi devint-il plus attentif à suivre le mouvement de l'opinion publique. Ministre sous le Directoire, puis

directeur lui-même, il obéit à l'impulsion de son cœur, en jurant, le 21 janvier 1796, fidélité à la République et haine à la royauté, et, lorsque, huit ans plus tard, il vint au nom du Sénat supplier Bonaparte de se revêtir de la pourpre impériale, il ne fit que sacrifier ses propres sentiments au bonheur de la nation, qui ne pouvait s'opérer que par cet acte de servilité. Si, dans la suite, il obtint la faveur de faire hommage de ses fables au roi Louis XVIII, ne voyez dans ce fait qu'un acte de déférence, l'hommage d'un homme de lettres à un prince lettré. Le comte François de Neufchâteau était si éloigné de toute intention politique, qu'il avait eu soin de supprimer de ce recueil une fable intitulée *le Porc et la Panthère*. Le Porc, c'était Louis XVI; la Panthère, Marie-Antoinette. C'était une heureuse application de la tolérance qu'il avait prêchée autrefois.

Paméla fut suivie d'une pièce, dont la prétention, sans parler des principes, convenait bien mieux à cette tourbe jacobine qui aimait la phrase autant que le sang. Il s'agit d'une comédie en trois actes et en vers, du citoyen Camaille-Aubin, *l'Ami du peuple ou les Intrigants démasqués*, représentée le 6 septembre sur le théâtre de la République.

Le héros est Démophile, officier municipal au comité des subsistances, et l'associé d'un certain Doucement, politique modéré. Ce Démophile a des maximes comme celle-ci :

Oui, même en se vengeant, le peuple est toujours juste.

L'auteur avait pris soin d'indiquer lui-même dans quel esprit il avait écrit sa pièce. Il appelle le 31 mai une heureuse et nécessaire révolution, et la mort de Marat une calamité ; enfin, il invoquait la juste vengeance

du peuple contre les infâmes partisans du modérantisme, contre les amis des lois.

—Qu'était-ce donc que ce Camaille-Aubin? Au mois de janvier 1796, il signe un hymne à la fraternité : « Homme de lettres, employé près le ministère de la justice. » L'année suivante, dans un *Impromptu sur la paix*, il s'intitule acteur du théâtre de l'Ambigu comique. Que l'heureuse révolution du 9 thermidor eût modifié ses opinions, on ne saurait en douter en lisant la strophe suivante de son hymne à la *Fraternité :*

Des anarchistes intrigants
Plongeons dans le mépris la race :
Des royalistes insolents
D'un coup d'œil abattons l'audace.
D'une main frappons l'assassin,
De l'autre, l'aristocratie.
Plus de roi, plus de Jacobin !
Voilà le cri de la patrie.

En sa qualité d'employé au ministère de la justice, c'était tenir la balance égale. Mais on ne pouvait sitôt oublier son apologie de la Terreur et son appel à la vengeance. C'est sans doute la raison qui fit passer le citoyen Camaille de ce théâtre sur un autre, où, après avoir chanté la haine, la vengeance, il chanta les bienfaits de la paix. C'était le deuxième chapitre de ses variations politiques, mais non le dernier ; car nous le retrouvons parmi les chefs de la conspiration du Manége, qui voulaient arriver au pouvoir par l'assassinat des directeurs et la dissolution du Conseil. Il y est qualifié d'*employé au ministère de la police*. Conspirait-il pour son compte ou pour celui du gouvernement?

Après la proscription des Girondins, l'accusation ca-

pitale, celle qui résumait toutes les autres, était le *modérantisme*. On ne se fût jamais douté que la modération, regardée comme la suprême sagesse, parce qu'elle est éloignée de tous les excès, passerait un jour pour un crime, et deviendrait un arrêt de mort.

> Un modéré ! quel monstre infâme !
> Ce seul mot me met en courroux :

c'est ainsi que s'exprimait Valcour, un de ces républicains dont le zèle recherchait les formules outrées. Comme il n'y avait plus, à cette époque, ni royalistes, ni constitutionnels, ni girondins, la révolution était forcée de tourner ses armes contre elle-même, afin que fût réalisée cette parole qu'elle, finirait, comme Saturne, par dévorer ses propres enfants.

Le modéré devint en quelque sorte le personnage essentiel de toute comédie. Le citoyen Camaille, plus désireux de prouver son patriotisme que son talent, avait été prodigue de ce moyen ; car sa pièce en contenait trois. Mais il était réservé à Dugazon, acteur du théâtre de la République, de remettre à la scène un sujet rebattu. Son *Modéré*, en un acte et en vers, fut représenté le 30 octobre, sur le théâtre de la République.

Dugazon n'avait pas compris que la modération, étant une vertu, ou tout au moins une qualité, ne pouvait devenir le sujet d'une comédie, dont le but est de rendre le vice odieux, ou de nous corriger de nos défauts par le ridicule. Aussi, le principal défaut de la pièce résulte du caractère même du héros, qui n'est point un modéré, mais un égoïste, un trembleur, n'ayant d'autre opinion que celle de vouloir jouir en paix du bien qu'il a acquis dans le commerce, et de plus homme de plai-

sir et de table. Du reste, il paye exactement ses impositions, offre des dons patriotiques, fait monter sa garde et a recueilli la fille de son frère mort en servant sa patrie.

Combien d'individus qui n'en font pas autant et qui, pour cela, n'ont pas mérité d'être pendus. *Parce qu'il n'a du citoyen que la carte*, est-ce une raison pour que son domestique Dufour le dénonce et le fasse arrêter, et pour que sa fille profite du droit que lui donne la loi pour s'unir à son amant, autre patriote ? Conçoit-on rien de plus immoral, de plus abominable ?

Signaler aux vengeances des Jacobins, vengeances terribles, implacables, tous les honnêtes gens, les hommes timides, indécis, c'est-à-dire la majorité des citoyens, c'était un crime. Permis à Dugazon d'avoir fait une mauvaise pièce ; mais l'histoire doit lui infliger une flétrissure immortelle pour s'être constitué délateur public. Ce malheureux, dont le nom était Gourgault, est mort aliéné.

Ce que nous blâmons surtout dans cette pièce, c'est l'intention. L'auteur, nourri dans les bonnes traditions de la scène française, avait d'ailleurs gardé une certaine décence, bien différent de Sylvain Maréchal, dont le même théâtre avait représenté quelques jours auparavant (18 octobre) une indécente parade, *le Jugement dernier des rois*, dans laquelle il s'était fait un jeu de l'art et des convenances.

« Au temps passé, dit-il, sur tous les théâtres on avi-
« lissait, on dégradait, on ridiculisait les choses les plus
« respectables du peuple souverain, pour faire rire les
« rois et leurs valets de cour. J'ai pensé qu'il était temps
« de leur rendre la pareille et de parodier ainsi un vers
« de la comédie du méchant : »

Les rois sont ici-bas pour nos menus plaisirs.

Il suppose donc que tous les peuples de l'Europe ont envoyé à Paris une députation de sans-culottes pour y former une diète générale. Au jour dit, ils doivent tous se soulever et briser le joug des tyrans. Ainsi fut fait. Chaque peuple s'est constitué en république. Paris, déclaré le chef-lieu de tous ces États, est devenu le siége d'une Convention européenne, dont le premier acte est le jugement de tous les rois détrônés. Ils sont condamnés à la déportation dans une île déserte, où ils doivent être gardés par la flotte réunie des républiques confédérées.

Le théâtre représente une île volcanisée. Au fond, le volcan jette encore des flammes. On voit sur un des côtés une cabane, depuis vingt ans la retraite d'un vieillard, victime du pouvoir despotique, dont il a retracé le souvenir par ces mots gravés sur le roc : *il vaut mieux avoir pour voisin un volcan qu'un roi... Liberté, égalité.* C'est là que débarquent les sans-culottes, et c'est de leur bouche qu'il apprend les événements survenus dans sa patrie.

« Comment ! dit-il, il n'y a plus de rois en Europe ?

— Tu vas les voir débarquer tous ici, répond un sans-culotte, excepté un, auquel nous avons tranché la tête.

— Les Français sont donc devenus des hommes ? s'écrie le vieillard. Mais dites-moi, je vous prie, pourquoi vous êtes-vous donné la peine d'amener ici tous ces rois ? Il eût été plus expédient de les pendre tous sous le portique de leurs palais.

— Non, non, interrompt le sans-culotte, leur supplice eût été trop doux et trop court. »

Les rois débarquent. A mesure qu'ils mettent le pied sur la terre ferme, le sans-culotte fait l'histoire de chacun d'eux. Ils essayent de se disculper, et, quand la

tâche est trop difficile, ils se font suppliants. Celui-ci avoue qu'il n'est qu'un sot ; celui-là qu'il a perdu le sens ; un autre qu'il a été dominé par les femmes et par les prêtres.

« Monstres couronnés, s'écrie le sans-culotte, vous auriez dû périr tous sur l'échafaud ; mais où aurait-on trouvé des bourreaux qui eussent consenti à souiller leurs mains dans votre sang vil et corrompu ? Nous vous livrons à vos remords, ou plutôt à votre rage impuissante. »

Les rois abandonnés à eux-mêmes se disputent entre eux. Ils s'arrachent le triste biscuit qu'on leur a laissé. L'impératrice Catherine et le Pape se battent. « Faquin de prêtre, lui dit Catherine, je ne te laisserai tranquille qu'après que tu auras avoué qu'un prêtre n'est qu'un charlatan, qu'un joueur de gobelets. Allons ! confesse-le. »

Le Pape le confesse.

Le volcan vomit une lave brûlante.

« Bonne dame ! secourez-moi, s'écrie le roi d'Espagne ; si j'en réchappe, je me fais sans-culotte.

— Et moi, je prends femme, dit le saint-père.

— Et moi, ajoute Catherine, je passe aux Jacobins. »

Le volcan fait explosion, et les rois sont engloutis dans les entrailles de la terre.

Se figure-t-on qu'un aussi monstrueux ouvrage soit sorti de la plume d'un écrivain sérieux ? Sylvain Maréchal était non-seulement un homme sérieux, mais encore un honnête homme. Il se livra de bonne heure à la littérature. Sa mémoire était prodigieuse; ses connaissances vastes et variées. C'est à lui qu'on doit la première idée du calendrier républicain, dont il avait posé les bases dans son *Almanach des honnêtes gens*,

publié en 1788, et où les noms des saints étaient remplacés par ceux des hommes et des femmes célèbres des temps anciens et modernes. L'ouvrage fut déféré au parlement, brûlé par la main du bourreau, et l'auteur décrété de prise de corps. C'était donc un esprit tout préparé pour les réformes. Aussi embrassa-t-il avec ardeur les principes de la révolution. Mais il eut horreur des excès dont il fut témoin, et, ne pouvant les empêcher, il tendit souvent une main secourable aux malheureuses victimes de la tyrannie révolutionnaire.

L'intolérance, sous quelque forme qu'elle se présentât, blessait profondément ses sentiments de justice, et il ne cessa de la poursuivre, sans distinction de personnes, amies ou ennemies. L'intolérance était à ses yeux la sœur de la tyrannie, monstres qui avaient couvert le monde de sang et de larmes, et dont il fallait renverser les autels. C'est de l'idée d'un être souverain, absolu, de Dieu, en un mot, qu'était venue l'idée de domination. Sans elle, nous n'aurions jamais eu ces tyrans de la terre, qui faisaient remonter jusqu'aux tyrans du ciel l'origine de leur autorité, afin de la rendre plus sacrée.

C'est ainsi que pensait Maréchal. Son caractère et sa conduite attestaient la sincérité de ses convictions. Il n'admettait pas qu'on pût être vertueux, uniquement en vue d'une récompense future. C'est l'approbation de soi-même, c'est l'ordre, c'est l'harmonie des rapports, qu'il faut rechercher dans la pratique de la vertu, et sans lesquels il n'y a que trouble, inquiétude et désordre.

Avant que la Convention eût décerné un culte public à la raison, Sylvain Maréchal avait proclamé l'empire de cette nouvelle divinité, ce qui était la négation de Dieu ou l'athéisme, auquel il rendit ensuite un hommage plus

éclatant par la publication de son *Dictionnaire des Athées*. C'est pourtant le même homme qui a écrit sur la religion ces belles paroles qu'on dirait sorties de la plume de Fénelon : « Nous ne pouvons nous passer de religion; « c'est un frein pour le méchant timide, si ce n'en est « un pour le méchant déterminé ; c'est un besoin pour « les imaginations tendres, et une jouissance pour les « âmes douces; c'est la lisière des passions encore « jeunes, et le bâton des vieillards ; la consolation et le « refuge des infortunés. La religion est le trésor du « pauvre, et le salaire du citoyen envers qui la société « s'acquitte mal. »

Ne semble-t-il pas qu'il y ait dans le cerveau de chaque individu une case pour la raison et une autre pour la folie? mais la cloison qui les sépare est si mince et si étroite, qu'elles se mêlent souvent et produisent ainsi les plus étranges contradictions. C'était un peu le cas de Sylvain Maréchal. Les deux cases avaient fait invasion l'une dans l'autre.

Comme la folie est contagieuse, le citoyen Desbarreaux traita le même sujet dans une pièce dont le titre rappelait celle de Maréchal, et qui n'en était, en effet, qu'une imitation servile. Elle s'appelait *les Potentats foudroyés par la Montagne et la Raison, ou la Déportation des rois de l'Europe*. Le premier avait représenté les rois détrônés se disputant comme des crocheteurs ; le second enchérit sur cette scène. Catherine dit au Pape : *As-tu avalé ton goujon, saint-père?* Le Pape répond : *Vous avez un avaloir où les gros morceaux passent aisément.* Elle donne un soufflet au roi de Prusse, qui riposte par un coup de pied.

La Chasse aux Monstres était dans le même goût. Trois chasseurs, *Raison*, *Sens* et *Mœurs*, ont reçu du

peuple la mission de forcer la grosse bête. Cette bête, ce n'est pas celle de l'*Apocalypse*, mais celle de l'ancien régime, c'est-à-dire la royauté, la religion et la noblesse. C'est une sorte de bouc émissaire chargé de toutes les iniquités, abus, superstitions, pouvoir absolu, priviléges, etc. Probus primo, autrement dit le Pape, voyant venir les chasseurs et craignant pour l'autel, se dresse d'un air résolu, et, la gaufre à la main, défie Raison, qui crache dessus. Sa Sainteté la laisse choir d'un air de pitié.

L'auteur, qui avait dédié sa pièce à son souverain, le peuple français, n'était rien moins qu'un général, le citoyen Resnier.

Ce n'était plus de l'art, mais des parades, des farces de tréteaux ; et cela se jouait sur la scène illustrée par Corneille, Racine et Molière. Aucun théâtre, d'ailleurs, n'avait échappé à ces débauches démagogiques. *La Coalition des rois contre la France*, représentée vers la même époque à l'Opéra-Comique, n'était qu'une suite de caricatures sans liaison et sans motif. On y voyait au premier acte les maîtresses des rois prendre parti pour la république et comploter la ruine de leurs amants couronnés, avec Cagliostro, chargé de représenter le Pape au congrès. Ces malheureux rois ainsi trahis, au moment même où ils viennent de se partager par anticipation les dépouilles de la France, se dispersent avec effroi, pour reparaître ensuite affublés de bonnets rouges et chantant la Carmagnole.

C'est à la fin de cette année 1793 que la Convention déploya la plus grande énergie pour la défense du territoire. Jusqu'ici la révolution n'avait rencontré que trois ennemis déclarés, la Prusse, l'Autriche et le Piémont. Elle avait humilié la Prusse dans l'Argonne, frappé le

Piémont, en lui enlevant la Savoie et le comté de Nice, et ébranlé la puissance autrichienne dans les Pays-Bas. Mais le défi qu'elle venait de porter à tous les rois, en leur jetant la tête de Louis XVI; ses projets hautement avoués de briser tous les sceptres, et d'appeler tous les peuples aux mêmes destinées, firent comprendre aux souverains qu'il était temps de mettre un terme à ces fureurs.

« Formons un corps de tyrannicides, avaient dit à la « barre de l'Assemblée des pétitionnaires des faubourgs, « et que le chef en soit pris dans votre sein. Le feu, le « fer et le poison sont des armes légitimes pour la « défense de la liberté. »

Nous ne devons poser les armes, disait-on aux Jacobins, que lorsqu'il n'y aura plus une seule tête couronnée en Europe. Traiter avec les rois serait un acte de trahison. Les rois ont soif du sang français, il faut que le peuple français déclare qu'il a soif du sang de tous les rois. La ruine de nos manufactures de luxe a laissé beaucoup de bras oisifs. Eh bien! que ces bras s'arment de mousquets.

C'était aussi la pensée du gouvernement, que Barrère exprimait avec énergie, parlant au nom du Comité de salut public. « La République est devenue la créancière « de tous les citoyens. Les uns lui doivent leur industrie; « les autres leur fortune; ceux-ci leurs conseils, ceux-là « leurs bras; tous lui doivent leur sang. La République « n'est plus qu'une grande ville assiégée. Il faut que la « France ne soit plus qu'un vaste camp. »

La première levée comprit les hommes de 18 à 25 ans. Ceux de 25 à 30, en attendant qu'ils fussent requis, étaient employés à servir dans l'intérieur. De 30 à 60, ils étaient disponibles au gré des commissaires délégués par la Convention.

Aussitôt tout fut en mouvement. Des approvisionnements considérables furent amassés; les armes de calibre livrées à ceux qui partaient pour les frontières; les armes de luxe et les piques destinées au service de l'intérieur. On fouilla les caves pour se procurer du salpêtre; on établit dans les grandes villes des ateliers et des forges pour les instruments de guerre; on s'empara des chevaux dont on jugea que l'agriculture pouvait se passer; et, pour faire face aux frais d'une guerre qui prenait des proportions formidables, on disposa avec la même autorité de la fortune des citoyens.

Si un pareil décret tombait aujourd'hui au milieu de notre société, où tous les intérêts repoussent de plus en plus ces luttes barbares, il produirait un bouleversement général. Mais il n'en fut pas de même alors. Ces mesures terribles répondaient en quelque sorte au *caveant consules* des Romains, avec cette différence que les Romains, en faisant appel à toutes les forces de la république, ne confisquaient aucune de ses libertés et ne menaçaient ni la vie ni la fortune des citoyens. La guerre qui rongeait le cœur de la France, guerre sombre, terrible, mortelle, poussait à la frontière tous ceux qui préféraient à cette misérable condition les périls glorieux d'une légitime défense. Le triste état dans lequel gémissait le pays n'excluait pas l'enthousiasme. La patrie, mot nouveau et plein d'attrait pour un peuple sorti de la servitude, ne se personnifiait pas dans quelques monstres altérés de sang qui tenaient dans leurs mains les destinées de la France. Ces hommes étaient passagers; leur tyrannie était un accident. La passion des masses était à cette époque la liberté et l'indépendance, la haine du passé et l'amour de la gloire. Or, on se disait que ces biens ne s'acquièrent qu'au prix des plus grands sacrifices. Dans les campagnes

surtout, où le régime féodal avait laissé de si cruels souvenirs et que la révolution venait d'appeler à de nouvelles destinées, ces immenses levées d'hommes n'y rencontraient pas la répugnance qu'il semble naturel de supposer.

Les ennemis de la chose publique avaient bien essayé de détruire l'effet de cette mesure, en exagérant les forces des armées étrangères, leur discipline, le talent de leurs généraux. A côté de ce tableau, ils représentaient nos soldats sans expérience, nos troupes désorganisées, nos généraux déshabitués de la victoire. Ils voyaient déjà les Prussiens dans la capitale; ils redoutaient leurs fureurs; ils parlaient des vengeances des partis; mais tous leurs efforts furent vains. La première classe se leva tout entière avec enthousiasme.

C'est le moment qu'a choisi l'auteur d'un opéra en trois actes et en prose, *le Cri de la patrie*, représenté sur le théâtre de l'Opéra-Comique. Les paroles sont de Moussard, la musique de Lambertini. Les sentiments patriotiques sont rendus avec énergie.

Gaillard, le premier des poëtes lyriques après Quinault, traita le même sujet sous le titre de *Miltiade à Marathon*. La scène était dans la Grèce; mais, dans l'esprit du poëte comme des spectateurs, elle était à Paris. La situation entre les deux pays, menacés, l'un par un monarque absolu, maître de l'Asie, l'autre par toutes les forces de l'Europe, donnait lieu à des rapprochements qui furent saisis avec avidité, et lorsque Miltiade, à la veille d'en venir aux mains, fait à ses soldats une peinture animée de la puissance de Darius et de la faiblesse des Grecs, ce n'est plus la voix de Miltiade que l'on entend, c'est la Convention qui proclame le danger de la patrie.

Arrêtez un moment avant que de combattre.
A de tels compagnons je ne veux rien celer,
Voyez où je prétends aller,
Et quel est l'ennemi que vous devez abattre.
Darius arme seul un million de bras.
Peu sûr de cet appui, sa lâche tyrannie
Contre un seul peuple libre arme encore trente États.
Il soulève à la fois et l'Europe et l'Asie.
On dit même Carthage à ses complots unie.
Les vaisseaux d'Amilcar ont paru sur nos mers,
Et du fond de l'Afrique on vous porte des fers.
Voilà, républicains, l'état de cette guerre.
J'ai dit tous nos dangers ; ils vous sont bien connus;
Vous avez contre vous les trois quarts de la terre.
Parlez, faut-il combattre, ou s'avouer vaincus ?

Tous les cœurs répondaient : Aux armes! citoyens. Plutôt la mort que l'esclavage!

Radet et Desfontaines, sur un ton moins élevé, mais avec autant de vérité, avaient retracé cette situation dans une petite pièce en un acte, *au Retour*, représentée sur le théâtre du Vaudeville, le quatrième jour de la deuxième décade de brumaire an II (4 novembre 1793). Lucette, fille de Mathurin, chante en travaillant :

Un père avait dix-sept enfants,
Braves, dispos et bien portants.
V'là qu'un matin tout l' monde s'écrie:
L'ennemi menace la patrie.
L'y a des moments
Où l'on ne peut avoir trop d'enfants.

Cette chanson, qui est une vérité,
Nous offre une grande moralité ;
C'est que not' mère, c'est la patrie,
Et qu' pour sauver c'te mèr' chérie,

L'y a des moments,
Où faut qu' les pèr' suivent les enfants.

Justin, son amoureux, lui annonce qu'il a de bonnes paroles de Mathurin pour leur prochain mariage. Mais ce n'est pas l'avis de Mathurin, qui dit qu'il ne faut pas y songer, tant que la patrie est en danger. « N'est-ce pas, dit-elle, que l'intérêt général doit l'emporter sur l'intérêt particulier ?

— Sans doute.

— Que la patrie est notre mère, et que cette mère-là doit être aimée avant tout et par-dessus tout?

— Rien de plus juste. »

Mais voici venir le curé, sa femme, le maire et les officiers municipaux, suivis de tous les habitants du village. Le maire proclame le décret sur la réquisition.

— « Mon cher Justin, dit Lucette, tu vas combattre les esclaves des tyrans; n'oublie jamais le serment que tu as fait de vivre libre ou de mourir.

Des regrets sur le sort de nos amants
Convienn' t-ils à des citoyennes ?
N'avons-nous pas leurs sentiments ?
Ne sommes-nous pas républicaines ?
Ils partent pour sauver l'État,
Et, quelqu'effort qu'il nous en coûte,
Ne pouvant les suivre au combat,
Nous d'vons leur en montrer la route.

Des tyrans creusons le cercueil ;
Brisons leur sceptre despotique.
Point de paix, tant que leur orgueil
Méconnaîtra la république.

Rois et tyrans, nobles et prêtres,
Que tout ça tombe dans un jour ;
Et, si chez nous restent les traîtres,
Vous n'en trouv'rez plus au retour.

LE CURÉ.

O vous que nourrit l'espérance,
Nobles suppôts du haut clergé,
Revenez, vous verrez en France
Votre costume bien changé.
Plus de ces hochets magnifiques !
Prêtres et soldats tour à tour,
Pour crosses nous avons des piques ;
Nous vous attendrons au retour.

Nous trouvons encore ce double sentiment, Patrie et Liberté, exprimé avec autant d'énergie que d'élévation, dans un Divertissement lyrique, *le Camp de Grand-Pré ou le Triomphe de la république,* par Chénier. Tout le monde connaît cette ronde charmante :

Si vous aimez la danse,
Venez, accourez tous,
Boire du vin de France,
Et danser avec nous,

qui se termine par une strophe vive et fière :

Les habitants de ces bocages
Ont le courage et la fierté,
Et chacun porte en nos villages
Le bonnet de la liberté.
Voulez-vous plaire à nos fillettes ?
Écartez les propos galants.
Laissez les fadeurs, les fleurettes
Aux tendres bergers du vieux temps.
Pour l'État buvez à plein verre ;
Soyez soldat et citoyen ;
La nuit, le jour, en paix, en guerre,
Aimez, dansez, battez-vous bien.

La société française avait été complétement boulever-

sée dans ses lois, dans ses plaisirs, dans sa religion, dans ses habitudes et jusque dans ses vêtements. Un grand nombre de communes avaient changé de noms, surtout si les anciens rappelaient des souvenirs de féodalité, comme castel, roi, saint, etc. Les hommes ayant suivi cet exemple, les surnoms de Brutus, de Scévola, devinrent à la mode. Les hommes taillèrent leurs cheveux à la romaine; les femmes les portèrent flottant sur leurs épaules. La carmagnole et le bonnet rouge furent le vêtement distinctif de tout bon républicain, et l'on porta la fureur de ces changements jusqu'à exiger que les acteurs, sans s'inquiéter de détruire l'illusion, ne se montrassent aux yeux du public que sous ce costume révolutionnaire, même lorsqu'ils représentaient des personnages grecs ou romains. Il fallait, à tout prix, ne blesser ni les yeux ni les oreilles des sans-culottes. Enfin, pour achever le tableau de la nouvelle société, il fut décrété que les mots de citoyen et de citoyenne remplaceraient ceux de monsieur et de madame; qu'on supprimerait le vous dans le discours, comme étant une appellation féodale et servile, et que tous les citoyens se tutoieraient.

Il y avait dans ce nouvel ordre de choses une source abondante d'observations pour le moraliste. Deux écrivains dramatiques, Aristide Valcour et Dorvigny, s'en emparèrent ; mais, au lieu d'observations, ils mirent dans leurs ouvrages des passions politiques. Leurs pièces n'eurent qu'un intérêt de circonstance.

Celle d'Aristide Valcour, intitulée *le Vous et le Toi*, fut représentée en frimaire, sur le théâtre de la Cité-Variétés. « Oh ! l'excellente nouvelle ! plus de vous ! En corri-
« geant cet abus de la langue, c'est resserrer les liens de
« la fraternité, et poursuivre l'aristocratie dans ses der-
« niers retranchements. Ah ! vivent les sans-culottes !

« Sans eux, sans la montagne auguste et sainte, la Ré-
« publique n'existerait plus. »

C'est ainsi que s'exprime Justin, amant de Virginie. Virginie, fille du cultivateur Marcel, est aussi recherchée par Glaçon, ancien procureur fiscal, aristocrate déguisé, qui en a tous les défauts, la lâcheté, l'orgueil et l'égoïsme.

Barbe, domestique de Marcel, a d'abord de la peine à comprendre qu'on puisse tutoyer ses maîtres sans leur manquer de respect. Elle trouve charmante cette fraternité. Quelle différence avec l'ancien temps!

Tous ces vieux caffards en surplis,
Qui lorgnaient la brune et la blonde,
Nous promettaient le paradis,
Et j'avions l'enfer en ce monde.
Faut y réfléchir à deux fois,
Pour croire à tous leurs grands mystères ;
Mais n'avoir ni nobles, ni rois,
Ni prêtres menteurs et sournois,
C'est le paradis sur la terre.

Glaçon voudrait persuader à Marcel qu'on va trop loin, qu'il est des égards..... des devoirs sociaux..... La société, dit-il, est une échelle, dont les différents échelons.....

— Tais-toi, monsieur de l'échelle, interrompt Thibaut le jardinier, i' n'y en a plus. Ce n'était bon qu'à entretenir l'orgueil.

Tous ces biaux messieurs du bon ton
Étiont grimpés au faîte.
Nous, assis au dernier échelon,
J' n'osions l'ver la tête.
Mais v'là q' j'ons culbuté

Tout'la maudite sequelle,
Et, pour q'bien et biau
Tout soit de niviau,
J'avons brisé l'échelle.

La pièce de Dorvigny, intitulée *la Parfaite Égalité ou le Tu et Toi*, fut représentée, le 3 nivôse an II (23 décembre), sur le théâtre National, rue de la Loi. C'est le même thême, avec des personnages d'un rang un peu plus élevé. L'action est plus développée, et il y a moins de déclamation. Le caractère de Francœur, qui correspond à celui de Thibaut dans la pièce de Valcour, est plus naïf, parce qu'il est plus profondément pénétré des avantages de ces nouvelles relations sociales. Celui de Gourmé est aussi plus vigoureux. Gourmé, ancien conseiller au parlement, est le même personnage que Glaçon; quant aux principes, ils sont les mêmes dans les deux pièces.

« Quoi! dit Gourmé, un homme que je paye, qui est à mes gages, viendra me tutoyer!

— Et pourquoi pas? répond Francœur. Tu le payes pour te servir; il te sert, vous voilà quittes. Tu n'as aucun droit sur sa langue, encore moins sur sa considération.

— Mais cela n'est pas raisonné, reprend Gourmé. Cet homme est mon inférieur.

— Ton inférieur! Ah! ventrebleu! qui a donc posé ces lignes de démarcation? Je me pique de réfléchir quelquefois. Or, plus j'ai raisonné sur cette matière, et moins j'ai vu que j'eusse plus de force, plus de justice, plus d'humanité, plus d'industrie, plus de vertu. Au contraire, j'ai toujours vu les hommes sur lesquels notre orgueil nous engage à prétendre de la supériorité, plus vigoureux, plus sobres, plus obligeants, plus nombreux;

enfin, réunissant toutes les qualités qui peuvent leur donner l'avantage sur nous.

— Plus nombreux ! il n'était pas besoin de réfléchir beaucoup pour arriver à cette observation. »

La femme de Francœur a été traitée de grosse républicaine par un cocher, et de grosse mère par une portière. « En vérité, dit-elle, cela m'a diverti.

— Ma femme, répond solennellement Francœur, c'est plus que divertissant, c'est satisfaisant. C'est une preuve du progrès que la raison fait parmi nous. »

Ce décret n'aurait été que puéril, si la Convention ne lui avait donné l'échafaud pour sanction. C'est le propre de la tyrannie d'être à la fois absurde et cruelle. L'empereur de Russie, Paul Ier, qui périt d'une façon tragique, était un maniaque auquel il prit un jour la fantaisie de ne vouloir dans tout l'empire qu'une seule forme de chapeau. Chacun eut ordre de s'y conformer, sous peine du bâton, correction que le tsar se permit quelquefois d'appliquer de ses augustes mains. Tel est donc le pouvoir absolu. Placé au-dessus de tout, il n'a pas de frein pour le retenir, et, comme il n'a pas de devoirs, il n'a pas de morale.

La Convention, après avoir détruit les convenances sociales, qui sont aussi des lois; après avoir établi un nouveau dogme, celui de la raison, dont elle adora l'image sous les traits d'une fille de joie, la Convention établit une morale nouvelle par le culte des filles-mères. Des hommages publics leur furent rendus. Elles eurent leurs places marquées dans les cérémonies publiques, et, afin de les encourager à augmenter la masse des citoyens en circulation, il leur fut alloué une prime pour chaque nouveau-né; enfin, on leur fit un honneur de ce qu'autrefois on qualifiait de vice ou de faiblesse. Un ex-curé de Clermont,

Monestier, député du Puy-de-Dôme, n'avait-il pas déclaré au sein de la société populaire de Bagnères, que le mariage était une invention absurde; que la pudeur n'était que de l'hypocrisie, et que les femmes, comme les biens de la terre, appartenaient à tout le monde, et aux sans-culottes en particulier?

C'était une bonne fortune pour le théâtre, dont les pourvoyeurs ne se piquaient pas toujours de rechercher le côté moral. Les rosières étaient usées. Il était plaisant d'ouvrir, en faveur des filles-mères, la source de larmes qui avaient longtemps coulé pour les filles vierges. C'est ce que firent Favières et Legouvé, le premier, dans *Lisbeth*, le second, dans *Laurence*. De quelques brillantes couleurs qu'ils eussent chargé leur palette, l'action, dépouillée du prestige de la poésie, n'en était pas moins une atteinte aux bonnes mœurs, une violation des lois sociales. Excusez-vous par l'entraînement du cœur, par la surprise des sens, par les illusions de l'esprit, je le veux bien; il y a là motif à indulgence, mais non à glorification.

Lisbeth habite avec son père une vallée de la Suisse. Elle a rencontré, dans les environs, un jeune officier français, Derson, qui s'y était arrêté pour dessiner. Ils se sont aimés, et Lisbeth est devenue mère. En apprenant la faute de sa fille, Simon, homme de mœurs sévères, veut la tuer et la maudit. Mais la tendresse paternelle n'a pas de bornes. Simon, assailli de tous les côtés par les pleurs de sa fille, par les supplications de ses amis et surtout par la vue de la créature innocente, dont les cris semblent appeler sa miséricorde, Simon ouvre ses bras et pardonne.

Sur qui porte l'intérêt de la pièce? Sur Lisbeth. Et que conclure du dénoûment? Qu'un entraînement a son

charme, quand il a pour objet un jeune homme riche, brillant et plein d'amour; que la colère paternelle n'a qu'un temps, et qu'il est beau d'être l'héroïne d'un roman, où le coupable a le profit et la gloire de sa faute.

1794

—

L'activité des écrivains dramatiques ne s'était pas ralentie pendant l'année 1794. Plus de deux cents pièces, dont près de la moitié politiques, en composent le catalogue, où figurent les noms de cent vingt-huit auteurs, les uns déjà connus, les autres nouveaux. Il y a cependant une tendance meilleure vers l'art. Si ces écrivains avaient pu se dégager des miasmes révolutionnaires, leur talent s'en fût à coup sûr ressenti. Mais, forcés de sacrifier aux circonstances, ils se plaisaient à rechercher, jusque dans les œuvres sérieuses, des applications qui les rendaient infidèles à l'histoire et aux mœurs. Il n'en est pas moins vrai que le caractère des pièces dramatiques s'était généralement élevé. On commençait à sortir des œuvres grossières, factices, exagérées.

Nous classerons ces pièces sous cinq titres différents, chaque série répondant à un ordre d'idées particulières, quoiqu'elles aient entre elles des affinités naturelles. Nous les distinguerons donc en pièces révolutionnaires ; pièces religieuses, ou plutôt antireligieuses ; pièces vendéennes ; pièces militaires, et pièces réactionnaires.

PIÈCES RÉVOLUTIONNAIRES.

La France avait déjà traversé bien des épreuves ; mais il lui était réservé d'en subir encore une, la plus douloureuse de toutes, et dont l'histoire a conservé le souvenir par un mot qui résume toutes les souffrances, *la Terreur*. C'est en effet sous ce nom que cette époque sera éternellement maudite. Sous ce régime effroyable, la France vit son sang le plus pur couler à flots par les mains de ses enfants, et fut en proie à toutes les misères, à tous les désordres, sans pouvoir même gémir en secret, car tout était crime alors : actes, paroles, regards, jusqu'à la pensée.

On s'étonnerait qu'il se fût trouvé des hommes pour approuver ce système de destruction ; se figure-t-on qu'il s'en soit trouvé pour le glorifier? La première pièce de l'année 1794, *les Contre-révolutionnaires jugés par eux-mêmes*, comédie en trois actes et en vers, par Dorvo, n'était qu'une provocation au meurtre, au pillage, à tous les crimes. La scène se passe dans un café. Les contre-révolutionnaires sont un noble, un prêtre, un parlementaire et un marchand. Un garçon limonadier, déguisé en ambassadeur, après avoir pénétré leurs secrets, les livre au tribunal révolutionnaire, qui en fait ce que vous savez.

La Folie du roi Georges ou l'Ouverture du parlement d'Angleterre est une débauche révolutionnaire. Cette comédie, en trois actes, du citoyen Lebrun-Tossa, fut représentée le 4 pluviôse an XI (23 janvier 1794), sur le théâtre de la Cité.

Cazalès est en conférence avec Pitt. « Voilà, mon ami,

dit-il au ministre anglais, le moment de montrer du courage. Forcez l'Europe d'avouer que le génie de Pitt n'a jamais rencontré d'obstacle insurmontable.

— Il me semble cependant, mon cher Cazalès, qu'un démon jaloux s'attache depuis quelque temps à me contrarier. J'invente les combinaisons les plus perfides; rien ne me réussit.

— Tout ennemi que je sois du système démocratique, répond Cazalès, j'admire ces fiers républicains. C'est le courage qui les conduit à la victoire, tandis que vous ne devez vos succès qu'à l'intrigue et à la trahison. Vos triomphes vous couvrent d'opprobre. »

C'est bien de cela qu'il s'agit. Ce qui occupe en ce moment le ministre, c'est l'ouverture du parlement. « J'ai acheté, dit-il, tant en Angleterre qu'en France, tous ceux qui étaient à vendre; mais le roi vient d'avoir un nouvel accès de folie, et je crains qu'il ne puisse ouvrir le parlement. »

Le roi se précipite en effet sur la scène, un fouet à la main, en criant : « Tayau, tayau ! lâchez la meute !

— Pour le coup, me voilà roi, » dit à part le prince de Galles.

On profite cependant d'un intervalle de calme pour conduire le roi au parlement, où, après avoir bredouillé un discours, il entre en fureur et s'élance dans l'enceinte, distribuant des coups à droite et à gauche. On s'empare de sa personne et on le ramène. Alors commence une discussion des plus vives entre l'opposition et le parti ministériel. Pitt se vante d'avoir ruiné la France.

« Un peuple, dit Fox, dont la prospérité ne s'établirait que sur la ruine de ses voisins ne serait qu'un ramas de brigands. Voilà ce qu'on veut que nous soyons; voilà ce que nous sommes. »

Pendant qu'on discute, on vient annoncer, d'une part, que les Français ont débarqué sur les côtes, et, de l'autre, que le peuple de Londres s'est insurgé. Chacun se disperse, pour courir aux armes. Pitt et le prince de Galles sont tués, et leurs têtes promenées dans les rues, comme à Paris.

« Qui sera bien attrapé? s'écrie Robinson ; ce seront les Français, qui venaient pour combattre nos tyrans et les trouveront abattus. Eh bien! nous danserons la carmagnole avec nos frères les sans-culottes.

On enferme le roi dans une cage. Un âne, revêtu du manteau royal, précède Sa Majesté, que la populace poursuit de ses cris et de ses insultes. Grey, Fox et Shéridan, coiffés du bonnet rouge, outragent à leur tour cette majesté avilie.

« C'est peu, s'écrient-ils, d'avoir renversé le tyran ; il faut détruire la tyrannie. Ces rois, devant lesquels vous rampiez, sont-ils pétris d'une autre argile que vous? Savez-vous ce qui les distingue? L'orgueil et les crimes. Fondons une république impérissable sur les bases de l'égalité.

— Oui, oui, la République ! répond le peuple.

— La république une et indivisible, ajoute Grey. Loin de nous le dogme impur de fédéralisme! et maintenant que nous sommes dignes des Français, allons à leur rencontre.

Le but de l'auteur avait été d'avilir la royauté, et de la rendre odieuse. Trois écrivains, Sylvain Maréchal, Quiney et Cizos-Duplessis, développèrent la même idée ; le premier, dans un opéra en un acte, *Denys, maître d'école ;* le second, dans une pièce intitulée : *la Journée du dix août ou le Siége des Tuileries ;* le troisième, dans une allégorie dramatique en cinq actes intitulée : *les*

Peuples et les rois ou le Tribunal de la Raison, qui fut représentée sur le théâtre de la Cité, le 23 germinal an II (12 avril 1794).

Le roi de Syracuse, après avoir perdu le trône, s'est retiré à Corinthe, où il a établi une école. Ce n'était pas le fait d'un tyran dégradé. Sylvain Maréchal, dont la tête n'avait pu se dégager de certaines théories, préfère y voir l'intention d'un despote, qui, ne pouvant se résigner au rôle de sujet, veut encore commander et choisit pour victimes des enfants.

Chrysostome, son voisin et savetier de son état, l'engage à venir boire un coup. Denys accepte et s'enivre. Les enfants mettent à profit le sommeil du maître pour lui faire mille niches. Comme les grenouilles de la Fable, ils vont jusqu'à sauter sur lui. Denys se réveille ; mais le poids de l'ivresse l'accable ; il chancelle et laisse tomber sa couronne, qu'il tenait apparemment cachée sous ses habits. Chrysostome la ramasse, et, reconnaissant le tyran à ce signe, court le dénoncer. Il paraît que c'était aussi la coutume à Corinthe ; mais il existe dans le reste une légère différence entre les deux républiques. En France, on aurait envoyé Denys à l'échafaud ; les républicains de Corinthe se bornèrent à le fouetter de verges et à élever sur les ruines de son école la statue de la Liberté.

La pièce de Quiney est un drame en trois actes et en prose, avec une préface en vers, qui, par son tour original et la grâce du style, mérite de passer à la postérité. La voici :

L'an deux, ère républicaine,
Cet ouvrage, au gré de mes vœux,
Fut accueilli de Melpomène.
Mais alors il survint des orages affreux.

La royauté sembla de ses cendres renaître,
Et les républicains de tous côtés proscrits
Ne purent, de longtemps, propager leurs écrits.

Mais ce coup n'abattit pas le courage de l'auteur, qui remit sa vengeance à l'art de l'imprimeur.

Cette pièce, nous regrettons de détruire la confiance du citoyen Quiney, est aussi plate qu'odieuse. Louis XVI y est représenté comme un tyran abominable, comme un tigre altéré de sang, et qui n'a d'égal dans ses fureurs que la reine elle-même.

Le vieux d'Affry, qui commandait un régiment suisse au service de la France, avait conservé, c'est l'auteur qui l'affirme, des opinions républicaines, tandis que son fils avait subi les influences de la cour. Sur qui a-t-on jeté les yeux pour se délivrer du père ? Sur le fils lui-même... « Pars, lui dit Marie-Antoinette, en lui remettant un poignard, pars, vole ; les rois t'observent ; l'univers te regarde. »

A ce roi que chacun insulte et menace, à ce roi soliveau, l'auteur fait tenir un discours atroce, mais qui dénote une grande énergie. « Allons, s'écrie-t-il, allons porter le fer et la flamme au sein de nos ennemis ; que leurs corps sanglants soient traînés dans la poussière..... que l'épouse, cherchant son époux parmi les morts, expire avec eux..... que le fils, redemandant son père, soit déchiré sans pitié..... que la mort étende son voile sur tous les conspirateurs. Que la nature frémisse d'horreur aux coups que nous allons porter..... à l'exemple de Charles IX, que mon fer se plonge dans le sang du peuple..... Le carnage seul peut assouvir la vengeance des rois. »

Oui vraiment, il eût été facheux que la postérité fût

privée de ces belles choses, et le citoyen Quiney avait eu raison de compter sur l'art de l'imprimeur.

Le citoyen Cizos-Duplessis, médecin et littérateur, éprouvait aussi le besoin de parler au public. Sa préface, à un autre point de vue, est aussi curieuse que celle du citoyen Quiney. « Le théâtre, sous un roi, dit-il, « corrompt toujours le cœur ; car un roi fut toujours « un monstre en morale et en politique, et le monstre « ne peut s'alimenter et conserver sa force épouvan- « table que par la dépravation des mœurs, par l'abru- « tissement des âmes et par la dégradation complète « de tout ce qu'a fait l'auteur de la nature. »

Halte-là ! citoyen Cizos. Il n'en faut pas davantage pour nous montrer l'esprit dans lequel votre pièce est conçue. En voici d'ailleurs le canevas. La guerre a éclaté entre la France et l'Angleterre, parce que, la voiture de la maîtresse du roi ayant accroché celle de l'ambassadrice d'Angleterre, toute réparation a été refusée.

« Des milliers de morts couvrent nos campagnes, dit une espèce de paysan philosophe, pour venger l'honneur de madame l'ambassadrice, qui ne vaut pas mieux que la favorite royale. Les rois ont-ils jamais apprécié la vie d'un homme ? Ils partent pour la chasse, après avoir donné en riant le signal du carnage. »

Nous voici dans le cabinet du premier ministre, le duc de Saint-Élie. Grande est la foule des courtisans. Il s'entretient avec un président et un archevêque. Ces messieurs se disent leurs vérités en riant. C'est donc une critique sanglante de la justice et de la religion. L'archevêque est un libertin ; le président un magistrat vénal, et le duc trafique de tout. Son frère le général vient, par l'effet d'une heureuse manœuvre, d'enfermer l'ennemi, dont il tient le sort dans ses mains. On lui

offre six millions s'il veut le dégager ; il consulte son frère.

« Accepte l'offre, lui répond le duc, risque quelques milliers de soldats ; mais agis avec prudence. »

De tous les points de l'empire arrivent des courriers avec la nouvelle que le peuple est en pleine révolte. Un être étrange a paru. Le peuple le suit en foule : c'est la Raison. Elle se montre sous la figure d'une femme, tenant dans sa main un flambeau. Elle débite ses grandes maximes contre les rois, qui boivent le sang et les larmes des peuples ; contre les courtisans hypocrites et féroces, etc.

Un garde-française dépose à ses pieds les armes que le despotisme lui avait confiées. « Trop longtemps, lui dit-il, nous avons été les instruments des scélérats couronnés.

— Oui, mes amis, s'écrie la Raison, la politique des rois vous avait divisés ; vous ne formerez plus désormais qu'une même famille. Les rois sont nés de l'ambition, de l'orgueil, du mensonge et de l'audace. La lâcheté et l'erreur servaient de fondement à leurs trônes, et ils eurent toujours les prêtres pour complices de leurs crimes. »

La scène change. Le roi est assis dans un pavillon, dont les murs sont formés d'ossements unis par un ciment de sang humain. « Voilà, dit la Raison, l'antre d'où sortent tous les fléaux qui désolent la terre. »

Le roi donne des ordres pour réprimer l'insurrection. « C'est au milieu des victimes, dit-il, que je reprendrai la couronne que le peuple voudrait briser. »

Cependant l'insurrection fait des progrès. Son triomphe est assuré. Le roi, le duc et l'archevêque sont conduits, chargés de chaînes, devant le tribunal de la Raison. Un sans-culotte les interroge.

« Qui t'a fait roi ? demande-t-il au prince.

— Dieu.

— Tu es un imposteur ; ton père et ta mère n'y ont pas mis plus de façon que les miens. »

La Raison, après avoir montré que les rois, les prêtres et leurs amis ne sont que des imposteurs et des scélérats, remet son flambeau au sans-culotte. Sur une roche escarpée s'élève l'autel de l'humanité, chargé des emblèmes de la royauté. Le sans-culotte y met le feu. La terre s'ouvre au même instant pour engloutir le roi, le duc et l'archevêque, et, du milieu des flammes, sort un faisceau avec cette inscription: *République une et indivisible.*

Ces auto-da-fé étaient la marotte de l'époque, si bien que, quelque temps après, Robespierre lui-même joua cette ridicule comédie à la fête de l'Être suprême. Dans une sans-culottide en cinq actes et en vers, intitulée *le Dix août ou l'Inauguration de la République*, les citoyens Bouquier et Moline, l'un membre, et l'autre secrétaire greffier de la Convention nationale, nous transportent sur la place de la Révolution, au milieu de laquelle s'élève un bûcher chargé des attributs de la royauté. Ces attributs doivent être livrés aux flammes. Les deux auteurs, saisis d'un enthousiasme lyrique, s'écrient :

Pour le punir de ses forfaits,
Du peuple, ici, la justice sévère,
Du dernier tyran des Français
A fait tomber la tête altière.
Qu'ils périssent aussi ces signes abhorrés,
Par la bassesse à l'orgueil consacrés !
Qu'ils soient dévorés par les flammes !
Que leurs cendres, jouets des vents,
Aillent porter la terreur dans les âmes
Des satrapes et des tyrans.

Les préjugés, les grandeurs, les chimères
Dès ce jour sont anéantis :
Peuple d'égaux, peuple d'amis,
Abjurons à jamais les erreurs de nos pères.

Le quatrième acte représente la place des Invalides. Sur la cime d'une montagne, on voit un colosse, symbole du peuple français. D'une main, il rassemble le faisceau départemental ; de l'autre, il écrase le monstre du fédéralisme.

C'était un autre dada révolutionnaire, une espèce de tête de Méduse, au moyen de laquelle on entretenait la terreur et la division dans le peuple.

La Convention, qui avait reçu l'hommage de cette pièce par l'organe de Romme, avait chargé son Comité de salut public de faire les frais de la représentation. Aussi n'avait-elle rien négligé pour en assurer le succès. L'argent des contribuables ne pouvait avoir une meilleure destination, et c'était le moins qu'on pût faire pour un homme qui avait été secrétaire de la Convention, président de la société des Jacobins ; qui avait voté la mort de Louis XVI, et qui porta le zèle démocratique jusqu'à faire retirer du musée tous les tableaux dont le sujet se rattachait de près ou de loin à l'État monarchique. Tel était Gabriel Bouquier.

La littérature dramatique se traînait donc servilement dans la voie sanglante creusée par le tribunal révolutionnaire. Les phrases pompeuses dont retentissaient les clubs, des idées fausses, formaient son bagage. Ces courtisans du bourreau avaient établi deux camps, celui des patriotes, qui étaient eux, et celui des non patriotes, ou plutôt de tous ceux qui n'étaient pas eux. Le patriote était essentiellement modeste, généreux, sincère, bon et

brave ; l'autre, au contraire, était vaniteux, avare, hableur, méchant et poltron. C'est sous ces traits que le représentent Radet et Desfontaines, dans *la Fête de l'Égalité*, comédie en un acte, jouée le 7 ventôse an II (25 février 1794), sur le théâtre du Vaudeville.

Il y a dans la pièce une pauvre femme nommée Jacqueline, qui en est comme l'esprit politique. J.-J. Rousseau est son dieu, et c'est lui qu'elle invoque.

Il nous apprit que la nature
Ne fit ni les grands ni les rois,
Et qu'en dépit de l'imposture,
Nous sommes tous égaux en droits.
  Autrefois j'étions bêtes,
Et les grands le trouvaient doux.
Je payions de belles fêtes
  Qui n'étaient pas pour nous.
  A présent v'là qu'en France,
Grâce à nos bonnes raisons,
  C'est le pauvre qui danse,
Et le rich' pay' les violons.

Un homme avait-il acquis de la fortune ? son patriotisme était suspect. Il fallait le rendre odieux. Que faisait un écrivain comme le citoyen Rezicourt ? Il le mettait en scène, en opposition avec un homme du peuple, un vrai sans-culotte. C'est le sujet de son opéra *les Vrais Sans-culottes ou l'Hospitalité républicaine*.

L'enrichi est Durmont, charlatan de patriotisme, dur au pauvre peuple, insensible aux maux des autres. La preuve, c'est qu'il renie une parente, venue tout exprès de son village avec son enfant pour invoquer sa parenté.

Mais à côté de son hôtel est la rivière, et sur la ri-

vière un bateau, où logent Lefranc et son fils Jacques. Ce sont eux qui recueillent les pauvres délaissés, qui partagent avec eux leur table et leur lit, en disant : Ne sommes-nous pas tous frères ?

Il n'y avait pas de bonne pièce sans arrestation. Aussi Durmont est-il arrêté. Il est vrai que cela ne tirait pas à conséquence, si l'on en croit le citoyen Nicolaïe, dit Clairville, artiste du théâtre des Variétés, sur lequel il fit représenter une comédie en un acte, le 26 prairial an II (14 juin 1794), sous le titre de *la Fausse Dénonciation*.

Dénonciations, visites domiciliaires, n'étaient qu'un jeu sous ce régime bénin, qu'on nommait la terreur. Une femme Durmont a été dénoncée. Elle ne se reproche rien, et cependant elle tremble. « Rassure-toi, ci-« toyenne, lui dit le président avec cette douceur qui « caractérisait les présidents de cette époque, c'est pour « la sûreté générale que nous prenons ces mesures ri-« goureuses ; mais l'innocent est bientôt reconnu, et nous « sommes avides de lui rendre la justice qu'il mérite. »

On demande qu'il soit fait chez elle une visite domiciliaire. « Cela n'a rien de désagréable, ajoute-t-il. Ces vi-« sites sont celles de frères aînés qui viennent surveiller « la conduite des plus jeunes familles. »

A la bonne heure ! Pour le coup, cette pauvre terreur a été calomniée. Heureusement qu'il existait d'autres écrivains, comme Pompigny, dont le républicanisme était plus vigoureux. Témoin son *Époux républicain*, drame patriotique en deux actes, représenté sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 20 pluviôse an II (8 février 1794).

Ce Pompigny était citoyen soldat de la section de l'indivisibilité. C'est à elle qu'il dédie sa pièce. « Mes

« frères, dit-il, quelques auteurs se sont jadis déshono-
« rés en mendiant, dans une dédicace rampante, une pro-
« tection imaginaire, qu'une vanité ridicule feignait de leur
« accorder. La liberté a fait disparaître pour toujours

Ces protégés si bas, des protecteurs si bêtes.

« Ainsi, c'est en vrai patriote que je vous fais hom-
« mage de mon époux républicain, et je le dois, puis-
« que c'est au milieu de vous, dans votre sein, que j'ai
« puisé les traits de patriotisme qui caractérisent ce héros
« de la liberté. »

Honneur à la section de l'indivisibilité ! Voici le héros dont elle avait produit le modèle. Un serrurier retiré du commerce a changé son nom de Leroi contre celui de Francklin. Sa femme Mélisse, fille naturelle d'un illustre personnage, et dont on avait fait une religieuse, a conservé l'orgueil de son sang et de sa première condition. Elle a des relations avec un ex-chanoine, nommé Brumaire, pas plus républicain que Mélisse, mais qui cherche à le paraître. Tous les deux conspirent avec les étrangers contre leur patrie. Ils croient avoir entraîné dans leur complot le second fils de Francklin, au moyen d'une autre ex-religieuse, Rosalie, dont il est amoureux. Mais il y a là un dragon de patriotisme, Romarin, homme de confiance de Francklin et son ami; c'est par sa femme Hyacinthe qu'il a saisi les fils du complot, qu'il révèle à Francklin. Celui-ci, en bon républicain, fait arrêter sa femme et dénonce son fils.

Hyacinthe s'étonne que son maître ait épousé une religieuse, lui ayant entendu dire cent fois qu'il détestait les gens d'église. Avait-il tort ? Ma foi ! non. L'orgueil, la gourmandise, la médisance et la paresse : voilà quelles

J'ai de tout temps haï, frondé la tyrannie,
Détesté l'esclavage. . . . . .
Donc, si je gronde ici, c'est en républicain ;
C'est en homme qui craint que de ce titre insigne
Plus d'un Français encor ne soit pas assez digne.
Car, mon ami, combien de basses actions,
De calculs ténébreux, de viles passions,
Chez la plupart combien de froideur, d'égoïsme !
Qu'il est, sous le manteau d'un beau patriotisme,
De traîtres, d'intrigants, d'avides fournisseurs !
Et tout cela, pourquoi ? c'est qu'on n'a point de mœurs ;
C'est que tout est changé, tout, excepté les hommes,
Et que nous-même, enfin, oui, tous tant que nous sommes,
Ne semblons pas encore assez bien convaincus,
Qu'on n'est républicain qu'à force de vertus.

Quoiqu'on fût à la veille du 9 thermidor, il n'aurait pas été sans danger de proclamer des principes aussi sains, si Agathon n'avait corrigé ce qu'ils avaient d'absolu, par une déclaration plus conforme aux goûts du moment.

Ce que tu nous dis là, je l'ai souvent pensé.
Mais que veux-tu, mon cher ? On court au plus pressé.
Il fallait secouer le joug du despotisme.
Nous voilà libres ; mais ce n'est pas tout encore,
Il faut vaincre ou mourir, et purger nos frontières
D'esclaves, de brigands, de hordes meurtrières,
De despotes jaloux contre nous conjurés.
. . . . . .
Lorsqu'enfin nous serons chez nous une fois maîtres,
Des saintes lois le règne alors s'affermira ;
Les mœurs y répondront, et l'on reconnaîtra
Que notre république, heureuse et triomphante,
A les vertus pour base et même les enfante.

Oui, c'est par sentiment et par réflexion
Que j'adore aujourd'hui la révolution ;
Que j'espère bientôt la mieux bénir encore.
Qu'il sera beau le jour dont nous voyons l'aurore !
Que j'espère ! que dis-je? eh mais, en cent façons,
Oui, tout en espérant, déjà nous jouissons.
Ce Dieu, dont on avait défiguré l'image,
Reçoit d'un peuple entier un simple et pur hommage.
Après Dieu, c'est la loi, dont l'invisible main
Nous va des bonnes mœurs aplanir le chemin.
Voir la maternité de respects entourée,
Le célibat flétri, la vieillesse honorée,
La pitié tendre unie à l'amour filial,
Le divorce épurant le lien conjugal ;
La chicane, cette hydre à jamais terrassée ;
D'un luxe corrupteur la mémoire effacée,
Et les secours qu'enfin donne l'humanité,
Ne laissant nul prétexte à la mendicité ;
Partout haine aux pervers, honneur à la décence,
Au malheur, et surtout respect à l'innocence.
Ainsi la république, ô mon cher Morinval,
De toutes les vertus a donné le signal.

A coup sûr Collin-d'Harleville avait représenté l'image d'une république telle qu'il la désirait, mais non telle qu'elle existait. Car il n'y avait alors d'honorable que la guillotine ; elle seule était entourée de crainte et de respect. La maternité, la vieillesse, les vertus, l'innocence, encombraient les prisons, en attendant que la sainte guillotine leur conférât le baptême du sang.

PIÈCES CONTRE LA RELIGION.

Les pièces contre la religion ont conservé le caractère sous lequel nous les connaissons déjà. Rien n'est changé à cet égard. Nous y retrouvons les mêmes grossièretés, les mêmes injures et aussi les mêmes formes littéraires. La première en date est intitulée : *Le Tombeau des imposteurs et l'inauguration du Temple de la Vérité.* C'est une sansculottide dramatique en trois actes, qui ne paraît pas avoir été représentée. Trois écrivains, Léonard Bourdon, dit Léopard, et pour cause, Moline et Valcour, avaient réuni leurs efforts pour produire ce chef-d'œuvre d'indécence et d'audace. La pièce est précédée d'une épître dédicatoire au Pape, dont elle n'est pour ainsi dire que le développement.

« Très-saint Père, les lumières vont, dit-on, toujours « croissant. D'après cet axiome, Votre Sainteté doit sa- « voir à quoi s'en tenir sur les momeries du culte du « Christ. Nous sommes donc persuadés que vous parta- « gerez notre opinion sur Jésus. Que le titre de son vi- « caire ne vous engage point à la dissimulation. Il y a si « peu de conformité entre vous et lui, que Votre Sain- « teté est dispensée de prendre sa défense ; car on ne « défend jamais bien celui qu'on sert si mal.

« Jésus ne s'est point rendu coupable de viols, d'as- « sassinats, d'empoisonnements et de crimes encore plus « affreux, ainsi que vos illustres prédécesseurs, les évê- « ques du département du Tibre.

« Jésus était pauvre, et vous vivez dans l'opulence. « Il naquit dans une étable entre un bœuf et un âne, « symbole de la force de l'Église et de la science de la

« Sorbonne ; il vécut chez un charpentier, et vous ha-
« bitez des palais. Souvent il ne savait où reposer sa
« tête, et vous couchez mollement dans des lits d'édre-
« dron. Ce ne fut qu'à son entrée triomphante dans
« Jérusalem, qu'il prit pour monture un âne ou une
« ânesse ; vous au contraire, saint Père, vous vous
« promenez sur des chars brillants, bien commodes,
« bien suspendus, ou l'on vous porte sur les épaules.
« Jésus allait tête nue, et vous vous coiffez modestement
« d'une triple couronne. Sa table était frugale, et la
« vôtre nourrirait deux mille sans-culottes. Jésus prê-
« chait la paix, et vous soufflez partout le feu de la dis-
« corde. Il n'existe donc aucune conformité entre lui et
« vous. Jésus fut un homme juste, mais il ne fut pas
« Dieu. Il est donc essentiel de désabuser les simples
« qui croient encore à sa divinité, sur la parole des
« jongleurs. »

L'abbé Blondinet est un séducteur, qui se moque de la sottise des vieilles imbéciles qui confient à un croque-dieu l'honneur de leurs filles.

« Tu ris de tout, toi, lui dit l'abbé Poupardin, qui préfère aux plus jolis minois une table bien garnie, un dîner succulent et trois ou quatre bouteilles de champagne mousseux. Mais moi, je ne ris pas. Nos jongleries sont furieusement discréditées, et l'on s'aperçoit partout que nous ne sommes que des joueurs de gobelets. Les trois, qui ne font qu'un, ne sont plus guère à l'ordre du jour. »

Un paysan se présente avec sa femme à l'abbé Barnabas, et lui demande « queuqu'orémus » pour devenir père.

« Vous vous adressez mal, mon enfant. Il fut un temps où j'aurais fait votre affaire ; mais je suis vieux maintenant.

Si vous voulez devenir mère,
Parlez soudain
A monsieur l'abbé Poupardin. »

Pourquoi tant de bruit dans le chœur? C'est une dévote qui se plaint qu'on ait refusé de l'admettre à la sainte table.

« Mais, Madame, lui dit le petit Cascaret, on ne vous refuse pas ; on vous fait remarquer seulement que vous accaparez le bon Dieu. Ne vous ai-je pas déjà vu communier ce matin ?

— Eh bien ! qu'est-ce que cela fait ? une âme dévote peut-elle trop s'identifier avec son créateur ? Ce pain céleste..... miraculeux..... ce pain.....

— Eh bien ! ce pain ! ce pain ! l'épicier ne le fait pas pour rien. Si tout le monde communiait deux fois..... Enfin, vous demandez un second bon Dieu, et vous n'avez pas encore digéré le premier. »

Cependant le temps des persécutions est arrivé. Les églises se ferment. Blondinet s'est établi dans la boutique d'un savetier, sur laquelle on lit ces mots : « Chapelle provisoire. » Près de là est un théâtre de marionnettes. On déserte la chapelle pour se porter au théâtre. Que fait alors notre abbé ? Il déclare que ses yeux se sont ouverts et qu'il renonce à ses momeries.

Trompés dès le berceau par des sots ou des traîtres,
L'ordre de nos parents nous fit devenir prêtres.
. . . . . .
Nous en faisons l'aveu, nous prêchions l'imposture.
Dieu, c'est la vérité, la raison, la nature.
Jésus ne fut qu'un homme. Raison, égalité,
Liberté ! citoyens, voilà la Trinité.

. . . . . .

La constitution qui consacre vos droits,
Voilà votre évangile ; elle proscrit les rois.

Le même esprit règne dans une pièce de Raffard, *les Volontaires en route ou l'Enlèvement des cloches*, comédie en un acte, représentée le 30 pluviôse an II (22 janvier 1794).

Théodore et son ami Sans-culotte, avec trois autres volontaires, tombent à l'improviste chez Dorothée, sa grand'mère, vieille dévote, mais au fond bonne femme, qui s'effarouche de leur langage révolutionnaire. Catherine, sa filleule et nièce du curé, s'est laissé ravir son cœur par un jeune gars nommé Dupuis. L'oncle s'oppose au mariage, parce qu'il aurait des comptes à rendre.

Cependant Saint-Bon, le sonneur, gémit et pleure. On lui a dit que les volontaires étaient venus pour enlever les cloches. L'une d'elles a pour nom Catherine, d'où résulte un assez plaisant quiproquo.

« Que mille verres d'eau m'étranglent ! s'écrie Sans-culotte, si je savais qu'on baptisât les cloches. La belle imagination !

Je soutiens qu'un calotin,
D'après un tel principe,
En lui graissant bien la main,
Aurait baptisé soudain
Ma pipe, ma pipe, ma pipe.

Catherine s'est réfugiée chez Dorothée, que le curé furieux traite de vieille dévote. Dorothée riposte. Voilà la guerre allumée. « Mes enfants, dit-elle aux deux amoureux, puisqu'il en est ainsi, mariez-vous.

— Le citoyen maire vous servira de prêtre, ajoute Sans-culotte.

Sous les auspices du grand être,
Pourquoi ne pourrait-on sans prêtre
Se marier ?
Malgré que le bigot me raille,
On gagne bien une bataille
Sans aumônier.

Lorsqu'une idée s'est emparée de la société, elle se reproduit sous toutes les formes. A quelques mois de là (juillet), le citoyen Laus de Boissy fit représenter sur le théâtre du Lycée des arts, une comédie en un acte intitulée : *La Vraie Républicaine, ou la Voix de la patrie*, dans laquelle nous retrouvons la même pensée, à peu près sous la même forme.

C'est une jeune ci-devant qui a résolu d'épouser Dumont, son fermier. Son frère veut s'y opposer. Il s'est vendu aux ennemis et il a pour complice l'ancien curé du lieu, Doucin, qui cherche à se venger de Dumont, par les conseils duquel les habitants de la commune ont renoncé au culte catholique. Mais Dumont a bec et ongles.

Depuis qu'on n'a plus de curé,
dit-il,
Chacun adore ici la gloire.
Le ciel pour nous s'est déclaré ;
Nous fixons partout la victoire.
Oh ! quand il s'agit de combats,
Ou de prendre une forteresse,
Le canon de nos fiers soldats,
Vaut bien le canon de la messe.

— De quel droit, demande Doucin, ose-t-on toucher à l'église ?

— Laisse donc là tes contes bleus, curé, répond Du-

mont. Ce sont des almanachs de l'an passé. Avoue plutôt que, si les biens immenses de l'Église lui venaient de Dieu, il était bien mal servi pour son argent. Des prêtres riches! fi donc! votre fondateur Jésus était un sans-culotte. »

Les voilà donc convaincus d'orgueil, de cupidité, de gourmandise et de luxure, plus de la moitié des sept péchés capitaux. Picard et Duval d'une part, et Prévost-Monfort de l'autre, complétèrent ce long catalogue de vices en prouvant qu'ils étaient fourbes, vindicatifs, cruels, persécuteurs et tyrans. La pièce des deux premiers intitulée : *Andros et Almona ou le Français à Bossora*, est une comédie en trois actes, qui fut représentée le 26 pluviôse an II (14 février 1794), sur le théâtre de l'Opéra-Comique.

Le grand Brahmine ; don Jéronimo, dominicain espagnol ; le rabbin Aaron, et l'iman Allabrak, représentent quatre cultes différents, tous également intolérants. Un Français, Andros, représente la philosophie, c'est-à-dire la tolérance.

Ainsi la sottise et l'erreur
Couvrent les trois quarts de la terre,
Et partout le prêtre imposteur
Abuse du faible vulgaire.

Don Jéronimo, Allabrack et Aaron, sont indignés de ce qu'on va brûler une jeune et riche veuve, Almona ; mais aucun d'eux ne veut s'interposer pour la sauver.

« Eh bien! s'écrie Andros, le philosophe aura plus de courage que le prêtre. » Il arrête le cortége. Almona était jeune, jolie, exaltée ; Andros, éloquent. Le mort était vieux, jaloux, brutal, intéressé. L'amour fit le reste.

A cette nouvelle, le brahmine entre en fureur. Les

autres prêtres prennent son parti. « Nous sommes tous du métier, disent-ils ; réunissons-nous pour perdre le philosophe ; nous nous disputerons après. »

En effet, Andros est arrêté, sur la supposition d'un crime, et l'on s'en remet au dieu pour prononcer sur son sort. Au milieu du sanctuaire se dressait la statue colossale de Brahma. C'est de là que devait sortir l'arrêt fatal. Le sage Setoc y conduit Almona. « La vengeance, « lui dit-il, est un morceau de prêtre. Si je pouvais « découvrir par quels moyens ces scélérats fascinent les « yeux du peuple ! »

Au même instant, une voix se fait entendre. « Est-ce vous, grand Brahmine ?

— Oui, c'est moi, répond Setoc en contrefaisant sa voix.

Ibrahim l'initié ouvre une porte de la statue. C'est lui qui était la voix de Dieu, l'organe de Brahma.

Suivant les brahmes, sur la terre
Du ciel je puis lancer le feu.
Je suis le maître du tonnerre ;
Si je les en crois, je suis dieu.
A n'être jamais gai ou triste,
A dormir, puis à m'ennuyer,
Si le métier de dieu consiste,
Ma foi ! c'est un triste métier.

En entendant venir les brahmes, ils entrent tous les trois dans la statue dont ils ferment la porte. Andros est conduit au milieu du temple, où règne un profond silence. Une voix sort de la statue, sonore, éclatante :

Je ne suis point un dieu, je n'ai point cet honneur.
O peuple ! ne sois plus la dupe de tes prêtres.
Andros est innocent ; les brahmes sont des traîtres.
Renverse la statue et connais ton erreur.

— C'en est fait, s'écrie le peuple. Nous abjurons la religion des brahmes. »

Don Jéronimo prêche pour la sienne.

« Non, la meilleure est celle de Moïse, dit Aaron.

— C'est celle de Mahomet, riposte Allabrack. »

Andros n'en veut aucune. « Ce qui nous touche, dit-il, c'est la morale. Or, la morale est de toutes les religions.

Embrassez-vous, plus de querelle.
Aimer, servir l'humanité,
C'est la manière la plus belle
D'adorer la divinité.

Prévost-Montfort était officier d'administration des colonies. Sa pièce intitulée : *L'Esprit des Prêtres ou la Persécution des Français en Espagne*, est un drame en trois actes et en vers, qui fut représenté sur le théâtre de la Cité-Variétés.

La scène est donc en Espagne, le paradis des prêtres, le siége de la superstition et du fanatisme, je parle du temps passé ; car je suppose qu'aujourd'hui les prêtres y sont, comme partout ailleurs, éclairés, tolérants, modestes. Deux grands dignitaires de la sainte Inquisition sont devenus les hôtes assidus d'une famille française. Ils dominent le mari, convoitent la femme, et, pour assurer leur autorité d'une manière inébranlable, il ne leur reste plus qu'à éloigner de cette maison un certain don Carlos, ami sûr et vigilant, et d'autant plus à craindre que ce malheureux, tout espagnol qu'il est, se trouve atteint du poison révolutionnaire que la France voudrait inoculer à tous les peuples. Mais don Carlos est maître de leur secret. Il ouvre les yeux à son ami, que nos saints personnages font alors jeter dans un cachot.

On sait, en effet, que le redoutable tribunal pouvait toujours, pour le salut du peuple espagnol, retrancher de la société un membre gangrené. Ils croient donc leur vengeance assurée. Le ciel avait pendant si longtemps fermé les yeux sur leurs iniquités qu'ils ne pouvaient douter de sa complicité. Il paraît cependant qu'il s'était enfin lassé de cette infâme association. Don Carlos, ayant soulevé le peuple, délivre son ami, et ne prétend rien moins que d'affranchir l'Espagne du joug honteux sous lequel elle gémit.

Oui, montrons à l'Europe à se passer de maître,
En punissant de mort celui qui le veut être.
Exterminons d'abord les prêtres criminels ;
Renversons pour toujours leurs temples, leurs autels ;
Détruisons à jamais cette race féroce,
Leurs idoles, leur culte et leur vain sacerdoce ;
Qu'il n'en échappe aucun. . . . . .
. . . . . .
Ici la liberté s'apprête à reparaître,
Oui ; mais ce n'est qu'avec la mort du dernier prêtre.

PIÈCES MILITAIRES.

Le sentiment national, que nous avons signalé au sujet de la guerre, se manifesta cette année avec un redoublement d'énergie et de confiance. Le théâtre, si souvent mal inspiré, se montra dans cette circonstance digne de sa mission. Il soutint l'esprit public, éleva le patriotisme jusqu'à l'enthousiasme, et concourut, autant peut-être que les mesures du Comité de salut public, à pousser vers la frontière cette masse de jeunes soldats,

qui couraient affronter la mort avec un admirable dévouement.

Les cadres de ces comédies sont en général étroits, les caractères peu variés, les développements nuls ou sans intérêt; n'importe. Un trait, un vers, une situation, suffisaient pour produire sur des esprits préparés ce qu'une étincelle produit sur une traînée de poudre. Comment d'ailleurs un ordre social, fondé sur l'égalité, qui permettait aux dernières classes d'aspirer à tous les emplois et qui d'un soldat faisait un capitaine, n'aurait-il pas excité les ambitions? Ce sentiment est justement exprimé dans une pièce de Deschamps, ancien secrétaire du ministre Montmorin, *le Poste évacué*, qui fut représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 11 pluviôse an II, (30 janvier 1794).

Quelques soldats ennemis s'étonnent du courage et de l'activité que déploient les Français. « D'où vient cela ? dit l'un.

Quand d'autres ne s'accordent guères,
Quel dieu les unit tous en frères ?

Un soldat français caché près de là répond : « L'égalité.

— Quand notre courage se lasse,
Quel dieu soutient donc leur audace?

— La liberté, » répond encore le Français.

— « Qu'est-ce donc que la république? » demande un autre. Voici la réponse :

On est frère et citoyen ;
On a ses droits pour soutien.
La loi seule est souveraine.
Le soldat devient capitaine,
S'il est brave et s'il sert bien.

— Voilà pourquoi, dit l'autre, nos officiers ne veulent pas que nous raisonnions ensemble. »

Les femmes, dans un grand nombre de ces pièces, jouent un rôle considérable. Ce rôle est souvent exagéré, faux même, eu égard à nos mœurs; mais il était d'un grand effet. Lorsqu'une mère se glorifiait de la mort de son fils et regrettait de n'en avoir pas un autre à sacrifier à la patrie; lorsqu'une jeune fille prenait en quelque sorte son amant par les épaules, en lui disant : « Va, mon ami, va combattre les esclaves des despotes. Point de faiblesse, point de regret; mon patriotisme est à la hauteur de mon amour; » lorsque, dis-je, on entendait un pareil langage, ce n'est plus en France qu'était la scène, c'était à Lacédémone.

Le 17 prairial an II (5 juin 1794), Léger fit représenter sur le théâtre de la rue Feydeau un tableau patriotique en un acte avec musique de Jadin, intitulé : *L'Apothéose du jeune Barra*, jeune héros dont nous aurons occasion de parler dans les pièces vendéennes. Sa mère n'était pas comme celle de l'Écriture, qui refusait d'être consolée parce que ses enfants n'étaient plus; elle refuse les consolations, parce qu'elle n'en a que faire, et répond aux consolateurs :

Tant de chagrin me déconcerte ;
Calmez, mon cher, votre douleur ;
On ne doit pas pleurer sa perte,
Puisqu'il est mort au champ d'honneur.
D'un coup où je pouvais m'attendre,
Je dois plutôt m'enorgueillir.

Quand on aime son pays, citoyens,

Mieux vaut mourir pour le défendre
Que de vivre pour le trahir.

Songez qu'on avilit la gloire
De nos généreux défenseurs,
Qu'on fait outrage à leur mémoire
Par des regrets et par des pleurs.

Picard, dans *Rose et Aurèle*, représentée le 21 thermidor (5 août 1794), sur le théâtre de la rue Feydeau, avec le concours musical de Devienne, met en scène une jeune fille qui a donné sa foi à Aurèle, en ce moment sous les drapeaux. Elle est recherchée par Lormeuil, fils d'un ancien receveur des tailles du village; mais elle repousse ses hommages. Un soldat s'est montré dans les environs. Il est privé d'un bras, et a le visage couvert de cicatrices, c'est Aurèle. Lormeuil triomphe. Qu'a-t-il à craindre d'un pareil rival, lui, riche, élégant, complet de tous ses membres? Tel cependant n'est pas le sentiment de Rose : Aurèle a donné son sang pour la liberté; elle est fière de ses blessures ; sa main et son cœur sont à lui.

Les esprits étaient donc montés à la spartiate ou à la romaine. A côté de la femme lacédémonienne qui disait à son fils : « Reviens dessus ou dessous », nous avions les Brutus, qui n'avaient d'entrailles que pour la patrie. Si nous retrouvons encore le père, c'est après le citoyen. L'opéra de d'Antilly, *la Prise de Toulon*, nous offre un exemple de cette prétendue vertu romaine. Le chef des ouvriers du port, resté dans la ville, trompe les ennemis, en feignant de les servir. Il réfléchit que, s'il est découvert, sa femme et ses enfants seront exposés à subir le même sort que lui. Mais il surmonte cette crainte, et, dans un élan de patriotisme, il s'écrie :

Eh ! que m'importe mes enfants,
Quand il faut sauver la patrie !

. . . . . .
Quand mon pays me les demande,
Mes enfants cessent d'être à moi.

Aucun fait d'armes n'avait encore saisi plus puissamment les imaginations. Ce fut moins peut-être le fait en lui-même que le résultat. Les rois coalisés, que la trahison avait mis en possession d'une des premières places de la république, venaient d'en être honteusement chassés. L'orgueil national était fier et satisfait ; il s'exprima avec une surabondance de sentiments qui produisit douze pièces différentes, dont les auteurs furent Mittié, Aude, Bizot et Faciole, Briois, d'Antilly, Desbarreaux, Duval, Fabre d'Olivet et Rochefort, Picard, Ricard et Plancher-Valcourt.

Celle de Picard est la plus remarquable. Dans toutes, les ennemis, anglais, autrichiens, émigrés, y sont livrés au ridicule et à la haine. Deux officiers, l'un anglais et l'autre autrichien, se reprochent tour à tour leurs trahisons et leurs perfidies.

« Ce sont les ports de la France que vous voulez accaparer, dit l'Autrichien.

— Non, non, nous ne sommes pas la dupe de votre générosité. C'est la Lorraine et l'Alsace que vous ambitionnez. Je rougirais d'être anglais.

— Je serais honteux d'être autrichien. »

Les émigrés, de leur côté, présentent le ridicule tableau de leurs espérances, de leur vanité et de leur sottise. Déjà même, sur la foi de faux rapports, ils commandent leurs équipages pour se rendre à Paris ; mais c'est surtout contre les Anglais que la fureur éclate.

L'Anglais au sein des mers va chercher un abri.
Tremble, tremble, lâche ennemi.

La foudre gronde sur ta tête;
Déjà nous franchissons les eaux ;
Déjà l'Angleterre est soumise,
Et l'insolente Tamise
Près de ses bords captifs voit flotter nos vaisseaux.
Ile coupable, orgueilleuse Carthage,
Rome, pour te punir, armera ses enfants ;
Tu méditais notre esclavage,
Et nous avons juré d'immoler les tyrans.

— Mes amis, s'écrie le représentant du peuple, ils étaient entrés dans Toulon en traîtres, ils en sortent en lâches.

Nous n'avons pas fini la guerre ;
Marchons à de nouveaux combats.
De vils tyrans, de leurs soldats,
Français, il faut purger la terre.

La pièce de Picard eut un immense retentissement accompagné d'un succès soutenu. Outre le glorieux fait d'armes qu'elle avait pour but de célébrer, l'ancien régime y était criblé de coups, sans en excepter le prince régent qui, à la veille de cette lutte formidable, n'est occupé que de la manière dont il fera son entrée dans Paris. Le trait était sanglant, et le prince ne l'oublia pas, quand il fut monté sur le trône. L'acteur Prévost l'avait rendu plus sensible encore en imitant ses manières, sa voix, sa démarche et jusqu'à son visage.

Avec quels transports les spectateurs applaudissaient des vers comme ceux-ci :

De vils brigands sans foi ni loi,
Se battent sans savoir pourquoi,
Sous l'état monarchique.
Chacun pour soi vole au combat,
Et tout citoyen est soldat.
Vive la république !

On a noblesse et parlement,
Riches, pauvres, petits et grands,
Sous l'état monarchique.
Chez nous, tous les hommes égaux
Ont leur part de biens ou de maux.
Vive la république !

L'homme n'avait vraiment à soi
Ses dieux, ses autels, ni sa foi,
Sous l'état monarchique.
Désormais au ciel on ira
Par le chemin que l'on voudra.
Vive la république !

Les Salpêtriers républicains, du citoyen Tissot, de Dôle, respiraient également l'énergie des sentiments républicains.

Pendant que nos braves soldats
Affrontent partout le trépas,
J'sens mes forces renaître,
Et, pour aider ces bons enfants
A détrôner tous les tyrans,
Faisons-leur du salpêtre.

Paulin revient de l'armée ; on lui demande des nouvelles. « Elles sont très-bonnes, répond-il, depuis qu'on a mis à notre tête de braves montagnards.

— Il fallait cela, morbleu ! s'écrie le père Mathurin. Vivent les montagnards ! nous le sommes tous à la vie et à la mort.

En brav's et fiers républicains,
Détruisons le modérantisme.
Bien des gens ne sont citoyens
Qu'par leur certificat d'civisme.

Mais je f'rons respecter les lois ;
J'démasqu'rons l'intrigant, le traître,
Et je détron'rons tous les rois
A force de salpêtre. »

Le citoyen Tissot, de Dôle, était chef du bureau des envois au Comité de salut public, section des armes, poudres et salpêtres. Aussi avait-il dédié sa pièce, qui fut représentée sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 8 messidor an II (26 juin 1794), aux représentants du peuple, aux sauveurs de la patrie, qui avaient indiqué à la nation les moyens de fabriquer du salpêtre, ce foudre de guerre, qui devait l'aider à exterminer les tyrans coalisés.

C'est dans le sol de nos caveaux
Que gît l'esprit de nos ancêtres.
Ils enterraient sous leurs tonneaux
Le noir chagrin d'avoir des maîtres.
Cachant sous l'air de la gaieté,
Leur amour pour la liberté,
Ce sentiment n'osait paraître
Mais dans le sol il est resté,
Et cet esprit, c'est du salpêtre.

On verra le feu du Français
Fondre la glace germanique.
Tout doit répondre à ses succès.
Vive à jamais la république!
Précurseurs de la liberté,
Des lois et de l'égalité,
Tels partout on doit nous connaître :
Vainqueurs des bons par la bonté,
Et des méchants par le salpêtre.

D'autres fois c'était l'ennemi qu'on raillait, comme le fit Desprez dans son opéra comique *le Retour à Bruxelles*,

représenté le 25 fructidor an II (11 septembre 1794), sur le théâtre du Vaudeville.

Les Français avaient été forcés d'abandonner Bruxelles; mais ils ne tardent pas à y revenir. Un groupe d'habitants réunis sur la place écoute avec anxiété le bruit du canon. Mais voilà qu'un tambour se dirige vers la place, accompagné de plusieurs individus. On fait silence.

« On désirerait savoir, dit-il, ce qu'est devenue la grande armée du général prince de Cobourg, qui doit s'être perdue depuis Fleurus, Nivelle, Waterloo, Sombrefe, jusques et passé la frontière. On promet une récompense honnête à celui qui courrait assez bien pour en rapporter des nouvelles. »

Un habitant répond :

Laissons-les faire un jour ou deux,
Plus longtemps même, et chacun pense
Que, si Jourdan court après eux,
Il gagnera la récompense.

A la bonne heure! voilà de l'esprit gaulois. Nous préférons cet esprit-là aux fureurs patriotiques dont nous avons été saturés jusqu'ici.

Après avoir rempli une fonction publique jusqu'en 1789, Desprez s'était fait journaliste. Il avait rédigé avec Arthur Dillon et le vicomte de Ségur une feuille piquante contre les Jacobins. Ses opinions étaient modérées.

Trois pièces empruntées à l'histoire de la Grèce terminent la série des pièces militaires. Elles sont intitulées : *Le Combat des Thermopyles ou l'École des Guerriers; Toute la Grèce ou Ce que peut la liberté; Callias ou Nature et Patrie.*

Le combat des Thermopyles, fait historique en trois actes, par le citoyen Loaisel, ancien gendarme de la

garde du roi, fut représenté le 5 thermidor an II, sur le théâtre de la Cité-Variétés. Léonidas est informé que les Perses ne sont plus qu'à quelque distance. Il n'est donc plus question de vaincre, mais de mourir. Son cœur n'en est ni plus troublé ni moins résolu, et les mêmes sentiments animent tous ceux qui l'entourent.

« Je suis fâché d'une chose, dit un de ses aides de camp, Dienecès. — De quoi? demande Alphée.

DIENECÈS.

Que nous n'ayons point de plus grand sacrifice à faire à la patrie que celui de notre existence.

ALPHÉE.

A la vérité, c'est une chose de si peu de valeur.

DIENECÈS.

Le sacrifice en est si facile.

LÉONIDAS.

Et si doux quand on le fait pour son pays. »

Ailleurs, Léonidas demande au traître Léontiadès quel est le motif qui a pu le porter à trahir la cause sacrée de la liberté.

« Un instant de faiblesse, répond Léontiadès; j'ai cru notre perte inévitable. — Périsse celui qui désespère du salut de son pays! s'écrie Léonidas. Périsse le citoyen indigne qui aime mieux abdiquer sa liberté et laisser à ses enfants les affronts et les malheurs de l'esclavage, que de s'ensevelir avec eux sous les ruines de sa patrie! »

Toute la Grèce était un mauvais pastiche de l'antique, aussi faible de conception que de poésie. Le sujet était d'ailleurs fort mal choisi. Si le cousin Jacques, qui en

était l'auteur, et qui avait dédié sa pièce à la nation et aux armées françaises, s'était proposé d'établir une analogie entre l'état de la France et celui de la Grèce, il avait commis une erreur capitale. Il n'y avait, en effet, rien de commun entre la Grèce dégénérée et la France de 1794. Aussi ne s'agissait-il que d'amener des tirades de circonstance.

Philippe menaçait la Grèce. Ses menaces avaient exalté le sentiment national. Chacun s'armait. On équipait des vaisseaux. On forgeait des armes. Démosthènes et Nicias excitent le patriotisme des Athéniens. On annonce une ambassade de Philippe qui recherche l'alliance d'Athènes. Démosthènes est d'avis de ne pas la recevoir.

Point de paix ! crie le peuple. La guerre ! la guerre !

Qu'ils mordent la poussière !
Qu'ils périssent tous ces brigands !
Des despotes purgeons la terre.
Exterminons tous les tyrans.
Qu'il n'en reste plus sur la terre !

La pièce d'Hoffman, *Callias*, qui fut représentée, le deuxième jour complémentaire de l'an II, c'est-à-dire le 18 septembre 1794, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, respire l'amour et le patriotisme, et justifie son titre. Le ton lyrique est constamment soutenu.

Les Perses menacent la ville de Crissa, en Phocide. Callias, magistrat des Phocéens, dit à son fils Anténor que le moment est venu pour lui de se consacrer à la défense de la patrie.

Les ennemis, mon fils, inondent la Phocide.
Ce satrape orgueilleux, ce fier Mardonius,
Rassemble les soldats que nous avons vaincus.

. . . . . .
Opposons à la force un courage indompté.
Si nous ne l'obtenons, arrachons la victoire.
N'ayons de guide enfin que l'amour de la gloire,
De gloire que la liberté.
Entends la voix de la patrie.
Arme-toi, vole à son secours.
Déjà les enfants de la Grèce
S'élancent dans le champ d'honneur.
Tout s'émeut, s'agite et se presse ;
Tout brûle de la même ardeur.
Celui qui combat sous un maître
A-t-il cette mâle fierté ?
Un esclave peut-il connaître
Le pouvoir de la liberté ?
L'homme libre est seul intrépide.
La noble fureur qui le guide
Double la vigueur de son bras ;
Et, si la force l'abandonne,
Il meurt victime de Bellone,
Il tombe et ne s'étonne pas.

Voici, en effet, un envoyé de Mardonius qui vient sommer la ville de se rendre. Le refus entraîne le combat. Un moment, les Perses paraissent vainqueurs. Mais un jeune héros les repousse. Ce héros est Anténor. La victoire lui a coûté la vie. Son père, après avoir donné des larmes à sa mort, se souvient qu'il est magistrat et citoyen, et chante la gloire de son fils.

PIÈCES VENDÉENNES.

La guerre au dehors, la guerre dans l'intérieur, guerre terrible, sans pitié ni merci, avait été le mot d'ordre de la Convention. La Vendée, par son opiniâtre résistance, par des soulèvements irréguliers, imprévus, qui réduisaient les républicains à rester sur la défensive; la Vendée, en obligeant la Convention à réserver une partie de ses forces, affaiblissait les efforts de la France contre les ennemis du dehors. Il fallait donc, pour vaincre sur la frontière, étouffer la guerre civile.

« Détruisez la Vendée, avait dit Barrère, et Valenciennes « et Condé ne seront plus au pouvoir des Autrichiens ; « détruisez la Vendée, et le Rhin sera délivré des Prus- « siens; détruisez la Vendée, et l'Espagne sera conquise; « détruisez la Vendée, et Lyon ne résistera plus. Chaque « coup que vous porterez à la Vendée retentira dans les « villes rebelles et sur les frontières envahies. La Vendée! « la Vendée! c'est là qu'il faut frapper. Frappez vite, « avant que l'hiver, par sa rigueur, ferme à vos soldats « l'entrée du pays, et procure aux brigands l'impunité « de leurs crimes. »

— « Il ne s'agit plus de combattre la Vendée, ajoutait-on; il faut la détruire. Que le ministre de la guerre envoie dans les départements révoltés des matières combustibles, pour incendier les bois, les taillis et les genêts; que les forêts soient abattues, les récoltes arrachées, les bestiaux saisis; que les vieillards, les femmes et les enfants soient transportés hors du pays; que le reste des habitants soit exterminé, et que la contrée tout entière devienne un désert qui atteste notre vengeance. »

Le but de ces mesures étant moins la guerre que l'extermination, un général y était moins propre qu'un bourreau. C'est pourquoi l'on choisit Rossignol et Ronsin; le premier, ancien ouvrier orfévre, inepte autant que lâche; le second, tour à tour espion, délateur, massacreur, qui fut fait en quatre jours capitaine, chef d'escadron et général de brigade.

Toutes les pièces relatives à cette guerre sont remplies d'un fanatisme féroce. La première qui s'offre à notre examen est intitulée : *La Discipline républicaine*. Elle est d'Aristide Valcour, et fut représentée sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le primidi de floréal an II (20 avril 1794).

Cécile aime Victor, soldat républicain ; mais elle l'aime en républicaine. « Si mon amant succombait, dit-elle, « Cécile donnerait des larmes à sa mort ; mais elle aurait « le courage de lui survivre. Elle aurait..... celui de don- « ner sa main à l'un de ses compagnons d'armes. Qu'est- « ce que le bonheur d'un individu mis dans la balance « avec le salut de la République ? »

De leur côté, les soldats chantent :

Ah ! ça ira ! ça ira ! ça ira !
Nous avons triomphé du despotisme.
Ah ! ça ira ! ça ira ! ça ira !
Et le fanatisme aussi s'éteindra.
Lâches tyrans, on vous écrasera ;
Prêtres cruels, on vous étouffera.

Oui, la montagne a terrassé
Le monstre impur du fanatisme.
A ses pieds elle a renversé
L'hydre affreux du fédéralisme.

Braves Français, de tout côté
Si la gloire vous accompagne,
C'est que l'auguste liberté
Siége au sommet de la montagne.

Le même esprit règne dans la mort du *Jeune Barra ou une Journée de la Vendée*, drame historique en un acte, par Briois, représenté sur le théâtre de la République le 15 floréal an II (4 mai 1794).

Gilbert, sa femme et sa fille, sont occupés à confectionner des vêtements pour les soldats républicains. Ceux-ci sont autant de héros, au lieu que les Vendéens ne sont que des brigands, des scélérats, des monstres. Gilbert regrette que la vieillesse ne lui permette plus de servir son pays. « Que je tue deux brigands avant de mourir, s'écrie-t-il, et je meurs content. » Ce n'était pas précisément le vœu d'un bon chrétien ; mais un républicain n'était pas tenu à tant de charité.

Ils avaient pour hôte un jeune hussard, Barra, presque un enfant, mais un enfant intrépide. Ils sont inquiets, parce qu'on a vu des brigands du côté du bois, et que Barra est sorti, le matin, avec trois hussards seulement. Il arrive, poursuivi par un brigand. Barra saisit le fusil de Gilbert et tue le brigand. Il raconte alors qu'ils en ont tué dix, ses camarades et lui. « C'est, dit-il, une bonne journée. »

Gilbert, qui a deux fils à l'armée, dont il peut à chaque instant apprendre la mort, offre sa fille à Barra. Aimée est bonne patriote, et il a cru voir que Barra l'aime. Marier une fille à un héros ! ô liberté, égalité, voilà tes bienfaits ! Les héros d'autrefois étaient des altesses qui profitaient du courage des autres, et en avaient toute la gloire. Mais aujourd'hui chaque action est pour celui qui la fait. Et

l'on pense vaincre les troupes républicaines! Ne l'espérez pas, vils despotes. La gloire, un regard, un souvenir de son pays, voilà de quoi mener les Français à mille morts.

Aimée, cependant, ne peut se défendre de tristesse. En effet, Barra la quitte pour une expédition. Il fait des prodiges de valeur, mais il est blessé mortellement. « Aimée, lui dit-il, je meurs digne de mon pays. Je t'ai méritée; je suis content. Vive la République! »

A côté de Barra vient se placer le jeune héros de la Durance, une autre victime de la guerre civile, *Agricol Viala*, de Philipon de la Madeleine, dont la pièce, désignée comme fait historique et patriotique, mêlé de chant, fut représentée, le 13 messidor an II (1er juillet 1794), sur le théâtre des Amis de la patrie.

Agricol est un enfant de treize ans, républicain exalté, mais moins encore que sa mère Pauline, qui trouve que son fils doit aimer la République avant elle. « Cette mère, ajoute-t-elle, doit passer avant tout. » Pétronille, sa nièce, vient d'épouser Isidore, autre républicain tout aussi ardent, qui donne à Agricol, pour cadeau de noces, un bonnet rouge.

Du bonnet de la liberté
Pare ton front avec fierté.
Si jamais un tyran s'apprête
A l'avilir, à l'enlever,
Mets ta gloire à le conserver ;
Qu'il ne tombe qu'avec ta tête.

Jolies idées pour un jour de noces.

Agricol et Pauline sont meuniers. Près de leur moulin est un bac, qu'il faut garder pour empêcher les rebelles de passer sur cette rive. Agricol réclame cet honneur. Il

fait donc le guet pendant que la noce est à table. Deux espions se montrent sur la rive. L'un d'eux se glisse dans la barque sans être vu, et se met à limer la chaîne qui la retient, pendant que son camarade s'efforce de couvrir le bruit en frappant sur un tambourin, et en jouant du galoubet. Tout à coup la barque se détache; Agricol crie aux armes. Tout le monde accourt, chacun s'excite. « Va, mon enfant, dit Pauline à son fils, ne songe qu'à la République. » L'enfant se jette dans la rivière, gagne le bac, dont il cherche à couper la corde. On tire sur lui; il n'y prend garde. La corde est coupée. Le bac va à la dérive. Mais Agricol a reçu une blessure mortelle. « Je meurs content, s'écrie-t-il, car je meurs pour la liberté. » Sa mère a d'abord cédé à la nature; mais bientôt elle essuie ses larmes. « Mon fils est mort pour la patrie, dit-elle, je n'ai pas besoin d'être consolée. »

Philipon de la Madeleine, destiné à l'état ecclésiastique, embrassa la carrière de la magistrature. Avocat du roi au parlement de Besançon, puis intendant des finances du comte d'Artois, la révolution vint détruire sa position et sa fortune. Aussi, en avait-il combattu les principes. Frappé, après le 10 août, d'un mandat d'arrêt, auquel il était parvenu à se soustraire, il n'essaya plus de lutter contre le torrent. Il affecta même, pour éloigner les foudres révolutionnaires, d'exalter, dans ses productions littéraires, témoin la pièce dont nous venons de rendre compte, les principes qu'il désavouait tout bas. Grâce à l'aménité de son caractère, ce système lui réussit; car il obtint de la Convention des secours comme homme de lettres, une place au ministère de l'intérieur, se fit beaucoup d'amis, et n'eut pas un seul ennemi.

Dans les *Chouans de Vitré*, fait historique en un acte, représenté sur le théâtre du Vaudeville, le 24 prairial an II

(12 juin 1794), Desfontaines met en lumière le fanatisme des rebelles. Un chouan fait prisonnier se glorifie de ses atrocités : « Ce sont les prêtres qui nous les commandent, « dit-il. Les soldats tués pour la bonne cause ressuscite- « ront au bout de trois jours ; j'en ai un billet signé de « quatre évêques et de cinq curés, tandis que celui qui « épargne un républicain sera damné. »

D'autre part, on chante :

Horde esclave et soldée,
Brigands de la Vendée,
Et vous, race émigrée,
Vos efforts seront vains.
Des rois la mode passe,
Et, malgré leur audace,
Chaque peuple se lasse
De porter des fers.

C'est le propre des guerres civiles de donner aux sentiments ce caractère de férocité. Bataille, dans le *Canonnier convalescent*, de J.-B. Radet, a obtenu un congé de trois jours pour embrasser ses parents. Ces trois jours passés, il retourne à son poste. « Je vous réponds, dit-il, « qu'avant peu nous aurons exterminé jusqu'au dernier « de ces brigands vendéens. »

Nos ennemis sur ces brigands
Fondaient leur espérance :
Qu'ils soient détruits, et les tyrans
Fuiront loin de la France.
Si nous voulons en peu de temps
Que la guerre finisse,
De tous les traîtres du dedans
Faisons prompte justice.

Il est triste que des écrivains aient cru devoir consa-

crer leur plume à retracer l'image de nos discordes civiles, à exciter au lieu d'apaiser. Les citoyens Vée et Barral fermèrent cette série de pièces odieuses par une comédie en un acte, intitulée : *L'Héroïne de Mithier*, qui fut représentée sur le théâtre du Vaudeville, le 2 fructidor an II (20 août 1794), et dans laquelle Vée remplit lui-même le rôle de Sans-Quartier, et sa femme celui de Catherine. Le nom de Vée était Ducheaume.

Sans-Quartier est forgeron ; sa femme Catherine et ses enfants, La Bravoure et Sans-souci, sont comme lui des patriotes ardents. La Bravoure a treize ans, mais

Dans les âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Papa, dit-il à son père,

Papa, quand je te vois forgeant
L'arme qui doit, heureux présage,
Détruire le dernier tyran,
Comme je souffle avec courage.

On entend le bruit du canon. Tout le village crie aux armes.

« Va, mon ami, dit Catherine à son homme, va te couvrir de gloire.

Périssent les traîtres !
Périssent leurs prêtres !
Pour venger nos lois,
Périssent lesrois !

Pendant que les habitants sont aux prises avec les brigands, une troupe de ces derniers a pénétré dans le village et envahi la maison de Sans-Quartier. Catherine demande grâce.

« Non, non, point de grâce. »

Un baril de poudre se trouvait là. Catherine le découvre, et, dirigeant de ce côté le canon d'un pistolet : « Ah! ah! point de grâce, brigands, s'écrie-t-elle. Au nom de la république, armes bas, ou je vous fais sauter. »

Les brigands étaient lâches; les Vendéens l'avaient prouvé; ils rendent les armes.

PIÈCES RÉACTIONNAIRES.

On sait que le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) mit fin à l'affreuse dictature de Robespierre. Ce fut partout une joie sans mélange. On s'abordait avec confiance, on s'embrassait avec effusion. La fin de la Terreur semblait à chacun la fin des épreuves. On respire, en effet, en voyant disparaître successivement tous les monstres vomis par nos discordes civiles.

La chute de Robespierre fit naître autant de pièces que son élévation en avait produit. La plupart des auteurs avaient suivi son char ensanglanté; ils devaient insulter à sa mémoire; c'est la condition des âmes serviles.

Le premier qui ouvrit l'attaque fut le citoyen Lebrun-Tossa, dans un drame lyrique, *Arabelle et Vascos ou les Jacobins de Goa*, représenté le 5 fructidor (22 août) sur le théâtre de la rue Favart. « Mettre sur la scène, dit-il « lui-même, les Jacobins de l'Inquisition, c'est y mettre « les Jacobins de Paris. Le bienheureux saint Dominique « faisait rôtir les gens pour la plus grande gloire de « Dieu; Billaud-Varennes, Barrère, Collot et consorts, « les égorgeaient pour le plus grand bien de la France. « Qu'il me soit permis de faire remarquer ici la lâcheté

« de plusieurs journalistes, qui, par amour ou par crainte « des égorgeurs, n'ont pas dit un seul mot d'*Arabelle*. Il « paraît même que Barrère et ses amis travaillèrent à « empêcher la pièce d'être jouée. »

« Vous aviez tort, citoyen Tossa. Pourquoi n'étiez-vous plus l'homme du 25 janvier, l'auteur de la *Folie du roi Georges*, l'ami des Jacobins et des sans-culottes? Aux yeux de Barrère vous étiez un transfuge. Que Billaud-Varennes et consorts eussent continué de suivre la voie sanglante dans laquelle ils étaient si profondément engagés, ils obéissaient à leur nature; ils avaient été tigres, ils l'étaient encore; il n'y avait pas lieu de vous en étonner; mais vous, mouton innocent, qui vous avait obligé à vous faire loup? A quoi bon avoir mis un pied dans cette mare de sang, dont vous veniez de vous dégager, pas assez tôt pour votre honneur, et trop tard pour votre repos?

Arabelle est une jeune Indienne, dont le père a été jeté dans un cachot par les ordres de Philippe, gouverneur de Goa. Philippe est un tyran, oppresseur des Indiens, tandis que son fils, Vascos, est un ami de l'humanité. Vascos aime Arabelle et en est aimé. Son père, qui déjà le haïssait, a résolu sa mort aussitôt qu'il a su qu'il aimait Arabelle, dont lui voulait faire sa proie. En conséquence, il le livre au tribunal de l'Inquisition ; mais son autorité fondée sur la tyrannie est attaquée par les amis de Vascos, que secondent les Indiens, et le tyran trouve la mort dans la mêlée.

L'auteur avait pris soin de rendre les allusions assez transparentes pour que personne ne s'y trompât. Le Tribunal de l'Inquisition, c'est le tribunal révolutionnaire : Philippe, c'est l'autorité dictatoriale de Robespierre.

— Il est quelquefois nécessaire, dit Philippe, d'en imposer par la terreur.

— La terreur est l'arme des tyrans, répond le chef des Indiens. Elle peut comprimer un instant l'énergie du peuple; mais la détruire, jamais. »

Vascos, interrogé par l'inquisiteur, se défend avec une vigoureuse fierté, et présage à cet indigne ministre des vengeances de son père une mort prochaine et violente. « N'est-il pas temps, grand Dieu! que ces hommes de « sang, qui répandent partout la terreur et la mort, « l'éprouvent à leur tour! Oui, te dis-je, tu périras. Ta « tête tombera sous le glaive des lois, et cet instant sera « marqué par les transports de la joie publique. »

On se souvient, en effet, qu'une foule immense, vomissant des imprécations, suivit les charrettes qui conduisaient Robespierre et ses complices à la place de la Révolution, et qu'à chaque coup de l'instrument de mort répondirent des applaudissements frénétiques.

On allait vite alors dans la voie de la réaction. Le citoyen Lebrun, entraîné par ses *convictions*, devint un des plus fervents adorateurs de Bonaparte; mais, au jour des revers, le héros se transforme en tigre, et le poëte retrouve des inspirations pour chanter un autre empereur :

Mets un terme à nos maux, magnanime Alexandre.

Le théâtre de la République annonçait depuis longtemps, pour le 21 floréal an II (10 mai 1794), la première représentation d'une tragédie nouvelle de Chénier, *Timoléon*. Tout à coup cependant la pièce est retirée de l'affiche. Quel était le motif de ce brusque retrait? On s'interrogeait avec mystère; on répondait avec hésita-

tion. Le motif, le voici : Timophane, frère de Timoléon, conspire contre la liberté de Corinthe, sa patrie. Il n'en fallait pas davantage pour alarmer l'ombrageuse susceptibilité de Robespierre. Un grand nombre de représentants, ses amis, avaient assisté à la répétition générale. Julien, de Toulouse, s'adressant à Chénier avec une extrême violence, lui avait dit : « Ta pièce n'est qu'un manifeste de révolte ; mais cela ne m'étonne pas. Tu n'as jamais été qu'un contre-révolutionnaire. » Il fut donc enjoint aux comédiens de suspendre la représentation, que le Comité de salut public s'empressa d'interdire tout à fait. Chénier, dit-on, trembla pour sa tête ; mais il en fut quitte pour la peur.

La mort du tyran devait ramener la pièce au théâtre, avec un sentiment de curiosité de plus. On dut être bien étonné qu'une tragédie aussi froide, un conspirateur aussi misérable que Timophane, eussent inspiré une pareille crainte. C'était de la part des écrivains une fâcheuse disposition de se placer toujours en présence des événements et d'y conformer leur langage. L'âme damnée de Timophane est Anticlès. C'est lui qui le pousse, qui fixe ses hésitations. C'est lui aussi qui propose, afin de mettre un terme aux discordes civiles, l'établissement d'un régime monarchique.

Il faut qu'un magistrat, sage, actif, intrépide,
Opposant aux partis une invisible égide,
De tous les factieux confonde la fureur,
Et que la liberté règne par la terreur.

Jusqu'ici le dictateur n'avait rien à reprendre. Ces affreux principes étaient d'accord avec ses sentiments secrets ; mais Chénier n'avait posé l'objection que pour la détruire par une profession de foi républicaine, qu'il

avait placée dans la bouche de Demariste, la mère de Timoléon et de Timophane.

Tel est des oppresseurs le langage ordinaire.
Je dénonce Anticlès. Républicaine et mère,
J'ai le droit de parler pour arracher mon fils
Au piége où l'entraînaient de perfides amis.
La terreur, comprimant l'honnête homme abattu,
Sèche l'humanité, fait taire la vertu.
La tyrannie altière et de meurtres avide,
D'un masque révéré couvrant son front livide,
Usurpant sans pudeur le nom de liberté,
Roule au sein de Corinthe un char ensanglanté.
Au courage, au mérite, on déclare la guerre ;
On déclare la paix aux tyrans de la terre;
Et la discorde impie, agitant ses flambeaux,
Veut élever un trône au milieu des tombeaux.
Le peuple ne veut plus ces indignes entraves.
Songeons que la terreur ne fait que des esclaves,
Et n'oublions jamais que, sans l'humanité,
Il n'est point de loi juste, et point de liberté.

C'était s'en souvenir un peu tard, mais enfin à tout péché miséricorde. C'était d'ailleurs le moment des conversions politiques. Quelques mois après, Chénier put impunément satisfaire son opinion et sa rancune :

Peuple libre et vengé, lève ton front auguste,
Toi qui de Timophane as puni l'attentat.
Les lois étaient sans force, et son trépas est juste :
Ton poignard a sauvé l'État.

S'agit-il d'un honnête citoyen emprisonné pendant la Terreur, comme dans la pièce de *Cange ou le Commissionnaire de Lazare*, représentée sur le théâtre de la République, le 9 brumaire an II (30 octobre 1794)? Un

représentant du peuple dit à la femme du proscrit, dont il a reconnu l'innocence : « Oui, citoyenne, ton époux « avait des talents et des vertus ; c'était un double titre « pour faire ombrage à nos tyrans ; mais ils sont passés « ces jours de deuil et de terreur, où le patriotisme était « un titre de proscription. Le système d'oppression est « anéanti ; les chefs de cet odieux parti ne souillent plus « le sol de la liberté. »

Parvenir à la liberté par la popularité fut de tout temps la tactique des ambitieux dans une république. Cette vérité est la base de cette tragédie purement politique, conçue et presque entièrement achevée sous le despotisme.

Ces paroles sont du citoyen Arnault, ancien valet de garde-robe au palais des despotes, ancien rédacteur des *Actes des apôtres*, le journal le plus voué à la défense du despotisme ; cette tragédie est *Quintus Cincinnatus*, représentée le 11 nivôse an II (3 octobre 1794) sur le théâtre de la République. Il aurait fallu le pinceau de Tacite pour peindre l'affreux régime qui venait de tomber sous les coups de l'exécration publique ; ce qu'on avait eu sous les yeux était bien autrement dramatique qu'une prétendue conspiration à Rome.

Un chevalier romain, Spurius Melius, aspire à la dictature et veut y parvenir par des distributions de blé qu'il fait au peuple. Sa fille, une vraie Romaine, s'efforce de le détourner de ses projets par la peinture de l'état d'un usurpateur :

Le brigand couronné ne repose jamais.

Le dictateur Cincinnatus termine la pièce par un petit sermon adressé au peuple. C'était la mode alors. On donnait au peuple des conseils qu'il ne suivait pas.

C'était encore un sujet adapté aux circonstances. L'auteur y avait cherché des allusions à l'appel au peuple et surtout à la chute de Robespierre. Il ne faut donc pas s'étonner si le plan en est faible et l'action dénuée d'intérêt.

La réaction que nous venons de signaler dans les œuvres dramatiques était le signe du mouvement qui emportait la France vers d'autres destinées. Paris présentait en ce moment un curieux spectacle. Cette ville immense, où le plaisir occupe une si grande place, échappée au joug de la Terreur, courait au-devant de toutes les distractions avec une sorte de frénésie. On se portait en foule aux théâtres, pour y applaudir des acteurs tels que Larive, Dazincourt, mesdemoiselles Contat et Devienne, qui avaient pour le public le double attrait du talent et du malheur, car la fureur révolutionnaire ne les avait point épargnés, et ils sortaient à peine de prison.

Le ballet de Gardel, intitulé : *La Dansomanie*, exprimait assez bien cette fureur de mouvement et de plaisirs. En effet, on dansait partout, mêlant aux idées de plaisir les idées de mort, avec lesquelles on s'était depuis longtemps familiarisé. Un bal, celui des Zéphirs, avait été établi sur l'ancien cimetière Saint-Sulpice. Au-dessus de la porte était sculptée une tête de mort avec un sablier vide et deux os en sautoir. C'était bien le cas de dire qu'on dansait sur des tombeaux ; car on ne s'était même pas donné la peine d'enlever du sol les pierres tumulaires.

Tout près de là, le jardin des Carmes s'était également transformé en salle de bal ; c'était le bal des Tilleuls, bal champêtre. L'orchestre était adossé au mur de la sacristie, dont les marches portaient encore les traces du sang des prêtres égorgés.

Enfin, tout le monde connaît le bal des Victimes, où l'on n'était admis qu'après avoir fourni la preuve qu'on avait perdu au champ d'honneur, c'est-à-dire sur l'échafaud, ou son père, ou sa mère, un frère, une sœur, en un mot un proche parent. On y saluait à *la victime*, avec un mouvement de tête imitant celui du condamné au moment où il engageait son cou dans la lunette. Il y avait aussi les coiffures à la victime, qui consistaient à se faire couper les cheveux à ras sur la nuque, de la même manière que le bourreau les coupait aux condamnés.

Qu'on applaudît les victimes de la tyrannie; qu'on en portât la livrée avec orgueil, rien de mieux; mais on se laissait entraîner bien au delà de la modération, parce que les passions, politiques ou autres, ne savent pas se maintenir dans de justes bornes. Il est vrai qu'alors elles ne seraient plus des passions. Quelques comédiens avaient pris une part trop active à nos troubles, aux cruautés même du dernier régime, pour ne pas être exposés aux justes rigueurs de l'opinion publique. Parmi ces comédiens, il en était un surtout qui, dans la commission révolutionnaire de Lyon, sous le proconsulat de Collot-d'Herbois, avait laissé les souvenirs les plus affreux; c'était Fusil. Un jour que l'affiche du théâtre de la République annonçait *Crispin, rival de son maître*, on savait que cet acteur devait remplir ce rôle. Les spectateurs étaient nombreux et mal disposés. Aussitôt qu'il parut, des cris d'horreur partirent de tous les coins de la salle.

« Qu'il chante le réveil du peuple !

— Oui, le réveil du peuple ! » répondent mille voix à la fois.

Le malheureux Fusil, tremblant de tous ses membres,

entonne le premier couplet. D'autres spectateurs trouvent cela déplacé dans la bouche de ce scélérat. Talma paraît. On l'applaudit. On le prie de lire lui-même les paroles, pendant que Fusil tiendra le flambeau. Fusil eut ainsi tout le temps de savourer l'amertume des applications que le public faisait à chaque vers. Arrivé à la strophe où l'auteur, s'adressant aux mânes des victimes, s'écrie :

Oui, jurons, jurons sur leur tombe,
Par notre pays malheureux,
De ne faire qu'une hécatombe
De ces cannibales affreux,

le public, dans une espèce de délire, répéta ce redoutable serment, au milieu des cris de Vive la République ! Vive la Constitution ! Cette lecture finie, un jeune homme se leva et lut à haute voix un jugement signé Fusil, qui condamnait son père à mort.

On sait que Dugazon s'était aussi fait remarquer par l'exaltation de ses principes révolutionnaires. Quelques jours après, il eut à subir une avanie pareille. Moins docile que Fusil, il eut l'air de provoquer les spectateurs. Mais aussitôt ceux-ci se précipitent sur la scène, et, s'il ne se fût promptement dérobé par la fuite, il eût expié cette provocation par un traitement plus rigoureux.

1795

—

Nous venons de constater d'une manière générale, mais vraie, au moyen du théâtre, la force de la réaction politique. Cette œuvre de réaction se continua pendant toute l'année 1795, avec d'autant plus d'entraînement qu'on avait fait plus de violence au sentiment de la nation. Ce qu'on avait adoré, il fallait le détruire. On parlait avec une extrême liberté des choses et des hommes; on demandait la réforme des unes et des vengeances contre les autres. Les comités révolutionnaires, instruments de la plus effroyable tyrannie; les assemblées des sections, d'où étaient parties tant d'adresses impérieuses; la société des Jacobins, où s'étaient réfugiés les hommes les plus compromis, virent peu à peu leur autorité décroître et, enfin, tomber sous le poids de l'exécration et du mépris.

Autrefois, le modéré, le contre-révolutionnaire, le fédéraliste, jouaient dans toutes les pièces le mauvais rôle. C'était l'homme faux, intéressé, le traître; aujourd'hui, c'est au jacobin que ce rôle appartient.

Lorsque l'on voudra dans France
Peindre des monstres destructeurs,
Il ne faut plus de l'éloquence
Emprunter les vives couleurs.
On peut analyser le crime ;
Car tyran, voleur, assassin,
Dans un seul mot cela s'exprime,
Et ce mot-là, c'est..... Jacobin.

C'est ainsi que s'exprimaient les citoyens Hector Chaussier et Martainville, dans le *Concert de la rue Feydeau, ou l'agrément du jour*, vaudeville en un acte représenté sur le théâtre des Variétés, le 1er ventôse an III (19 février 1795).

Les concerts de la rue Feydeau, devenus le rendez-vous du plaisir et de l'élégance, avaient attiré par cette raison les foudres du jacobinisme. Ce spectacle, où tous les sens étaient agréablement flattés, les yeux par la richesse, le goût et la variété des toilettes, les oreilles par le charme de la musique, contrastait en effet avec la rudesse et la malpropreté des sans-culottes. Cela seul lui aurait donné un caractère d'opposition.

Le charme de la mélodie,
Du chant les sensibles accords
Glissent sur leur âme flétrie
Par la rage et par les remords.
L'art affreux d'enfanter les crimes
Pour leur cœur a seul de l'attrait ;
Les cris plaintifs de la victime,
Voilà le concert qui leur plaît.

Dans la pièce en question, le membre du comité révolutionnaire se nomme Brise-scellé, ci-devant Torquatus. Il est aussi lâche qu'il a été féroce. Il avait fait arrêter

Belval et sa femme, et leur avait soustrait un écrin placé sous-scellé. Il est perdu, si Belval porte plainte. Il s'humilie, il s'abaisse. — « Ah! citoyen, ne me confondez pas avec.....

— Comment! avec ta tournure et ta qualité d'ancien membre du comité révolutionnaire, tu voudrais qu'on ne te prît point pour un de ces monstres si renommés pour leurs crimes?

Ah! qu'il est vil cet homme atroce!
Voyez comme il rampe à genoux!
C'était un jacobin féroce. . . .
Voilà pourtant comme ils sont tous! »

Les mêmes sentiments se trouvent sous la plume d'Hyacinte Dorvo, l'auteur du *Dix Août*, dans le *Faux Député*, comédie en trois actes et en vers représentée sur le théâtre de la rue Martin, le 29 pluviôse an III (17 février 1795). Là, figure encore un membre d'un comité révolutionnaire. Ce Raffilard, tel était son nom, avait été la terreur du village. Il ne procédait que par l'emprisonnement et le séquestre. C'est contre ce régime que l'autre proteste.

Il n'est dans un État aucune circonstance,
Si dure qu'elle soit, qui de l'homme, je crois,
Nous puisse autoriser à violer les droits.
En vain, les intrigants, usurpateurs suprêmes,
Nous prêchaient le contraire, en prêchant pour eux-mêmes;
En vain entre leurs mains la mort et la terreur
Étaient des instruments, disaient-ils, de rigueur.
Ce mot servait d'agent à leur haine implacable,
A leur cupidité toujours insatiable.
La véritable loi de la nécessité
Est celle qu'en tout temps commande l'équité.

Mais la connaissaient-ils, ces tyrans mercenaires ?
Ces tigres dégouttants du meurtre de leurs frères,
Qui, maîtres de l'État, s'en disaient les soutiens,
Non contents d'égorger, pillaient les citoyens.

« Ils sont passés ces jours d'horreur et de destruction. « Tous ces cannibales ne traînent plus après eux que le « châtiment dû à leurs crimes. Le manteau dont ils s'af- « fublaient vient de leur être arraché. On les voit dans « toute leur laideur, et le peuple commence à respirer. »

Qui donc parle ainsi ? Charles-Louis Tissot, de Dôle, dans une comédie en un acte intitulée : *On respire*, et représentée sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 19 ventôse an III (9 mars 1795). C'était encore un converti du 9 thermidor. L'intrigue, fort insignifiante d'ailleurs, n'était qu'un thème à politiquer. Delcourt, dominé par la Terreur, avait consenti au mariage de sa fille avec le terroriste Volmar. Mais, délivré maintenant de toute crainte, il répond à celui-ci qui le presse de tenir sa promesse : « Jadis, les brigands tels que toi faisaient « périr ceux qui disaient la vérité ; mais, à force de cri- « mes, ils nous ont dessillé les yeux. La vapeur du sang « que tu as fait verser perce tes vêtements et les marque « du sceau de l'infamie. »

Nous voilà bien loin des *Salpêtriers républicains* et de l'*apologie des Montagnards*.

« Le régime du grand tyran est passé, s'écrie la *Pauvre Femme*, de Marsollier, représentée sur le même théâtre, le 19 germinal an III (8 avril 1795). « C'est ben alors qu'il « était heureux d'être une pauvre femme..... Quand ces « messieurs à bonnets rouges et à moustaches noires, à « grands sabres et à portefeuilles bien garnis, allaient « fouillant partout, taxant, injuriant, incarcérant, ce

« n'était pas dans mon grenier qu'ils seraient venus. »

N'avions-nous pas raison de dire que l'entraînement était irrésistible? Les écrivains s'occupaient moins du mérite littéraire que d'amener des situations à tirades politiques. La famille du jeune Mirvil a été emprisonnée. Un gendarme se présente chez le menuisier Grangel, dont le jeune homme recherchait la fille, pour l'arrêter lui-même. Grangel lui demande les motifs de cette mesure. « Des motifs! répond l'agent de l'autorité, est-ce qu'il « en faut pour ça? Dès qu'on arrête un homme, il est « bien clair que sa femme, ses enfants, ses parents, ses « amis, ses voisins, tout ça va et suit.

— Mais la loi? observe Grangel.

— Ah! ben oui, la loi, c'est ben de ça qu'il est question. »

Grangel indigné s'écrie :

Terreur funeste,
Que je déteste,
Sois pour jamais en horreur aux Français.

Cette pièce, tout à fait dépourvue d'intérêt, était intitulée : *Paul et Philippe, suite de l'intérieur d'un ménage républicain*, et fut représentée, le 27 germinal an III (16 avril 1795), sur le théâtre du Vaudeville. C'était l'œuvre de Chastenet de Puységur, qui avait échangé son titre de marquis contre celui de citoyen. Il était un de ces rares grands seigneurs qui avaient embrassé sincèrement les principes de la révolution et qui leur furent fidèles. Colonel d'artillerie à vingt-neuf ans, nommé en 1789 maréchal de camp, il avait donné sa démission en 1792, et s'était réfugié dans les belles-lettres.

Le *Souper des Jacobins*, par Armand Charlemagne, était

une comédie exclusivement politique. Elle fut représentée sur le théâtre de la rue Martin, ci-devant Molière, le 25 ventôse an III (15 mars 1795). L'auteur avait trouvé des scènes et des mots plaisants. Au milieu de l'horreur qu'il inspire contre eux, il les atteint aussi avec l'arme du ridicule.

Quatre jacobins, Crassidor, Furtifin, Aristide et Solon, s'étaient réunis pour souper, dans l'hôtel où logeait Crassidor. Dans ce même hôtel loge aussi Déricourt, que le tribunal révolutionnaire a rendu orphelin; et Forlis, récemment sorti de prison, y trouve un gîte. Le caractère de Forlis est comique. Il ne se trouvait pas mal en prison; il y était en bonne compagnie. Ses effets, placés sous scellés, ont été volés; cela le fait rire.

Furtifin, tombé dans la misère, rencontre Crassidor, qui voudrait bien ne pas le reconnaître.

Vous êtes mal vêtu, mon ami Furtifin ;
Vous avez, entre nous soit dit, l'air d'un coquin.

— D'un jacobin, au plus, répond Furtifin. Mais, dis-moi, comment as-tu fait pour te procurer de l'argent?

Je sais que tes pareils, faisant les sans-culottes,
Ont, du moins la plupart, mis du foin dans leurs bottes.

Crassidor lui répond sur le même ton :

Tu dus pourtant gagner honnêtement ta vie.
Je sais qu'on te payait à tant par calomnie.

L'hôte demande à Forlis ce qu'il avait fait pour avoir été jeté en prison.

Oh ! plus d'un attentat.
Un jour, j'ai ri, dit-on, en parlant de Marat.

Un jour, au comité révolutionnaire,
Je ne saluai pas, dit-on, le secrétaire.
Je mettais de la poudre, et mon linge était fin.
Oui, mon écrou portait que j'étais muscadin.
On sait qu'il n'en fallait alors pas davantage,
Pour aller en charrette, ou pour le moins en cage.
Cela n'allait pas mal, et j'ai vu le moment,
Que j'avais conspiré, moi centième, en dormant.

Il n'y avait là aucune exagération. Si la tyrannie est cruelle, elle est tout aussi souvent absurde ; nous l'avons prouvé. N'avait-on pas condamné à mort des perruquiers pour avoir coiffé des aristocrates, *ou quelque chose d'approchant ?* Et Thomassin, ce détenu de Saint-Lazare, secouru si ingénieusement par Cange, pourquoi s'était-il attiré cette disgrâce ? Pour avoir ri, en voyant passer Grelat, président du Comité révolutionnaire de la section des Gravilliers, lequel était bossu, borgne et boiteux.

Voilà nos quatre jacobins réunis. Ils discutent sur les causes de leur chute. Furtifin l'attribue à la modération du tribunal révolutionnaire, tribunal à l'eau de rose. » Qui, vous, des Jacobins ! ajoute-t-il,

Des poltrons modérés, mannequins ridicules,
Pétris de préjugés et bêtes à scrupules.

Aristide parle d'humanité. « L'humanité ! interrompt Furtifin,

C'est comme si Mandrin parlait de probité.

La discussion s'échauffe. Un autre riposte :

Journaliste à fatras, qui fais le bon apôtre,
Je te vaux, tu me vaux, nous nous valons l'un l'autre.

Ils se traitent de fripons, d'insolents.

Si je suis un coquin, tu n'es pas honnête homme,

réplique Crassidor, en s'adressant à Aristide.

Ton tribunal du diable opérait, on sait comme.
Oui, je volai les gens ; tu les assassinas.

Le bruit qu'ils font attire les voisins. Forlis, ayant reconnu sa montre dans les mains de Crassidor :

C'est un bijou charmant ; vous coûta-t-il bien cher ?

lui demande-t-il.

— Pas excessivement, répond Crassidor.

Je le crois, dit Forlis. Cela va vous surprendre,
J'en avais un pareil, pareil à s'y méprendre,
Et je l'aurais encor si. . . . . .

CRASSIDOR.

Dans quel embarras.....
Vous l'auriez encor, si. . . . . .

FORLIS.

Si vous ne l'aviez pas.

CRASSIDOR.

Vous me manquez, Monsieur.

FORLIS.

C'est ce que je veux faire,
Monsieur du tribunal révolutionnaire.
Adroit Brise-scellé... bon citoyen, pardon ;
Je le dis en riant, vous êtes un fripon.

Un malheureux tailleur reconnaît également dans ces

jacobins, des pratiques qui ont disparu sans le payer ; il leur dit :

Assez et trop longtemps,
Vous avez fait trembler tous les honnêtes gens.
Quand vous et vos pareils vous aviez la puissance
De tout bouleverser, de tout piller en France,
Si je vous eusse alors demandé de l'argent,
De Pitt et de Cobourg on m'eût traité d'agent,
Et de conspirateur. Pour acquitter vos dettes,
Vous aviez, on le sait, des ressources secrètes ;
Et plus d'un, pour périr, n'eut d'autre tort certain
Que d'être créancier de quelque jacobin.
Un d'eux même l'a dit : qu'importe la dépense ?
C'est sur les échafauds que nous aurons quittance.

Solon voudrait repousser par la force ces insolentes menaces. Il ne faut pas y songer, répond Aristide,

Nous ne nous trouvons pas en force pour nous battre ;
Contre un, mon cher Solon, nous ne sommes que quatre.

Ainsi, les voilà convaincus, de leur aveu, de vol, de calomnie, d'assassinat et de lâcheté. L'attaque était vive, et il semble qu'il fût impossible d'aller plus loin. C'est pourtant ce que fit Chaussier dans les *Jacobins aux enfers*, vaudeville en un acte représenté, le 29 germinal an III (22 mars 1795), sur le théâtre des Variétés amusantes.

Caron, dont les bras se sont engourdis, depuis que Robespierre est descendu dans le sombre royaume, cause tranquillement sur les bords du Styx avec Arlequin, favori de Pluton. Voici venir cependant une troupe nombreuse. Mortifin, qui la conduit, prie le vieux nautonier de la déposer sur l'autre rive du fleuve. Caron s'y refuse.

« Comment ! s'écrie Mortifin, mais ce sont de bons jacobins.

— Bons jacobins ! répond Arlequin, à moins qu'il n'y ait de bons bourreaux. »

Pluton consulte son favori, qui conseille de les recevoir. La raison qu'il en donne est bizarre.

Les Jacobins vont ranimer le zèle
Des habitants du ténébreux séjour.
Oui, sois certain qu'à dater de ce jour,
Tous les démons les prendront pour modèle.

La troupe arrive donc, bruyante, étendards au vent. Ces étendards portent pour inscriptions : Calomnie, terreur, trahison, brigandage, poison, assassinat. En apprenant que Pluton a condamné le grand, l'illustre Maximilien à prendre la place de Sisiphe, Mortifin a résolu de le venger. Il ne s'agit, dit-il, que de suivre notre marche ordinaire, c'est-à-dire d'employer l'intrigue et la trahison.

En vain Pluton est immortel ;
Il verra bientôt notre empire.
Pour nous il n'est rien d'éternel ;
Nous avons l'art de tout détruire.
Il ne pourra nous résister.
Que fait sa puissance divine ?
Ce qu'un autre sait respecter,
Un vrai Jacobin l'assassine.

Arlequin avait dit vrai. L'enfer est sens dessus dessous. On voit les Furies, Tisiphone en tête, poursuivre les jacobins jusque dans le palais de Pluton.

Ah ! Pluton, je t'en conjure,
Éloigne ce jacobin,
Ce monstre de la nature,
Abreuvé de sang humain ;

Écarte cette gangrène,
Ou crains mille maux divers;
Car sa dégoûtante haleine
Infecterait les enfers.

— Quoi ! dit Pluton, les Furies elles-mêmes ne peuvent pas vivre avec les Jacobins !

— Jalousie de métier, répond Arlequin.

— Non, non, interrompt Tisiphone.

Le seul objet d'une Furie
Est de tourmenter le méchant,
Le vil criminel, le brigand,
Tous les monstres de fourberie;
Mais le féroce jacobin,
Pour la vertu sans indulgence,
Toujours de la faible innocence
Fut le tyran et l'assassin.

Triste retour des choses d'ici bas ! La pièce d'Armand Charlemagne, une des plus réactionnaires, avait été jouée sur une scène qui avait dépassé, par ses excès et ses extravagances, tout ce que la révolution avait produit de plus violent. Fondé par Boursault dit Malherbe, en 1791, ce théâtre s'appela tour à tour théâtre Molière, théâtre des Sans-culottes, théâtre des Amis des arts, des Variétés nationales, des élèves de l'Opéra-Comique. Nulle part et à aucune époque, l'ancien régime n'avait été plus complétement bafoué.

Le drame de Sanchamau, *les Décemvirs*, est encore une de ces pièces, dont le sujet n'était qu'un prétexte. La scène était à Rome, la pensée à Paris. L'application du décemvirat ancien au décemvirat moderne est souvent si littérale qu'on oublie et Virginie et Appius, pour ne voir que Robespierre et son affreux tribunal.

Il serait inutile, d'après cela, d'entrer dans le développement de la pièce. Nous en connaissons l'esprit comme nous connaissons l'intention de l'auteur.

Dans une pièce héroï-comique intitulée *L'École de la société ou la Révolution de la France*, pièce fort ennuyeuse, Rey avait mis en scène les événements du 9 thermidor. Robespierre et ses partisans n'y étaient désignés que sous des noms odieux, tels que Tigredins, Scoquini.

La tragédie, à son tour, s'empara de ce sujet, tant était profonde l'impression produite par les événements du 9 thermidor; mais, obligée à des formes plus graves que la comédie, elle ne pouvait employer la vivacité d'expressions, l'énergie vulgaire qui répondaient mieux aux passions de la multitude. L'œuvre de Trouvé s'appelait *Pausanias*, et fut représentée, le 28 mars 1795, sur le théâtre de la rue Feydeau, par les comédiens français.

Le sujet de Pausanias n'est que le récit de la fameuse journée qui mit fin à la dictature de Robespierre. « C'est, « dit l'auteur lui-même, le premier triomphe de la jus- « tice et de l'humanité sur le brigandage et l'assassinat. « La seule différence entre Pausanias et le monstre « dont cet ouvrage retrace les horreurs, c'est que ce « dernier fut un lâche et vil scélérat, au lieu que Pau- « sanias avait l'énergie du crime et mêlait de l'éclat à ses « vices. »

Voilà qui dessine très-nettement l'opinion de l'auteur; mais ce ne devait pas être son dernier mot. Trouvé n'était alors que rédacteur du *Moniteur*. Devenu successivement secrétaire général du Directoire exécutif, secrétaire de légation à Naples, ambassadeur à Milan, chargé d'affaires à Stuttgard, membre du Tribunat, préfet de l'Aude et enfin baron, sa nouvelle fortune, en lui inspirant une

plus grande aversion pour cet affreux régime, *redoubla son admiration, sa reconnaissance et son amour envers le génie protecteur qui, au 18 brumaire, avait fait cesser pour jamais des alarmes légitimes.*

Nous ne parlerons pas d'un drame en trois actes intitulé : *La Mort de Robespierre ou les Journées des 9 et 10 thermidor*, par le citoyen G.... Cette pièce, inspirée par le même esprit, est tellement dépourvue de mérite littéraire qu'elle n'a de valeur que comme signe politique.

Dans un monologue de cent vingt-quatre lignes, Robespierre fait un cours de politique à son usage, et le termine par ces mots : *Cette nuit, la mort entrera dans la Convention. Il n'est plus qu'un pas à la royauté.*

Cependant les noirs soupçons le dévorent. Il ne peut compter sur le dévouement de personne, pas même sur celui de ses plus fidèles seïdes, Couthon et Saint-Just. « Couthon et Saint-Just ! s'écrie-t-il. Ils tomberont « aussi au pied de mon trône, le jour où j'y monterai. « Point de pitié ! Abattons tout ce qui peut me nuire. « La terreur mène les hommes. Du sang ! encore du « sang ! »

« Chez un peuple corrompu comme le sont les Français, dit ailleurs Saint-Just, on ne peut réformer, il faut détruire. »

Ce sujet avait inspiré d'autres écrivains, si l'on peut appeler inspiration des platitudes littéraires et politiques, telles que celle-ci débitée par Carnot :

Puisse cette leçon, mémorable à jamais,
Prouver qu'en renversant le trône des Capets,
Les Français, révoltés d'un honteux esclavage,
Détestaient plus encor le meurtre et le pillage,
Et que la sainte horreur qu'ils ont pour les tyrans,
Ainsi que tous les rois poursuit tous les brigands,

L'une de ces tragédies est de Sérieys ; l'autre, à laquelle nous avons emprunté cette citation, parut à Lyon, sans nom d'auteur, l'an IV de la république.

Collot dans Lyon, tragédie en cinq actes par Fonvielle aîné, de Toulouse, se place naturellement à côté de Robespierre. L'auteur, peu favorable à la révolution, vantard, brave, impétueux, vrai Gascon en un mot, avait dédié sa pièce aux membres de la Convention victimes de la tyrannie au 31 mai.

Supposez qu'un poëte veuille peindre un tyran de fantaisie, il le représentera cruel, dissimulé, perfide, dévoré d'ambition et tourmenté par le démon de la luxure et de la haine. S'il ajoute qu'il est dépourvu de sensibilité, qu'il verse le sang avec indifférence et qu'il passe d'une scène de carnage à des orgies nocturnes avec des filles de joie, des baladins et des bourreaux ; si enfin il réunit Tibère, Néron et Caligula, il aura tracé le portrait de Collot-d'Herbois.

Ce n'est pas sans raison que ce monstre avait sollicité la faveur d'être le messager ainsi que l'exécuteur des colères de la Convention contre Lyon. Se souvenant qu'il avait été sifflé sur le théâtre de cette ville, il nourrissait contre les habitants un désir de vengeance qu'il satisfit avec un raffinement d'ostentation et de férocité. Il ne sortait qu'avec une escorte nombreuse, n'accordait une audience qu'après trois requêtes successives, et ne se laissait approcher qu'à la distance de quinze pas. C'est alors que le dieu se montrait, ayant à ses côtés deux hommes armés de fusils. Il fit périr, en moins de cinq semaines, environ quatre mille personnes, et jeta dans les cachots les sept huitièmes des propriétaires. Des femmes, des enfants, des vieillards se pressent autour de son palais. Le général de l'armée révolutionnaire, Ronsin,

les repousse avec brutalité et les fait chasser par ses soldats. Son maître l'approuve.

Il doit d'une indigne pitié rejeter la faiblesse.
Écoute-moi, lui dit-il, et seconde mes desseins.

Tu sais, ainsi que moi, que ces belles chimères,
Ces droits de citoyen, dont les esprits vulgaires
Caressèrent l'espoir à leurs yeux présenté ;
Que ce fantôme vain qu'on nomme liberté,
Ne sont pour nos pareils que des ressorts utiles
Par la soif du pouvoir mis dans leurs mains habiles ;
Que le peuple avili, courbé par la terreur,
Encense qui le trompe, et se plaît dans l'erreur.

Ainsi que Robespierre, Collot se méfie de ses amis. Il ménage Ronsin, qu'il méprise ; et, s'il feint de partager le pouvoir avec lui, c'est pour le sacrifier ensuite. Ronsin répond :

Je suis prêt. Ta justice a marqué mon devoir.
Tu demandes du sang ; c'est combler mon espoir.

« Oui, du sang et de l'or, » dit Collot. Il ajoute en s'adressant à Lafaye, juge de la Commission temporaire :

Sois sourd à la pitié ; sois sourd à la nature ;
Ministre de la mort, frappe jusqu'au murmure.

Il a reçu de la Convention l'ordre de détruire la ville. Il réunit donc tous ses complices, que cette nouvelle comble de joie. Ronsin trouve la guillotine trop lente, et voudrait employer le canon. Resté seul avec Collot, celui-ci achève de lui ouvrir son cœur. Robespierre est l'agent de Pitt, lui dit-il ; il médite la ruine de ses rivaux ; prévenons-le et faisons le disparaître lui-même.

Écrasons le tyran. Après ce coup d'éclat,
Régnons, toi dans les camps, et moi sur le sénat.

Un bourgeois de Lyon, Montigni, a été arrêté. S'il périt sur l'échafaud, ses biens seront confisqués. Que fait-il ? il se donne la mort par le poison. Ronsin arrive pour le voir mourir, et pour entendre son propre arrêt sortir de sa bouche expirante.

Ton règne va finir... bientôt du sein des morts...
Lyon, entends nos vœux... venge-nous... je me meurs.
France, réveille-toi, punis tes oppresseurs.

La haine pour cet affreux régime se produisait en ce moment sous toutes les formes. Trouvé avait représenté les événements avec des personnages grecs ; Sanchamau avec des noms romains ; un anonyme employa le même procédé, si ce n'est qu'au lieu de Romains et de Grecs, il mit en scène des Chinois. Sa pièce est intitulée : *Plus de mandarins ou la Chine sauvée*, bagatelle-civico-parade en un acte.

« J'ai consacré trois ans de ma vie, dit l'auteur, à lire « l'histoire des révolutions ; je déclare que je n'en ai « trouvé aucune marquée de ce caractère de terreur et « de sang que ces exécrables Jacobins ont imprimé à « la révolution de 1789. »

Une secte scélérate et hypocrite s'étant emparée du gouvernement avait rempli la Chine de calamités. Mais le Ciel, lassé de tant d'horreurs, permit à la fin que le chef de cette secte exécrable portât sa tête sur l'échafaud. Tous les mandarins ses complices ayant été arrêtés, il ne s'agit plus que de les juger et de leur infliger le châtiment dû à leurs crimes.

Un citoyen demande pourquoi l'on a établi des mandarins. Un mandarin répond : « Pour éclairer le peuple.

— Est-ce pour éclairer le peuple, réplique le citoyen, que vous avez usurpé l'autorité générale? Au lieu de l'éclairer, vous l'avez trompé, en fabriquant des pétitions frauduleuses. Est-ce pour l'éclairer que vous vous êtes opposés à la liberté de la presse?

UN MANDARIN.

Tout excès peut être fatal,
Nous l'avons limitée, pour cause.

UN CITOYEN.

Oui, selon le bien ou le mal
Qui vous revenait de la chose :
Tel, à vous louer toujours prêt,
Avait une plume divine,
Tel autre, qui vous censurait,
Allait droit à la... Cochinchine.

Celui-ci réclame un père, celui-là une épouse, un fils, un ami, tombés sous le couteau révolutionnaire. Tous crient : « Plus de mandarins ! plus de mandarins ! »

Une symphonie annonce l'arrivée du Destin.... « Peu-« ple, dit-il, il est temps de te dévoiler un grand secret. « Tu avais commis de grandes fautes ; j'ai voulu t'en « punir. C'est pourquoi je t'ai envoyé les mandarins. « Sais-tu ce que c'est que les mandarins? Tu les as pris « pour des hommes, tu t'es trompé. Ce sont des bêtes « féroces, que j'appelai du fond des forêts et auxquelles « je donnai la figure humaine. Je leur avais dit : Soyez « hommes en apparence ; mais que chacun de vous « garde son caractère. Ravagez la Chine par le fer, le « feu, le pillage, la famine et le poison. Maintenant, « peuple, qu'ils ont accompli leur mission, je vais les « renvoyer dans leurs sombres forêts. »

A un signal donné par le Destin, tous les mandarins, cachés derrière la toile, sortent en poussant des rugissements et s'enfuient.

L'établissement des comités révolutionnaires, dont les membres jouent déjà un rôle important dans les pièces dont nous venons de rendre compte, datait du 21 mars 1793. Leurs attributions, bornées d'abord à la surveillance des étrangers, avaient été successivement étendues par le décret du 21 septembre suivant sur les suspects, et par celui du 4 décembre de la même année, portant installation du gouvernement révolutionnaire.

Plus de cent cinquante mille de ces comités surgirent presque en même temps sur tous les points de la république et la couvrirent d'un immense réseau d'espionnage, de délations, de vols et d'assassinats. Leurs membres, au nombre de cinq cent quarante mille, payés à raison de 3 francs par jour, imposaient à la France, d'après les calculs de Cambon, une dépense annuelle de près de six cents millions.

Revêtus d'un pouvoir discrétionnaire, auquel rien ne servait de contre-poids ; armés de passions brutales, cuirassés d'ignorance, la plupart ne savaient pas lire, est-il étonnant qu'ils se soient livrés aux plus effroyables excès ? Ils n'étaient retenus ni par la crainte des lois, ni par la voix de leur conscience, ni par le respect de soi-même. Tout ce que la société avait de plus vil, jusqu'aux hommes flétris par la justice, s'étaient réfugiés dans ces comités, ou plutôt dans ces forteresses, d'où ils s'élançaient impunément sur leur proie. Celui de Tours avait pour président l'exécuteur des jugements criminels, c'est-à-dire le bourreau. Le maire d'Arras se vantait de ne savoir ni lire ni écrire, mais d'être terrible aux modérés. « Celui que nous députons vers vous, écrivaient

les frères de cette ville aux frères de Paris, ne sait pas signer son nom. Le sang des contre-révolutionnaires lui tiendra lieu de paraphe. »

C'étaient eux qui décernaient les mandats d'arrêt, qui faisaient apposer les scellés, toutefois après avoir fait main basse sur les valeurs et les objets précieux, qui en désignaient les gardiens, qui, en un mot, n'avaient pour témoins de leurs opérations que leurs propres complices. Leur despotisme s'étendait jusque sur les œuvres dramatiques, dont la représentation ne pouvait avoir lieu, si elle n'avait pas été autorisée par eux.

« Tout est permis, disaient à leurs agents deux repré-
« sentants du peuple envoyés en mission à Commune
« affranchie (Lyon), pour assurer le bonheur du peuple,
« tout est permis à ceux qui agissent dans le sens de
« la révolution. Prenez tout ce qu'un citoyen a d'inutile,
« car le superflu est une violation des droits du peu-
« ple ; » et, joignant l'exemple au précepte, ces deux honorables citoyens requéraient la Commission des séquestres de faire apporter pour leur table les meilleurs vins qu'on pourrait trouver.

Le mal est si profond, écrivait un agent du Comité de salut public, que nous hésitons à prendre un parti, dans la crainte de frapper les patriotes. Nous voyons violer devant nous la justice et la probité. Prenait-on sur le fait un de ces misérables, tous aussitôt de crier à l'oppression.

Mais aussi l'horreur qu'ils inspiraient, les haines qu'ils avaient amassées, l'indignation qui commençait à se manifester publiquement, annonçaient la fin de cette épouvantable domination. Un jeune écrivain leur porta le plus rude coup qu'ils eussent encore reçu, en transportant sur la scène ces comités odieux qui avaient tenu

dans leurs mains la fortune et la vie des citoyens. La comédie de Ducancel, représentée sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 8 floréal an III (27 avril 1795), avait pour titre : *L'Intérieur des Comités révolutionnaires ou les Aristides modernes.*

Voici donc la composition d'un de ces comités, avec les noms grecs ou romains dont les membres aimaient à s'affubler : Aristide, fils d'un bourrelier de campagne, et ancien chevalier d'industrie, condamné comme faussaire et escroc ; Caton, ancien laquais ; Scévola, coiffeur ; Brutus, ancien portier ; Torquatus, rempailleur de chaises.

La séance est ouverte. On délibère pour savoir comment on se délivrera de Dufour, membre aussi du Comité et officier municipal, mais honnête homme, qui les gène. On voudrait entraîner dans sa ruine sa femme, leurs domestiques, et surtout leur fils, officier de la garde nationale et ancien soldat volontaire, couvert d'honorables blessures.

Tous ces misérables se vantent d'avoir décerné des mandats, incarcéré d'honnêtes citoyens, apposé des scellés, fabriqué de fausses dénonciations, suborné des témoins, confisqué des marchandises, et de les avoir vendues au-dessus du maximum.

« Mais si le marchand te dénonce, dit l'un d'eux.

— Sois tranquille, répond l'autre ; je le fais incarcérer comme ayant acheté au-dessus du maximum, et je fais enlever les marchandises, de sorte que nous aurons et les marchandises et l'argent. »

Ils discutent ensuite sur les mesures à prendre. La première, la plus importante, est de maintenir la terreur. « La terreur, disent-ils, tient à un système économique. La France étant trop petite pour le nombre de

les frères de cette ville aux frères de Paris, ne sait pas signer son nom. Le sang des contre-révolutionnaires lui tiendra lieu de paraphe. »

C'étaient eux qui décernaient les mandats d'arrêt, qui faisaient apposer les scellés, toutefois après avoir fait main basse sur les valeurs et les objets précieux, qui en désignaient les gardiens, qui, en un mot, n'avaient pour témoins de leurs opérations que leurs propres complices. Leur despotisme s'étendait jusque sur les œuvres dramatiques, dont la représentation ne pouvait avoir lieu, si elle n'avait pas été autorisée par eux.

« Tout est permis, disaient à leurs agents deux repré-
« sentants du peuple envoyés en mission à Commune
« affranchie (Lyon), pour assurer le bonheur du peuple,
« tout est permis à ceux qui agissent dans le sens de
« la révolution. Prenez tout ce qu'un citoyen a d'inutile,
« car le superflu est une violation des droits du peu-
« ple ; » et, joignant l'exemple au précepte, ces deux honorables citoyens requéraient la Commission des séquestres de faire apporter pour leur table les meilleurs vins qu'on pourrait trouver.

Le mal est si profond, écrivait un agent du Comité de salut public, que nous hésitons à prendre un parti, dans la crainte de frapper les patriotes. Nous voyons violer devant nous la justice et la probité. Prenait-on sur le fait un de ces misérables, tous aussitôt de crier à l'oppression.

Mais aussi l'horreur qu'ils inspiraient, les haines qu'ils avaient amassées, l'indignation qui commençait à se manifester publiquement, annonçaient la fin de cette épouvantable domination. Un jeune écrivain leur porta le plus rude coup qu'ils eussent encore reçu, en transportant sur la scène ces comités odieux qui avaient tenu

dans leurs mains la fortune et la vie des citoyens. La comédie de Ducancel, représentée sur le théâtre de la Cité-Variétés, le 8 floréal an III (27 avril 1795), avait pour titre : *L'Intérieur des Comités révolutionnaires ou les Aristides modernes.*

Voici donc la composition d'un de ces comités, avec les noms grecs ou romains dont les membres aimaient à s'affubler : Aristide, fils d'un bourrelier de campagne, et ancien chevalier d'industrie, condamné comme faussaire et escroc ; Caton, ancien laquais ; Scévola, coiffeur ; Brutus, ancien portier ; Torquatus, rempailleur de chaises.

La séance est ouverte. On délibère pour savoir comment on se délivrera de Dufour, membre aussi du Comité et officier municipal, mais honnête homme, qui les gène. On voudrait entraîner dans sa ruine sa femme, leurs domestiques, et surtout leur fils, officier de la garde nationale et ancien soldat volontaire, couvert d'honorables blessures.

Tous ces misérables se vantent d'avoir décerné des mandats, incarcéré d'honnêtes citoyens, apposé des scellés, fabriqué de fausses dénonciations, suborné des témoins, confisqué des marchandises, et de les avoir vendues au-dessus du maximum.

« Mais si le marchand te dénonce, dit l'un d'eux.

— Sois tranquille, répond l'autre ; je le fais incarcérer comme ayant acheté au-dessus du maximum, et je fais enlever les marchandises, de sorte que nous aurons et les marchandises et l'argent. »

Ils discutent ensuite sur les mesures à prendre. La première, la plus importante, est de maintenir la terreur. « La terreur, disent-ils, tient à un système économique. La France étant trop petite pour le nombre de

ses habitants, et son sol insuffisant pour les nourrir tous, il faut en sacrifier une partie. Cela étant, qui, des riches ou des pauvres, doit-on sacrifier ? »

La réponse venait tout naturellement. « Les riches, s'écrient-ils, déblayons donc la république. »

On arrête que toutes les églises seront converties en maisons d'arrêt ; que les serviteurs à gages seront sommés de venir dénoncer leurs maîtres, sous peine d'être réputés suspects, et, en cas de dénonciation, qu'il leur sera alloué une gratification de cinq cents livres à prendre sur les biens du condamné.

« Du dénoncé, observe Scévola.

— Cela revient au même, » répond Caton.

Enfin, on conclut qu'on enverra au moins trente individus par jour au tribunal révolutionnaire. « Si les preuves manquent, disent-ils, nous servirons nous-mêmes de témoins. »

Tant que la discussion est restée générale, l'accord a régné parmi eux; mais sitôt qu'elle devient personnelle, ils se traitent de voleurs, d'escamoteurs de bijoux, d'empocheurs d'assignats.

Il y a quelques scènes où le ridicule tranche sur l'horrible. Ils ne savent pas lire, et font d'étranges quiproquos.

La pièce eut un immense succès, non-seulement à Paris, où elle eut deux cents représentations, mais encore dans les départements, où le mouvement révolutionnaire, pour n'avoir pas été aussi prompt, n'en était pas moins impétueux.

Ducancel était un royaliste impatient. Détruire la république, c'était relever le trône. Pour la détruire, il fallait la rendre odieuse et ridicule. Il y avait assez bien réussi avec ses Comités; il résolut aussitôt d'offrir au

public un nouveau tableau tout aussi coloré et non moins édifiant, en traduisant sur la scène le principal instrument de la tyrannie révolutionnaire, celui dont le nom seul inspire encore la terreur, celui qui fit oublier l'inquisition elle-même, en un mot, le tribunal révolutionnaire.

Cette nouvelle comédie, intitulée : *L'An II ou le Tribunal révolutionnaire*, avait été reçue au théâtre Feydeau ; mais il fallait, pour qu'elle fût représentée, une autorisation de la police. L'éclatant succès de la première, qui constatait la puissance de la réaction, n'ouvrirait-il pas les yeux des Jacobins, dont plusieurs occupaient encore de grandes positions ? L'autorisation fut demandée et obtenue, après un rapport dont nous nous bornerons à citer quelques passages.

« Le but de cet ouvrage, dit le rapporteur, est d'ins-
« pirer l'horreur de la tyrannie, en vouant à l'exécration
« les auteurs des misères et des calamités qui ont été
« versées sur le peuple français, pendant dix-huit mois
« du plus honteux et du plus lourd esclavage. Une
« peinture effrayante du système dévastateur et sangui-
« naire des tyrans de l'an II, la mise en action d'un tri-
« bunal voué à tant d'horreurs et coupable de tant de
« forfaits que la postérité n'osera y croire, les plus vils
« intrigants dévoilés : voilà ce qui constitue l'ouvrage du
« citoyen Ducancel. »

Une fois en règle avec la police, le directeur avait mis la pièce en répétition; mais alors ce fut bien une autre affaire. La pièce étant mieux connue, les Jacobins jetèrent les hauts cris. Ils ne voulaient pas être immolés une seconde fois. Ils déclarèrent donc que le sang coulerait si la représentation avait lieu. Ils en avaient assez versé pour qu'on les crût sur parole. Ils réussirent, en effet, à

faire peur, tellement que, la veille même de la première représentation, le ministre de la police, le citoyen Cochon, prévint par un message le directeur et l'auteur qu'il les rendait responsables des événements, si la tranquillité était troublée. Les Jacobins, protégés seulement par le souvenir de leurs crimes, n'étaient point à craindre; on pouvait mépriser et leurs clameurs et leurs menaces; mais, abrités derrière le pouvoir, ils défiaient l'indignation publique. Le directeur prit aussitôt son parti, le seul qui fût sage, il retira la pièce de l'affiche.

Voici le cadre dans lequel Ducancel avait renfermé son action, qu'il supposait se passer à Arras, théâtre des exploits du féroce Lebon. Les époux Dormont se préparent à célébrer le mariage de leur fille Émilie avec un jeune médecin, plein de probité et de talent, Saint-Albin, dont les soins l'ont arrachée à la mort. Mais l'agent national en mission dans le département, qui avait demandé la main d'Émilie, les fait arrêter. Madame Dormont a obtenu d'avoir avec elle sa domestique. C'est Émilie qui, à son insu, s'est déguisée en servante; mais elle se trahit, et le féroce Biard, le cerbère de la maison d'arrêt, l'entraîne brutalement vers le greffe.

« Si vous êtes père, lui dit-elle, vous devez connaître l'empire de la nature.

— Je ne connais que mes guichets, répond Biard. J'irais loin avec votre nature. Ces sornettes-là m'ennuient. »

Durmas, Fourquier, Arnaudin, les trois colonnes du tribunal révolutionnaire, sont à table dans l'appartement de Biard.

« On se plaint de notre lenteur, dit Fourquier.

— On a raison, » répond Arnaudin.

DURMAS.

J'ai dit cent fois à Fourquier qu'il n'en est pas d'un accusateur public révolutionnaire comme d'un magistrat de l'ancien régime. A quoi bon lire les pièces? Tenez, voyez les lettres que les accusés m'ont adressées aujourd'hui (il les déchire sans les ouvrir), voilà ma correspondance faite.

ARNAUDIN.

Quant à moi, je n'ai jamais voté l'absolution d'un accusé. »

Ils examinent ensuite la liste des jurés, sur laquelle figure un nommé Lefèvre.

— « Mauvais, dit Arnaudin. Cela parle de justice et d'humanité. Raye-moi cet homme-là.

« Écoute-moi, dit-il à un juré nouveau, tu débutes dans la carrière révolutionnaire. La première base de notre conscience, la voici : Point de quartier pour les nobles, les prêtres et les riches ; c'est un principe invariable dans nos délibérations..... Point de sensibilité ; nous devons oublier que nous sommes hommes. Pas de grâce pour qui ne nous ressemble pas. »

Ce juré était par hasard un honnête homme. Il s'indigne d'un pareil langage. « Ce ne sont pas là, répond-il, des sentiments humains, mais des instincts de tigre. Allez, misérables, je me sentirais dégradé, si je restais plus longtemps avec vous. »

Au troisième acte, le tribunal est en séance. L'audience est ouverte ; les jurés se lèvent et jurent de n'écouter ni haine ni crainte, et de n'obéir qu'à leur conscience. C'était la formule.

« Ce serment-là et rien, dit Arnaudin, c'est à peu près la même chose.

— Est-il permis à l'innocence accusée, demande Dormont au président, de confondre l'imposture?

— Non, cela n'est pas permis, » répond Arnaudin à moitié ivre.

Un témoin dit, en parlant d'un accusé, que sa figure est celle d'un honnête homme.

« Président, interrompt Arnaudin, rappelle donc ce témoin à l'ordre pour oser parler d'honnêtes gens en plein tribunal. »

Ainsi que dans l'*Intérieur des Comités révolutionnaires*, le dénoûment est amené par le 9 thermidor. « Mes amis, s'écrie Dumont, l'honnête juré, le peuple n'est pas dans quelques furies atroces et sanguinaires, qui n'ont de l'homme que l'image. Le peuple, quand il est rendu à lui-même, sent fortement les impressions de la justice. Les masses peuvent être égarées, mais on ne les pervertit jamais. »

Proscrit quelque temps après, comme impliqué dans une tentative de contre-révolution royaliste, Ducancel ne reparut dans la capitale qu'après l'amnistie proclamée par la Convention, et qui fut un des derniers actes de cette mémorable assemblée. Lorsque les circonstances lui parurent plus favorables, il renouvela ses tentatives pour faire accepter sa pièce. L'empire ayant ouvert ses bras à tous les partis, il était naturel qu'il ne permît pas qu'on en avilît aucun. Mais, enfin, la restauration parut, cette restauration après laquelle *il avait si longtemps soupiré*. Il avait donc le droit de penser qu'elle n'aurait pas le même souci pour ce tribunal de sang, au milieu duquel une reine de France avait été si indignement outragée. Il se trompa. Ministres et directeurs de la

police, depuis M. de Cazes jusqu'à M. Franchet, tous louèrent son zèle, mais fermèrent la porte à sa pièce. Sous un gouvernement où la liberté n'était pas complète, c'était une mesure de prudence dont il convient de savoir gré aux chefs de l'administration.

Ducancel avait été nommé en 1815 sous-préfet de Clermont, dans l'Oise. L'exagération de ses opinions, l'ayant placé dans le camp des ultra-royalistes, pendant la lutte électorale de 1816, entraîna presque aussitôt sa disgrâce.

Nous trouvons, sous la date de l'an III, une pièce presque identique intitulée : *Encore un Brutus ou le Tribunal révolutionnaire de Nantes*. L'auteur était le citoyen Calland, artiste au théâtre de Lille. Il nous importe peu de savoir à qui appartient la priorité, de Ducancel ou de Calland. Il nous suffit de constater avec quelle ardeur l'opinion courait à la réaction. Le drame de Calland a des situations plus fortes, et les personnages y sont encore plus odieux.

Ledoux, président du tribunal, avait été autrefois au service de M. de La Tour, dont il n'avait reçu que des bienfaits, et dont il a depuis racheté les terres à vil prix. Une autre famille, celle de Saint-Syr, dont les terres touchent à celles-ci, vient d'être arrêtée. Leur mort est certaine, parce que Ledoux veut acquérir encore. Mais, parmi les prévenus, il en est un dont il n'est pas possible qu'il se fasse le bourreau, c'est son fils, soupçonné d'émigration. Cependant la femme Ledoux se désole. Elle connaît l'homme auquel son sort est uni, monstre altéré de sang, dit-elle, la honte de l'humanité, un jacobin, pour tout dire.

Cependant une lueur d'espoir s'est glissée dans son cœur. Parmi les juges de cet odieux tribunal, il en est

un qui n'aurait accepté ces horribles fonctions que pour arracher quelques victimes à la mort ; c'est Clément. Mais Clément n'est qu'un hypocrite. Il met un prix à sa justice, le déshonneur de madame Ledoux.

« Nous aimons beaucoup à hériter, nous autres, dit Ledoux à Clément, et tu sais qu'on ne peut hériter que des morts. »

C'est ainsi qu'il lui traçait la ligne de conduite qu'il devait observer dans l'affaire Saint-Syr. Ces misérables se vantent de leurs turpitudes. Ledoux, comme un autre Brutus, veut prononcer lui-même l'arrêt de mort de son fils. « Les ennemis de la patrie, quels qu'ils soient, dit-il, n'ont aucun droit à ma pitié. Je voudrais exterminer d'un seul coup tous les traîtres.

— D'un seul coup ! répond Clément, la chose serait difficile ; mais nous n'allons pas mal dans les détails. Combien en avons-nous aujourd'hui pour la noyade ? — Deux cents. »

Un autre juge, *sans remords*, se plaint cependant de leur relâchement. « Mes amis, dit-il, cela nous fera tort dans l'opinion publique. »

On parle de spectacle : « mon spectacle à moi, c'est la noyade. Je donnerais cent mariages de Jocrisse pour un mariage républicain. Si ces coquins que nous envoyons à la mort, avaient une seule fois ce spectacle sous les yeux, ils nous loueraient de notre humanité. »

Les écrivains dramatiques continuaient donc leur croisade contre le gouvernement révolutionnaire. Parmi les mesures qui avaient produit le plus de terreur et qui inspiraient encore beaucoup d'effroi, il faut compter la loi sur les suspects. Cette loi était si terrible que les hommes de la révolution en avaient été eux-mêmes

épouvantés. On se souvient des articles du *Vieux-Cordelier*, où Camille Desmoulins, en feignant d'emprunter à Tacite la peinture de Rome sous la domination des empereurs, frappait en pleine figure les tyrans du jour.

Certes, un sujet pareil offrait un magnifique tableau d'observations, car, à côté de l'odieux, il y avait place pour le ridicule. A défaut de la grande comédie, Martainville, Picard et Duval mirent au monde deux petites pièces en un acte, d'un esprit fin, qui furent représentées, celle de Martainville, sur le théâtre des Variétés, le 4 floréal an III (23 avril 1795) ; celle de Picard et Duval en 1797, sur le théâtre Louvois. Le titre et le sujet sont les mêmes. La scène se passe également loin de Paris.

Une circulaire du département prescrit de faire arrêter les suspects ; grand émoi dans la commune. Les habitants, après avoir longtemps discuté sur ce mot, sans le comprendre, se figurent qu'il s'agit d'un emploi public et désignent quatre personnes comme étant les plus dignes de l'occuper. « Il suffit, pour être suspect, disent-ils, qu'on soit honnête homme. » Le premier choix tombe sur le père Thomas :

D'êt' suspect il méritait bien,
Car des malheureux il est le père.

Puis vient Mathurin :

L'estime de la commune entière
Pour êt' suspect lui donne des droits ;
Bon français, bon ami, bon père,
Mais, morgué ! v'là d' quoi l'êt' trois fois.

Lorsque l'agent de l'autorité arrive dans la commune pour s'assurer des suspects et les faire conduire en lieu sûr, il s'étonne de ces choix. Le bon de la chose, c'est

qu'il est lui-même fort embarrassé de donner une explication du mot. « Pour éviter, dit-il, de pareilles erreurs, je vais vous apprendre à quels signes vous devez connaître les suspects :

Si vous avez dans le village
Quelque citoyen opulent,
Qui met tout son bien en usage,
Et le prodigue à l'indigent ;
Par sa largesse,
Sa coupable adresse
Brigue la faveur, le respect,
C'est un suspect.

La seconde pièce est un peu plus développée. On est au 15 thermidor. Un nommé Damis s'est refugié dans un hameau lointain, dont les habitants n'ont ressenti qu'un léger contre-coup des événements ; bref, ils n'ont pas de comité révolutionnaire. Aussi sont-ils dans une grande perplexité pour savoir ce que veut dire le mot suspect, le maire ayant reçu de l'autorité supérieure l'ordre de surveiller les suspects. Le père Gillin pense que c'est un fonctionnaire. *Il faut surveiller les suspects*, c'est-à-dire qu'il faut veiller pour nommer les suspects.

Damis se garde bien de les détromper. Mais voilà que le maire propose de le porter sur la liste. Damis est prudent, sage, éclairé, généreux, tout le monde l'aime ; c'est plus qu'il n'en faut pour être suspect. Il parvient cependant à le détourner de ce projet. « Il est donc résolu, s'écrie-t-il, quand il est seul, qu'en fait d'injustice et d'oppression, pas un coin de la terre ne gardera sa virginité. »

Mais quel est cet homme qui s'avance, la pipe à la bouche, les lèvres cachées sous d'épaisses moustaches, traînant un grand sabre, et à moitié ivre ? Il s'annonce

lui-même en ces termes : « Eh bien ! mille canons ! est-ce qu'il n'y a personne dans ce maudit trou ? Je suis jacobin ; je m'appelle Gracchus Courantin ; je suis agent du gouvernement ; et toute la commune n'est pas sous les armes pour me recevoir ! C'est bon, je m'en vais noter ce village et je m'amuserai à le faire raser. »

Il prend son agenda et lit : — Allons ! je ne suis pas mécontent de moi. A la ville voisine seulement, cinquante personnes arrêtées ; dix-sept femmes, dix cultivateurs riches, trois hommes de lettres, et le reste nobles et prêtres ; trois prisons établies à l'instar de Paris dans le dernier goût ; des fenêtres qui ne donnent de l'air que ce qu'il en faut pour ne pas étouffer. Ah ! c'est charmant. J'ai fait des repas, j'ai bu des vins délicieux et qui ne me coûtaient guère. C'est un bon métier que d'être agent du gouvernement ; je voyage en poste ; j'ai plein mon portefeuille d'assignats ; je bois le vin des aristocrates, ma foi ! Vive la république !

C'est un charmant métier, d'honneur !
On fait bombance, on fait figure,
Et puis on met à la hauteur
Les autorités qu'on épure.
En fait de vin, en fait d'amour,
On peut se passer son caprice,
En mettant à l'ordre du jour
La tempérance et la justice.
Sur de beaux meubles d'acajou
Poser les scellés, quel délice !
Recevoir un petit bijou,
Rien que pour promettre service.
Moi, je prends de tous les côtés ;
Mais surtout, million de pipes !
Respectons les propriétés,
Car il faut avoir des principes.

Il aperçoit Damis.

Mais qui s'avance dans ces lieux ?

DAMIS

Ciel ! quel objet frappe mes yeux ?

COURANTIN

Une cravatte !

DAMIS

Une moustache !

COURANTIN

Cet air bénin.

DAMIS

Cet air bravache.

COURANTIN

Du linge blanc, un habit fin.
Oh ! cet homme est un muscadin.

DAMIS

Un pantalon, un air coquin.
Oh ! cet homme est un jacobin.

— Je crois que je t'ai vu quelque part, lui dit Courantin, d'un ton qu'il veut rendre terrible ; oui, je m'en souviens, c'est en Picardie ; tu te rendais à Caen pour défendre les fédéralistes.

— A Caen, dans la Picardie, observe Damis ; aussi ignorant que cruel. »

Courantin fait mine de tirer son sabre. « Doucement,

monsieur l'agent, dit Damis en lui montrant le canon d'un pistolet, voici de quoi vous répondre. »

En ce moment arrive la municipalité. Courantin crie, menace, parle de prison. Mais Damis a reçu des nouvelles de Paris. — Courage ! mes amis, les tyrans ne sont plus. » Courantin n'a que faire de rester là. Il s'esquive. Damis explique alors à ces braves gens ce qu'était le régime de la France et ce qu'on entendait par suspect.

L'un était suspect pour se taire,
L'autre l'était pour babiller ;
L'un est suspect pour ne rien faire,
L'autre est suspect pour travailler ;
Tel est suspect, car il se mire ;
Tel, car il porte un habit sec ;
Mon voisin est suspect pour rire ;
Moi, pour pleurer, je suis suspect.

Tout s'enchaîne dans l'ordre social. Mettre la violence à la place de la justice, le mensonge à la place de la vérité, ce sont là des expédients dangereux, contre lesquels se révolte tôt ou tard le sentiment public. La révolution, après avoir proclamé les grands principes de liberté, les avait tous foulés aux pieds. C'est ainsi que, sous prétexte de détruire l'influence des prêtres, elle les avait persécutés, proscrits, massacrés, et enfin détruit le culte. Dans ce naufrage la tolérance avait disparu.

Les premiers coups portés jadis à l'intolérance et au fanatisme étaient partis du théâtre. Ce fut encore un auteur dramatique qui tenta de ramener l'opinion égarée. La pièce de Dumoustier, intitulée *le Tolérant, ou la Tolérance morale et religieuse*, fut représentée le 4 floréal an III (23 avril 1795) sur le théâtre de la rue Feydeau.

Dorimon est un négociant éclairé, qui pratique la tolé-

rance. Tous les hommes sont frères, et, s'ils sont honnêtes, qu'importe leur opinion sur un point, le plus souvent d'une si petite importance qu'on rougit ensuite de l'avoir soutenu. Il a pour voisins Ismaël et Cafart, qui sont au contraire les plus intolérants des hommes, d'une sévérité outrée pour leurs propres enfants. Mais ils trouvent leur châtiment dans leur intolérance même.

La pièce était faible et n'eut qu'un médiocre succès, malgré des détails charmants et des vers heureux. Aussi, n'est-ce pas sous ce rapport qu'elle a sollicité notre attention. Peut-être aussi que la tentative était prématurée. Mais les idées vont vite. A quelque temps de là, une attaque ouverte, sinon plus vigoureuse, fut dirigée dans le même sens par Corsange et Hapdé. *Le Dernier Couvent de France*, représenté le 13 août 1796 (26 thermidor an IV), est un des signes qui indiqua le mouvement de l'esprit public.

On avait applaudi à la suppression des couvents ; on regardait encore cette suppression comme une mesure sage ; mais on commençait aussi à être dégoûté des excès irréligieux. On représente donc ici ce que l'on eût désiré, un couvent qui est à la fois hospice et maison d'éducation, dirigé par une femme du monde, bienveillante, dépourvue de préjugés et parlant en tout temps le langage de la philosophie chrétienne. Il ne faut pas nous dissimuler que ce phénix est rare ; mais le désirer, mais laisser croire qu'il existe, n'est point un mal.

Ce couvent existait donc dans toutes ces conditions. Devenu propriété du département, il avait été en quelque sorte oublié ; seulement il était à craindre qu'il ne tombât dans les mains de quelque homme dur, sans religion, sans respect pour autrui. Cette crainte trouble les habitantes de ce lieu. La supérieure les rassure... « Les temps

de haine sont passés, leur dit-elle. On n'osera plus inquiéter la vertu. Si par hasard on venait à surprendre la bonne foi de ceux qui nous gouvernent, croyez que tout l'odieux retomberait sur les calomniateurs. Que pourrait-on nous reprocher?

— Que nous sommes encore en communauté, dit une sœur.

— Oui, mais on dirait aussi, répond la supérieure, que, libres de nous séparer, nous ne sommes restées réunies que pour être utiles à la société. »

Le nouveau propriétaire du couvent se trouve être un honnête homme, partisan de la liberté des cultes, et qui, loin d'affliger le cœur de ces braves religieuses, est charmé de leur zèle, de leurs vertus, de leur dévouement à l'humanité souffrante, et les laisse jouir en paix du bien qu'elles font.

Nous avons laissé de côté l'intrigue, pour ne montrer que la partie sociale, celle qui touche au mouvement des idées.

Les noms de ces deux écrivains ne reviendront plus sous notre plume. Le premier termina paisiblement sa carrière en 1821, chargé du poids de ses nombreuses pièces; Hapdé fit un peu plus de bruit, sans avoir acquis plus de gloire. Flagorneur de Napoléon, il l'insulta après sa chute. C'était dans l'ordre.

La révolution, en créant un ordre de choses nouveau, avait éveillé avec les ambitions les plus légitimes des appétits désordonnés. La vente des biens nationaux, l'émission des assignats, dont la masse avait atteint un chiffre prodigieux, le besoin d'activité au sortir du régime de la terreur, tout cela avait entraîné les Français dans un mouvement d'affaires commerciales,

bonnes ou mauvaises, dans des jeux de bourse, dans l'agiotage, en un mot, c'était un grand désordre moral. A ce titre, il devait solliciter l'attention des écrivains dramatiques. Après avoir réagi contre les excès de la révolution, il était naturel et légitime que le théâtre réagît contre un état social qui avait pris naissance dans les convulsions politiques.

La première pièce qui s'offre à nous avec cette intention est d'Armand Charlemagne, et se nomme *l'Agioteur*. Elle fut représentée le 30 octobre 1795 (8 brumaire an III), sur le théâtre de la République.

Benard est un ex-procureur qui a promis sa fille à un agioteur nommé Crusophile, quoiqu'elle ne l'aime pas. Mais il est riche. Benard apprend que son futur gendre est un ancien laquais; qu'importe, il est riche. On élève des doutes sur son honorabilité; il répond :

Mon gendre est honnête homme, il a beaucoup d'argent.

Deux principes sont en présence, représentés, l'un par Crusophile et Benard; l'autre par un honnête courtier, Michel. Aux premiers appartient ce langage :

Qu'importe ce qu'on fut ! l'essentiel est d'être.
Quand on est riche, on est toujours bon à connaître.
On fêtait autrefois les gens de qualité;
On accueille aujourd'hui les gens de quantité.
. . . . . .
On transige parfois avec la probité.
Ce parti n'est pas beau, c'est le plus sûr à suivre.
Sauve qui peut. Je vis de l'abus qui fait vivre.

Le second, l'honnête Michel, parle un autre langage :

J'ignore l'art profond de faire des affaires.
J'ai vu rapidement s'enrichir mes confrères,

Je ne les juge pas ; je suis, serai toujours
Pauvre ; mais sans remords j'achèverai mes jours ;
Et, quand viendra le temps de finir ma carrière,
Mes enfants n'auront point à rougir de leur père.
On n'entend plus qu'un cri, qu'un cri de ralliement :
Enrichissons-nous tous et gagnons de l'argent.
On spécule sur tout, jusque sur la famine.
De tout cela résulte une société
Où président l'orgueil et l'inhumanité ;
Où le vil égoïsme a desséché les âmes ;
Où l'on soumet l'estime à des calculs infâmes ;
Où le riche fripon est seul considéré ;
Où, dès que l'on est pauvre, on vit déshonoré.

Le Thé à la mode ou le Millier de sucre, par l'auteur des comités révolutionnaires, signalait en même temps, sur un ton plus modeste, au théâtre du Palais-Royal, le ridicule et le danger de cette fureur des affaires.

Un ancien magistrat, Dupré, devenu agioteur, a promis sa fille au riche négociant Dubois, qui lui a été présenté par son ami Croquet. Son père veut en vain lui ouvrir les yeux. Dupré possède un millier de sucre, lequel, vendu et revendu plusieurs fois dans la même journée, établit par l'habileté de Croquet, entre le premier et le dernier cours, un écart d'environ deux cent mille livres.

Ce Croquet est le génie de l'agiotage. Il embrasse toutes les branches du négoce : sucre, savon, café, chandelles, maisons, terres, châteaux, cuirs, souliers, clous d'épingles, allumettes, etc. « Il agioterait le diable, dit Dubois, s'il était de défaite. »

Tous ces intrigants se trouvent réunis, le soir, dans le salon de Dupré qui donne un thé. C'était l'usage, et, de plus, une occasion pour faire du négoce. On y ren-

contre l'ex-comtesse de Melcourt, l'ex-présidente de Germeuil; une cuisinière, une revendeuse, sous des noms d'emprunt et parées comme des châsses.

« Monsieur Dupré, connaissez-vous le cours du savon? demande la comtesse.

— Toujours le même, répond Dupré.

— Et les chandelles, monsieur Dupré? dit la présidente.

— Elles ont augmenté de quelque chose.

— Votre partie de souliers, présidente, est elle vendue?

— Pas encore, répond celle-ci. J'en ai justement un échantillon dans mon sac à ouvrage. »

Elle présente, en effet, un soulier à Dupré, pendant que l'ex-comtesse tire de sa poche une chandelle enveloppée dans du papier.

Tout à coup la comtesse pousse un cri. Elle a reconnu dans Croquet son coiffeur. La présidente se trouve en face de sa cuisinière; Dubois n'est autre que le domestique du beau-frère de Dupré. Il en résulte un brouhaha, un scandale, un désordre inouis. Dupré furieux chasse tous ces escrocs, envoie à tous les diables le commerce et les commerçants, et jure qu'on ne l'y prendra plus.

Tout le monde s'en mêle, *les Parvenus d'aujourd'hui*, *les Modernes enrichis*, *le Rentier*, et *Polichinelle agioteur*, appartiennent aux années 1796 et 1797; mais, comme elles sont dans le même esprit, elles trouvent naturellement leur place à la suite de celles-là.

Tout le monde s'en mêle ou la Manie du commerce, à-propos en un acte du citoyen Mayeur, artiste du théâtre de la Cité, fut représenté sur celui du Vaudeville, en janvier ou en février 1796.

La quantité immense d'assignats qui circulaient à cette époque avait fait du Français un peuple de mar-

chands, ou plutôt d'agioteurs. Chacun, redoutant de voir périr entre ses mains les valeurs dont la dépréciation augmentait tous les jours, cherchait à les convertir en marchandises. Tout le monde s'en mêlait : poëtes, magistrats, grands seigneurs d'autrefois, etc., et de là datent beaucoup de fortunes acquises aux dépens de la probité et de l'honneur.

Une dame Court-en-ville se trémousse du matin au soir, achète, vend, et désespère son mari, qui fait ainsi le tableau de ce mouvement. « Vous ne rencontrez dans « les rues que femmes d'un extérieur honnête et d'une « mise décente, pliant sous le poids des paquets énormes « de toiles et de mousselines. Elles viennent de les « acheter dans un quartier, vont du même pas les re- « vendre dans un autre, et la peine qu'elles prennent « pour les faire changer de magasin les augmente au « moins de quarante livres par aune. C'est bien autre « chose dans le fameux jardin :

Là, vous voyez un comédien
Au libraire vendre du sucre,
Et plus loin un musicien
Sur du café compter son lucre ;
Un danseur offrir joliment
Et de l'huile et de la muscade ;
Puis un charbonnier négociant
Proposer de la cassonnade.
Les étages de ma maison,
Mon cher, sont autant de boutiques ;
Je ne traverse mon salon
Q'entre deux files de barriques.
De sel mon antichambre est plein ;
Je couche au milieu des dentelles,
Et ma bibliothèque, enfin,
Est un magasin de chandelles.

Il arrive, pour la moralité de la pièce, que la dame Court-en-ville fait une fausse opération, perd une somme considérable qu'elle n'a pas; qu'elle est sauvée par son beau-frère, tout naturellement ennemi de ces sortes d'opérations, et que l'agioteur Ignace Galopin est démasqué comme un fripon.

Les Parvenus d'aujourd'hui, comédie en trois actes et en prose par le citoyen Trial-Latour, fut représentée pour la première fois sur le théâtre du Havre, en 1796.

Dorival est un honnête homme, dont la fortune est modeste; il a pour serviteurs dévoués Frontin et Lisette; pour voisins Farollet, et Silvio père et fils, trois parvenus. Farollet est un ancien domestique. Il se nommait Lafleur. Son maître avait enfoui son or dans un endroit secret; il le dénonce pour avoir la moitié du trésor. En effet, le maître est arrêté et périt sur l'échafaud. Lafleur, ayant changé de nom, se livre à des opérations de bourse, s'enrichit et vient s'établir dans cette campagne, où personne ne le connaît. Il a porté ses vues sur la fille de Dorival, et, pour mettre Frontin dans ses intérêts, moyen singulier, il lui a raconté son histoire.

« Mais la conscience? lui dit Frontin.

—Je suis très-bien avec la mienne, répond Farollet. Je n'ai point de remords, et, s'il m'en survenait, avec le son de mes écus je les dissiperais comme un essaim de mouches. »

Les Silvio sont des coquins d'un autre genre. Le père, paysan madré, a fait le commerce des grains d'une manière illicite, et prête maintenant à la petite semaine. Après s'être enrichi, son ambition consiste à vouloir décrasser son fils, qui n'est qu'un nigaud, en lui faisant épouser la fille de Dorival. Il sent bien qu'il existe entre elle et lui une grande distance; « mais dans ce siècle

d'égalité, dit-il, on passe par-dessus bien des choses.

— Liberté, égalité, observe Frontin, ç'a été le grand cheval de bataille des sots et des intrigants. Pour eux, la liberté était la licence, et l'égalité l'insolence. »

L'arrivée de Dorival met fin à toutes ces prétentions. Il est accompagné de Saint-Clair, fils de son meilleur ami, l'ancien maître de Farollet. A sa vue, au son de sa voix, Saint-Clair éprouve une impression douloureuse. Bientôt le doute s'évanouit. C'est lui, c'est l'assassin de son père. Farollet veut nier; mais Frontin le confond. « Oui, c'est bien lui, dit-il, c'est le misérable couvert de la lèpre révolutionnaire. »

Les Modernes enrichis, comédie en trois actes, par B.B. Pujoulx, fut représentée sur le théâtre de la République, le 26 frimaire an V (16 décembre 1797).

Le luxe indécent qu'étalaient, en général, les nouveaux enrichis, blessait au dernier point le sentiment public, avec d'autant plus de raison qu'une grande partie de ces immenses fortunes avaient été acquises par des moyens que l'honneur et la probité eussent désavoués. Les fournisseurs des armées n'étaient pas ceux que l'opinion ménageait le moins. On était indigné de voir des hommes, la plupart sortis de très-bas, insulter par leurs prodigalités à la misère publique.

Voilà donc les hommes que l'auteur s'était proposé d'attacher au pilori. Ses enrichis sont deux misérables, étrangers à tous les sentiments honnêtes. Il leur oppose un homme de lettres incorruptible, comme il s'en trouve beaucoup, dont les écrits ont pour but de démasquer et de poursuivre les voleurs de la fortune publique.

L'auteur avait d'abord intitulé sa pièce : *Les Nouveaux Parvenus;* mais la police, effrayée des applications qu'on pourrait en faire, en avait exigé la suppression avec des

changements si considérables, qu'elle était sortie de ses mains toute meurtrie et défigurée. Cependant, telle qu'elle fut représentée, elle obtint un immense succès. Les modernes Turcarets poussèrent les hauts cris, parce qu'ils s'étaient reconnus.

Truchant, qui a pour prénom Victor, se fait appeler de Saint-Victor. Sa femme, dont le langage est aussi vulgaire que sa toilette est ridicule, s'en inquiète peu et dit à son mari :

Lorsque l'on a beaucoup d'argent,
Si l'on se rit de nous, va, c'est en rageant.
On m'éclaboussait, j'éclabousse ;
S'il ne fallait parler que quand on parle bien,
Les trois quarts de Paris ne diraient presque rien.

Le Rentier est un opéra-vaudeville du citoyen Bellement, portant la date de l'an VII. L'esprit réactionnaire y est plus marqué que dans les précédentes pièces, témoin d'abord ces quatre vers :

De notre ancien gouvernement
Les abus ont dû disparaître ;
Mais pourquoi donc en ce moment
En voit-on de plus grands renaître ?

D'Hercourt a été ruiné par la révolution. Toute sa fortune consiste dans une caisse d'assignats, qui se négociaient au casse-cou du Perron, à raison de quatre sous les mille francs. Un de ses anciens locataires, l'ex-perruquier Robinson, est devenu le propriétaire de sa maison, dont lui, d'Hercourt, occupe un très-modeste réduit au cinquième étage. Ce misérable Robinson a un fils, aussi gredin que lui, mais plus niais, qu'il veut donner pour mari à la fille de d'Hercourt, et il compte sur leur détresse pour faire réussir ce projet. Grâce au

dévouement d'un neveu de d'Hercourt, ses calculs sont déjoués. L'horreur qu'il inspire amène cette apostrophe, qui relève nettement le caractère politique de la pièce :

Ah ! sur notre patrie,
Français, versons des pleurs.
L'affreuse tyrannie
A causé nos malheurs.
Vous qui tenez les rênes
Et le sort des États,
Ah ! finissez nos peines,
Frappez les scélérats.

. . . . . .

De plus heureuses destinées
Doivent filer notre avenir.
Nous avons eu dans huit années
Bien plus de mal que de plaisir.

Polichinelle agioteur, de Petitain, fut partout refusée, et pour cause. Le théâtre tendait en conséquence à se dégager des impuretés révolutionnaires, c'est-à-dire à devenir plus sérieux et plus décent. Après la grande réaction thermidorienne, il se manifeste une tendance meilleure. Nous trouvons quelques peintures de mœurs, des caractères mieux indiqués, des observations générales, une action plus développée, en un mot, les qualités qui constituent la comédie ; peu de profondeur, il est vrai, et peu ou point d'originalité ; mais n'oublions pas que la profondeur et l'originalité sont le cachet du génie.

Prenons pour exemple *la Prise de Paris ou la Journée des dupes*, petite pièce en deux actes, de Gilbert Duclos, parce qu'elle joint à des qualités littéraires une intention politique. Rêve-Creux, oncle et tuteur d'Angélique, est un royaliste enragé, par conséquent crédule et aveugle. Il habite Bruxelles. Sa maison est le rendez-vous de tous

les émigrés, qui tirent sur sa bourse et vivent de sa table. C'est là que se fabriquent tous les plans, militaires et politiques, pour la restauration des princes français. Son valet Frontin est en grand deuil. « Avez-vous perdu quelqu'un? lui demande-on. — Non, répond-il. Mon maître me fait porter le deuil des monarchies qui meurent sans postérité. Nous l'avons pris, il y a deux ans, pour la monarchie française; je crains bien, hélas! que nous ne le portions bientôt pour toute l'Europe. »

Rêve-Creux n'est plus jeune; il est de plus asthmatique et criblé de rhumatismes. Il veut toutefois rejoindre l'armée du prince de Cobourg.

« Vite, Frontin, un armurier pour mettre en état ma carabine et mes pistolets.

FRONTIN.

Vous allez vous charger là de meubles inutiles, car les républicains, à ce qu'on dit, donnent à peine le temps d'amorcer, tant leur pas est rapide et impétueux.

RÊVE-CREUX.

Tais-toi, et tire de ma cassette mon vieil uniforme. Il a besoin d'être battu.

FRONTIN.

Je vous réponds, Monsieur, que les républicains le battront bien eux-mêmes. »

Frontin est de la famille des Figaros. Il était dans les intérêts du jeune Dorival, auquel Angélique avait été promise, mais que Rêve-creux ne veut lui donner que quand on aura reçu la nouvelle de la prise de Paris. C'était le renvoyer aux calendes grecques. Que faire donc? Ils s'avisent de fabriquer un supplément à la gazette de Bruxelles,

où cet événement est annoncé, et font tomber par hasard le journal sous les yeux de Rêve-Creux. Jugez de sa joie. Mais il ne faut pas qu'il puisse être détrompé. L'empêcher de sortir et de laisser arriver auprès de lui ses hôtes ordinaires, voilà où tendent tous les efforts de Frontin. Aux uns il dit que son maître est malade et mourant, aux autres qu'il est en proie à un accès de folie furieuse, qui rend son approche extrêmement dangereuse.

Pendant ce temps, les Français lui jouent bien un autre tour ; ils entrent dans Bruxelles. Ainsi, comme dit Lafontaine, tel est pris qui croyait prendre. Les émigrés se cachent ou prennent la fuite. Rêve-Creux, entendant la *Marseillaise*, se met à la fenêtre et voit avec stupeur l'uniforme républicain. *Paris n'est donc pas pris ?* Cependant la gazette de Bruxelles...

« C'est, dit Frontin, qu'elle aura menti pour la première fois.

RÊVE-CREUX.

Ah ! scélérats, vous m'avez trahi.

FRONTIN.

Chut ! Monsieur, si les Français apprenaient que vous aviez disposé de leur république.....

RÊVE-CREUX.

Pas un mot, je te prie. (A part.) Je suis à leur merci. »

La pièce marche vivement. Il y a de l'esprit et du vrai. Les caractères bien dessinés sont diversifiés avec art. Parmi ces faiseurs de plans pour détruire la république, l'abbé Prospectus mérite une mention particulière. Son plan à lui, qu'il appelle plan de paix universelle, consiste à détruire le crédit national, en jetant dans la circulation

une masse de faux assignats ; en se débarrassant des patriotes les plus purs et les plus énergiques, par la calomnie, le fer et le poison ; enfin, à fomenter la discorde et la guerre, au moyen des accaparements et du fanatisme. C'était un portrait fidèle des atroces sottises des émigrés. Rêve-creux allait plus loin. Pour punir les Français de s'être rendus libres, il démembrait la France au profit des rois étrangers ; il élevait à Pitt une statue et le nommait vice-roi des provinces françaises cédées à l'Angleterre.

« Monsieur, lui dit Frontin, si ce grand homme vous fait son premier ministre, je me recommande à vous pour une place de courrier de cabinet, à moins que vous ne donniez la préférence à M. de Calonne. »

Il est un procédé que nous avons déjà employé pour juger de l'état politique des esprits, au moyen du théâtre, c'est celui du nombre des pièces représentées ou seulement imprimées. Ce nombre, qui dépassait deux cents en 1794, n'est plus que de cent quarante environ pour l'année qui nous occupe, dont quarante politiques, et réparties entre quatre-vingt-seize écrivains.

1796

—

La période pendant laquelle le Directoire gouverna la France avec si peu de grandeur fut une époque d'agitations stériles, et nulle ou à peu près, sous le rapport des œuvres littéraires. On connaît ce pouvoir ombrageux, tracassier, à la fois violent et faible, essayant de naviguer entre tous les écueils et se heurtant, tantôt contre l'un, tantôt contre l'autre. Placé entre deux partis extrêmes, qui n'avaient ni abjuré leurs haines ni renoncé à leurs espérances, le Directoire manqua d'autorité pour leur imposer sa loi. Aussi conspiraient-ils presque ouvertement, les uns pour ramener la terreur, les autres la monarchie. Obligé de recourir à des coups d'État, c'est-à-dire à la violence, qui ne profite pas plus au pouvoir qu'à la liberté, il s'était habitué à faire intervenir l'armée dans les débats législatifs, sans se douter qu'il livrait ce fatal secret, qu'un général victorieux pouvait aspirer à la dictature et faire taire les lois.

Au commencement, le peuple s'était soulevé par besoin de liberté et de justice ; mais la révolution, après avoir bouleversé toutes les existences, avait laissé dans les

esprits un profond dégoût de toutes choses. La liberté, dont il avait salué l'aurore avec tant de joie, s'était changée en licence, et la justice en proscription. Aussi voyait-on, à chaque nouvelle agitation, les citoyens se détacher des affaires publiques et désespérer d'une liberté dont ils n'avaient jusqu'ici connu que les excès. Ils se jetèrent donc avec entraînement dans les bras du despotisme, comme dans un port tranquille. Ils avaient demandé l'ordre et le repos ; ils eurent encore la gloire ; mais ils s'aperçurent bientôt qu'il leur manquait le premier de tous les biens, la liberté, c'est-à-dire celui sans lequel tous les autres sont incertains et peu durables.

Un des premiers soins du Directoire avait été de demander la réduction des assignats à leur valeur réelle. C'était une mesure radicale, mais sincère. La banqueroute, qu'on redoutait et qu'on s'efforçait d'éloigner, n'existait-elle pas de fait ? Était-il possible de relever autrement un papier avili ? L'émission des assignats avait atteint un chiffre prodigieux, quarante milliards environ, au point qu'ils perdaient plus de cent pour cent, c'est-à-dire qu'il fallait donner plus de cent francs en assignats pour avoir un objet de la valeur d'un franc.

Cette mesure souleva les plus vives réclamations. Les patriotes, pour lesquels les assignats se rattachaient à l'origine de la révolution, les patriotes qui avaient fait un si grand usage de cette ressource, persuadés qu'elle avait sauvé la France, les patriotes ne voulaient pas qu'on y renonçât encore. Le Conseil des Anciens, soit fausse appréciation de la situation, soit qu'il fût animé du même esprit, repoussa la demande et jeta par cela même de nouvelles alarmes dans le pays.

A défaut donc d'une mesure radicale, le Directoire recourut à un expédient qui avait déjà été employé, celui

d'un emprunt forcé de six cents millions sur les classes riches, ou passant pour l'être. C'était une spoliation d'autant plus odieuse qu'elle était entourée de mesures arbitraires. Il trouva cependant un écrivain pour la justifier. C'est la première pièce politique de cette époque qui appelle notre attention. Elle est intitulée : *Les Réclamations contre l'emprunt forcé*, comédie épisodique en un acte par le citoyen Dorvigny, qui passait pour un des nombreux enfants naturels de Louis XV, auquel il ressemblait étrangement et par la figure et par les goûts crapuleux. Elle fut représentée le 8 janvier 1796 (18 nivôse an IV) sur le théâtre d'Émulation, devenu théâtre de la Gaieté. L'auteur joua lui-même le rôle de Dorval.

Dupont avait promis sa fille à Dorval; mais il reprend sa parole, par la raison que celui-ci, s'étant chargé du bureau pour l'emprunt, se fera des ennemis, l'emprunt étant impopulaire: Dorval, au contraire, a la prétention de convertir les plus récalcitrants. Ils conviennent donc qu'il aura la fille, si les premières personnes qui se présenteront à son bureau n'en sortent pas mécontentes.

Mondor est le premier : c'est un vieux richard et célibataire par-dessus le marché. Il se plaint qu'on l'ait taxé bien au-dessus de ses moyens. Mais, tout en parlant, il laisse tomber de sa tabatière d'or le menu d'un dîner pour lequel il a dépensé vingt mille livres en assignats. Dorval ne manque pas de lui faire son petit sermon. C'est d'abord le plaisir de secourir ses frères et de venir en aide à la patrie; et puis cette patrie, qui le protége et le défend, n'a-t-elle pas le droit de lui demander le superflu de sa fortune? Le sermon produit son effet. Mondor est ému; il s'exécute et sort content.

Une vieille veuve arrive ensuite. Elle dépense follement son bien à entretenir des perroquets et des serins.

Dorval essaye de son spécifique et obtient le même succès, et ainsi de tous ceux qui se présentent.

Dupont a tout entendu. Il est dans le ravissement, il se taxe lui-même au-dessus du taux et donne sa fille à Dorval.

La pièce n'obtint pas le même succès auprès des spectateurs qui la couvrirent d'épouvantables sifflets, ce qui acheva d'indisposer les gouvernants. Au lieu de s'en prendre à lui-même ou à l'auteur, le Directoire s'en prit à l'opinion publique, qu'il affecta de blesser par une mesure aussi brutale que ridicule. Il ordonna, le même jour et par un même arrêté, la fermeture d'un club d'anarchistes, d'une taverne, d'une maison de jeu, d'un cabaret, de l'église Saint-André et du théâtre de la rue Feydeau.

« Si j'avais l'honneur de présider aux destinées d'un peuple, je me tiendrais toujours en garde contre mes amis, dont le zèle manque le plus souvent de prudence. Les ennemis ont cela de bon qu'ils ne vous marchandent pas les vérités. Ils vous blessent, mais du moins ils vous servent, quoique ce soit sans le vouloir. » La pièce de Dorvigny était donc d'un ami imprudent. Celle du cousin Jacques, *Nanette*, représentée vers le même temps au théâtre Feydeau, ne méritait pas le même reproche.

Nanette était la fille d'une des victimes des meurtriers révolutionnaires. Privée de ressources, elle se retire dans un village, où elle entre au service d'un vieux fermier. Elle fait à la fois la conquête d'un valet de charrue et du fils de la maison. Le fermier, qui a découvert l'amour de son fils, auquel Nanette n'est pas restée insensible, propose à celle-ci le valet de charrue avec une dot de 300 louis. Elle refuse. Il feint alors d'être ruiné; Nanette lui offre de le servir sans gages. Le fer-

mier satisfait de l'épreuve, et s'étant d'ailleurs aperçu que Nanette n'était point née pour cet état, déclare la feinte et unit les deux amants.

A des détails charmants, Beffroy de Reigny avait cousu des réflexions qui ne pouvaient échapper à l'esprit de parti. Son sujet ne les amenait pas nécessairement; mais il aimait cette arme dont il se servait avec une rare habileté.

Trois autres pièces, *les Boîtes ou la Conspiration des mouchoirs, la Soirée de Vaugirard*, et *l'Attaque du camp de Grenelle*, composent à peu près tout le bagage politique de l'année 1796. Il en est quelques unes, *la Mort de Robespierre, la Tasse de thé, le Dernier Couvent de France, Tout le monde s'en mêle, les Parvenus d'aujourd'hui,* dont nous avons déjà parlé, parce qu'elles rentraient dans un ordre spécial; d'autres, dont nous parlerons ensuite, par la même raison; et, enfin, deux autres dont il serait sans intérêt de relever la nullité.

C'était le moment où la conspiration de Babœuf venait d'être découverte. Les terroristes furieux avaient résolu de prendre leur revanche. Que font-ils? Ils se couvrent du masque des royalistes, en arborant des drapeaux blancs. C'est le sujet des *Boîtes ou la Conspiration des mouchoirs*. Ils avaient espéré, à la faveur de ces boîtes, dont l'explosion devait se faire simultanément dans tous les quartiers de Paris, produire une agitation dont ils auraient profité et dont, en cas d'insuccès, ils auraient rejeté sur d'autres la responsabilité; mais, la ruse ayant été déjouée, personne ne s'émut.

La pièce est de Bizet et fut représentée, le 5 septembre 1796 (19 fructidor an IV), sur le théâtre de la Cité-Variétés. Elle avait pour but d'établir que les Jacobins ou terroristes étaient des buveurs de sang, des voleurs et des

lâches. Ils ont tous des noms en *us*, Horatius, Gracchus, Torquatus.

« Cette nuit, dit l'un d'eux, enfantera des miracles. Nous chargeons les honnêtes gens d'un crime nouveau. Nous armons contre eux les amis du gouvernement, ces *furoristes* infâmes qui assassinèrent, les 10 et 11 thermidor, le génie de la liberté dans la personne de ses plus zélés défenseurs. Nous placerons dans différents endroits des drapeaux blancs avec cette inscription : « Mort aux républicains! » Des boîtes seront tirées, comme point de réunion pour nous et de signal pour le massacre de nos ennemis. Nuit immortelle! la postérité te placera auprès des journées des 2 et 3 septembre!

— Jurons, s'écrie un autre, de ne faire grâce à quiconque ne sera pas jacobin; de n'avoir égard ni au sexe ni à l'âge ; de rétablir le code auguste de Robespierre, la Constitution de 1793, et d'être toujours révolutionnaires! »

Un nommé Blaise s'introduit au milieu d'eux; c'est un agent. Il dénonce le complot à M. Dorcy, qui met son bonheur à rosser un jacobin, et commence son œuvre sur un des conspirateurs.

J'ai couru partout ce matin
Sans rencontrer un jacobin ;
  C'est ce qui me désole.
Je conserve le doux espoir
D'en rosser au moins deux ce soir;
  C'est ce qui me console.

Le complot avait éclaté sur un point. Mais voici l'un des conjurés qui accourt vers ses chefs; il a été rossé par une foule de citoyens. La peur le talonne. « Ah! dit-il,

Ces messieurs avaient des gourdins
Qui firent peur à nos courages.

Puis à nos trousses les voilà,
Les yeux ardents et la main leste,
Battant par-ci, rossant par-là,
Soufflets, bâtons, *et cætera.*
Ah ! daignez m'épargner le reste.

On ne leur donne pas le temps de prendre la fuite. Une troupe de citoyens, ayant à leur tête Dorcy, les entourent et les forcent à faire amende honorable.

« Grâce! grâce! s'écrient-ils.

— Point de grâce, scélérats, il faut confesser vos crimes.

— Oui.

— Vous preniez le bien d'autrui?

— Oui.

— L'assassin fut votre ami?

— Oui.

— Vous lui servîtes d'appui?

— Oui.

— Et vous faisiez comme lui?

— Oui. »

La force armée se montre à ce moment, les cerne et les amène.

« Le génie qui veille sur la France, s'écrie un citoyen, ne permettra pas que ces misérables réussissent. Cette conspiration prouve une fois de plus que l'être au monde le plus lâche et le plus cruel est un jacobin. »

La *Soirée de Vaugirard*, pièce anecdotique en un acte et en vers, par Armand Charlemagne, fut représentée, sur le théâtre Molière, le 30 septembre 1796 (9 vendémiaire an IV).

Le vingt-unième régiment de dragons, formé en grande partie de la légion de police dissoute après le 13 vendémiaire, avait son quartier général au camp de Grenelle.

Ce camp touchait au quartier de Vaugirard qui, à cette époque, n'était pas couvert d'habitations, comme il l'est aujourd'hui. Çà et là s'étendaient de grands espaces vides, coupés irrégulièrement par des murs et sillonnés de maisons ou plutôt de masures, derrière lesquelles on pouvait se cacher ou se défendre. Ce fut ce quartier que choisirent les conjurés comme champ de bataille, avec l'espoir d'entraîner le régiment de dragons, où le vieil esprit jacobin n'était pas éteint complétement.

Ils s'y transportèrent donc le 9 septembre, dans la nuit, au nombre de cinq à six cents, armés de fusils, de sabres et de pistolets. On remarquait au milieu d'eux quelques officiers destitués, avec leurs uniformes, et des conventionnels en costume. Aux cris des sentinelles, à ceux de : Vive la République! poussés par les conjurés, les soldats se lèvent, troublés, incertains, et prêts à se tourner du côté des séditieux. Mais le chef d'escadron Malo, qui les commandait, ayant réuni à la hâte quelques hommes, sortit de sa tente, à moitié vêtu, et chargea le sabre à la main. Les soldats, entraînés par son exemple, courent à leurs chevaux et achèvent de disperser les conspirateurs, qui laissent une vingtaine de morts sur le champ de bataille, et environ cent trente prisonniers, parmi lesquels se trouvaient un adjudant général de l'armée des Alpes, Lay, l'ex-général Fyon, un homme de lettres nommé Saulnier, et les trois montagnards Huguet, Cusset et Javogues.

Tel est le fait sur lequel Armand Charlemagne a établi sa pièce. L'action se passe dans un cabaret. Il était si bien admis, à cette époque de réaction, qu'un jacobin était un buveur de sang, et de plus un voleur, que le président, en invitant les conjurés à prendre place, leur dit :

Mes vertueux amis, que vos mains soient discrètes,
Et n'allez pas de l'hôte emporter les serviettes.

. . . . . .

S'il faut du sang, cela ne doit point vous surprendre,
Et nous ne sommes pas apprentis d'en répandre.

Le président les engage ensuite à faire valoir leurs titres pour les biens, honneurs et emplois, dont ils pourront bientôt disposer. L'un dit qu'il avait débuté par voler ses parents; qu'il était devenu escamoteur, escroc, voleur en grand, jusqu'à ce que la justice, en ayant pris ombrage, lui eût laissé sur ses épaules les traces de ses caresses.

Et depuis ce moment je vous ai pour amis;
Je révolutionne et j'exerce à Paris.

On le nomme général de l'expédition avec deux galériens pour aides-de-camp. C'était une réminiscence de Gil Blas.

De voleur à lâche, il n'y a qu'un pas. Un des conjurés s'était détaché de la bande pour se cacher. D'abord il en éprouve une certaine honte, qui se dissipe en voyant le président lui-même se diriger vers ce lieu pour s'y dérober aussi aux recherches des agents de l'autorité. Il lui en exprime son étonnement. » Tu connais bien peu, lui répond l'autre, la manœuvre révolutionnaire. On a ses agents, ses affidés, pour recruter les sots. L'orage commence-t-il à gronder? On se tient à l'écart, pour mieux diriger la foudre. Si le succès couronne vos efforts, vite vous apparaissez et vous dites : C'est moi qui ai tout conduit. Si, au contraire, vous échouez, vous restez dans l'ombre; vous vous rapetissez. Personne ne vous a vu. »

C'est ainsi qu'au dix août s'est conduit Robespierre.
Cette tactique est simple ; on n'en fait plus mystère,
Et voilà l'*a*, *b*, *c*, révolutionnaire.

Armand Charlemagne avait ouvert la voie au citoyen Maurice, qui fit représenter sur le grand théâtre de Lyon, dont il était un des acteurs, une comédie en deux actes et en vers intitulée : *Les Conspirateurs ou l'Attaque du camp de Grenelle.* Ses personnages étaient à peine déguisés. C'était l'ex-représentant Javogare (Javogues), l'ex-général Pion (Fyon) et deux membres d'un comité révolutionnaire, Scevola, perruquier gascon, et Duguenillon, marchand de guenilles. Le citoyen Maurice avait eu sans doute de bonnes intentions, mais sa pièce n'y répondait ni par l'invention ni par le style. Lorsque les conspirateurs sont mis hors la loi, le général qui les a vaincus par les armes achève leur défaite par son éloquence. « Mourez, leur dit-il,

Mourez dans les horreurs et la conviction
D'être à la France entière en exécration ;
Mais emportez au moins le regret et la rage
De voir votre supplice être l'heureux présage
Du calme et du bonheur que nous promet la paix.
Non, brigands, la terreur ne reviendra jamais. »

1797

—

Les succès éclatants des armées républicaines, en Italie sous Bonaparte, sous Moreau en Allemagne, avaient affermi au dehors l'autorité du Directoire; mais, à l'intérieur, cette autorité était toujours faible, malgré sa double victoire sur les factions jacobine et royaliste. Elle était même en ce moment fort menacée par la coalition des royalistes et des constitutionnels, dont les élections venaient de remplir les conseils. Aussi ne parlait-on que de représailles contre les patriotes et les acquéreurs de biens nationaux. Chaque jour les attaques se renouvelaient ; chaque jour voyait surgir de nouvelles propositions, qui ne tendaient qu'à la ruine du pouvoir ; chaque jour, en un mot, une pierre se détachait de l'édifice révolutionnaire. Les prêtres et les émigrés rentraient en foule, afin de poursuivre leur radiation, qu'on obtenait moyennant finance. Une masse de chouans remplissaient Paris, où ils attendaient avec impatience un événement pour lequel ils venaient offrir leurs bras.

Il fut alors bien démontré que rien n'était plus absurde que cette organisation d'un pouvoir exécutif com-

posé de cinq membres, avec des vues, des opinions et des caractères différents. Rewbel et la Réveillère étant parvenus à faire comprendre à Barras que la république était perdue, s'ils ne se hâtaient de la soutenir par des moyens énergiques, ils s'arrêtèrent à cette funeste idée des coups d'État qui, lors même qu'ils réussissent, ne font que prévenir une chute plus éclatante. Mais, en s'adressant à un général, il fallait éviter d'en être dominé. Bonaparte leur inspirait une terreur secrète. Ils semblaient avoir pressenti sa domination, en voyant ce jeune homme si absolu, si pénétrant, disposant de son armée comme d'un bien propre, et forçant le Directoire à approuver tous ses actes. Appeler un pareil homme à son secours, c'était se livrer à lui, ne le croyant pas assez républicain pour n'avoir en vue que la gloire de la république.

Après s'être adressé à Hoche et l'avoir compromis, ils se décidèrent pour Augereau, qui fut aussitôt rappelé d'Italie, pour être investi du commandement de la dix-septième division militaire, qui comprenait la capitale dans son ressort.

Augereau était un véritable enfant des faubourgs, turbulent, vaniteux, doué d'une certaine éloquence populaire, et capable pour un coup de main. Son arrivée imprévue, les propos des soldats, qui déclamaient ouvertement contre les conseils, une foule de jacobins accourus à Paris, les vagues explications du Directoire sur ces mouvements de troupes, ses récriminations contre les conseils, les querelles, les rixes qui avaient lieu chaque jour entre la jeunesse dorée et les officiers, tout annonçait l'approche du danger.

Une pareille lutte affligeait les hommes honnêtes. Ils se disaient que la violence ne profite jamais à la liberté ;

que ceux qui s'en servent et à qui elle réussit, en sont tôt ou tard les victimes, et que faire intervenir l'armée dans les débats législatifs, c'était livrer la révolution aux aventures. On fit donc quelques tentatives pour rapprocher les esprits. Ce fut en vain. Les partis ne désarment jamais. On les animait, d'ailleurs, en secret par des rapports qui avaient une apparence de fondement.

Tout étant prêt, le 17 fructidor dans la nuit, les troupes cantonnées autour de Paris, y entrèrent en silence, en ayant soin d'occuper les ponts et se firent livrer les postes sans éprouver de résistance. Le palais complétement investi, Augereau s'avança vers le jardin, où Ramel était en bataille avec les grenadiers du Corps législatif.

« Êtes-vous républicains? leur crie Augereau.

— Vive Augereau! vive le Directoire! » répondent-ils avec entraînement.

Il n'en fallut pas davantage. La révolution était faite. Ramel fut conduit au Temple, où le suivirent bientôt Villot, Pichegru, avec un grand nombre de leurs collègues.

Le peuple, étonné d'abord, était resté calme et presque indifférent. On l'avait trop habitué à ces parades révolutionnaires. Les uns erraient avec une certaine curiosité autour des canons, et voyaient passer sans émotion les plus illustres personnages entre des files de soldats; les autres parcouraient les proclamations, dont les murailles étaient couvertes, étonnés d'apprendre qu'ils venaient d'échapper à la fureur des royalistes, des émigrés, des égorgeurs de Lyon et des brigands de la Vendée. « Saisissez donc cette occasion, citoyens re-« présentants, ajoutait le Directoire dans un message au « Corps législatif, de fermer l'abîme où les amis des rois

« s'étaient flattés d'ensevelir jusqu'au souvenir de la « liberté. »

Les citoyens représentants s'empressèrent de répondre à cet appel, en autorisant le Directoire à faire entrer dans le rayon constitutionnel autant de troupes qu'il jugerait nécessaire, en annulant les opérations électorales de quarante-huit départements, et en prenant parmi les députés, pour être déportés hors de la France, tous ceux que le pouvoir exécutif désignerait comme dangereux.

C'est au nom du salut public, le prétexte de toutes les tyrannies; c'est au nom de la liberté, que ces lâches esclaves d'un pouvoir dégénéré avaient proposé, par l'organe de Boulay (de la Meurthe), la proscription et la mort de leurs collègues. Ce sera aussi au nom du salut public que plusieurs de ces mêmes hommes se courberont devant une autre puissance, qui les flétrira dans la postérité en les couvrant d'honneurs et de titres.

Après avoir sévi contre les individus, il fallait se défendre contre l'avenir. En conséquence, les lois révolutionnaires, abolies ou modifiées, furent rétablies ; celles qui rappelaient les prêtres déportés et les dispensaient du serment furent rapportées. On imposa aux jurés le serment de haine à la royauté. Les nobles furent privés pendant sept ans de l'exercice de leurs droits civiques, et les émigrés, rentrés sous prétexte de solliciter leur radiation, devaient, dans un délai de quinze jours, sortir du territoire de la république. Le gouvernement, en un mot, fut autorisé à déporter, en vertu d'un simple arrêté, les prêtres dont il aurait à se plaindre, et à supprimer les journaux qui lui sembleraient dangereux.

Qu'il ne se soit trouvé aucun écrivain pour flétrir ces sauvages exécutions, on le conçoit ; les déserts de Sinna-

mari attendaient de nouvelles victimes ; mais qu'il s'en soit rencontré un, une femme encore ! pour y applaudir, nous aurions voulu pour l'honneur de la littérature et pour celui des femmes, dont le cœur est toujours ouvert aux sentiments généreux, nous aurions voulu ne point tirer son nom de l'oubli. C'est pourtant ce que fit la citoyenne Villeneuve dans une comédie en trois actes et en prose, *les Véritables honnêtes gens*, qui fut représentée sur le théâtre de la République. L'action commence le 17 fructidor et se termine, comme le coup d'État, le 18 au matin. L'intrigue, sans intérêt et sans rapport avec les événements de cette funeste journée, n'était qu'un cadre pour employer des scènes et des maximes politiques.

Les autres pièces : *la Mort de Marie-Antoinette*, *Élisabeth de France*, tragédie de Gamot, *Théramène ou Athènes sauvée, Appel à l'honneur ou les Remboursements en assignats, les Assemblées primaires, Turlututu*, *Une matinée du Luxembourg*, et *l'Ombre de Louis XVI*, sont des œuvres de réaction, avec des nuances différentes. Les deux premières et la dernière appartiennent évidemment à la réaction royaliste, qui, à cette époque, était devenue très-vive et très-impatiente. Le théâtre était son terrain de prédilection. Là, en effet, il suffisait d'une phrase, d'un mot même, pour soulever une tempête, pourvu que ce mot répondît aux sentiments dont les spectateurs étaient animés, témoin cette phrase d'une pièce, d'ailleurs insignifiante, « que vous fit votre roi pour oser le proscrire ? » On aurait peine à se figurer les applaudissements et les bravos qui éclataient comme le tonnerre, et lorsque, dans *Sargines ou l'Élève de l'amour*, une des premières productions de Monvel, l'acteur s'écriait avec une intention manifeste : « mon pays est là où est mon roi, » l'émotion de-

venait du délire. Les incroyables et les merveilleux, qui affectaient de porter le deuil de Louis XVI, s'agitaient dans des transports insensés, ne cachant ni leur joie ni leurs espérances.

La mort de Marie-Antoinette, tragédie en cinq actes et en vers sans nom d'auteur, est une œuvre dépourvue de valeur littéraire, ainsi qu'*Élisabeth de France*, d'une platitude révoltante et toute pleine d'atrocités. Elles ne sont curieuses que comme monument des passions politiques. Le langage des révolutionnaires est à la fois ignoble et horrible, ils disent par exemple :

Commettons des forfaits, ou nous sommes perdus.

. . . . . .

La liberté l'exige; immoler des victimes;
Elle cesse au moment où nous cessons nos crimes.

Santerre dit :

Qu'il sera doux pour moi de conduire au supplice
D'un tyran décollé la femme et le complice.

Robespierre se rend à la Conciergerie pour y faire préparer le cachot de la reine. Il dit au geôlier :

Vous devez préparer à l'infâme Antoinette
Un cachot.

LE GEÔLIER.

Tout est plein.

ROBESPIERRE.

Imposteur, on projette...
Je vois ton embarras.

LE GEÔLIER.

Il est un souterrain,
Cloaque infect, humide..... il serait inhumain.....

ROBESPIERRE.

Il serait inhumain ! ce mot aristocrate
Ne fut jamais connu d'un homme démocrate.
Un vrai républicain dans son atrocité
Ne commet de forfaits que par humanité.
Il fait couler le sang; car trop d'hommes en France
Empêchent de donner au peuple l'abondance.
Que la moitié périsse, et le reste est heureux.
L'indigence est le sort d'un peuple trop nombreux.
Pour tous les Jacobins les tourments d'Antoinette
Sont un soulagement au sein de la disette.
Montre-moi le cachot.

LE GEÔLIER.

Il inspire l'horreur,

(*Il l'ouvre.*) Robespierre se présente à la porte et recule.

C'est un tombeau. Voyez, supportez-vous l'odeur ?
Vivra-t-elle au milieu de vapeurs empestées ?

ROBESPIERRE.

Tu devais m'avertir..... des femmes détestées
Ne peuvent demander un plus tranquille sort,
Que d'habiter ces lieux, en attendant la mort.
Antoinette, voilà ton palais.....

LE GEÔLIER.

Mais personne
Ne veut entrer.

ROBESPIERRE.

Pourquoi ?

LE GEÔLIER (*à part*).

La fange..... je frissonne.
Je suis perdu.

ROBESPIERRE.

Que tout demeure au même état.
Chercher à l'embellir serait un attentat.

LE GEÔLIER.

Comment placer un lit ?

ROBESPIERRE.

Une botte de paille
De tout temps a suffi pour coucher la canaille.
Va la chercher.

La tragédie de *Théramène* est de Vieillard-Boismartin, de Saint-Lô, mais elle ne fut pas représentée. « Lorsque la révolution éclata, dit l'auteur, j'étais depuis longtemps convaincu de la vérité de ce principe, professé par nos plus sages philosophes, qu'il faut tout faire pour le peuple et jamais rien par lui. Il est dans l'histoire de l'ancienne Grèce une époque désastreuse, qui fixa toute mon attention. Ce fut celle de la guerre du Péloponnèse, de la conquête d'Athènes par le Lacédémonien Lysandre, de la tyrannie des Trente Archontes, dont Critias était le chef, de la mort héroïque de Théramène, le seul homme de bien qui fût parmi les Trente, et de la défaite des tyrans par Thrasibule. C'est cette identité parfaite entre les malheurs de la Grèce et ceux de ma patrie, qui m'a déterminé à entreprendre la tragédie de Théramène. »

Céphise, fille de Philoclès, une des victimes des tyrans, s'étonne du calme dont jouit son amie Ériphile, fille de Théramène. Ce calme a pour cause l'amour et la confiance. Ériphile sait que Thrasybule, son amant, banni par les Trente, s'apprête à renverser la tyrannie, et que Socrate est dans le complot. La scène où Thrasybule, entré

secrètement dans Athènes, fait à Ériphile l'aveu de son amour, amène la peinture du régime abominable dont il poursuit la destruction. Sous des noms grecs, c'est le récit de la Terreur. Le voile est transparent.

La tyrannie est ombrageuse. Les délateurs ont semé l'alarme. On parle de complots. Les soupçons vont de l'un à l'autre. Théramène est désigné ; il se représente la puissance des tyrans et voit, avec leur projet renversé, le joug s'appesantir sur Athènes; mais Socrate le rassure.

Avez-vous oublié tout ce qu'ont fait nos pères ?
Ont-ils jamais, seigneur, compté leurs adversaires ?
Songez à Marathon, au fier Léonidas.
Ce qu'il a fait, pourquoi ne le ferions-nous pas ?
Il faut à nos malheurs mesurer le courage ;
Expirer dans la honte, ou sortir d'esclavage.
Athènes dans ce jour n'a pour vrais ennemis
Qu'un ramas de brigands dans la honte endurcis.
Croyez-vous que le ciel, fatigué de leurs crimes,
Leur livre encor longtemps de nouvelles victimes?
Combattons les tyrans, comme ont fait nos aïeux,
Et nous aurons pour nous la justice et les dieux.

Critias offre à Théramène de partager avec lui le pouvoir souverain, s'il consent à lui accorder la main d'Ériphile et à livrer Thrasybule. Le père et la fille repoussent avec horreur cette proposition. Critias les fait arrêter. Théramène venait de boire la ciguë, lorsque Socrate accourt lui annoncer la délivrance d'Athènes. Il était trop tard. La mort avait déjà saisi sa victime. Théramène est heureux d'emporter en mourant cette heureuse nouvelle.

Ami sincère de la liberté, dont il croyait qu'on pouvait concilier les exigences avec les formes monarchiques, Vieillard-Boismartin n'avait pas cessé de professer hau-

tement cette opinion, sans être ébranlé dans sa foi par les événements, car il eut le courage de porter publiquement le deuil de Louis XVI.

« Réjouissez-vous, s'écriait l'auteur de *l'Appel à l'honneur ou les Remboursements en assignats*, drame en trois actes, réjouissez-vous; la France n'est plus cette bête sauvage qui dévore ses habitants. Il a cessé pour elle le spectacle de cette légion de corsaires farouches, armés en course contre leurs propres concitoyens, avec des lettres de marque signées Robespierre, Carrier, Lebon. Ses regards ne sont plus souillés de la présence de ces proconsuls exterminateurs qui colportaient la mort, le deuil et le ravage dans nos cités. Elle n'est plus en permanence sous nos yeux cette faux redoutable, l'effroi de l'innocence, et de la justice, de l'homme riche, de l'homme de génie.

A l'époque où fut représentée sur le Théâtre des Jeunes-Artistes la pièce de Martainville, *les Assemblées primaires ou les Élections* (29 ventôse an V — 19 mars 1797), l'opinion publique allait au-devant de toutes les hardiesses réactionnaires. Ce n'est pas que Martainville eût besoin d'être encouragé dans cette voie; il y était conduit ou plutôt entraîné par un caractère agressif et audacieux, servi par infiniment d'esprit. Quoiqu'il eût à peine dix-neuf ans, il avait déjà payé son tribut à la révolution. Il était encore sur les bancs du collége *Égalité*, ci-devant Louis-le-Grand, lorsque parut un petit écrit intitulé : *Tableau du maximum des denrées et marchandises*. Cet écrit n'avait que huit pages; mais il fit assez de sensation pour que Martainville, accusé d'en être un des auteurs, fût arrêté et traduit au Tribunal révolutionnaire.

« Ton nom? lui demande Fouquier-Tinville.

— Martainville.

— De Martainville, sans doute?

— Citoyen président, répond l'accusé avec un merveilleux sans-façon, je suis ici pour être raccourci et point du tout pour être allongé. »

Il fut acquitté, non à cause de son âge, ainsi que l'annonça le *Moniteur* du 19 ventôse (19 mars 1794), mais par la protection d'Antonelle, son compatriote et l'un des membres les plus influents du jury. Martainville avait seize ou dix-sept ans à peine; mais on sait bien que le redoutable tribunal ne mettait pas tant de façon dans le choix de ses victimes, et que tout lui était bon, jusqu'à l'enfant que la mère portait dans son sein.

Après le 13 vendémiaire (5 octobre 1796), où le gouvernement avait dû la victoire à l'appui des terroristes, Martainville s'était rendu en Italie pour se faire oublier dans les rangs de l'armée ; mais ce théâtre ne convenait pas à sa nature. Il voulut essayer de la carrière de comédien, et débuta malheureusement sur la modeste scène de la Cité. La guerre de plume, voilà son lot. Aussi ne tarda-t-il pas à reparaître, et aussitôt il se mit à déclarer la guerre au Directoire, ou plutôt au gouvernement révolutionnaire qui, dans sa pensée, n'avait fait que changer de forme. La *Nouvelle Montagne en vaudeville ou Robespierre à plusieurs* fut la première bataille qu'il livra ; mais aucune ne fit autant de bruit et n'eut autant de retentissement que les *Assemblées primaires*.

Mettre en scène un homme de lettres vénal, un journaliste de mauvaise foi, un ancien membre des comités révolutionnaires malhonnête, et un fournisseur des armées infidèle, c'était flatter au plus haut degré l'opinion publique, si variable, si vive, aussi ardente dans ses haines que dans ses affections. Passe pour le membre des

comités révolutionnaires, pour le fournisseur des armées, haro sur ces misérables! mais soupçonner un journaliste, un homme de lettres, de vénalité et de mauvaise foi, assurément le citoyen Martainville allait trop loin. Il est toujours parmi la gent littéraire quelque brebis galeuse, mais c'est chose rare. Les hommes de lettres briseraient leur plume plutôt que de la vendre; les journalistes s'exposeraient à tous les désagréments plutôt que de mentir, et croyez bien que leurs opinions, pour être souvent absurdes, n'en sont pas moins sincères.

Donc il existait un honnête bourgeois nommé Dumont, auquel des intrigants politiques, le journaliste *Sincère*, l'auteur *Gloriolet*, *Robin*, l'ancien membre des comités révolutionnaires, et le fournisseur *Fidèle*, ont tourné la tête. Dumont a résolu de ne donner sa fille qu'à un électeur, ce qui étonne son domestique Simplot, qui dit de lui :

Il était d'un caractère unique
Avant ce changement nouveau.
J'crois que c'te chienne de politique
Aura dérangé son cerveau.
Quelle extravagance profonde
Que d'avoir un pareil dessein !
A-t-on jamais vu dans le monde
Marier sa fille au scrutin ?

« On en dira ce que l'on voudra, dit Dumont, le parti est sage, et je m'y tiens. Un électeur... et que sait-on ? peut-être un sénateur. Cela donne du relief à une famille. »

Il va sans dire que nos quatre intrigants sont au nombre des prétendants. « Voilà, ajoute Dumont, des hommes qui ont de l'influence, qui ont préparé de longue main les moyens de s'assurer les suffrages de

leurs concitoyens. Ce sont bien d'autres têtes que ce petit éventé de Darcy. »

Ce petit éventé de Darcy est un garçon honnête, spirituel, qui s'est fort bien conduit à l'armée, et qui est aimé de la jeune fille. Ce n'est pas à ce pauvre Dumont qu'il en veut, mais aux intrigants qui lui ont troublé la cervelle et dont il est la dupe. Aussi s'est-il donné carrière sur leur conduite.

« Avez-vous jamais vu pareille insolence ? dit Gloriolet. Ah ! si je pouvais m'en venger !

— C'est à quoi je songeais, répond Sincère ; mais il est si honnête homme.

— Mais vous êtes si habile.

— S'il me donnait seulement la moindre prise.

Par un récit enjolivé
De trois ou quatre circonstances,
On change en un crime prouvé
Les plus légères apparences ;
Et, pour en augmenter l'effet
Et le rendre encor plus funeste,
Avec un faux air de regret
On débite tout ce qu'on sait,
Et puis on invente le reste.

Mais le moyen de faire rien avec rien?

« C'est le sublime de l'art, dit Gloriolet, et vous le possédez.

— Il est vrai qu'il ne me faut pas plus de temps pour détruire une réputation que pour en faire une. Vous en savez quelque chose, mon cher Gloriolet. Il y a comme cela en France une douzaine de grands hommes de ma façon. »

Les quatre postulants se mettent d'accord. Gloriolet prendra la fille ; Sincère réserve ses droits sur la dot ;

quant à Fidèle, il lui suffira d'être élu, l'élection étant un marchepied pour arriver à la législature, et de là au ministère des finances.

Comme mes États, franchement,
Ne sont pas dans un ordre extrême,
Je rendrai fort commodément
Mes comptes à moi-même.

C'est la fable du *Pot au lait*. Il ne sort du scrutin que des citoyens honorables. Gloriolet, Sincère et consorts n'ont chacun qu'une voix, la leur.

Il fut un temps où, dans la France,
Le nom sacré de magistrat
Était le prix de l'ignorance,
Du vol et de l'assassinat.
Espérons de ces jours horribles
Ne revoir jamais le fléau ;
Non, les intrigants, les bourreaux
Ne seront jamais éligibles.

Les spectateurs avaient applaudi ces vers et bien d'autres. Ils avaient encore applaudi ceux-ci que chante Simplot, ancien balayeur du Comité révolutionnaire :

A balayer le comité
Je prenais bien d'la peine ;
Mais je peux dire en vérité
Qu'elle était toujours vaine.
Tout était propre à s'y mirer,
Grâce aux peines les plus dures ;
Mais dès qu'les membres venaient d'entrer,
Il était plein d'ordures.

C'était de mauvais goût ; mais la réaction n'y regardait pas de si près. Au lieu de laisser le public se venger

par des chansons des tyrans qui l'avaient si indignement opprimé, le pouvoir se crut personnellement en cause, et défendit la pièce. C'était un beau sujet de guerre pour Martainville. Mandé au bureau central de police, il déclara nettement à Limodin, secrétaire du bureau, que sa pièce serait jouée ou qu'il ferait tapage. « Le public la demande, ajouta-t-il; vous n'avez pas le droit de l'en priver.

— Que m'importe le public? répondit Limodin; qu'il soit content ou non, je m'en fous. »

C'était ajouter l'indécence à la sottise; c'était donner à Martainville un avantage, dont il profita sur-le-champ avec sa résolution habituelle. Des affiches furent placardées à la porte du théâtre et dans les principales rues, où il racontait en des termes excessivement piquants sa conversation avec Limodin : « Le public dont il se fout, « ajoutait-il, et qui, je crois, le lui rend bien, a demandé « hier à grands cris la pièce défendue. Moi qui ne suis « pas membre du bureau central et qui ne me fous pas « du public, pour le mettre à même de juger la pièce, « je l'ai fait imprimer. Elle se vend chez Barba, rue Saint-« André des Arts, 27. »

Chaque jour, l'affiche du théâtre, après l'annonce de la pièce, ajoutait : *En attendant les Assemblées primaires ou les Élections, vaudeville du citoyen Martainville, défendu par ordre du gouvernement.*

A cette époque, l'autorité était faible, et l'opinion exigente. La lutte se termina donc par la levée de l'interdiction. Mieux eût valu sans doute s'épargner cet acte de faiblesse.

Turlututu ne fit pas moins de bruit. Il paraît que le cousin Jacques avait la propriété d'agacer la fibre des Jacobins. Aussi poussèrent-ils les hauts cris. La pièce

méritait-elle tant de colère? En voici l'analyse. Mais reportons-nous, pour en bien juger, à l'époque où elle parut et aux souvenirs qu'elle réveillait.

L'empereur Ostrogolopoupo vient de mourir. D'après les lois de l'île Verte, la couronne appartenait à Hazaël, premier prince du sang; mais l'empereur avait laissé un fils, élevécomme le dernier des paysans chez un meunier des environs, parce qu'étant contrefait et idiot, sa mère avait déclaré que sa naissance devait rester pour toujours un mystère. On le nommait Turlututu. Une note du défunt ayant révélé ce secret à Hazaël, celui-ci, plus honnête qu'ambitieux, avait aussitôt donné des ordres pour le couronnement du nouvel empereur, malgré le danger d'exposer l'empire à l'inexpérience et à l'ineptie d'un pareil homme. A ceux qui lui donnaient le conseil d'ensevelir dans l'oubli un secret qui le privait du trône, Hazaël répondait : « qu'un peuple, las de son gouverne-« ment, veuille en adopter un autre, il en a le droit; « mais qu'un individu, comblé de ses faveurs, abuse de « son rang, de ses richesses, de son crédit, pour aspirer « au pouvoir suprême; qu'il ne parle de la haine qu'on « doit aux despotes que pour despotiser lui-même, voilà « le crime dont j'aurai toujours horreur. »

Turlututu est une excellente copie de Sancho Pança : même droiture, même perspicacité, même naïveté, avec même finesse. Il fait des balourdises ; mais il le comprend. Il se moque des cérémonies du grand et du petit lever, et s'étonne qu'on lui parle et qu'on le serve à genoux. « Non, « non, dit-il, je ne veux pas de ça. Est-ce qu'un homme « vaut la peine qu'on s' prosterne tout à plat d'vant li, « quasi comme si c'était-z-un saint? Un empereur, ça « meurt tout comme un autre, et m'est avis qu'i' n' faut « jamais s' mett' en adoration par d'vant queut'chose qui

« meurt, entendez-vous? J' voulons qu'on n'adore ici « dorsénavant que c'ti-là qui n' meurt jamais. »

Il chasse du conseil d'État les intrigants qui vendaient leurs suffrages; les mirliflors qui ne s'occupaient que de leurs parures; les lâches qui n'avaient pas le courage de soutenir la justice, et il les remplace par des hommes capables, justes et sérieux. Les courtisans s'étonnent qu'en si peu de jours, un homme sans éducation, dépourvu d'expérience, jeté brusquement dans un monde nouveau, ait supprimé des abus invétérés et mis chacun à sa place : « Nous autres, grands seigneurs, dit l'un d'eux, « accoutumés à la vapeur d'un encens qui nous trouble « la vue comme un nuage épais, la vanité nous aveugle; « Nous ne voulons pas voir ce que tout le monde voit; « mais un simple villageois n'a besoin que de son cœur « et de sa raison pour comprendre que ce qui est mal est « mal en effet. L'injustice le révolte, parce que l'homme, « dont le cœur n'est pas corrompu, est naturellement « juste et bon. Voilà tout le mystère. »

Après avoir donné de lui cette haute idée, ayant pourvu à tout, Turlututu convoque le peuple, abdique en faveur d'Hazaël, et reprend le chemin de son moulin, où il épouse Madelon, la fille du meunier.

D'où vient que cette pièce, qui offrait un but moral, qui cachait des vérités utiles sous une forme plaisante, d'où vient qu'elle excita de si grandes tempêtes, que la première représentation n'en put être achevée? Laissons l'auteur s'expliquer lui-même, en prenant à partie les cabaleurs. « La voilà, dit-il, cette pièce pitoyable, abo- « minable, exécrable, infâme, horrible, tendant à exciter « la guerre civile, payée par Pitt et Cobourg. La voilà « cette pièce, que ces scélérats d'acteurs n'ont pas rougi « de représenter, même après sa chute. Voilà vraiment un

« acte de résistance à la volonté nationale, qui n'est pas « excusable ! Car on sait que la volonté de tout coquin, « payé à trois et quatre livres par tête pour faire du « bruit dans les spectacles, est bien certainement la vo- « lonté de tous les Français, surtout depuis que ces mes- « sieurs... R... de L... et M..., qui étaient à la tête des « enragés, ont opiné qu'ils étaient seuls toute la nation.

« D'abord cette pièce est intitulée *Turlututu*. A ce « titre seul on doit lever les épaules jusqu'au point de « devenir bossu. En effet, comment un ouvrage peut-il « avoir du mérite et s'appeler *Turlututu?* Ah ! si je l'avais « appelé Caton ou Fabricius, Aristide ou Épaminondas, « et qu'au lieu de mettre sur l'affiche *Folie en trois « actes*, on eût mis *Tableau moral, politique, métaphysi- « que, philosophique et patriotique du cœur humain, du ca- « ractère humain, de la nature humaine et du genre humain*, « avec cette devise : Peuples, nations, despotes, tyrans, « *coalition, royalisme. Vive la fraternité! Vive la mort!* « Oh ! pour le coup, c'est alors que tous les grands hom- « mes du jour m'eussent ôté respectueusement leur cha- « peau, en me voyant passer dans les rues, et, de quel- « ques plates balivernes dont j'eusse farci ma pièce. « on l'eût prônée dans tous les clubs... Mais *Turlututu* « Ah ! bon Dieu ! cela fait pitié.

« Ensuite, il est évident que mes intentions sont on ne « peut plus criminelles. Dès la première scène, qui ne voit « pas que j'ai voulu jouer le gouvernement présent, le « gouvernement passé et tous les gouvernements futurs ? « Quel est le nigaud qui ne s'aperçoit pas que j'ai voulu « traîner dans la boue l'Assemblée constituante, l'Assem- « blée législative, l'Assemblée conventionnelle, et toutes « les Assemblées qui s'assembleront jusqu'à la fin du « monde? Où est le butor qui ne devine pas, au premier

« coup d'œil, que ma pièce est une satire atroce contre « toutes les puissances alliées de la France, contre leurs « ambassadeurs, contre l'empereur de la Chine, contre « le Grand Lama, et même contre Poulaho, roi des trois « cents îles des *Amis* de la mer du Sud ? On m'a même « assuré que les conférences de lord Malmesbury, à Lille, « étaient tout à fait rompues, et que l'Angleterre renon- « çait à la paix pour cinquante ans, à cause de *Turlututu;* « de sorte qu'il n'y a pas de supplice capable d'égaler « le crime d'un auteur qui a eu l'audace de provoquer « sur un théâtre le courroux de l'Europe, de l'Asie, de « l'Amérique et de la mer du Sud.

« Aussitôt voilà des applications saisies avec avidité « par le malin public de Paris, qui a le diable au corps « pour applaudir, quand on lui parle des coquins, des « charlatans et des hypocrites, qui trompent le peuple « à cinq mille lieues d'ici, comme si ces choses-là pou- « vaient regarder notre bienheureuse patrie ; comme s'il « y avait le moindre rapport entre les fripons du pôle « antarctique et les honnêtes et braves Jacobins de notre « hémisphère ; comme si, enfin, il y avait en France des « hypocrites, des charlatans dans les places ; ce qu'à « Dieu ne plaise ! »

Beffroi de Régny avait intitulé sa pièce : *Folie, bêtise, farce et parade, comme on voudra*, en prose et en trois actes, avec une ouverture, des chœurs, des marches, des ballets, des cérémonies, du tapage. Elle fut représentée le 15 messidor an V (3 juillet 1797), sur le théâtre de la Cité.

Une Matinée du Luxembourg, sortait à coup sûr, ainsi que l'*Ombre de Louis XVI*, d'une officine royaliste. La scène représente l'intérieur du salon des conférences du Directoire. Merlin entre seul, avec des papiers sous les

« tez-vous pas beaucoup plus tièdes pour cet étrange « anniversaire? Quelle idée bête et impolitique nous a « fait consacrer un attentat, bon en soi, puisque nous « régnons, mais dont il fallait se garder de perpétuer la « solennité, comme si la jalousie attachée à nos places « ne suffisait pas, sans les surcharger de larmes, de cris, « et des imprécations que ce jour renouvelle périodi- « quement contre nous! Quoi! Avons-nous donc peur « de n'être pas suffisamment exécrés?

— Va, mon pauvre Réveillère, répond Barras, nos ennemis ne sont pas si méchants. Quelques cris, des pamphlets qu'on ne lit point : voilà leurs armes. Quand ils ont dit que j'ai l'air du chevalier du guet; Rewbell du veau d'or; Merlin, d'un rat de cave; Treilhard, d'un laquais du marais; et toi, président, de polichinelle, ils sont ravis et consolés de nos canonnades, fusillades, noyades, et tout prêts à se mêler à nos fêtes.

— Gardez-vous bien de croire, citoyens directeurs, reprend la Réveillère qu'une crainte pusillanime — ou qu'un respect imbécile — ait suggéré ma proposition. Vous n'y verrez, au contraire, que le dernier des outrages fait au dernier des tyrans. N'est-ce pas une honte, en effet, que d'attacher une telle infortune à la mort de cet homme, qu'il nous faille toujours la célébrer? Nous l'avons tué, sans l'anéantir. Ordonnons au moindre gredin des Cinq-Cents une motion philosophique, suivie d'un décret sur le mépris dû aux rois. « De là, l'orateur s'élève naturellement contre l'honneur fait à Capet de s'occuper de lui chaque année, et, afin que le peuple n'y perde rien, il propose pour ce jour quelque autre gaieté, sur l'invention de laquelle nous l'envoyons se concerter avec le ministre de l'intérieur.

« Vous voulez effacer la mémoire du 21 janvier? répli-

que Barras, des orgies, morbleu! des orgies! Ordonnez, sous les peines portées contre les émigrés, que personne ce jour-là ne puisse garder sa raison, et qu'une ivresse générale, dont je donnerai l'exemple, s'étende sur toute la république. Quand tout le monde aura perdu la tête, je défie bien qu'on songe à celle que nous fîmes tomber le 21 janvier.

TREILHARD.

Je donnerai mon opinion, lorsque Merlin aura émis la sienne.

BARRAS, *à l'oreille de Rewbell.*

Cinquième roue que ce Treilhard.

REWBELL, *à l'oreille de Barras.*

Tu n'es pas juste; hors d'ici, je ne connais rien de si grossier, de si dur, de si féroce même. »

Merlin qui avait, non sans peine, contenu sa surprise et son indignation, éclate subitement. « Qu'est-ce donc que ce projet d'affaiblir l'idée du plus beau des régicides? Ainsi, la base de nos trônes, l'échafaud de Louis, cesserait de rappeler sur nous l'intérêt de la France! La seule manière de solenniser le 21 janvier, c'est que tous les ans, à la même place et sur le même échafaud, quelqu'un des souverains de l'Europe aille rejoindre les mânes du dernier de nos tyrans. Voilà des fêtes de génie. Ah! je crois voir déjà ces magnifiques auto-da-fé; j'y vois accourrir tous les peuples de la terre, et devant eux s'engloutir tous ces cadavres royaux..... »

Ici on entend un bruit extraordinaire au-dessus de la salle. Le plafond s'entr'ouvre et l'ombre de Louis XVI leur apparaît pour leur reprocher leurs crimes, et les

« tez-vous pas beaucoup plus tièdes pour cet étrange « anniversaire? Quelle idée bête et impolitique nous a « fait consacrer un attentat, bon en soi, puisque nous « régnons, mais dont il fallait se garder de perpétuer la « solennité, comme si la jalousie attachée à nos places « ne suffisait pas, sans les surcharger de larmes, de cris, « et des imprécations que ce jour renouvelle périodi- « quement contre nous! Quoi! Avons-nous donc peur « de n'être pas suffisamment exécrés?

— Va, mon pauvre Réveillère, répond Barras, nos ennemis ne sont pas si méchants. Quelques cris, des pamphlets qu'on ne lit point : voilà leurs armes. Quand ils ont dit que j'ai l'air du chevalier du guet; Rewbell du veau d'or; Merlin, d'un rat de cave; Treilhard, d'un laquais du marais; et toi, président, de polichinelle, ils sont ravis et consolés de nos canonnades, fusillades, noyades, et tout prêts à se mêler à nos fêtes.

— Gardez-vous bien de croire, citoyens directeurs, reprend la Réveillère qu'une crainte pusillanime — ou qu'un respect imbécile — ait suggéré ma proposition. Vous n'y verrez, au contraire, que le dernier des outrages fait au dernier des tyrans. N'est-ce pas une honte, en effet, que d'attacher une telle infortune à la mort de cet homme, qu'il nous faille toujours la célébrer? Nous l'avons tué, sans l'anéantir. Ordonnons au moindre gredin des Cinq-Cents une motion philosophique, suivie d'un décret sur le mépris dû aux rois. « De là, l'orateur s'élève naturellement contre l'honneur fait à Capet de s'occuper de lui chaque année, et, afin que le peuple n'y perde rien, il propose pour ce jour quelque autre gaieté, sur l'invention de laquelle nous l'envoyons se concerter avec le ministre de l'intérieur.

« Vous voulez effacer la mémoire du 21 janvier? répli-

que Barras, des orgies, morbleu! des orgies! Ordonnez, sous les peines portées contre les émigrés, que personne ce jour-là ne puisse garder sa raison, et qu'une ivresse générale, dont je donnerai l'exemple, s'étende sur toute la république. Quand tout le monde aura perdu la tête, je défie bien qu'on songe à celle que nous fîmes tomber le 21 janvier.

TREILHARD.

Je donnerai mon opinion, lorsque Merlin aura émis la sienne.

BARRAS, *à l'oreille de Rewbell.*

Cinquième roue que ce Treilhard.

REWBELL, *à l'oreille de Barras.*

Tu n'es pas juste; hors d'ici, je ne connais rien de si grossier, de si dur, de si féroce même. »

Merlin qui avait, non sans peine, contenu sa surprise et son indignation, éclate subitement. « Qu'est-ce donc que ce projet d'affaiblir l'idée du plus beau des régicides? Ainsi, la base de nos trônes, l'échafaud de Louis, cesserait de rappeler sur nous l'intérêt de la France! La seule manière de solenniser le 21 janvier, c'est que tous les ans, à la même place et sur le même échafaud, quelqu'un des souverains de l'Europe aille rejoindre les mânes du dernier de nos tyrans. Voilà des fêtes de génie. Ah! je crois voir déjà ces magnifiques auto-da-fé; j'y vois accourrir tous les peuples de la terre, et devant eux s'engloutir tous ces cadavres royaux..... »

Ici on entend un bruit extraordinaire au-dessus de la salle. Le plafond s'entr'ouvre et l'ombre de Louis XVI leur apparaît pour leur reprocher leurs crimes, et les

sommer de rendre au souverain légitime le pouvoir dont ils usent si mal.

« C'est peut-être ce que nous pourrions faire de mieux, observe Barras.

—Oh! si j'avais l'espoir d'être seulement... chancelier, s'écrie Treilhard.

—Il faut que je les affermisse dans ce dessein, dit à part soi Merlin, et, lorsque j'aurai rassemblé contre eux toutes les preuves de la conspiration, je les dénoncerai à la République. Qui sait alors si je ne parviendrai pas à gouverner seul. »

Parmi les événements de cette année, il en est un qui occupe une place considérable, et que le théâtre fit plus particulièrement ressortir, c'est la paix, dont le besoin était devenu irrésistible et presque impérieux.

Qu'en vers pompeux, d'une voix fière,
On chante la valeur guerrière
De nos Français;
Moi, je garde un profond silence,
Ou de mon cœur un cri s'élance :
La paix ! la paix !

Quand le champ de bataille s'ouvre,
L'humanité pleure et se couvre
D'un voile épais;
Après la plus belle victoire,
Quelle est la véritable gloire ?
La paix ! la paix !

Vous qui tenez dans la balance
Les nouveaux destins de la France,
Plus de délais;
Les lois, les arts, et l'industrie,
Tout languit, tout meurt, tout s'écrie :
La paix ! la paix !

Jamais Radet n'avait été mieux inspiré. Il était vraiment l'interprète du sentiment public. La France était alors réduite aux plus dures nécessités. La guerre, en lui fermant les marchés de l'Europe, la privait des ressources que procure le commerce extérieur ; le manque de crédit avait paralysé et presque entièrement détruit les transactions au dedans. L'avilissement des assignats, une succession de mauvaises récoltes, l'incertitude du pouvoir, ne laissaient ni le désir ni la possibilité de se livrer à des entreprises dont la paix est la condition indispensable. La paix donc pouvait seule donner une impulsion aux affaires, la sécurité aux esprits, ramener l'apaisement des passions et fixer les bases du pouvoir.

C'était un noble but à poursuivre. Cailhavale fit dans une comédie en trois actes et en prose, *Athènes pacifiée*, tirée des onze pièces d'Aristophane.

On l'eut enfin cette paix tant désirée. Bonaparte, après une campagne miraculeuse, força l'Autriche à signer le traité de Campo-Formio, le 26 vendémiaire an V (16 octobre 1797). Elle fut célébrée avec un véritable délire, et chantée sur tous les tons. La *Bonne Nouvelle*, des citoyens Longchamp et Saint-Just, fut accueillie par le public du Théâtre-Français avec enthousiasme. Au refrain de la ronde qui termine la pièce, les spectateurs, entraînés par une sorte d'ivresse, unirent leurs voix à celles des acteurs pour chanter : *Oui, que la paix soit avec nous !*

On peut juger de la vivacité de ce sentiment par le nombre de pièces qu'il inspira. En voilà onze bien comptées. Aude en avait quatre pour lui seul : les *Bruits de Paix*, les *Préliminaires de la paix*, la *Paix* et *le Présent du gouvernement aux guerriers pacificateurs*. Ducolombier chanta la *Victoire et la Paix ;* Jouy, la *Paix et l'Amour ;*

Barré, Badet et Desfontaines, le *Pari ou la Paix;* enfin la paix sous toutes les formes et avec tous ses avantages.

Aude, un des esprits originaux de cette époque, était le créateur du type de Roussel. Sa chanson de Cadet Roussel, dirigée, disent les uns, contre Cadet Gassicourt; suivant d'autres, contre l'avocat Roussel, est restée une création populaire. Secrétaire de Buffon, puis secrétaire d'ambassade, il paraît étrange qu'avec les qualités d'un talent sérieux, il l'eût en quelque sorte prostitué dans des parades dignes de la foire.

1798

—

L'année 1798 fut moins riche encore en pièces politiques. On venait de conquérir la paix; on était tout entier à l'espérance, et puis on se lasse de haïr. Le sentiment qu'on éprouvait pour le Directoire était plutôt un sentiment de mépris que de haine. C'était un pouvoir ombrageux, tracassier, parce qu'il était faible, mais déshabitué du sang. La dernière pièce, qui accuse dans les idées une certaine violence de langage, est l'*Ombre de Louis XVI*, et encore accusait-elle moins de haine que de mépris.

La réaction, dans ses égarements, en était venue à se moquer ouvertement du pouvoir, à fouler aux pieds ses décrets ou à s'en servir contre lui-même; cela prouve que, lorsqu'un gouvernement a été condamné par l'opinion publique, les précautions qu'il prend pour sa conservation tournent à son humiliation ou à sa ruine. On se souvient de l'émotion produite, en 1791, par une représentation de *Brutus*. Les maximes républicaines étaient alors au diapason de l'esprit public; mais en 1798, sous l'empire d'autres idées, la lumière politique avait dévié sensiblement, à tel point que le Directoire venait

d'interdire cette même pièce, où les ennemis du gouvernement auraient applaudi les déclamations de Messala contre les sénateurs. Il avait interdit *Tancrède*, pour éviter que le public n'y trouvât des allusions au retour du prétendant ; il interdit *Guillaume Tell*, le *Festin de Pierre*, le *Mariage de Figaro;* s'il l'avait osé, il aurait fermé les théâtres pour cause de salut public.

C'est l'éternelle illusion des gouvernements, comme c'est l'éternelle cause de leur perte, de croire qu'ils peuvent comprimer l'opinion publique. Ils la compriment, en effet, mais c'est pour en rendre l'explosion plus éclatante et plus dangereuse. Multipliez les précautions, redoublez d'arbitraire, armez-vous de tout l'arsenal des lois, elle se rit de vos défenses et se sert, pour vous attaquer, de vos propres armes.

Il existait un arrêté de la Convention, renouvelé par le Directoire, qui ordonnait aux directeurs, entrepreneurs et propriétaires des théâtres de Paris, de faire jouer chaque jour, avant la levée de la toile, les airs *chéris* des républicains, tels que la *Marseillaise,* le *Ça ira, Veillons au salut de l'empire,* et le *Chant du départ.* Un acteur du Vaudeville, nommé Duchaume, arrivé à la strophe,

Tremblez, tyrans, et vous, perfides,

se tournait vers l'endroit du parterre où siégeaient les Jacobins, et, les désignant du poing, leur lançait cette menace, aux grands applaudissements de la foule. Une autre fois, il paraissait avec les couleurs de l'ancien régime, sans qu'on pût réprimer cette témérité : c'était dans son rôle ; et Gaveau en faisait autant au théâtre Feydeau. Ici, c'était la *Marseillaise* elle-même que les spectateurs couvraient de huées ; là, c'étaient les directeurs des théâtres qui, dans la délivrance des billets de faveur,

faisaient une réserve pour le dimanche, au mépris du décadi. Chaque fois qu'on représentait le *Glorieux*, cette réponse de Pasquin, *Apprenez, faquin, que le mot de monsieur n'écorche pas la bouche*, excitait des applaudissements frénétiques, ce qui prouve, ajoutait le rapport de police, l'aversion du public pour le mot de citoyen.

Le Théâtre-Français de la rue de Louvois avait levé son rideau, le 17 thermidor an V (4 août 1797), par une petite pièce intitulée : *Les Trois Frères rivaux*. Il y a dans cette pièce un rôle de valet qui était joué par Larochelle. Ce valet a nom Merlin, qui était celui du ministre de la justice d'alors. « Monsieur Merlin, lui dit son interlocuteur, *vous êtes un coquin*. » Des applaudissements éclatent de tous les côtés de la salle. Les acteurs interdits ne comprennent rien à cette explosion. « Monsieur Merlin, continue l'acteur, *vous finirez par être pendu*. » Pour le coup, les voûtes du théâtre sont ébranlées, et, pendant plus d'un quart d'heure, ce furent des bravos sans fin, des éclats de rire et des trépignements de pieds. En vain, les comédiens retirèrent la pièce ; en vain, cinq semaines après (24 fructidor), un arrêté du Directoire ordonna la fermeture du théâtre. L'opinion s'était exprimée sur un des hommes du pouvoir d'une manière brutale, il est vrai, mais enfin elle avait trouvé une issue, malgré toutes les précautions employées pour la comprimer.

Ces manifestations accusaient la violence d'un parti impatient, cela est vrai ; mais c'était aussi des signes de l'opinion publique dont le Directoire ne savait pas mesurer la portée. Tantôt il ordonnait la suppression des passages les plus applaudis, tantôt il menaçait de faire fermer le théâtre, où ces scènes s'étaient passées. Il ne parvenait qu'à se rendre odieux ou ridicule.

Beffroi de Régny en fit l'expérience. Dans les pièces

de cet auteur, la plus inoffensive avait presque toujours un côté par où sortait une tempête. Qu'on en juge par celle-ci. Marcellin, ancien négociant de Paris, pourvu d'une honnête aisance, s'est retiré à la campagne avec ses sept enfants. Obligé de se rendre à la ville pour une journée, il confie ses enfants aux soins d'un domestique fidèle, mais faible, Colas. Lui parti, voilà nos bambins qui endorment leur surveillant et s'en vont collationner chez leur nourrice, pas bien loin de là cependant. Un porte-balle, venant à passer avec sa fille Madelon et trouvant la maison ouverte, y entre et dépose dans un secrétaire une somme de trois cent cinquante louis, cinquante pour chacun des enfants. Mais il est surpris dans cette opération par le retour subit des enfants. On le prend pour un voleur. Colas court à la rencontre de son maître, le ramène, et avec lui des paysans armés. Ce porte-balle n'était autre qu'un pauvre diable qui, passant il y avait plusieurs années devant cette même maison, avait été secouru par les habitants. Il y revenait aujourd'hui dans un état prospère, pour s'acquitter de sa dette, intérêt et principal. Cette explication amène le dénoûment et satisfait tout le monde.

Rien assurément n'était plus inoffensif qu'un pareil cadre. Cependant la censure avait fait des siennes. Le pouvoir directorial, comme tous les pouvoirs faibles, interprétait tout à mal. « La personne chargée à la police « de l'examen de la pièce, dit l'auteur, ne veut pas que « Colas dise naïvement *qu'il n'est pas un sabreur*. Si ce « citoyen ne veut pas qu'on parle de sabreurs, pourquoi « donc sabre-t-il impitoyablement tout ce qu'il y a de « saillant dans mes ouvrages ? Nous autres Français, « nous n'aimons que les bons sabreurs, qui ne sabrent « que l'ennemi sur le champ de bataille, et non pas

« ceux qui voulaient sabrer leurs concitoyens et que le « gouvernement a dû comprimer.

« Si tout prête aux allusions, il faudra donc ne plus « faire d'ouvrage. Si l'on ne peut plus parler ni de ver- « tu, ni de vice, ni de probité, ni de brigandage, que « restera-t-il ?

« Quoi ! si je dis bonjour, on prétendra que j'ai vou- « lu dire bonsoir. Je ne pourrai proférer une syllabe, « qu'on n'y trouve un sens caché, auquel je n'ai jamais « songé ? »

Colas est chargé de veiller sur les enfants, en l'absence de leur père, qu'il représente par conséquent. Ce mot le charme, et il chante :

Me v'là donc le r'présentant
  D'un excellent père !
Faut convenir que c'est pourtant
  Un bieau caractère !
L'honnête homme entend son cœur,
  Dir' d'eune voix touchante,
Q' faut tout fair' pour le bonheur
  D'ceux qu'on représente.

Au seul mot de r'présentant,
  L' bon sens qui m'inspire,
M' dit q' c'est queut' chose d'important
  Plus qu'on n'pourrait l'dire.
Je m'sens tout d'suite animé
  D'humeur bienfaisante,
Plus q' soi-même i' faut aimer
  Ceux qu'on r'présente.

Ces deux couplets, quoique respectés par la censure, furent défendus à la seconde représentation. Le public avait apparemment donné des signes d'approbation, qui

avaient inquiété les gouvernants. Quand cesserons-nous donc d'avoir peur de notre ombre ?

La paix si vivement désirée était à peine signée qu'on parlait déjà d'une expédition considérable, d'une descente en Angleterre. Seule de toutes les puissances coalisées, la Grande-Bretagne n'avait pas déposé les armes. Souveraine maîtresse des mers, ses subsides pouvaient à chaque instant renouer les liens de la coalition. Tant qu'elle ne serait pas domptée, la paix était donc incertaine. Le jour même de la signature du traité de Campo-Formio, le Directoire avait ordonné la formation d'une armée dite d'Angleterre, dont il avait confié le commandement au général Bonaparte, en lui représentant la conquête de la Grande-Bretagne comme une œuvre digne de son génie et comme une sorte de mission providentielle.

C'est là, c'est sous l'abri d'une cour inhumaine,
Que semblable à des vers rongeant le cœur d'un chêne,
Au sein d'un peuple fier, fait pour la liberté,
Le despotisme vit de forfaits escorté.
C'est là que l'avarice et la haine et l'envie,
La soif de dominer, l'adroite perfidie,
Préparent leurs poisons et fabriquent leurs fers,
Pour corrompre, tromper, asservir l'univers.

Au banquet donné à Bonaparte dans la grande galerie du Musée, le président du Directoire avait porté un toast à la liberté des mers. « Puissent bientôt, s'était-il « écrié, les armées républicaines les soustraire au joug de « ce gouvernement oppresseur qui, depuis si longtemps, « tyrannise le globe et l'avilit.

Espagnols, Français et Bataves,
Poursuivons les tyrans des mers;
Brisons ces perfides entraves,
Qu'ils préparaient à l'univers.

Ainsi chantait le citoyen Hottegindre, chirurgien de troisième classe à l'hospice militaire de Bréda.

Non, tu n'es pas encore au bout de ta carrière,

chantait un autre, en s'adressant au général Bonaparte,

La victoire t'appelle ; entends sa voix guerrière.
Vole aux bords d'Albion, vengeur du nom français.
Malgré sa jalouse fortune,
Que Pallas enlève à Neptune
Le trident qu'il remit dans les mains de l'Anglais.
. . . . . .
C'est à toi de punir l'orgueil liberticide
De ce gouvernement et cruel et perfide.
Traverse l'Océan, et qu'il n'existe plus.
Vainqueur de ce tyran de l'onde,
Assure le bonheur du monde,
Et ferme pour jamais le temple de Janus.

Cette expédition avait un double avantage pour le Directoire. Si elle réussissait, il se flattait qu'un si grand service consoliderait sa puissance ; si, au contraire, elle échouait, la gloire du général Bonaparte en serait diminuée, et ce jeune homme, que la faveur publique désignait déjà comme un maître futur, cesserait dès lors d'être un rival dangereux. On fit, en effet, de grands préparatifs : on augmenta la force de la flotte, autant que le permettait l'état des finances, et l'on prit des mesures vigoureuses pour empêcher l'introduction en France des marchandises anglaises.

Quant à l'opinion publique, elle secondait parfaitement les vues de ce gouvernement chancelant. La vieille haine nationale s'était réveillée avec un redoublement d'énergie. Il n'y avait qu'à laisser ce sentiment se donner carrière ; on pouvait être assuré qu'il s'exalterait de lui-

même. Parmi les pièces de cette époque, il en est un grand nombre dont ce sentiment fait tous les frais.

La première intitulée : *La Descente en Angleterre*, par la citoyenne Mittié, fut représentée le 4 nivôse an VI (24 décembre 1798), sur le théâtre de la Cité-Variétés ; la seconde : *Scipion l'Africain*, en un acte et en vers, par Sauvigny, fut jouée le 20 nivôse même année (9 janvier 1798), sur le théâtre de la République ; la troisième : *L'Anniversaire ou la Fête de la souveraineté*, scène lyrique et mélodramatique, par Cuvelier et J. Mittié, porte la date du 30 ventôse (17 février 1798) ; la quatrième est un opéra en deux actes : *Les Prisonniers français en Angleterre*, qui fut représentée sur le théâtre des Variétés, le 19 germinal (8 avril) ; la cinquième, représentée un mois après, sur le théâtre de la République et des Arts, est une pantomime avec accompagnement du *Chant des vengeances*, paroles et musique de Rouget de Lisle.

Il s'agit de tirer vengeance des atrocités et de la perfidie du gouvernement anglais. Les soldats se rangent sous leurs drapeaux, au son de la *Marseillaise*. La fureur guerrière les saisit, et ils sortent en chantant l'air qui termine le premier acte d'*Armide :*

Poursuivons jusqu'au trépas, etc.

Enfin, la sixième est un drame en trois actes et en vers du citoyen Béniqué, intitulé : *Le Vrai Caractère du Français et de l'Anglais*. Elle n'aurait pas été jouée.

Scipion l'Africain est une pièce informe, que le public n'aurait pas eu la patience d'entendre jusqu'au bout, si l'auteur ne s'était en quelque sorte placé sous la protection du nom glorieux de Bonaparte, dont son œuvre n'avait pour but que de célébrer les hauts faits. Elle est remplie des plus violentes imprécations contre le gouver-

nement britannique. On sait que le Directoire avait fait inscrire dans tous les lieux publics cette devise : *Guerre au gouvernement de la Grande-Bretagne.* Le citoyen Sauvigny, autrefois Billardon de Sauvigny, ex-garde du corps du roi de Pologne, Stanislas-Auguste, ex-poëte privilégié de madame du Barry, ex-censeur royal par la protection de la duchesse de Chartres, le citoyen Sauvigny s'était inspiré de cette menace ; mais, en dépit de son patriotisme, Apollon était resté sourd à sa voix. Il faut croire que le poëte s'était trompé, quand il avait dit : *Indignatio facit versus,* ou bien que la fureur de Sauvigny n'était pas de bon aloi. Peut-être était-il mieux inspiré en prose ? Billardon ou Sauvigny, devenu adjudant général chef d'état-major de la 8e division, mais importuné par ses souvenirs de cour, aurait voulu détruire tous les *Vautours couronnés.* « Intrépides guerriers, s'écriait-il devant la société populaire de Pau, que sous le tranchant de vos sabres tombe le trône où siége encore insolemment un rejeton de la race proscrite des Capets. Tremblez, tyrans, votre dernier soleil se lève, et la république, une, indivisible et démocratique, n'a plus à craindre désormais que la chute du ciel et l'écroulement de l'univers. »

Cuvelier et Mittié avaient placé la scène de leur drame dans un village voisin du Pas-de-Calais. Un brick anglais, son fanal allumé, vient de se montrer dans la rade. Mais voici venir une canonnière française qui lui donne la chasse. Tout le village est en émoi. Le canon gronde. Victoire ! victoire !

Ils ont vécu ces fiers tyrans des mers !
Héros de Quiberon, de Fleurus et d'Arcole,
Allez sur les débris de cette antique idole
Signer la paix de l'univers.

J'entends le léopard dompté
Exhaler dans les airs son impuissante rage.
L'olivier bienfaisant sur son corps est planté,
Et l'Europe étonnée en vain cherche Carthage.

On était persuadé en France, et le gouvernement avait bien soin d'entretenir cette croyance, que le peuple anglais était séparé de son gouvernement, et que, si l'on avait laissé un libre cours à ses sentiments, il aurait applaudi à la révolution française, au lieu de la combattre. C'est la pensée qui domine dans la pièce de Dognon et Rebory, *les Prisonniers français en Angleterre*. Le nom de Bonaparte avait déjà saisi si puissamment les imaginations, qu'on l'invoquait comme un génie tutélaire.

Jeune héros, la terreur des Anglais,
Daigne jeter les yeux sur cet ouvrage,
Et l'accueillir comme le faible hommage
Qu'à tes vertus présentent les Français.
De nos soldats plongés dans la misère
Nous présentons les tourments trop nombreux ;
Et te montrer des Français malheureux,
C'est t'indiquer ce qui te reste à faire.

Si les malheureux prisonniers sont traités avec dureté, il est des âmes honnêtes qui compatissent à leur sort ; il en est même qui cherchent à briser leurs chaînes. Les prisonniers sont informés qu'il est question d'une descente en Angleterre ; ils se réjouissent et espèrent :

O mon pays, je vais donc te revoir !
Venez, troupes républicaines,
Venez, venez briser nos chaînes ;
Arrachez-nous à ces cachots.
Vos victoires seront certaines ;
A votre tête est un héros.

En effet, la descente a été tentée. Nos malheureux soldats sont délivrés. La ville elle-même se déclare en faveur des Français. Les prisons sont abattues, et sur leurs ruines s'élèvera une colonne infamante, avec cette inscription : *Ici, le Ministère anglais, violant ouvertement le droit des gens, fit périr de faim et de misère des Français prisonniers : exécration éternelle à sa mémoire !*

Le Vrai caractère des Français et des Anglais. Si la pièce du citoyen Béniqué ne se distinguait que par les torrents d'injures qu'il lance contre les Anglais, on pourrait lui pardonner d'être ennuyeuse, mais il applaudit au 18 fructidor ; il insulte les députés proscrits, qu'il accuse de s'être vendus à l'Angleterre. C'était odieux, car le *væ victis* est une maxime barbare.

« Vous avez dissipé, dit-il, citoyens directeurs, les va-
« peurs putrides dont l'atmosphère de la république était
« chargée. Ce jour mémorable a scellé la paix avec l'em-
« pereur. L'heure dernière d'Albion a sonné, et la vic-
« toire avec son fils chéri a volé des portes de Vienne
« sur les côtes d'Angleterre, où bientôt elle punira ces
« cruels insulaires de leurs crimes. »

Voler, brûler, tromper, ce sont là leurs métiers.
Assassins, corrupteurs, lâches incendiaires,
Traîtres aux nations, perfides insulaires,
Entendez, l'heure sonne ; il est temps qu'Albion
Aux siècles à venir ne laisse qu'un vain nom ;
Que son orgueil soumis venge les mers, la terre,
Et que *Bonaparte* détruise l'Angleterre.

Bonaparte n'approuvait pas ce projet, qu'il trouvait difficile et sans résultat décisif ; parviendrait-on à jeter quatre-vingt mille hommes sur le rivage de la grande-Bretagne ? Son imagination en caressait un autre d'une exé-

cution plus facile et d'un résultat plus certain. Ce projet était la conquête de l'Égypte. L'Égypte, source de l'ancienne civilisation ; l'Égypte, la route de l'Inde, le pays où tous les grands conquérants avaient laissé des traces; l'Égypte parcourue par un fleuve mystérieux, couverte de monuments qui ont bravé l'effort des siècles; l'Égypte, en un mot, s'était déjà présentée à l'esprit de Bonaparte, lorsque, voyant Venise abattue, l'empire ottoman près de s'affaisser, il réfléchissait au rôle qu'avait joué dans l'histoire ce beau lac de la Méditerranée, témoin de toutes les grandeurs du monde. Ainsi, soit qu'on voulût se borner à faire de l'Égypte l'entrepôt des marchandises de l'Inde, ou que, frappé de la décadence de l'empire ottoman, on se mît en mesure de prendre sa part des dépouilles, l'expédition avait un but considérable. L'Angleterre y perdrait le monopole du commerce de l'Orient, et on l'atteignait bien plus sûrement qu'au centre même de sa puissance. Et puis, n'était-ce rien que d'étendre la main de la France sur toute la race latine ? L'expédition fut donc résolue, et, à la faveur du projet de descente, le secret put être gardé. Voguez donc, vaisseaux, et portez la fortune de César.

1799

—

Le Directoire n'avait donné ni la paix au dehors, ni l'ordre à l'intérieur. Avec la prétention de gouverner entre les partis extrêmes, il n'était parvenu qu'à les irriter par des mesures violentes. La proscription n'avait donc servi qu'à entretenir dans les esprits le malaise, le doute et l'inquiétude.

L'état des finances était déplorable. Quoiqu'on eût créé de nouveaux impôts, quoiqu'on eût réduit à un tiers le service de la dette, ce qui constituait une banqueroute partielle, ces mesures, insuffisantes pour combler le déficit et pour atteindre le chiffre de six cents millions qu'on exigeait pour les dépenses de l'année, n'en avaient pas moins produit une immense agitation. Patriotes et constitutionnels engagés sous le même drapeau, quoiqu'avec des vues différentes, battaient systématiquement le pouvoir en brèche. Tout était matière à accusation. On lui reprochait nos revers militaires; on l'accusait d'avoir laissé dans l'inaction des généraux distingués, parce qu'ils étaient patriotes ; d'avoir rejeté Moreau sur le second plan, pour élever l'incapable Schérer, parce

qu'il était le compatriote et l'ami de Rewbell ; d'avoir provoqué la guerre par ses imprudences ; d'avoir fourni un nouvel aliment aux haines religieuses, en persécutant le pape ; de s'être aliéné la Suisse pour le vain plaisir de former une république sur le modèle de la nôtre, et enfin d'avoir ajouté le sultan au nombre de nos ennemis en envahissant l'Égypte. Pourquoi cette expédition aventureuse? disait-on. N'est-il pas évident que le Directoire a voulu se délivrer d'un général dont la gloire lui fait ombrage ? On reprochait encore aux Directeurs des marchés odieux avec des compagnies de finances, des mensonges dans les comptes de l'administration, des destitutions illégales, la mutilation du Corps législatif.

Les départements de l'Ouest et du Midi étaient livrés à d'effroyables désordres. Il s'y était formé des bandes qui pillaient et assassinaient presque publiquement et toujours avec impunité. On avait imaginé, pour les atteindre, de rendre responsables des désordres les parents des individus qu'on supposait faire partie des rassemblements. C'était la loi des otages, une des plus terribles que la Révolution eût imaginées.

Le Directoire se composait en ce moment de Sièyes, Roger-Ducos, Moulins, Gohier et Barras. Les deux premiers représentaient les modérés ; Moulins et Gohier, les patriotes. L'opinion de Barras appartenait au parti le plus fort. On attribuait à Sièyes la pensée de chercher une combinaison nouvelle au moyen d'un nouveau coup d'État. Il y songeait, en effet, et il y était encouragé par les modérés des deux Conseils, et par tous ceux qui, en dehors du Corps législatif, soupiraient après le repos et ne croyaient pas pouvoir l'obtenir sans un gouvernement fort, étranger aux factions, n'ayant ni auxiliaires à ménager, ni ennemis à punir.

L'armée se présentait à tous les esprits, et il semblait, en effet, qu'il n'y eût plus d'autre force que celle-là. Sièyes ne refusait pas de s'en servir ; mais son orgueil ne lui permettait pas d'accepter un rôle secondaire. Il s'agissait donc de trouver un général qui, d'un côté, eût assez d'ascendant sur les troupes, et, de l'autre, ne pût prétendre à la supériorité. Moreau avait trop d'honnêteté et pas assez de vigueur civile ; Augereau était un bavard ; Bernadotte un ambitieux ; Jourdan n'eût pas consenti à prêter son bras pour détruire la république ; Masséna, exclusivement homme de guerre, ne cherchait point à sortir d'un rôle qui lui procurait de la gloire et de grandes richesses.

C'est à ce moment que retentit le nom de Bonaparte. On le croyait abandonné avec son armée dans les sables de la Libye, lorsque la nouvelle de son débarquement se répandit soudain dans toute la France, où elle produisit un profond sentiment de joie et d'espérance. Il semblait, en effet, que la Providence l'eût conduit par la main, à travers les flottes anglaises, pour venir relever l'autorité avilie. La nation, dégoûtée et inquiète, cherchait un libérateur. Il fallait un homme puissant, qui ne fût point couvert du sang de ses concitoyens ; qui fût étranger aux factions, afin qu'il pût les réunir ou les dominer, et qu'il eût déjà acquis assez de gloire pour qu'on lui sacrifiât sans honte la liberté.

Bonaparte avait à peine paru qu'on le reconnut à ce signe. Tous accoururent au-devant de lui : patriotes, constitutionnels, ministres, généraux, représentants. Aucun ne résista à l'ascendant de son génie, qui, tour à tour impérieux, réservé, absolu ou gracieux, savait prendre toutes les formes. Il évitait de se prodiguer et semblait prendre à tâche d'irriter la curiosité en refusant de la satisfaire.

Tous les partis désiraient l'attirer à eux : les patriotes, pour s'en servir et le briser ensuite, car son ambition leur était suspecte; les modérés, pour rendre à l'autorité sa force, sans aller au delà des nécessités présentes, c'est-à-dire sans vouloir se rendre compte des suites d'une pareille révolution. Bonaparte avait plus d'inclination pour Moulins et Gohier, républicains sincères; mais il voyait derrière eux la tourbe des patriotes qui n'inspiraient que terreur et dégoût. Le parti sérieux était celui des constitutionnels ou modérés, ayant pour chefs Sièyes et Roger-Ducos, en majorité dans le Conseil des Anciens, et réunissant au dehors tous les hommes qui, sans renier la révolution, aspiraient à jouir tranquillement de ses bienfaits, à l'ombre d'un gouvernement fort et respecté.

Le parti de Bonaparte était donc puissant et nombreux. Il comptait dans les deux Conseils les hommes les plus considérables; mais on ne croyait pas cependant pouvoir entièrement disposer des Anciens, si Sièyes restait à l'écart. Talleyrand s'étant chargé d'opérer un rapprochement entre lui et Bonaparte, et ayant réussi, le coup d'État fut résolu et fixé au 18 brumaire.

Tout le monde sait que Bonaparte, ayant été investi du commandement des troupes, dispersa le Corps législatif, renversa le Directoire et ouvrit une ère nouvelle par l'établissement du Consulat, espèce de dictature, qui, instituée pour assurer le triomphe d'une sage liberté, en devint le tombeau, disent les mauvaises langues.

Cette révolution, qui n'avait d'abord excité chez le peuple, habitué à ces coups d'autorité, qu'un sentiment de curiosité, produisit partout une impression favorable. La nation, fatiguée de proscriptions et de meurtres, épuisée par le poids de la guerre, dégoûtée même de la liberté, n'éprouvait plus en ce moment qu'un besoin,

celui de la paix et de l'ordre, prête, pour obtenir ces deux biens, à se courber sous le joug du despotisme.

Nous ne possédons pour cette année qu'un très-petit nombre de pièces politiques, presque toutes inspirées par ce sentiment. Ce sont des pochades sans mérite littéraire, et dont la seule valeur consiste dans l'expression de ce sentiment. Aussi y applaudit-on au coup d'État du 18 brumaire.

La première est un impromptu de Sewrin, représenté sur le théâtre de l'Opéra-Comique National, le 22 brumaire an VII (13 novembre 1799). Elle est intitulée *les Mariniers de Saint-Cloud.* Guillaume boit avec une troupe de mariniers dans le cabaret du père Jérôme, en narguant Noiraud qui ne pense pas comme lui. Ils chantent donc

D' la gaité, ma commère.
Grâce à ce jeune héros,
J'allons bientôt, j'espère,
Voir la fin de nos maux.
Oui, j'en ons l'assurance,
Par de nouveaux succès,
Il va rendre à la France
Le bonheur et la paix.

— Morgué! quelle fière journée! il n'y avait que ça pour nous sauver; car savez-vous ben où cette révolution va nous conduire? Au retour du bon ordre, et surtout à la paix, qui nous garantira l'affermissement de la république.

— Eh bien! oui, à la paix, s'écrie Jérôme, à la paix, le plus biau présent que le Ciel puisse nous faire! Aussi j'ai toujours aimé la paix. Plus de batailles, plus de sang répandu, plus de haines, plus de vengeances.

La pièce avait été suspendue par ordre supérieur, après la deuxième représentation. Ne serait-ce pas à cette phrase que cette mesure doit être attribuée? La suspension fut levée quelques jours après. Quoi qu'il en soit, l'ordre on l'eut; quant à la paix, on l'eut aussi, mais après quinze ans de nouvelles guerres.

Le lendemain 23 brumaire (14 novembre), le Vaudeville donna sur le même sujet un autre impromptu en un acte, *la Girouette de Saint-Cloud*, dont l'enfantement avait eu besoin de six praticiens, les citoyens Barré, Radet, Bourgueil, Desfontaines, Maurin et Dupaty. Il est vrai de dire que la pièce avait été faite et apprise en vingt-quatre heures.

La scène se passe dans l'avenue de Boulogne, à l'entrée du pont de Saint-Cloud. Une troupe de patriotes se trouve réunie dans le cabaret de Tourniquet, *A l'enseigne des patriotes, plus patriotes que les meilleurs patriotes.* Tourniquet, dont l'esprit est perplexe, dans l'ignorance du parti qui sera vainqueur, vient de leur entendre dire qu'ils l'emporteront.

« Oh! oui, dit-il, c'est certain, tant qu'il s'agit de la fortune publique, ils l'ont toujours emporté. »

Un de ses amis le rassure; il lui dit :

Mon ami, je suis au fait
De leur savoir faire ;
Je vois par ce qu'ils ont fait
Ce qu'ils veulent faire.
Oui, ces messieurs, sous mes yeux,
Ont fait des coups très-heureux ;
Mais ce qu'ils ont fait de mieux
Ce sont leurs affaires.

Malgré leurs sinistres complots,
Je ne crains rien pour le héros

Que la France renomme.
Quoi qu'en disent certains esprits,
La fuite en Égypte jadis
Conserva le Sauveur des hommes ;
Mais un fait bien sûr en ce jour
Du vieux miracle, quoi qu'on pense,
C'est que de l'Égypte un retour
Ramène un sauveur à la France.

On voit accourir Dupont, un vieil invalide devenu marinier. — « Victoire ! s'écrie-t-il, c'est fini, les coquins sont chassés.

— Tant mieux, répond Tourniquet. Nous le disions tantôt, ce sont des coquins. Je change mon enseigne, ce sera : *A l'Espérance de la paix.*

O douce paix,
Viens finir nos alarmes ;
Sèche nos larmes
Par tes bienfaits.

Une troisième pièce écrite dans le même esprit, ce qui prouve l'exubérance des mêmes sentiments, si l'on peut s'exprimer ainsi, attira la foule au théâtre des Troubadours, rue de Louvois. Elle avait pour titre : *La Journée de Saint-Cloud ou le 19 Brumaire*, divertissement-vaudeville en un acte, et pour auteurs les citoyens Léger, Chazet et Armand Gouffé. Elle fut également représentée le 23 brumaire.

La Pinte, marchand de vins, a sa maison à l'entrée du parc de Saint-Cloud. En face est celle de Girouette, marchand mercier, qui, ainsi que son nom l'indique, a servi tous les partis. La Pinte et Sans-Façon, soldat revenu d'Égypte, s'entretiennent de la situation présente. Cette situation est triste.

Le chagrin, la misère
Augmentent tous les jours ;
L'intrigue, l'ineptie,
Rendent nos pas plus lourds.
Nos oppresseurs sans cesse
Nous font de nouveaux tours.
On nous pille; on n'engraisse
Que d'infâmes vautours.

— Je tremble cependant, observe La Pinte, qu'un changement ne soit fatal.

— Je l'ignore, répond Sans-Façon, mais assurément on ne peut être plus mal.

On annonce tout à coup qu'il se trame quelque chose et bientôt que le Directoire est renversé. Chacun se livre à la joie, et, pour célébrer ce beau jour, La Pinte donne sa fille à Sans-Façon.

On eut cinq maîtres autrefois ;
Mais le bonheur nous accompagne :
Nos consuls, qui ne sont que trois,
Nous font jouer à qui perd gagne.
En leur laissant l'autorité,
Ne craignons pas d'avoir un maître ;
Ils défendront la liberté,
Comme ils ont su la faire naître.

Le Directoire avait proscrit Chazet au 18 fructidor; il était naturel que celui-ci applaudît à sa chute. Il est vrai qu'après avoir prodigué son encens poétique à Napoléon, il se fit remarquer, aussitôt qu'il fut à terre, par des attaques vigoureuses contre les excès de sa tyrannie. Le dieu avait perdu ses foudres et ne descendait plus en pluie d'or à la voix de ses adorateurs. Chazet fit donc comme tant d'autres, il l'insulta ; c'était son goût ; il n'aimait pas les pouvoirs tombés.

Encore une pièce de circonstance, ce sera la dernière. C'est une comédie-folie en un acte, des citoyens Jouy et Longchamps, qui fut représentée le 18 frimaire an VII (9 décembre 1799), sur le théâtre du Vaudeville. Elle est intitulée *le Vaudeville au Caire*, et ne contient qu'une seule allusion politique; mais cela suffit pour indiquer et la pensée des auteurs et l'esprit de l'époque.

Arlequin aime Colombine; mais Cassandre, malgré sa promesse, veut la donner à Gilles, parce qu'il est plus riche. Arlequin a trouvé au Caire un de ses amis, Dorville, auquel il conte ses malheurs, et qui lui promet son assistance. Après cela, Dorville lui demande des nouvelles de la France. « Moi, répond Arlequin,

Moi, vous parler de politique !
Ah ! regardez donc mon habit.
La bigarrure politique
Aujourd'hui n'est plus en crédit.
J'abandonnai la politique,
Le jour où nos heureux destins
De la carrière politique
Chassèrent tous les arlequins.

Le citoyen Étienne, dit Jouy ou de Jouy, ne pensait pas à lui assurément, quand il daubait les bigarrures politiques. Il n'avait encore reçu ni les faveurs de l'Empire, ni les bontés de la Restauration. C'était un habile homme que M. de Jouy; il savait l'art de ménager les transitions, et son habit, pour être un habit d'Arlequin, n'eut jamais ces tons éclatants qui relevèrent le zèle de tant de conversions.

Si les pièces politiques sont devenues plus rares ; si surtout elles ont un caractère spécial, est-ce au manque d'écrivains qu'il faut l'attribuer, ou à la pénurie des sujets eux-mêmes ? A notre avis, ce n'est ni aux uns ni

aux autres. Jamais plus de combattants n'étaient entrés dans la lice. En voici cent cinquante-huit bien comptés, non compris ceux à qui leur modestie ne permettait de combattre que la visière baissée. Jamais, d'autre part, la manufacture intellectuelle n'avait fourni des produits plus nombreux et plus variés : opéras, opéras-comiques, drames, comédies, vaudevilles, proverbes, pièces héroïques, scènes lyriques, faits historiques, impromptus, parades, pantomimes, ballets, divertissements, tragédies, tragédies burlesques, près de trois cents pièces pour une seule année !

Habitués que nous étions à l'expression des idées révolutionnaires, ce qui frappe réellement, au milieu de ce pandémonium dramatique, c'est l'absence complète des pièces de ce genre. Les passions politiques, sans être éteintes, étaient en ce moment singulièrement amorties. Le sentiment de la liberté existait au fond des cœurs, mais tout prêt à céder la place au besoin plus pressant de la paix et de l'ordre. La nation comprenait fort bien que les grandes conquêtes de 89 lui étaient acquises ; elle sentait, il est vrai, qu'une partie de ces libertés étaient exposées à faire naufrage ; mais elle était aussi profondément convaincue qu'il ne se trouverait personne, de quelque pouvoir qu'il fût revêtu, pour oser relever l'édifice du passé. On discutait sur le plus ou moins de liberté qui convenait au tempérament de la France, sur les avantages et les inconvénients de l'état démocratique ; les uns s'attachaient à dégager la liberté des excès dont elle avait été souillée, disant que le temps et l'expérience seraient le creuset au fond duquel resteraient toutes les impuretés ; les autres préféraient se mettre à l'abri sous une autorité puissante, sans vouloir tenter de nouvelles épreuves ; il ne leur semblait pas im-

possible de concilier la liberté avec un autre régime que le régime républicain. C'était pour le plus grand nombre la solution la plus simple et la plus désirable. La force des choses y conduisait bon gré mal gré. L'homme d'ailleurs, qui était présent à tous les esprits et dans lequel devait s'incarner l'autorité, semblait avoir été marqué d'un caractère providentiel. Ce n'était pas l'homme d'un parti ; il était l'homme de la France, l'homme de la révolution, dont il était destiné à promener le flambeau dans toute l'Europe. C'est en quelque sorte ce caractère que nous trouvons exprimé dans les vers suivants, qui ferment l'ère révolutionnaire pour ouvrir un siècle nouveau :

Vos faibles chansons d'un héros
Peuvent-elles vanter la gloire ?
Peut-il entendre vos pipeaux
Au milieu des chants de victoire ?
A de plus sublimes concerts
Son oreille est accoutumée.
Son théâtre, c'est l'univers,
Et son chantre, la Renommée.

FIN.

CORBEIL, typ. et stér. de CRÉTÉ.

A LA MÊME LIBRAIRIE

VOLUMES IN-18 JÉSUS

Henri Martin.	JEANNE DARC. 1 vol., 1 portrait..	2 fr.	»
—	DANIEL MANIN. 1 vol., 1 portrait.	3 fr.	50
Augustin Thierry.	ŒUVRES COMPLÈTES. 9 volumes.	18 fr.	»
A. Thiers.	RÉVOLUTION FRANÇAISE. 8 vol..	28 fr.	»
De Lamartine.	ŒUVRES POÉTIQUES. 10 volumes.	31 fr.	50
—	HISTOIRE DES GIRONDINS. 6 vol.	12 fr.	»
—	— DE LA RESTAURATION. 8 vol.....	16 fr.	»
Mme F. Piée.	PEINTURES GÉOGRAPHIQUES. 1 vol.	3 fr.	»
Mme L. Figuier.	L'ITALIE D'APRÈS NATURE (Italie méridionale). 1 vol.....	3 fr.	»
De Fontaine de Resbecq.	VOYAGES LITTÉRAIRES SUR LES QUAIS DE PARIS. 1 vol.	3 fr.	»
Charles Jobey.	LA CHASSE ET LA TABLE. 1 vol.	3 fr.	»
Th. Sidari.	UN AMOUR DE SOUS-LIEUTENANT, etc., 1 vol.....	2 fr.	»
A. Boillot.	TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ASTRONOMIE. 1 volume avec figures...	5 fr.	»
*******	NOTRE ENNEMI LE LUXE. 1 vol .	3 fr.	50
A. Margueritte.	CHASSES DE L'ALGÉRIE. 1 vol ..	3 fr.	50

CORBEIL, typ. et stér. de CRÉTÉ.